This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

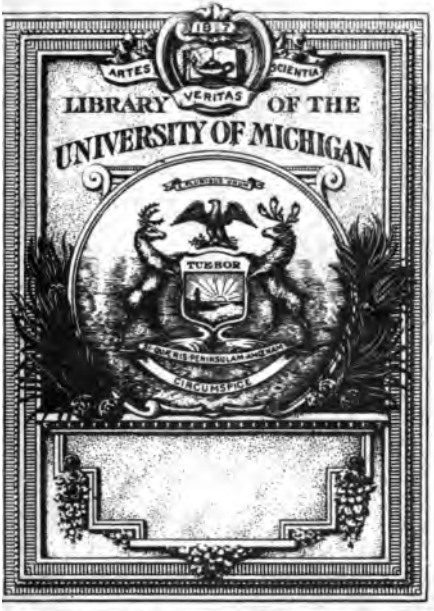
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

A 459345

TRAITÉ
DES ABUS
DE
LA CRITIQUE
EN MATIERE
DE RELIGION.

Par le Pere DE LAUBRUSSEL, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez GREGOIRE DU PUIS, rüe S. Jacques, à la Fontaine d'Or.

M. DCCX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

BT
91
.L36
V.1

0917061-110

A SON ALTESSE
SERENISSIME
MONSEIGNEUR
LE PRINCE
DE ROHAN
DE SOUBIZE,

Evêque Prince de Straſbourg, nommé par le Roy au Cardinalat.

MONSEIGNEUR,

Comme l'Egliſe attaquée de toutes parts, n'a point de défen-

ſeurs plus propres à ſoutenir ſes droits, & à vanger ſa querelle, que V. A. j'oſe lui offrir avec une reſpectueuſe confiance cet Ouvrage, dans lequel je me déclare contre une foule de Critiques qui ont abuſé de leurs talens par des Ecrits également oppoſez à la raiſon & à la Religion.

Plus les excès où ils ſe ſont portez, ont fait rougir en public, & gemir en ſecret les Fidéles; moins ils me pardonneront le travail & la haine dont je me ſuis chargé, ſoit en m'élevant contre leurs écrits trop reſpectez

des Sçavans, ſoit en les citant au tribunal des Supérieurs Eccleſiaſtiques, pour y voir tomber leurs erreurs aux pieds de l'Egliſe.

Je devrois donc m'attendre, MONSEIGNEUR, que ma Critique aſſez hardie pour attaquer des Auteurs d'un caractere à ne pas convenir de leur tort, ſe tourneroit contre moi, ſi je manquois d'appui. Mais par bonheur V. A. me permet d'en chercher un, en qui la bonne cauſe trouvera toûjours un protecteur auſſi éclairé que puiſſant. Nous trouvons déja en vous,

MONSEIGNEUR, un Prince & un Pontife chéri de Dieu & des hommes, comme Moyſe ; orné comme Salomon, de ce don de ſageſſe, & de cette étenduë de connoiſſances auſquelles il ſemble que rien n'échappe ; attentif, comme le bon Paſteur, à réünir ſon peuple, & à rendre ſon Epiſcopat auſſi aimable que reſpectable, à ceux même que l'erreur en rend les ennemis.

Ces qualitez, MONSEIGNEUR, ſi eſtimables en tout autre ſujet, qui les raſſembleroit, ſont fort rehauſſées par les titres dont V. A. eſt ornée.

Elle ne voit dans ſa Maiſon, dès les premiers temps, qu'une longue ſuite de Princes ou de Heros ; elle ne remarque dans ſes alliances que des Couronnes, ou des Seigneurs dignes d'en porter ; elle ne trouve en elle-même que des ſentimens encore plus élevez, qui font que malgré la ſupériorité de ſa naiſſance & de ſon merite, elle ne ſe plaît à rien tant qu'à deſcendre par bonté du haut rang qu'elle tient, pour regner ſur les cœurs de ſes ouailles.

Paſteur moins recommandable par la dignité de ſon Epiſco-

pat le plus noble du monde, que par l'éminence de ſes talens, & par la pureté de ſa doctrine & de ſes mœurs. En ſorte que les brebis les plus égarées, auſquelles ſa voix s'eſt fait entendre, ſemblent prêtes à la ſuivre.

Ceux au moins, MONSEIGNEUR, qui, comme nous, ont l'honneur d'approcher V. A. de plus près, & le plaiſir d'éprouver cette douceur charmante, & cette égalité d'ame inalterable, qu'elle joint à tant d'excellentes qualitez, conviennent tous que l'éclat de vos proſperitez ne répond encore que foiblement à ce

lui de vôtre merite, qui a tant brillé & en Sorbonne & dans les Academies, leſquelles ſe ſont diſputé comme à l'envi la gloire de vous poſſéder.

Auſſi, MONSEIGNEUR, jamais choix n'a paru plus digne de la ſageſſe du Roy, que vôtre nomination au Cardinalat; & jamais Compagnie n'eut plus de zele ni d'épanchement que la nôtre, à mêler aux acclamations publiques les ſiennes.

Agréez, MONSEIGNEUR, que ſur ce ſujet j'exprime ici avec mes vœux, ceux d'une Maiſon dont V. A.

partage avec le Roy la qualité de Fondateur ; & que plus je me ſens pénétré de vos bontez, plus je m'efforce de rendre public le dévouëment tres-reſpectueux, avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,
DE LAUBRUSSEL.

Strasbourg, ce 25. Sept. 1709.

PREFACE.

Où l'on donne une idée generale de la Critique, & du plan de cet Ouvrage.

POUR un petit nombre d'excellens Livres de Critique dont le monde ſçavant s'applaudit, il eſt ſi fatigué de médiocres, & ſi infecté de mauvais, qu'apparemment il me ſçaura gré de m'être moins attaché à loüer le mérite des premiers, qu'à arrêter, s'il ſe peut, la contagion des derniers.

Mon deſſein n'eſt pas de décrier la Critique, mais de contribuer à en rectifier l'uſage: elle a un credit trop bien établi, pour qu'on puiſſe y donner atteinte par le dénombrement des abus qui s'y ſont

Notion
la Critiq

gliſſez. Comme ſon but eſt de juger des Auteurs & des Livres, ſon emploi (1) eſt de les examiner par le dehors & par le fond avec des yeux auſſi perçans, quoi-

(1) M. des Maizeaux dans ſa Lettre à M. Bernard, inſérée dans les Nouv. de la Rep. des Lettres, Août 1701. déſaprouve avec raiſon, l'idée de la Critique qu'a donné M. Couſin dans le Journal du 14. May 1699. où ce Preſident dit que la *Critique examine ſeulement ſi ce que les Auteurs ont dit, eſt vrai ou faux.* Mais ce que M. des M. ſubſtituë pour rectifier cette idée, ne ſuffit pas. *J'avois toûjours crû*, dit-il, *que le droit d'examiner ſi ce que les Auteurs ont dit, eſt vrai ou faux, appartenoit à la Logique; & que le but de la Critique étoit uniquement de nous faire entendre ce qu'ils ont voulu dire, ſans ſe mettre en peine ſi cela eſt vrai ou faux.* M. le Clerc en juge de même dans la Pref. de ſon Art Critique. Mais la Critique priſe dans ſa juſte étenduë, renferme l'un & l'autre: rien ne lui convenant mieux que de donner à chaque preuve ſa valeur préciſe; & que d'entrer dans l'examen de la verité des faits, ſoit hiſtoriques, ſoit dogmatiques, ſur leſquels elle prononce de plein droit, ou ſert de regle aux ſciences ſuperieures pour former leurs déciſions. En ſorte que pour bien exercer la Critique, il faut être bon Grammairien, bon Logicien, bon Chronologiſte, bon Philoſophe, bon Theologien même quand on diſcute les monumens de la Religion; & avoir la clef des ſciences dont on

qu'un peu moins malins, que ceux de l'envie : ſon utilité conſiſte à guider & à éclairer l'eſprit dans la voye des ſciences, par le grand jour qu'elle tâche de répandre ſur tout ce qui peut broüiller nos idées, en ce qui a rapport aux temps, aux lieux, aux perſonnes, aux ſtyles, aux textes & au rang des Auteurs : ſon travail ne va pas à moins qu'à défricher les terres incultes de la Republique des Lettres, qu'à foüiller dans tous les recoins des Bibliotheques, & qu'à courir infatigablement, ſi je l'oſe dire, à la découverte des pays perdus de l'antiquité.

Origine de la Critique.

Son origine, comme celle des plus beaux arts, n'a rien eu de fort illuſtre, mais ſes progrés n'en ont eu que plus d'éclat. Car bornée d'abord à de pures

juge, avec les diſpoſitions que ſouhaitoit Juſte Lipſe : *Cupere etiam in minimis vera ſcire.*

diſcuſſions(2) de Grammaire, elle a enſuite acquis ou uſurpé le droit de juger de tout : & s'il étoit poſſible qu'il ne ſe fût mêlé à ſes jugemens, ni ignorance, ni préjugez, ni paſſions, quel avantage n'en tireroit-on pas, ſoit en dé-

(2) Euſtathe ſur Homere, appelle les Critiques d'exacts Grammairiens, ἀκριβεῖς γραμματικούς, Edit. Rom. p. 773. Et quoiqu'ils ne fiſſent anciennement ni ſecte ni profeſſion à part, n'ayant pour principe qu'un certain bon ſens cultivé par la lecture, & appliqué avec methode à la diſcuſſion des ouvrages d'eſprit, on peut dire qu'aprés Ariſtarque, qui ſignala ſa Critique ſur les Vers d'Homere, les plus diſtinguez dans ce genre d'étude parmi les payens, ſont Denys d'Halycarnaſſe, dans ſes caracteres des Anciens ; Quintilien dans le Livre 10. de ſes Inſtitutions ; Longin dans ſon Traité du Sublime, &c. Et qu'entre les Chrétiens, Origene & S. Jerôme ont exercé avec ſuccès une eſpece de critique ſur l'Ecriture ; de même qu'Euſebe, ſur tout ce qui appartient à la ſcience Eccleſiaſtique, en jugeant d'un grand nombre de livres, tant dans ſon Hiſtoire, que dans ſa Préparation Evangelique, & dans ſa Démonſtration : qu'enfin Photius a traité en maître la Critique dans ſa Bibliotheque, où il donne ſon jugement & ſes extraits ſur 270. Auteurs ſacrez & profanes.

mêlant à la faveur de ſes lumieres le petit nombre de bons Livres qui ſont à retenir, parmi la foule des mauvais qui ſont à rejetter ; ſoit en diſcernant ceux qui ſont altérez ou ſuppoſez, de ceux qui ont conſervé avec leur premiere pureté, les noms de leurs vrais Auteurs ? Les commençans ne ſeroient plus expoſez, comme autrefois, à vieillir, avant que d'avoir bien ſçû à quoi s'en tenir ; & nos jours qui ſuffiſent à peine pour l'acquiſition des connoiſſances neceſſaires, ne ſe perdroient plus en d'inutiles recherches.

Quel bien pour les Sçavans & pour les ſciences, que la découverte de ces voyes abrégées, ſi l'uſage s'en trouvoit auſſi ſûr, qu'il eſt commode : mais quel honneur pour les Critiques déja érigez en experts de la litterature, ſi la fidelité éprouvée de leur rapport,

perſuadoit qu'ils ſe ſont chargez de toute la peine, & qu'ils ont laiſſé au public tout le profit ; ſans qu'on pût leur reprocher que trop pointilleux ſur des minuties, & qu'endormis ou aveugles ſur l'eſſentiel, ils euſſent reſſemblé à ces faux Docteurs (3), *qui couloient le moucheron, & avaloient le chameau.*

Ajoûtons à l'honneur de la Critique, ce que la notorieté du fait ne permet pas de conteſter, (auſſi-bien on ne s'attend pas à en trouver ici un portrait trop flatté ;) c'eſt qu'elle a achevé de bannir l'ignorance qui s'étoit répanduë depuis la ruine de l'Empire Romain, juſqu'à la fin de celui de Conſtanſtinople. Temps auquel tant de ſçavans Grecs chaſſez de leur pays, & débar-

(3) *Matth. cap.* 23. *v.* 24. Duces cæci excolantes culicem, camelum autem glutientes.

quez

quez en Italie (4), y ramenérent avec eux le goût des lettres, d'où ſe forma celui de la critique. Dès-lors on ſe piqua de tout diſcuter ; on déterra, on confronta les vieux manuſcrits ; on arrangea les faits propres à rétablir les textes, & à fixer les dattes ; on apprit à ne juger du ſens des livres qu'aprés un mûr examen, de peur de donner ou de prendre le change. Enfin par les regles qui s'établirent (5) pour perfectionner l'uſage de la Critique, on

(4) Vers le milieu du 15. ſiécle, Mahomet II. s'étant rendu maître de Conſtantinople en 1453.

(5) Outre Eraſme, dont les Préfaces miſes à la tête de ſes Editions des Peres, ſont autant de diſſertations critiques dreſſées ſur le modele de celles de S. Jerôme dans ſes Commentaires de l'Ecriture ; la pluſpart des Editeurs ont, devant & aprés, diſcuté critiquement les ouvrages anciens, qu'ils donnoient au public ſur la foy des manuſcrits ; enſuite de quoi s'eſt formé l'art critique par un amas de préceptes dont on diſcutera le détail.

l'a réduiſit en un art qu'on ne ceſſe pas de cultiver depuis deux ſiécles, que la mode l'a accrédité.

On ſe propoſe de ne toucher qu'aux abus de la critique.

Il n'y auroit donc gueres moins d'injuſtice à rendre la vraye Critique reſponſable des fautes de ceux qui l'ont mal compriſe, ou plus mal pratiquée, qu'à imputer à la vraye devotion les grimaces de la fauſſe, ou qu'à conclure de la prévarication de quelques Juges, ou de la lâcheté de quelques gens de guerre, contre d'auſſi nobles profeſſions que celles de la robe ou de l'épée. Ce ſeroit même traiter trop à la rigueur un Critique, comme tout autre Auteur, de ne pas l'eſtimer parfait (6) à meſure qu'il laiſſe voir moins de défauts; & rien ne ſeroit plus odieux, que de ne pas reconnoître le me-

(6) Optimus ille eſt, Qui minimis urgetur. *Hor. l.* 1. *Sat.* 3.

rite de ceux même dont on déplore les chutes. Il n'y a qu'une impieté déclarée, ou une ignorance ſuperbe, qui ſoit indigne de ménagemens; par tout ailleurs un aſſaiſonnement de juſtes loüanges, dont on tempére d'améres véritez, ſemble forcer le public, &, s'il ſe peut, les parties intereſſées, à convenir de la juſtice de la cenſure, à la vûë de l'équité du Cenſeur.

Mais ſi l'art de la Critique a pû ſervir de flambeau pour favoriſer d'heureuſes découvertes dans les ténébres des ſciences, il faut avouër que l'ignorance ou la malice des hommes, toûjours ſujettes à tourner en abus les meilleurs uſages, ont fort obſcurci l'éclat de ce flambeau, & ne lui auroient laiſſé, ſi Dieu l'eût permis, qu'une lueur maligne, qui comme un ardent, auroit conduit au précipice.

Preuve que la Critique eſt ſujette à de grands abus, priſe de l'aveu même des Critiques.

M. Du Pin qui a acquis pa expérience, & un peu à ſes pens, le droit d'en juger, ne convient pas du fait (6), plus que Dom Mabillon (7) célébre Abbé de la Trapp oppoſé d'ailleurs à ce docte nedictin ſur le fait des étude Moines, n'a eu garde de le tredire ſur celui de la Criti dont il leur interdit (8) tou ge. M. l'Abbé Fleury, tout pe dé qu'il paroît de la neceſſité Critique (9), ſe plaint avec

(6) Préface du 1. Tome de la nouve bliotheque, 2. Partie. *Il eſt également reux*, dit-il, *d'ignorer les regles de la Cr ou de les prendre de travers, & d'en f mauvais uſage, &c.*

(7) Traité des Etudes Monaſt. 2. Part 13. *Souvent on en abuſe*, dit-il, *& on ne des libertez qui ne ſont gueres moins diciables à l'eſprit, que l'erreur ou l'ign Les dogmes même de la foy n'en ſont pas vert, & on prononce ſur un point de avec plus d'aſſurance que ne feroit un Co*

(8) Rep. au Traité des Etudes Mon 275.

(9) Préface de l'Hiſt. Eccleſ. Tom.

de raiſon, *que les Proteſtans l'ont outrée juſqu'à ne laiſſer rien de certain, & que la mauvaiſe émulation de paroître ſçavans, a entraîné quelques Catholiques dans cet excés.* Joignons à ces témoignages, celui d'un Proteſtant tres-éclairé, qui a reconnu (1) *que la critique peut être une voye d'erreur, d'illuſion & d'égarement, pour le moins autant que la Metaphyſique, puiſqu'il ne faut qu'un terme mal entendu, & dont la force eſt ignorée, une fauſſe alluſion, & quelquefois la viſion d'un Rabin, une expreſſion équivoque, pour nous faire donner dans les ſentimens les plus extravagans.*

M. le Clerc, bien que tres-ardent à nous vanter les merveil-

Critique, dit-il, *eſt donc neceſſaire: ſans manquer de reſpect pour les Traditions, on peut examiner celles qui ſont dignes de créance: on le doit même, ſous peine de manquer de reſpect aux vrayes.*

(1) Abadie, Traité de la Divinité de J. C. ſect. 6. chap. 8.

les de cet art, eſt forcé lui-même d'en reconnoître (2) les abus, dont il pourroit ſeul ſervir de modele. Enfin avant ces Critiques, Juſte Lipſe bien perſuadé de la griéveté du mal, y avoit cherché (3) des remedes proportionnez, avec cette reſerve pourtant, que ſa réforme ne tendoit qu'à réprimer les dépravateurs des ouvrages profanes, ſans toucher aux corrupteurs des Livres ſacrez.

Autre preuve de la réalité de ces abus, tirée des écrits de Mrs Bayle & le Clerc ſur cette matiere.

Mais ſans nous étendre à recueïllir là-deſſus les ſuffrages des Maîtres de l'art, bornons-nous à quelques exemples qui nous conduiront à la ſource du mal, en nous faiſant voir qu'au lieu de reſſerrer la critique dans les limites qui lui ſont preſcrites, on lui a laiſſé une pleine licence de

(2) *Artis Critica Praf. Sect.* 3. *pag.* 27. & T. 2. *ejuſdem Artis, parte* 3. *Sect.* 1. *cap.* 13. *ubi agit de mendis Criticorum.*

(3) *Vide Juſti Lipſii Satiram Menippeam.*

s'exercer ſur les ſujets les plus reſpectables, comme ſur les plus minces, & de s'élever contre Dieu même & ſes Saints ; ou qu'au moins on l'a fait ſervir à nourrir une vaine & dangereuſe curioſité qui enfle l'homme, & que Dieu réprouve.

Témoin entre mille ouvrages de ce caractere, *le Dictionnaire Critique* de M. Bayle, qui eſt un amas d'erreurs capitales qu'on y a entaſſées ſous prétexte d'en corriger d'aſſez indifferentes, en fait d'hiſtoire & de litterature. Ouvrage à la Moſaïque, qui dans ſon bizarre aſſortiment de citations & de reflexions ſérieuſes & comiques, fournit de quoi former le plus monſtrueux aſſemblage d'obſcénitez, d'héréſies, & d'athéïſme. Ouvrage, qui pis eſt, trop propre à inſinuer ces poiſons avec tout l'agrément que peuvent répandre la délicateſſe

de l'eſprit, la légéreté de la plume, & la varieté de l'érudition, jointe à la fineſſe de la Critique.

Sans recourir même à un ſi pernicieux livre, il ſuffiroit d'alléguer en preuve *l'Art Critique* de M. le Clerc, qui ſous l'écorce d'un grand nombre d'obſervations purement grammaticales par où il débute, cache tres-malignement trois ſortes d'erreurs qu'il gliſſe enſuite, non ſous les fleurs, mais ſous les épines. La premiere conſiſte à arracher de l'ame des fidéles, ce reſpect qu'imprime l'autorité des Peres qui ont été l'honneur du Chriſtianiſme naiſſant. La ſeconde regarde le Socinianiſme, dont il répand le venin avec artifice parmi l'étalage de ſes découvertes, tant ſur l'antiquité que ſur l'Ecriture. La troiſiéme eſt l'incrédulité ou la tolerance de tout culte faux, qu'il établit ſur les ruines

ruines de la vraye religion. Autant de caracteres qui distinguent les principaux ouvrages de ce fameux Remontrant, dans lesquels il paroît d'ailleurs beaucoup d'érudition, & une prodigieuse fecondité.

Au reste, il ne nous accusera pas d'être les premiers ni les seuls qui l'ayons osé décrier comme un Auteur fort dangereux; puisqu'outre ce grand nombre d'adversaires qui se sont armez pour vanger des insultes de sa critique, l'antiquité chrétienne, lui-même s'est plaint (4) amérement, mais tres-injustement, d'un sçavant Anglois, qui a porté de rudes coups à son Art Critique, aussi-bien qu'à ses additions aux Notes de Hammond sur le nouveau Testament: ouvrages

(4) *Vide Joan. Clerici Epistolas criticas, eam præsertim in qua librum refellit qui inscribitur*, Liberta, sed modesta Censura.

dont l'Anglois a relevé les
reurs, & dénoncé le danger.
combien d'autres livres ſortis
la même plume auroit-il pû f
mer les mêmes plaintes?

Idée des précautions qu'il auroit falu prendre, mais qu'on a negligées, pour prévenir ces abus.

Comme donc la Critique s
gére par tout, & ne ſe contra
ſur rien, à combien d'abus n'
elle pas expoſée? Combien
conſequent importoit-il d'uſer
reſerve dans l'exercice de
art, d'y apporter ſur tout un
tier dégagement de tous f
préjugez, joint à une vaſte ét
duë de ſçavoir; d'y procéder a
des intentions droites, ſouter
d'un ſûr diſcernement; en
mot, de ſe défier toûjours d
pante naturelle, qui porte à
triquer ſans meſure? Ceper
nos Critiques qui auroier
prendre plûtôt cent préca
ſuperfluës, que d'en oubli
neceſſaire, n'ont-ils pas n
de retenuë dans cette ca

où les progrés de l'erreur ſont auſſi prompts que funeſtes ? N'ont-ils pas quelquefois manié grands & petits ſujets avec une égale hardieſſe, & toûjours avec plus de penchant à détruire qu'à édifier ? Quelques-uns n'ont-ils pas regardé la Republique des lettres comme un pays de franchiſe, où l'on ſe permet de tout dire ; & leurs métiers comme un droit acquis de trancher ſur tout, & d'aſſujettir, s'il ſe pouvoit, le ſens commun à leur ſens particulier, ou la Religion à leurs doutes ?

Mais mettant ici à part tout ce qui ne peut faire tort qu'à leur diſcernement, ou qu'aux progrés des ſciences ; on ne s'attachera à les ſuivre dans leurs égaremens, que ſur ce qui intereſſe la Religion. Que d'autres expoſent leurs longs démêlez (5) ſur des mi-

Borne qu'on ſ preſcrit dans ce Traité.

(5) *Vide Samuelis VVerenfelſi Diſſert. de*

nuties de Grammaire, ou ſur là (6) prononciation de certains mots. Qu'on rie de leurs differens ſur des dattes chronologiques, qu'il eſt preſque égal de connoître, ou d'ignorer, & qu'il n'eſt ſouvent pas poſſible de débroüiller; comme ſont les jours précis de la mort de certaines perſonnes, & les origines de ces temps fabuleux qui ne ſont propres qu'à préparer des tortures aux Petaux, aux Scaligers, aux Saumaiſes & aux Bayles futurs. Qu'on admire l'application de tant d'autres à déchifrer de vieilles inſcriptions à demi rongées, & des medailles fruſtes, dont la ſcience tant vantée par l'illuſtre Baron de

Logomachiis eruditorum, in quibus inſanas Grammaticorum litigationes refert, imò & Theologorum, quas tutius eſt, inquit, deplorare tacitus ſecùm, quàm palàm reprehendere.

(6) *In Miſcell. Ital. eruditis Studentiis Roberti extat T. 1. Joannis Caſtalionis Diſſertatio, quâ fusè probatur ſcribendum eſſe* Vergilium, *non* Virgilium, *&c.*

Spanheim (7) ne vaut pas toûjours le prix du temps qu'on y employe. Qu'ils ſe conſument en recherches épineuſes ſur l'antiquité, ou ſur l'uſage de certains manuſcrits de rebut, que nos peres plus ſenſez que nous, avoient laiſſez dans la pouſſiere. Qu'ils ſe battent enfin ſur la reſtitution de divers paſſages d'Auteurs profanes, dont l'intelligence intereſſe auſſi peu. C'eſt ſur tout en ces matieres, qu'on éprouve ſenſiblement la verité de l'oracle de Salomon (8), *qu'à meſure qu'on veut croître en ſcience, on ſe prépare un accroiſſement de peines*, & rien de plus.

Nous laiſſons volontiers ces amuſemens à des Sçavans qu'on connoît plus abondans en loiſir, qu'appliquez au ſeul neceſſaire,

(7) *Diſſert. de præſtantia, & uſu Numiſmatum.*

(8) *Eccl.* 1. 18. Qui addit ſcientiam, addit & laborem.

& qui se plaisent *à languir* (
aprés des questions, qui, selon *sa*
Paul, *ne produisent que des jal*
sies & des querelles. Nous n'av
garde de recueïllir cent frivo
contestations aussi heureusem
ensevelies dans l'oubli, que m
heureusement fertiles en volu-
mes, tous remplis d'une érudi-
tion méprisable, & de grossieres
injures: comme on vit Gruterus
& Pareus, pour un sujet aussi
grave que celui des Comedies de
Plaute, en salir le papier, & se
traiter (1) en vrais pedans, d'â-

(9) 1. *Ad Timoth. cap.* 6 *v.* 14.

(1) Voyez le Diction. de Bayle à l'article *Pareus*, où il est rapporté que le Jesuite Gretser dressa une liste alphabetique des injures dont s'honoroient ces deux Critiques. Le P. Theophile Raynauld en parle dans ses *Erotemata*, pag. 115. Ce sont ces bagatelles, dit le Pere Malbranche, (*dans le* 2. *livre de la Recherche de la Verité*, chap. 6.) qui ont excité tant de guerres d'érudition. Ces questions vaines & impertinentes, ces genealogies ridicules d'opinions inutiles, sont des sujets importans de critique aux Sçavans. Ils croyent avoir droit de mépriser ceux qui méprisent ces sottises, & de traiter

nes, de mulets, de vérats, de beliers, de boucs, de porcs, de *ſtercoreus grammaticalis cellæ inquilinus.*

Plût à Dieu qu'on eût pû gagner ſur des Critiques, tels que les Centuriateurs, qu'Eraſme, Scaliger, Blondel, Daillé, Rivet, Saumaiſe, gens d'ailleurs ſi habiles, qu'ils en fuſſent demeurez là, & que l'inquietude de quantité d'autres auſſi hardis, & moins ſçavans qu'eux, n'eût pas pris l'eſſort à leur exemple. Mais juſqu'où n'ont-ils pas porté la hardieſſe de leur vol ? Ni divines Ecritures, ni autorité des Peres & des Conciles, ni uſages conſacrez par la piété des anciens Fidéles, rien n'a pû arrêter des plumes ſi licentieuſes.

Vûë generale des vices de la Critique

La ſuite de ce Traité en repreſentera un grand nombre d'e-

d'ignorans ceux qui font gloire de les ignorer.

& qui ſe plaiſent *à languir après des queſtions, qui*, ſelon S. Paul, *ne produiſent que des jalouſies & des querelles*. Nous n'avons garde de recueïllir cent frivoles conteſtations auſſi heureuſement enſevelies dans l'oubli, que malheureuſement fertiles en volumes, tous remplis d'une érudition mépriſable, & de groſſières injures: comme on vit Gruterus & Pareus, pour un ſujet auſſi grave que celui des Comedies de Plaute, en ſalir le papier, & ſe traiter (1) en vrais pedans, d'âmes

(9) 1. *Ad Timoth. cap. 6. v. 14.*

(1) Voyez le Diction. de Bayle à l'article *Pareus*, où il eſt rapporté que le Jeſuite Greſſet dreſſa une liſte alphabetique des injures dont s'honorolent ces deux Critiques. Le P. Theophile Raynauld en parle dans ſes *Erotemata*, pag. 115. Ce ſont ces bagatelles, dit le Pere Malbranche, (*dans le 2. livre de la Recherche de la Verité*, chap. 6.) qui ont excité tant de guerres d'érudition. Ces queſtions vaines & impertinentes, ces genealogies ridicules d'opinions inutiles, ſont des ſujets importans de critique aux Sçavans. Ils croyent avoir droit de mépriſer ceux qui mépriſent ces ſottiſes, & de traiter

nes, de mulets, de vérats, de beliers, de boucs, de porcs, de *ſtercoreus grammaticalis cellæ inquilinus.*

Plût à Dieu qu'on eût pû gagner ſur des Critiques, tels que les Centuriateurs, qu'Eraſme, Scaliger, Blondel, Daillé, Rivet, Saumaiſe, gens d'ailleurs ſi habiles, qu'ils en fuſſent demeurez là, & que l'inquietude de quantité d'autres auſſi hardis, & moins ſçavans qu'eux, n'eût pas pris l'eſſort à leur exemple. Mais juſqu'où n'ont-ils pas porté la hardieſſe de leur vol ? Ni divines Ecritures, ni autorité des Peres & des Conciles, ni uſages conſacrez par la piété des anciens Fidéles, rien n'a pû arrêter des plumes ſi licentieuſes.

Vûë generale des excés de la Critique.

La ſuite de ce Traité en repreſentera un grand nombre d'e-

d'ignorans ceux qui font gloire de les ignorer.

xemples, tous propres à faire ſen tir à quel point il eſt difficile juſ ques dans les ſciences, de s'e tenir préciſément à ce qui eſt pe mis, & de ne pas ſuivre la pent qui entraîne preſque autant a libertinage de l'eſprit, qu'à celu des paſſions. Ce qui verifiera tou à la fois la propoſition d'un Auteu plus habile à redreſſer les autres qu'à ſe préſerver de chutes. *Les (2 Critiques*, dit-il, *ont donné tan de preuves de l'infirmité humaine qu'on peut compoſer de gros volu mes de leurs fauſſetez.*

Cette longue ſuite d'égremen qu'il faudra expoſer, n'auroit rie de fort ſurprenant en certain pays de liberté, où il a paru tan de grands genies, que nul frei de Religion n'a retenus; & où ſans égard à la Tradition ni à l'Egliſe, l'Ecriture entenduë ſe

(2) M. Bayle: projet d'un Dictionnaire Cri tique, inſeré à la fin du 3. T. de ce Dict. 2. Edi

lon le ſens de chaque particulier tient lieu de regle de foy. Mais qu'en des terres catholiques, où l'Egliſe eſt écoutée ſous peine d'anathême; qu'en des lieux où les Paſteurs veillent à garder le dépôt qui leur eſt confié; on ait paru laiſſer le champ libre à tant de Critiques, à tant de ſemeurs de zizanie; c'eſt un ſcandale contre lequel des fidéles zélez n'ont que trop de droit de ſe ſoulever. Dans ces ſortes de conjonctures, *tout homme* (3) *eſt ſoldat*, dit Tertullien; il n'eſt permis à perſonne d'être ſurpris ſans arme dans cette eſpece de champ de bataille, où la Religion attaquée veut des défenſeurs ardens à maintenir des droits qu'on lui conteſte.

(3) Tertul. in Apol. cap. 2. *In reos majeſtatis & publicos hoſtes omnis homo miles eſt.* Item in L. ad Mart. cap. 3. *Vocati ſumus ad militiam Dei, jam tum cum in verba Sacramenti reſpondimus.*

Et certainement, on ne comprendroit pas les raiſons d'une ſorte d'indolence qui a paru à prévenir ou à réprimer de pareils abus, ſi l'on ne conſideroit qu'ils n'ont pas toûjours été déferez aux puiſſances chargées d'y remedier, ou qu'ils ont pû être tolerez pour un temps, & laiſſez comme dans l'oubli, de peur d'en rendre le ſcandale trop public par l'éclat des cenſures. A cela prés, nôtre ſiécle qui en eſt un de réforme autant que de critique, auroit-il dû négliger ces deſordres; & nôtre nation, au milieu de laquelle on s'eſt plaint chez les Proteſtans, qu'il ſembloit s'établir une eſpece d'inquiſition ſur les livres, ne s'eſt-elle pas un peu endormie là-deſſus?

On s'eſt tant récrié contre le relâchement ou le rigoriſme de la Morale, & on l'a flétri par tant de cenſures: on louë ce zele:

mais pourquoi affecter de ſe taire ſur la licence de la critique, qui ne s'eſt gueres moins débordée, ni avec moins de danger ? On ſçait que les déciſions outrées des Caſuiſtes ſont tombées dans un décri, d'où elles ne ſe releveront pas ; au lieu que celles des Critiques trop audacieux, trouvent plus d'approbateurs que jamais. Tout retentit des éloges de cet art. Souvent la témerité à s'élever au deſſus des ſentimens communs des ſaints Peres, tient lieu d'un nouveau merite. Il paroît même que les Critiques encouragez par le ſuccés, n'aſpirent plus qu'à meriter à l'envi le juſte reproche dont Ciceron chargeoit les Philoſophes, *qu'on ne peut* (4) *rien ſe figurer de ſi abſurde qu'ils n'ayent oſé publier.*

(4) Cic. L. 2, de Divinat. *Neſcio quomodo nihil tam abſurdè dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo philoſopherum.*

Attention de l'Egliſe a arrêter le cours de ces abus.

Qu'ils ſe gardent bien pourtant de prendre droit ſur quelques vains applaudiſſemens, ſur la courte impunité dont joüiſſent ; comme ſi tout cela leur ſervoit de ſauf-conduit. Contre que J. C. ſelon ſes promeſſes ne laiſſera pas l'erreur prévaloir, déja pluſieurs Critiques téméraires ont été frappez de juſtes cenſures par d'illuſtres Prélats ; & l'Egliſe a condamné cette propoſition generale, *Que le ſilence* (5) *ou la tolerance du ſaint Siege rend probable l'opinion contenüe dans le livre d'un Auteur moderne, juſqu'à ce qu'elle ſoit rejettée.*

C'eſt donc pour marcher ſous la conduite de ces guides ſi ſûrs, & pour exciter contre des opinions ſi pernicieuſes, le zéle de ceux qui veillent ſur la Cité ſainte, que j'ai dreſſé cet eſſai.

(5) *Alex. VII. in Decreto dato feria 5. die 4. Sept. 1661.*

Il doit naturellement produire deux avantages, dont l'un nous regarde en tant qu'hommes, & l'autre comme Chrétiens. Le premier conſiſte à humilier la raiſon, qui préſume trop de ſes lumieres, & qui s'enfle ſouvent d'une demi-ſcience moins eſtimable que l'ignorance même; & à contenir ſur tout dans une juſte défiance, l'eſprit trop préſomptueux de pluſieurs Critiques, à la vûë des erreurs de ceux d'entre leurs confreres, qui ſe donnoient pour plus clairvoyans. Le ſecond conſiſte à nous captiver ſous le joug de la foy, en tout ce qui dépend de la révélation divine; & à nous attacher immuablement à l'Egliſe, *colomne* (6) *& appui de la verité*, ſur tout ce qui appartient à l'intelligence de l'Ecriture & de la Tradition; de peur qu'en nous

(6) 1. *Ad Timoth. cap.* 3. *v.* 15.

confiant dans nos fauſſes lumieres, nous n'errions au gré de nos deſirs, *emportez* (7) *par tout vent de doctrine*, à l'exemple de tant de Critiques, dont les naufrages dans la foy ſont trop connus.

Fruits qu'on peut s'en promettre de la part des Critiques qu'on attaque, & des lecteurs qu'on inſtruit.

La queſtion eſt préſentement de ſçavoir ſi on peut raiſonnablement ſe promettre de parvenir au but qu'on s'eſt propoſé, & c'eſt de quoi on ſe défie un peu. Les prédictions de J. C. 8 de l'Apôtre doivent s'accompli touchant la neceſſité qu'il (8 arrive des ſcandales, & (9) q s'éléve des hereſies. Or, que p ſieurs Critiques ſoient réſerve ce pernicieux uſage, par pré rence à d'autres faux docte n'a-t-on pas droit de l'avan en vertu de mille exemple leurs innovations, & de la

(7) *Ad Epheſ. cap.* 4. *v.* 14.
(8) *Matth. cap.* 18. *v.* 7.
(9) 1. *Ad Cor. cap.* 11. *v.* 19.

dieſſe de leurs ſentimens ?

Il faudroit, pour opérer à cet égard le miracle de leur converſion, qu'en même temps qu'on donnera un nouveau jour à leurs excés, Dieu leur donnât un eſprit & un cœur nouveau, pour les diſpoſer à ne pas prendre mal des avis bien donnez. Mais ne ſeroit-ce pas pécher également, par une trop bonne opinion & d'eux-mêmes, & de cet ouvrage, d'oſer ſe flater que dociles aux raiſons qu'on y expoſe, ils s'en laiſſeront perſuader, & qu'ils réformeront ſur les avis qu'on y diſtribüe, leurs écrits & leur conduite ? Il n'en faut pas tant attendre de gens accoutumez à en accorder ſi peu : il faut au contraire, pour l'interêt de la Religion, ſe réſigner à être expoſé à leurs reſſentimens. Heureux, ſi à ce prix, leur mauvaiſe critique vient à déchoir du crédit qu'elle

a uſurpé, & ſi des Lecteurs juſques-là peu précautionnez contre les périls d'une contagion ſi funeſte, ſe ſervent des préſervatifs qu'on leur offre dans cet eſſai.

Peut-être eût-il mieux valu, ſelon la regle de Tertullien, expoſer préciſément au mépris pluſieurs viſions creuſes & irreligieuſes des Critiques, *qu'y donner du poids par une réfutation grave* (26). Peut-être auſſi que comme la foy a ſes myſteres, qu'il n'eſt pas permis de trop approfondir ; la critique de ſon côté a les ſiens, j'entens ſes myſteres d'iniquité, qu'il eſt défendu de trop manifeſter. Il y a dans l'eſprit comme dans le cœur de l'homme, un miſerable fond de corruption, qui ne manque gueres d'exhaler de malignes vapeurs dés qu'on le

(1) *Tert. in L. adverſus Valent. cap. 5.* Si & ridebitur alicubi, materiis ipſis ſatisfiet : multa ſunt ſic digna revinci, ne gravitate adorentur.

remuë

remuë trop. Voici donc avec quelles précautions on publie cette espece d'hiſtoire des égaremens de la Critique.

Précaution qu'on prend pour vanger la Religion, & explication de la maniere dont on traite ce ſujet.

1°. Encore qu'il ſoit difficile de ne pas paroître émû, à la vûë des droits de la Religion, manifeſtement violez, on prendra garde à ne s'élever contre les Auteurs de ces abus ſi crians, qu'autant qu'il faut pour faire ſentir leur tort ſans les aigrir. On en excepte ceux dont l'impieté démaſquée, ne merite que nôtre horreur, & que les termes qui l'expriment. Car trop de ſang froid à leur égard, reſſembleroit à une neutralité injurieuſe à la cauſe de Dieu; comme ſi ſelon la parole impie de Tibere (2) on s'en remettoit à Dieu du ſoin

(2) *Tacit. L. 1. Annal.* Deorum injuriæ diis curæ. *C'eſt dans le même ſens que Tite-Live au Liv. 10. de ſon Hiſt. fait dire*, ad Deos id magis quam ad ſe pertinere, ipſos viſuros ne ſacra ſua polluantur.

de vanger ſa querelle. A c
prés, loin de chercher à di
mer les plus licentieux Critiqu
parmi leſquels on a honte
compter des Prêtres & des D
teurs celebres, on voudroit
l'exemple du grand Conſta
tin (3), couvrir leurs fautes ſc
la pourpre, & applaudir à le
grands talens, s'ils n'en abuſoie
avec ſcandale pour le malhe
des ames.

2°. On ne prétend donner
pour des découvertes fort nc
velles, ni pour des déciſions ſ
appel, tout le détail d'abus qu'
a recueillis; mais pour des
marques diſperſées peut-être
leurs, & raſſemblées ici. Rem

(3) *Theod. l. Hiſt. Eccl. cap.* 11. *de C*
Mag. ſic loquitur, interprete H. Valeſio. N
eſſe aiebat ut ſacerdotum delicta ad vulgi n
tiam pervenirent, ne populus offendiculi occ
nem inde arripiens licentiùs in flagitia pre
peret: addebat ſe illegitimum facinus
mento ſuo obtecturum eſſe, &c.

ques qu'on laiſſe à eſtimer ſelon la valeur préciſe des preuves dont on les autoriſe. On n'entreprend ſur la liberté de perſonne, mais on ne ſe prive pas de celle d'expliquer ſon avis, tant ſur des points que l'autorité de l'Egliſe, ou leur notorieté ont mis hors de doute, que ſur d'autres, leſquels, quoi qu'indécis, tiennent aux premiers par des conſéquences aſſez claires.

3°. On s'eſt appliqué ſur tout à relever la ſcandaleuſe licence de certains Critiques connus par leurs doutes impies, ſur les plus précieux monumens de la Tradition; & en cela on a un peu moins épargné les Proteſtans (4) que d'autres, parce qu'ils ont plus excedé, principalement contre les Peres; & que par une partia-

(4) M. Du Pin les en reprend avec raiſon, dans la Préface du premier Tome de ſa Bibliotheque, auſſi-bien que M. Fleury dans la Pref. de ſon Hiſt. Eccleſ.

lité odieuſe, ils ont payé à l
gliſe & à ſes défenſeurs, une
pece de tribut d'injures, ſans q
ils auroient paſſé dans leur p
pour mauvais Religionnaires. O
verra à quel point il faut ſe d
fier de tout ce qui vient de c
Critiques envenimez, *à la tem*
raire déciſion deſquels S. Aug
ſtin (5) ne pouvoit ſouffrir qu'
s'en rapportât *pour le jugeme*
des Livres. Ils ſe plaindron
peut-être, que par droit de r
preſailles, on ne leur fait ici
grace, ni juſtice, mais à tort : c
comme on a tâché de remon
juſqu'à l'origine des abus qu
ont introduit, on en a auſſi
puyé le détail ſur des preuves
fait & de droit aſſez conclua

(5) *Aug. L. de Util. credendi cap. 6.* N
eſt profecto temeritatis plenius, quam quor
cumque librorum ſententiam requirere ab
qui conditoribus illorum atque auctoribus a
biſſimum, neſcio qua cogente cauſa, bellum
dixerunt.

tes; n'oubliant jamais cette maxime (6) que s'il ſuffiſoit d'accuſer, nulle innocence ne ſeroit à couvert; & ne recevant, pour ainſi dire, qu'avec un billet de ſanté, tout ce qui vient de pays ou d'Auteurs qui leur ſont ſuſpects. On ne ſe croit pas aprés cela, à couvert de toute ſurpriſe: mais l'attention qu'on a euë à examiner ſes démarches, pour ne pas s'égarer à la ſuite de mauvais conducteurs; & la diſpoſition où l'on eſt de reconnoître ſes erreurs, ſi on s'y eſt laiſſé aller, doit contenter les plus difficiles.

4°. Ce qu'on ſouhaiteroit le plus de gagner ſur les Critiques, c'eſt que plus réſervez à faire naître des ſoupçons pernicieux, ils ſçuſſent ſe taire, quand il n'y a

(6) Julien l'Apoſtat, au rapport d'Ammien Marcellin, Liv. 22. de ſon Hiſtoire, a reconnu l'équité de cette maxime, & diſoit, *Ecquis innocens erit, ſi accuſaſſe ſufficit?*

que du danger ſans profit à pa-
ler ; quand ſur tout ils ne pe-
vent s'autoriſer que ſur des d-
fiances mal priſes, à rejetter d-
traditions édifiantes, & aſſez
bien fondées. Mais les Proteſtans
grands zelateurs de la verité en
apparence, ſe moquent de nos
timides précautions ; comme ſi on
ignoroit que de quelque dehors
de ſincérité dont il ait plû à ces
Meſſieurs de ſe parer, il s'en faut
bien qu'ils ayent paru à l'épreuve
d'un interêt de parti, quand il
s'eſt agi de cacher ou de publier
des veritez oppoſées à leurs pré-
tentions. Quels reproches, par
exemple, n'ont pas eu à eſſuyer
(7) Grotius & Blondel : le pre-
mier, pour avoir ouvert les yeux
aux Proteſtans, ſur la chimere
du Pape Antechriſt ; le ſecond,

(7) *De Grotio vide Epiſtolas Gerardi J. Voſſii, tum ad Franciſcum, Junium tum ad Grotium ipſum. De Blondello conſule Curcell. in Præf. Apol. apud Mareſium.*

pour avoir convaincu de faux la fable de la Papeſſe Jeanne?

5°. Comme le ſujet qu'on ſe propoſe de traiter ici, peut fournir non pas à un, mais à pluſieurs gros volumes, qui par malheur ne ſe liſent plus guéres, il a falu en reſſerrer l'étenduë, & ſe borner à l'eſſentiel, en écartant ce qui eſt incident, ou hors d'œuvre. Sur ce principe, on a crû qu'entre pluſieurs exemples, il faloit s'arrêter au choix des plus importans, par leſquels on pût juger des autres qu'on ne touche point. On a même laiſſé pluſieurs de ceux qu'on a pris, dans une certaine généralité; de peur qu'en s'attachant trop à les particulariſer, on ne tombât dans une longueur ennuyeuſe par raport ſur tout à des matieres de controverſe trop rebatuës. Ce parti aſſez propre à ſoulager la pareſſe des lecteurs, ſans trop

accommoder celle de l'Auteur, a paru préférable à un trop long détail, pourvû que d'ailleurs il ne nuiſe ni à l'éclairciſſement des matieres, ni à la force de la conviction.

Plaiſe à Dieu de faire goûter à ceux que je ne reprens ici qu'à regret, les veritez odieuſes, que la neceſſité du ſujet m'oblige d'expoſer, avec aſſez de ménagement pour leurs perſonnes, & ſans adouciſſement pour leurs erreurs. Que ſi en cela j'en uſe avec trop de liberté, qu'ils me pardonnent encore celle que je prens de leur dire avec ſaint Paul (8) : *Si j'ai été imprudent, c'eſt vous qui m'y avez contraint.* Du reſte, je ſoumets ſans reſerve tout l'ouvrage au jugement de l'Egliſe, dont Dieu m'eſt témoin que je n'ai eu en vûë que les interêts.

(8) 2. *Ad Cor. cap.* 12. *v.* 11.

SOMMAIRE

SOMMAIRE
DES LIVRES ET ARTICLES.

LIVRE PREMIER.

REflexions générales ſur les dangers d'une Critique licentieuſe, par rapport à la Religion.

I.

Quelques raiſons qu'on ait eu de s'attacher à la Critique, on en a eu de plus fortes d'en craindre les Abus. 1

II.

Un des premiers ſujets de ſe défier de la Critique, eſt la vanité de la confiance qu'on y a eu. 6

III.

Autre ſujet de ſe défier de la Critique par rapport à la Foy, pris du mauvais penchant qui s'eſt déclaré dans pluſieurs Critiques ſur la croyance des miracles. 18

IV.

Affreux abîmes qu'un grand nombre de

Critiques ſe ſont creuſez à force d'approfondir les Myſtères & les Livres ſacrez. 26

V.

Danger qu'on court, ſous prétexte de l'utilité de pluſieurs recherches de Critique indifferentes à la Foy, d'en venir à d'autres qui aboutiſſent à ſoumettre à la Critique ce qui appartient à la Foy. 32

VI.

Un des plus grands dangers de la Critique, c'eſt qu'à force de tout aſſujettir à ſes recherches, elle en eſt venuë naturellement à traiter la Religion comme une invention humaine, & à remüer plus de queſtions nuiſibles à la Foy, qu'aucune autre ſcience. 48

VII.

Rien n'a plus fortifié le penchant naturel à l'incrédulité, que la curioſité intemperante de quelques Critiques; & de là il s'eſt enſuivi un long progrés de ſcandale & de ſéductions. 60

VIII.

Circonſtances qui rendent la ſéduction de la Critique plus contagieuſe. 70

IX.

L'union qui a paru entre les Critiques & les hérétiques des derniers ſiecles, eſt un préjugé des dangers de la Critique. 87

DES LIV. ET ARTICLES.

X.

Autre préjugé tiré de l'entêtement des Critiques pour les écrits du Paganisme, & de leur mépris pour les ouvrages des saints Peres. 92

XI.

Nouveau préjugé contre la Critique, pris de l'attention qu'elle a euë à justifier l'idolâtrie payenne, & l'infidélité Mahométane. 111

XII.

Dernier préjugé contre la Critique, tiré de l'attention qu'elle a euë à soutenir des causes aussi décriées que celle d'Epicure. 119

XIII.

Insuffisance des règles générales & particulieres de la Critique pour parer à tant de dangers, si l'on n'en reserre l'usage dans des bornes plus étroites. 121

XIV.

Derniere preuve des dangers de la Critique, poussée jusqu'à l'évidence, par l'application de ses règles aux faits qui concernent l'Ecriture, la Tradition & l'Eglise. 139

XV.

Eclaircissement & réfutation du faux préjugé de quelques gens de lettres, qui ont

SOMMAIRE
crû mal à propos que l'étude de la Critique étoit tombée. 14

LIVRE SECOND.

DIverſes erreurs, auſquelles la Critique a induit, ſur le fonds même de la ſainte Ecriture.

I.

Idée des erreurs que la Critique a introduites par ſes recherches ſur la Bible & ordre dans lequel on ſe propoſe d'en donner le détail. 15

II.

La premiere erreur d'une Critique licencieuſe, eſt de s'ingérer ſans vocation juger de la Bible. 16

III.

Une ſeconde erreur des Critiques, eſt d'avoir donné trop de credit à la connoiſſance des langues & des Rabins pour l'intelligence de la Bible. 17

IV.

Une erreur capitale à laquelle les Critiques ont induit, c'eſt à rendre ſuſpect le texte de l'Ecriture, ſoit en lui-même, ſoit dans les Verſions les plus autoriſées par la tradition de l'Egliſe. 19

DES LIV. ET ARTICLES.

V.

Licence de la Critique ſur les Auteurs de la Bible, principalement ſur Moyſe. 224

VI.

Innovations dangereuſes introduites par deux Critiques Anglois, Marsham & Spencer, touchant l'origine des loix & cérémonies Judaïques. 238

VII.

Attentats de la Critique contre le Canon des Livres ſacrez. 257

VIII.

Hardieſſe des Critiques à conteſter l'inſpiration de la Bible, quoique prouvée inconteſtablement. 273

IX.

Guerre ouvertement déclarée par quelques Critiques contre l'inſpiration des ſaints Livres. 280

LIVRE TROISIEME.

SEntimens licentieux de quelques Critiques ſur l'interpretation des Livres ſacrez.

I.

Juſte horreur que peut faire naître cette longue ſuite de dépravations qu'on va

exposer, & dont on trace tout le plan 295

II.

La hardieſſe des ſectaires à ſe prévaloir de leur prétendue intelligence de l'Ecriture préferablement à tous autres, a donné lieu à pluſieurs fauſſes interprétations que la Critique a autoriſées. 299

III.

Des fauſſes régles que des Critiques ont ſubſtituées ou ajoûtées à celles de l'Egliſe, pour l'intelligence du Texte ſacré. 305

IV.

Abus de quelques autres régles qu'ont établies les Critiques. 326

V.

Vicieuſes applications que les Critiques ont faites de leurs fauſſes régles aux Prophéties. 330

VI.

Nouveaux exemples de la licence des Critiques, dans la dépravation des deux célébres Propheties de Jacob & de Daniel. 351

VII.

La paſſion que les Critiques ont témoignée d'aſſujettir à un prétendu bon ſens les difficultez de la Bible. 364

DES LIV. ET ARTICLES.

VIII.

Détail abrégé des interprétations licentieuſes inventées par les Critiques. 374

IX.

Combien la Critique s'eſt enhardie ſur le fait des Verſions de l'Ecriture. 386

X.

Concluſion de tout ce qui a été dit ſur les Abus de la Critique par rapport à l'Ecriture, 389

APPRO[illegible]ON.

J'Ai lû par l'[illegible] Monſei[illegible]
gneur le Cha[illegible] n. livr[illegible]
intitulé, *Traité* [illegible] *de l[illegible]*
Critique en matié[illegible] [illegible]*on.* Il
ſera d'autant plu[illegible] [illegible]'il eſt
écrit avec beauco[illegible] [illegible]teté
pour les Sçavans [illegible]nd.
C'eſt une ſage crit[illegible] [illegible]ri-
tique, dont l'Egl[illegible] [illegible]n
grand avantage. I[illegible]
haiter que le ſçavan[illegible]
cet Ouvrage voulût [illegible]
nuer ſes Remarques,
tres-dignes d'être don[illegible]
blic. A Paris, ce 13. M[illegible]

QUI[illegible]

Permiſſion du R. P. Pro[illegible]

JE ſouſſigné, Provinci[illegible]
Compagnie de JESU
Province de Champagne,

le pouvoir [illegible]
R. P. Gener[illegible]
Ignace de [illegible]
imprimer un [illegible]
té des Aous de [illegible]
tiére de Religeu[illegible]
approuvé par [illegible]
de nôtre Compa[illegible]
quoy j'ay ſigné la [illegible]
à Reims, ce 6. Ja[illegible]

JEA[illegible]

PRIVILEGE DU [illegible]

LOUIS par la grace d[illegible]
Roy de France & de [illegible]
A nos amez & feaux Conſeil[illegible]
Gens tenans nos Cours de Pa[illegible]
Maiſtres des Requeſtes [illegible]
noſtre Hoſtel, Grand [illegible]
voſt de Paris, Ba[illegible]
leurs Lieutenans [illegible]
Juſticiers et [illegible]
Le Sieur *** N[illegible]
qu'il deſireroit donner [illegible]
Livre intitulé, *Traité de[illegible]*

Tome I.

Critique en matière de Religion, s'il Nous plaiſoit luy accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires, Nous avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de dix années conſecutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïſſance. Et à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Sieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts. A la charge que

ces preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris ; & ce dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie. Et qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Ponchartrain, Commandeur de nos Ordres, à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr ledit Sieur Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foy ſoit ajoûtée

comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion ; & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-cinquiéme jour de May, l'an de grace mil ſept cens dix ; & de nôtre Regne le ſoixante-huitiéme. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil,

FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre, N°. 3. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 47. N°. 47. *conformément aux Reglemens ; & notamment à l'Arreſt du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris le* 22. *Juillet* 1710.

Signé, DE LAULNAY, Syndic.

ABUS

ABUS DE LA CRITIQUE EN MATIERE DE RELIGION.

LIVRE PREMIER.

Réfléxions générales ſur les dangers d'une Critique licencieuſe par rapport à la Religion.

I.

Quelques raiſons qu'on ait eû de s'attacher à la Critique, on en a eû de plus fortes d'en craindre les Abus.

ON s'eſt attaché en ces derniers temps à perfectionner la Critique, parce qu'on a éprouvé que par ſes régles toutes dreſſées ſur celles du bon ſens, elle donnoit & de

meilleurs principes aux Sciences, & de nouvelles vûës à ceux qui les cultivent, & d'heureuſes ouvertures pour déterrer ce qui étoit échapé aux ſiécles précedens. On a crû même que comme ſon but eſt de développer tous les replis des Ouvrages d'eſprit, & de diſcerner le vrai du faux, tant ſur le texte des Livres, que ſur leurs dattes, & ſur les faits perſonnels des Auteurs, on ne pourroit s'égarer ſous la conduite d'un ſi bon guide: qu'il abrégeroit le temps & la peine des Etudes, en ſoûlageant du poids énorme de tant de Livres, ou alterez, ou ſuppoſez, ou inutiles, ou pernicieux: que les bons ſe reconnoîtroient d'un coup d'œil aux marques de diſtinction que la Critique y mettroit, & que les mauvais renvoyez au rebut, ou notez d'un caractere d'infamie, diſparoîtroient, ſans qu'on fût obligé d'acquerir le droit de les mépriſer, ou de les cenſurer, par la fatigue de les lire.

Il n'eſt donc pas étonnant que l'art critique ſoûtenu de préjugez ſi avantageux, ſe ſoit fort accrédité, & qu'avec la paſſion de tout ſçavoir, qui s'accorde ſi peu avec la briéveté de la vie, & avec l'immenſe étenduë des Sciences,

on ait fort goûté un art qui a ouvert des voyes abregées pour tout connoître. On s'y eſt affectionné à meſure qu'on a mieux ſenti combien la carriere des Sciences eſt longue (1), la vie courte, le temps rapide, l'experience hazardeuſe, le diſcernement difficile. Car quelle vie ſuffiroit à débroüiller, & à épuiſer tout en fait de Livres, depuis l'heureuſe ou malheureuſe invention de l'Imprimerie ? Et quelle patience ſoûtiendroit l'ennui de cette diſcuſſion, par rapport même à ces derniers ſiecles, où bien plus que du temps de Salomon, (2) la demangeaiſon d'écrire a multiplié les volumes à l'infini ?

Mais triſte renverſement des eſpérances qu'on fondoit ſur un appui trop fragile ! Il n'a tenu qu'aux Sçavans de ſe convaincre même à leurs dépens, qu'avec tous les ſecours qu'a pû fournir la Critique, ce qu'on appelle Science eſt encore mis à tres-haut prix ; qu'il en coûte trop pour découvrir aſſez peu de veritez mêlées de beaucoup d'erreurs ; & qu'au de-là des bornes d'une certaine étenduë de connoiſſances, qui ne va pas loin, l'eſprit des plus habiles Criti-

La Critique n'a pas eû les bons effets qu'on s'en promettoit, & en a eû de mauvais, auſquels on ne s'attendoit pas.

(1) *Hippocr. l. Aphoriſm.* 1.
(2) *Eccleſiaſt.* 12. 12.

ques ne ſçait ſouvent plus où ſe fixer & va ſe perdre, ou dans les eſpaces imaginaires des conjectures, de celle même qu'on peut traiter de rêveries ou contre des écueils fameux par mille naufrages.

Encore ſi la Critique n'étoit accompagnée que de ces inconveniens preſque inſéparables des Sciences humaines, peut-être la laiſſeroit-on jouïr d'une réputation qui n'intereſſeroit en rien la foy ni la conſcience; & content d'exhorter les curieux à ſe tenir en garde contre ſes ſurpriſes pour l'honneur de leur jugement, on ne s'oppoſeroit pas trop à la grande autorité qu'elle a uſurpée. Mais la multitude & l'importance des abus introduits ſous ſon nom, iroit à tout infecter juſques dans le ſein de l'Egliſe, & dans les plus pures ſources de la verité, ſi l'on n'arrêtoit le cours d'un mal ſi contagieux. Il eſt ſûr au moins qu'en ce qui touche la Science des monumens & des faits de la Religion, les premiers progrès de la Critique, dont on ſe promettoit d'heureuſes ſuites, ont été fort traverſez, ſoit par les grands abus qui s'y ſont mêlez, ſoit par la deſtinée des choſes humaines, dont la décadence ſuit d'aſſez près l'élévation.

On comprend bien que pour prévenir ce malheur, il n'eut pas falu laiſſer prendre aux Critiques un vol ſi libre, mais les ramener aux termes de la premiere inſtitution de leur art, qui ſe bornoit à de purs rafinemens de Grammaire, & à des reſtitutions de paſſages. Mais ce remede vient trop tard, depuis que la playe gangrenée a mis tout en peril, & que l'envie de critiquer fortifiée par l'habitude, ne ſouffre plus qu'on la reſſerre dans de juſtes bornes.

En quoi & comment elle nuiroit beaucoup, ſi on ne s'y oppoſoit.

La Critique, dit M. Simon, (3) *ne regarde pas ſeulement les differentes ſignifications des mots, ou les équivoques, ou les diverſes leçons; elle examine auſſi les faits hiſtoriques, même ceux qui appartiennent à la Theologie, lorſqu'il ne s'agit point de la foy.* Remarquez qu'il parle ici de corrections de la Bible, (ce qui ouvre la voye à de grands abus;) & que, comme le pas eſt gliſſant des faits theologiques au dogme, la Critique entreprenante, comme elle eſt, n'a eû garde de s'arrêter en ſi beau chemin. La ſuite le démontrera par une foule d'exem-

(3) Réponſe à la Lettre de M. Spanheim imprimée à la fin de l'Hiſtoire critique du V. T. Edit. de Hollande.

ples, & verifiera trop à la lettre ce qu'a avancé le célébre Abbé de la Trape (4) que *de donner un frein à la Critique, c'eſt ce qui n'eſt gueres poſſible.*

II.

Un des premiers ſujets de ſe défier de la Critique, eſt la vanité de la confiance exceſſive qu'on y a eû, & la réalité des dangers auſquels elle a expoſé la foy.

Cependant à entendre certains Critiques (1) vanter la ſolidité & l'utilité de leurs recherches, on croiroit qu'ayant tout examiné & tout vû, ils n'ont rien laiſſé ignorer à ceux qu'ils ſe chargeoient d'inſtruire, & qu'ils ont retrouvé le rare ſecret de Roger Bacon (2) qui ſe faiſoit fort de communiquer en ſix mois d'inſtruction tout ce fonds de ſçavoir qu'il avoit amaſſé durant plus de quarante ans d'une étude opiniâtre. Mais avoüons, ou que Pancirole auroit pû groſſir de ces inventions-là ſon *Recuëil des choſes perduës*, ou que ces

(4) Feu M. de Rancé dans ſa Réponſe au Traité des Etudes Monaſtiques, pag. 276.

(1) *Vide Artis Critica præfat. §. 3.*

(2) Voyez la Lettre de ce Franciſcain Anglois du 13. ſiécle au Pape Clement IV.

ſortes de découvertes vont du pair avec le ſecret de la pierre Philoſophale, & ſont de ces belles chimères, après quoi les hommes, au défaut des biens réels, ſe plaiſent à courir; qu'aprés tout il eſt né tant de dangers & d'abus, partie de l'exceſſive confiance qu'on a mis dans la Critique, partie du mépris ou de l'oubli de ſes regles, qu'il n'eſt plus permis de les diſſimuler.

A quels écueils conduit cet excés de confiance, & combien il eſt oppoſé à l'intereſt de la Religion.

C'eſt pour diſpoſer le public à en comprendre l'importance qu'on va expoſer le danger de perdre la foy, où ſe ſont jettez pluſieurs Critiques qu'on a vû s'ériger en arbitres de leur créance, & refuſer de ſuivre d'autres guides que leur prétendu bon ſens, au mépris de la révélation. Car c'eſt le malheureux droit qu'a uſurpé la Critique (3) *d'examiner, de décider de tout ... L'Ecriture ne lui paroît pas correcte; il faut à tout moment conſulter le texte Grec, l'Hebraïque, le Syriaque; les Peres & les Docteurs de l'Egliſe, n'en ont pas compris le ſens, leurs raiſonnemens ne concluent pas ... Les gens de ce temps-ci ſont plus éclairez.* De là ſe forment inſenſiblement de nouveaux ſyſtêmes ſur les ruïnes de l'antiquité.

(3) M. de la Trape, Réponſe au Traité des Etudes Monaſt. pag. 275.

Et à quoi aboutit le progrès de ces innovations, ſi ce n'eſt à mettre peu à peu à la place de Dieu, l'idole de ſon cœur?

En effet, comme le fond de la Religion ne conſiſte qu'à croire & qu'à pratiquer avec une humble docilité tout ce qu'il a plû à Dieu de nous révéler pour la foy, & de nous preſcrire pour les mœurs ſous la direction de ſon Egliſe; il eſt évident qu'il n'eſt plus queſtion de diſcuter, & de raiſonner, où Dieu ne veut qu'être écoûté & obéi; qu'ainſi autant que nôtre ſoûmiſſion à la Loy de l'Evangile eſt raiſonnable (4) ſelon S. Paul, autant elle eſt indépendante des recherches de la Critique; que même plus cet art eſt ſujet à former des doutes auſquels l'eſprit s'arrête, moins il compatit avec la foy, qui les rejette, pour s'attacher à la colonne de la vérité.

Ce principe ſuppoſé, il eſt certain que pluſieurs Critiques auroient épargné de fâcheux éclats à l'Egliſe, & de grands ſcandales aux Fidéles, ſi, contens d'ignorer ce qu'il a plû à Dieu de nous cacher ſous des voiles impénétrables, ils s'en fuſſent tenus litteralement à l'a-

(4) *Rom.* 12. 1.

vis du Sage, *de ne pas aller au-delà des bornes* (5) *que nos peres ont posées; & ſi captivant leurs eſprits* (6) *ſous le joug de J. C.* ils en euſſent crû l'Egliſe avec cette ſoûmiſſion, & dans cet état d'*enfance*, *ſans quoi*, dit le Sauveur, (7) *on n'entre point au Royaume des Cieux.* Mais par malheur ils ſe ſont entêtez de maximes fort oppoſées à cette humble ſageſſe, en ſe faiſant de leurs doutes les plus mal fondez, un faux mérite; & en aimant mieux ſe diſtinguer par la hardieſſe de leurs paradoxes, qu'être confondus dans la foule de ceux qui penſent & croyent avec le vulgaire: comme s'il n'étoit pas poſſible de tenir un juſte milieu entre la crédulité des ames foibles, & la mécréance des eſprits forts.

Vous verrez en effet ces hardis Critiques entrer dans la diſcuſſion des monumens du Chriſtianiſme, à-peu-près comme dans celle de la profane antiquité, déterminez à ne s'y regler

Preuves de fait qui démontrent le peu de fond qu'on a dû faire ſur l'uſage de la Critique entre les mains de pluſieurs Sçavans.

(5) *Prov.* 22.28. *Ne tranſgrediaris terminos antiquos, quos poſuerunt patres tui.*

(6) 2. *Corinth.* 10. 5. *In captivitatem redigentes omnem intellectum in obſequium Chriſti.*

(7) *Matth.* 18. 3. *Niſi converſi fueritis, & efficiamini ſicut parvuli, non intrabitis in regnum Cœlorum.*

que par les lumieres d'un prétendu bon ſens, auquel ils aſſujettiſſent le ſacré, ainſi que le profane ; & comme le détail des faits concernans la Religion, preſente trop de veritez, qui humilient la raiſon, & qui rebutent la cupidité, ne croyez pas qu'ils y ſouſcrivent ſans les contredire, eux qui viennent armez de tous les traits d'une Critique contentieuſe, pour ſe défendre du joug imperieux de la Foy.

Voilà, en effet, le mauvais fonds, d'où ſe ſont élevez mille doutes criminels ou frivoles, qu'on a oppoſé aux faits inconteſtables de la Tradition. Voilà ce qui a fait ériger en titre d'honneur la qualité d'incredule ; n'eût-on pour combattre ou éluder les veritez les plus reſpectables, que des conjectures puériles ; n'eût-on pour renverſer ce qui eſt le mieux établi, qu'un *argument négatif*, ſujet à cent exceptions, & qui entre les mains des Critiques eſt ſouvent comme un glaive à deux tranchans en celle d'un furieux. De maniere qu'il ſemble qu'en des Sçavans de ce caractere, la parole de Salomon s'accompliſſe : (8) *Le Scrutateur de*

(8) *Prov. 25. 27. Qui Scrutator eſt majeſtatis opprimetur à gloria.*

la Majeſté ſera accable de ſa gloire ; & que ſaint Paul ait tourné exprés contre eux cet Oracle du S. Eſprit : (9) *Je détruirai la ſageſſe des Sages, & je rejetterai la ſcience des Sçavans* ; qu'enfin tout ce que les Peres après l'Apôtre (10) ont dénoncé de malheurs qui naîtroient d'une vaine ou fauſſe Philoſophie, ſe reproduiſe dans les malheureuſes ſuites d'une Critique trop hardie.

C'eſt, dit M. de Cambray, (11) *le piege funeſte que le Tentateur a dreſſé en nos jours. On réduit tout à raiſonner en Philoſophe Critique.* Or ſans ſonder trop curieuſement les intentions de ces Meſſieurs, qui ne voit qu'avec leur belle hardieſſe à tout diſcuter en rigueur, & à ſoûmettre à leurs corrections juſqu'au Texte ſacré, ils ne vont pas à moins qu'à ſe rendre indociles & preſque inacceſſibles à la Foy ; & qu'-

(9) 1. *Ad Cor.* 1. 19. *Scriptum eſt enim : perdam ſapientiam ſapientium, & prudentiam prudentium reprobabo.*

(10) *Ad Coloſſ.* 2. 8. *Videte ne quis vos decipiat per Philoſophiam & inanem fallaciam ſecundùm traditionem hominum, ſecundùm Elementa mundi, & non ſecundùm Chriſtum.*

(11) II. Inſtruction Paſt. ſur l'Infaillibilité de l'Egliſe. chap. 5. ſect. 6.

après tout, s'il faut en appeller à l'expérience, leurs recherches trop inquiétes n'ont ſouvent abouti qu'à autoriſer un Pyrrhoniſme fort ſcandaleux? Scandale dont ils ſe ſont fait bien moins un ſujet de gemiſſement avec les gens de bien, que de triomphe avec les impies. N'attendez pas que des Auteurs de ce caractere s'étudient à fortifier la Foy des foibles, ou à diſſiper les ténébres des incrédules : ils leurs creuſeront plûtôt cent nouveaux abymes, & les y pouſſeront.

Exemples d'égaremés ſur ce ſujet.

M. Bayle mettra en œuvre tout ſon bel eſprit & tous les reſſorts de ſa Critique, pour donner ou de la force à l'inſenſée (12) hypotheſe des Manichéens, ou de la couleur aux miſerables doutes des (13) Pyrrhoniens, ou du crédit aux prétenduës bonnes mœurs des (14) Athées, où une enveloppe

(12) Voyez le Dict. Crit. aux mots *Manichéens & Pauliciens*, auſſi-bien que dans les éclairciſſemens donnez ſur ces art. à la fin du 3. Tom. 2. Edition.

(13) Voyez les mots *Pyrrhon & Simonides*, &c. avec les Eclairciſſemens ſur les Pyrrhoniens, &c.

(14) C'eſt ſur tout dans les Penſées diverſes ſur les Cometes, & dans la ſuite de ces penſées,

tranſparante, (15) un beau jour même, aux plus ſales ordures des débauchez.

La plume de M. le Clerc ſi fertile en pointilleuſes obſervations, en citations & en redites, ſera employée à amaſſer cent volumes (16), qui ne tendront qu'à élever ſur les ruines de la Tradition ſon Socinianiſme, ſon Tolerantiſme, ſes licentieuſes interprétations de l'Ecriture; & lui qui n'omet rien pour décréditer les ſaints Peres, & pour découvrir, ſi on l'oſe dire, leur nudité, comme Cham maudit de Dieu, ſe récriera contre la partialité de ceux qui l'attaquent là-deſſus : comme ſi, après qu'il s'eſt permis de tant écrire pour flétrir la primitive Egliſe, c'étoit un crime de ne pas plus ménager ſa réputation qu'il proſtitüe ſi honteuſement.

M. Dodwel enlévera impunément à la primitive Egliſe la multitude preſ-

qu'on trouve l'Apologie de l'Atheiſme par rapport aux bonnes mœurs.

(15) C'eſt avoir péché contre la pudeur par principe, que d'avoir oſé juſtifier les obſcénitez répanduës dans le Dict. Crit. par des Eclairciſſemens mis à la fin.

(16) On indiquera plus bas quelques Ouvrages de M. le Clerc, dans leſquels il a débité ces differentes erreurs.

que innombrable de ſes Martyrs, (17) qu'il réduira à un très-petit nombre, plûtôt ſelon ſon bon plaiſir, que ſur aucune preuve concluante ; & on aimera mieux l'en croire, & en donner le démenti à l'ancienne Tradition, quoiqu'autoriſée par une nuée de témoins non-ſuſpects, que de rejetter les vaines conjectures de ce docte Anglican, qui a depuis oſé donner atteinte à l'immortalité de l'ame ſur d'auſſi frivoles raiſons.

On ſouffrira qu'un autre Critique (18) vienne ouvrir de ſa propre autorité le Temple de Janus, que le conſentement des Saints Peres avoit crû fermé au tems précis de la Naiſſance de Jeſus-Chriſt ; & on lui ſçaura gré d'avoir fait paſſer la hardieſſe de ſa prétenduë découverte à la faveur des ténébres répanduës ſur la Chronologie de ce tems-là, & d'avoir traité les Peres de fort mauvais garans ſur les veritez hiſtoriques, & de vanteurs in-

(17) *Inter diſſert. Cyprianicas undecima* de paucitate Martyrum *inſcribitur. Extant ſub finem Operum ſancti Cypriani in Edit. Oxon. an.* 1700.

(18) *Jani templum Chriſto naſcente reſeratum, &c. Autore J. Maſſon. Roterod. an.* 1700.

diſcrets de faits ſuppoſez & de miracles douteux.

Il ſera permis à un Miniſtre du Bourdieu de s'inſcrire en faux contre le Martyre de la Legion Thebéenne, (19) & de s'applaudir de ce qu'outre le plaiſir qu'il ſe donne d'entamer un ſujet tout neuf, il a la gloire de contredire une opinion juſques-là univerſellement reçûë, à laquelle *Rome & Geneve, les Lutheriens, l'Egliſe Anglicane, & généralement toutes les ſocietez Chrétiennes ont ajoûté foi*; & il lui ſuffira de fonder ſon paradoxe ſur le fable de quelques conjectures critiques. 1°. Sur les alterations des Actes du Martyre de cette Legion; alteration dont on s'étoit bien apperçû (20) avant lui, ſans qu'on ſe crût en droit d'en rien conclure contre l'eſſentiel de l'évenement. 2°. Sur la difficulté de placer le temps précis de leur martyre, & d'accorder avec ce fait éclatant le ſilence de quelques anciens, &c. Eſt-ce donc-là de quoi convaincre de faux une tradition établie

(19) Diſſ. hiſt. & critique ſur le martyre de la Legion Thebéenne, &c. par du Bourdieu.

(20) *Petrus Chiffl. in Paulino illuſtrato hanc actorum interpolationem notat. c.* 20. Voyez là-deſſus M. de Tillemont, T. 4. de ſes Memoires ſur l'Hiſt. Eccleſ.

par un grand nombre d'anciennes Egliſes bâties à l'honneur de cette Legion ? Mais c'eſt que le moindre mêlange de faux avec la verité de l'hiſtoire, ſuffit à la Critique pour tout décrier, & que pluſieurs Temples élevez ne ſuffiſent pas pour rien ſauver de ſes mains ; bien entendu que cet eſprit de contradiction ſe bornera à décrier de pieuſes hiſtoires, ſans s'émanciper à en conteſter de profanes avec autant de légéreté.

M. Baillet entre les Catholiques ſera reçû à former, à l'exemple des Proteſtans, mille doutes ſcandaleux contre les lumieres & la bonne foy des premiers fidéles ; & la principale attention de ce compilateur de douze Tomes de Vies de Saints, aura été à décréditer ſon propre ouvrage, (21) & à ruïner dans un diſcours préliminaire, une partie des fondemens ſur quoi il l'a élevé.

La Critique de M. Dupin, après quelque atteinte donnée aux Canons

(21) Diſcours ſur la Vie des Saints. M. Baſnage qui en a bien compris le but, ne manque pas d'en tirer des concluſions auſſi favorables à l'incredulité, que déſavantageuſes à la bonne foy de nos anciens, dans l'Extrait de l'Hiſt. des Ouvrages des Sçavans au mois de Janvier 1701.

des

des Livres (22) ſacrez, traitera les Peres & les Conciles aſſez cavalierement, pour mériter les éloges de ces prétendus honnêtes gens de Hollande, qui ſous prétexte de s'être mis au deſſus de nos préjugez, ſe déclarent tête levée les ennemis les plus envenimez de la Tradition.

Un grand parti obſtiné depuis près de 60. ans à contredire l'Egliſe qui l'a condamné, & à ne demeurer dans ſon ſein, que pour le déchirer par de continuelles diviſions; qui ne ſe couvre du voile d'un ſilence reſpectueux, qu'à condition de remplir le monde de clameurs ou de libelles, & qui ne proſcrit la doctrine des équivoques, qu'en ſe réſervant le droit de mentir au S. Eſprit, & de ſe parjurer juſques dans des profeſſions de foy; ce parti, dis-je, qui n'a que trop éclaté, & qui, à l'en croire, n'eſt qu'un phantôme, éludera hardiment les plus ſolemnels decrets de cinq Papes & de quatre cens Evêques, en réduiſant à (23) une pure queſtion

(22) Dans ſa Diſſertation préliminaire ſur les Livres de la Bible, à la tête du premier Tome de la Bibl. Eccl.

(23) Juſtification du ſilence reſpectueux, pag. 145. *Cette queſtion*, dit l'Auteur, *eſt donc toute*

de Critique très-conteſtable, tout ce qu'ils ont décidé & ordonné de ſigner avec ſerment contre un livre heretique ; & une partie du monde courra après ces nouveautez.

Quelques demi-ſçavans, pour ſe parer d'un faux merite de fins Critiques rejetteront avec mépris les Actes les plus édifians des Martyrs de l'ancienne Egliſe ; & on verra diſparoître à la lueur de quelques doutes, ces Actes ſi autoriſez, que Joſeph Scaliger, (24) critique d'ailleurs inéxorable, & d'une dévotion ſi peu tendre, ne pouvoit lire, ſans en être *attendri, tranſporté & changé en un autre homme.*

III.

Autre ſujet de ſe défier de la Critique, par rapport à la Foy, pris du mauvais penchant, qui s'eſt déclaré dans pluſieurs Critiques, ſur la croyance des Miracles.

D'autres encore plus fiers de leur

de Critique, & Anathême à quiconque voudroit la tirer hors de ces bornes.

(24) Scaligeri Animadverſiones in Euſebii Chronicon, *pag.* 221. *Nihil unquam*, inquit, *in Hiſtoria Eccleſiaſtica vidi, à cujus lectione*

impieté traiteront impunément de foiblesse d'esprit l'humble docilité des croyans, & affecteront de multiplier, & d'agraver les sujets de défiance sur tout ce qui tient du miracle ; fût-il attesté plus autentiquement que la sincérité de nulle histoire ancienne ou moderne.

On sçait à quelles saillies d'imagination se sont laissez aller là-dessus divers Critiques de peu de foy, pour trouver des causes naturelles de certains faits notoirement superieurs aux forces de la nature (1), tels que le Déluge universel, que l'Incendie de Sodôme, que le Passage des Israëlites par la mer rouge, &c. comme s'il en eût trop coûté, ou à la puissance de Dieu d'operer ces merveilles, ou à la foi des fidéles de les croire, ou à la critique de ne pas les contester.

Un système qui plairoit fort à ces Messieurs, seroit celui de l'établissement du Christianisme, sans qu'il s'y

commotior recedam, ut non amplius minus videar. Idem sentimus de Actis Martyrum Lugdunensium & Viennensium apud eundem Eusebium, quibus quid augustius? &c.

(1) Dans la suite de ce Traité, on en produira plusieurs exemples.

fût mêlé rien de miraculeux, ni dans son origine, ni dans ses progrès. Combien de hardies tentatives se sont déja faites sur cela au contentement des libertins, & au scandale des fidéles? Combien, qui pour se tirer de l'embarras des prodiges les mieux verifiez, se sont retranchez, ou dans de vaines impossibilitez, refuges des Critiques poussez à bout, ou derriere un rampart de mauvais contes, tels qu'on en voit dans les Ouvrages des Beckers, des Bayles, des Van-Dales, &c.

Le Paganisme, dit un des plus hardis Critiques, [2] *seroit encore debout, & les trois quarts de l'Europe seroient Payens, si Constantin & ses successeurs n'avoient employez leur autorité pour l'abolir*; proposition impie autant qu'extravagante, & démentie par la tradition, mais avancée là, & [3] répétée ailleurs, comme pour effacer de deux traits de plume & de critique, tous les caracteres de

(2) M. Jurieu, Droits des deux Souverains, page 280.

(3) Le même ajoûte dans la lettre 8. page 301. du Tableau du Socinianisme : *Il est donc certain que le Christianisme doit toute son étenduë à l'autorité des Empereurs. C'est il est indubitable que sans cela les temples de Jupiter & de Mars seroient encore debout.*

Divinité, qui ont illuſtré ſa naiſſance & la propagation de l'Evangile. Car ce n'eſt donc plus le doigt de Dieu, mais un bras de chair, qui a operé les grands ſuccès d'une doctrine auſſi contraire aux préjugez de l'eſprit, & aux inclinations des ſens que celle de J. C. Doctrine, qui prêchée par douze pauvres, armez de leur ſeule confiance en Dieu, a triomphé, & des Gentils dont elle renverſoit les Idoles, & des Juifs dont elle aboliſſoit la Loy, & des Philoſophes dont elle confondoit l'orgueil, & des peuples qui la regardoient comme une magie déteſtable; & des Empereurs, qui après s'être faits un merite barbare de la ſacrifier, s'y ſont attachez, juſqu'à faire paſſer la Croix, dit S. Chryſoſtome, [4] du lieu infâme des ſupplices, ſur leurs diadêmes pour orner leur front, & ſur leurs étendars pour y être un gage de la victoire. [5]

Ne ſeroit-ce donc pas, conclut ſaint Auguſtin, [6] *le plus grand des Miracles, qu'un changement ſi prodigieux ſe fût fait ſans miracle:* tant de ſçavans ſu-

(4) *S. Joan. Chryſoſt. in l. quod Chriſtus ſit Deus, & in Homil. 55. in Math.*

(5) *Euſeb. l. 2. de vita Conſtant. cap. 28.*

(6) *S. Aug. L. 22. de Civit. Dei, cap. 5.*

perbes rendus dociles à la Foy, juſqu'à s'y immoler : dix perſecutions ſuſcitées coup ſur coup, loin d'ébranler le Chriſtianiſme, ne ſervant qu'à l'affermir : douze pêcheurs, le rebut du monde, & d'un cœur auſſi bas que leur naiſſance, juſtifiant leur déſintereſſement par la plus inconteſtable des épreuves, qui eſt la mort même ? Et cependant, ſi l'on en croit M. Jurieu, la ſanctification de l'Univers eſt operée par la ſeule violence du bras ſeculier. Peut-on ſe figurer une plus aveugle crédulité, que celle d'un incrédule qui ſe perſuaderoit un tel prodige ?

Un autre Critique [7] qui traite des miracles, & qui fait bien l'honneur à ceux de Moyſe & des Prophetes, de J. C. & des Apôtres, de les reconnoître pour indubitables, ne peut gueres aprés cela ſouffrir qu'on le violente à en croire d'autres : de ſorte qu'épuiſé du grand effort de foy, que ſa critique lui a permis de faire, il s'arrête là ; comme s'il ignoroit les ſuites de l'effuſion du Saint-Eſprit marquées par tant de dons mi-

(7) Guill. Fletvood dans ſa Diſſert. ſur les Miracles écrite en Anglois. Voyez l'Extrait qu'en ont donné les Journaliſtes de Trevoux, au mois de Novembre 1703.

raculeux, & le pouvoir [8] accordé par J. C. tant à ſes Diſciples qu'à leurs ſucceſſeurs, d'encherir même ſur ſes propres miracles ; ou qu'il comptât pour rien les dépoſitions des Peres [9] ſur tant de merveilles qui ſe ſont ou paſſées ſous leurs yeux, ou faites par leurs mains.

Un troiſiéme plus religieux [10] à faire valoir les preuves de la Tradition, convient que ſes *Apôtres conferoient le pouvoir de faire des miracles à tous ceux à qui ils impoſoient les mains.* Mais de peur qu'un aveu ſi digne d'un vrai fidéle ne le fît paſſer dans ſon parti pour critique moins éclairé qu'il n'eſt, s'il le pouſſoit un peu au-delà des temps apoſtoliques, il y met bien-tôt des reſtrictions, & ne feint pas de donner une eſpece de démenti à ſaint Auguſtin, qui *parle*, dit-il, *de certains miracles qui ſe faiſoient même de ſon temps ; mais*, pourſuit-il, *à parler franchement, il faut être fort credule pour y ajoûter foy.*

C'eſt ſur des principes de pareille for-

(8) *Marci cap. 16. 17. & Joan. c. 14. 12.*

(9) *Iren. l. 2. adverſ. Har. c. 58. Orig. l. 1. contra Celſum. Auguſt. l. 22. de Civit. Dei, & l. 9. Confeſſ. Ambr. &c.*

(10) M. Jacquelot, Diſſert. 4. ſur l'Exiſtence de Dieu, chap. 7.

ce qu'il s'eſt autoriſé à combattre comme autant de ſuppoſitions [11] tous les Oracles du Paganiſme. Methode aiſée, de rejetter ce qui incommode dans les écrits des Peres, ſans s'engager à répondre à des faits de notorieté publique, & contre leſquels on n'a aucun droit de réclamer ; mais méthode dont il a paru que les Proteſtans [12] s'accommodoient fort : & le malheur eſt que pluſieurs Catholiques attentifs à les copier, ne la goûtent pas moins. *Ils*

(11) Le même dans la même Diſſert. c. 8.

(12) On en produira des preuves de fait dans le cours de ce Traité. En voici quelques-unes par avance. 1. M. Jurieu dans ſon Apologie pour les Réformez, tom. 1. p. 20. refute le miracle de la main coupée & remiſe à ſaint Jean Damaſcene, en traitant ce fait de conte monacal, & tel que s'il ſe faiſoit, dit-il, un pareil miracle dans la Meque, elle ſeroit incontinent Chrétienne ; fauſſe ſuppoſition qui attaque indirectement la verité des miracles de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. 2. L'Auteur des Remarques ſur la diſpute des Oracles dans le 13. tom. de la Bibliot. choiſie, témoigne qu'il compte pour rien les miracles du 3. & du 4. ſiecle, parce que demander qu'on les croye, c'eſt trop exiger de la foy des Chrétiens, & que c'eſt ouvrir la porte à toutes ſortes de fables, qu'on ne pourroit plus refuſer de croire, aprés avoir laiſſé paſſer celles-là. 3. M. le Clerc dans ſa 4. lettre critique, s'explique avec autant & plus de force

ſans

ſont contens, dit M. Boſſuet [13], *pourvû qu'ils ſe montrent plus déliez obſervateurs que les autres hommes, & ils trouvent de meilleur ſens de ne pas croire tant de merveilles.*

Exe
ples de l
tention
M. Sim
à imiter
cela le
Proteſta

M. Simon en ſçavoit trop pour prendre au pied de la lettre le miracle de la femme de Loth changée en ſtatuë de ſel; (14) il aime bien mieux adopter l'interpretation d'un Caraïte ou de M. le Clerc, qui ſe réduit à rendre cette femme immobile, comme une ſtatuë de ſel; interpretation dont il a falu que M. Simon couvrît la honte par un carton, de peur qu'il ne parût avoir tourné en regle l'abus de tordre l'Ecriture. Il ſe garde bien de même d'entendre litteralement cette ſoudaine confuſion des Langues, que Dieu envoya pour punition aux témeraires Architectes de la Tour de Babel. L'expedient dont il s'aviſe avec M. le Clerc,

contre la tradition du 2. ſiecle, ſans autre raiſon, &c.

(13) Premiere inſtruction ſur la verſion de Trevoux, page 21.

(14) Pref. de la verſion du N. T. de Trevoux, où il citoit Aaron ſçavant Juif de la ſecte des Caraïtes ſur ces mots du chap. 19. 26. de la Geneſe. *Verſa eſt in ſtatuam ſalis.* Voyez le Comment. de M. le Clerc ſur la Geneſe.

pour épargner ce miracle, *c'eſt qu'il falut*, dit-il (15), *inventer de nouveaux mots, lorſqu'on bâtit cette fameuſe Tour, & on ne doit pas s'étonner s'il y arriva tant de confuſion, d'autant qu'il ſe preſentoit quantité de choſes qui n'avoient pas encore leurs noms, chacun les exprimant à ſa maniere*; de ſorte que ce grand éclat de la vangeance divine, qui confondit les Langues, aboutit à laiſſer la Langue Hebraïque dans ſa diſette naturelle de certains mots alors inconnus. Mais comment donc Caïn & d'autres qui bâtirent des villes avant qu'on élevât cette Tour, n'avoient-ils pas fait naître dès-lors cette confuſion de Langues ?

IV.

Affreux abymes qu'un grand nombre de Critiques ſe ſont creuſez à force d'approfondir les Myſteres & les Livres ſacrez.

Que ſi nous ſuivions les Critiques juſques dans le Sanctuaire des Myſteres & des Livres ſacrez, qu'ils ont oſé profaner, combien d'ouvrages de ténébres produirions-nous au grand jour, dans leſquels ils ont ſignalé comme à

(15) Hiſtoire Critique du V. T. liv. 1. ch. 13.

l'envi leur audace aux dépens de la Religion, juſqu'à tenter de réduire les preuves qui la démontrent (1) aux termes d'une eſpece de probabilité ſoûtenable pour ou contre.

Nos freres ſéparez ſur tout qui n'ont pû trouver depuis leur ſchiſme aucun principe capable de fixer leurs inquietudes, ont inondé la république des Lettres d'un déluge d'ouvrages critiques, pleins de blaſphêmes; en quoi ils n'ont trouvé que trop d'imitateurs parmi les Catholiques. L'Angleterre entre autres plus agitée par les vents de toutes ſortes de doctrines, que par les flots de la mer qui l'environne, a porté ſon incrédulité à des excès inouïs. La Hollande qui a ſervi d'azyle à tant d'errans & d'erreurs, n'a pas mieux ſçû à quoy s'en tenir ſur le fait de la Religion.

Dans ces deux Etats, combien d'eſprits forts, qui ont abuſé de leurs grandes lumieres naturelles & acquiſes,

(1) *Joan. Craig. in opuſculo Londini edito ad ann. 1699. quod inſcribitur* Theologiæ Chriſtianæ principia Mathematica, *probat Religionem probabilibus tantum argumentis niti; unde fides aliquam ſemper haſitationem in mente relinquit.* C'eſt à quoi tendent pluſieurs raiſonnemens de M. Bayle ſur les Pyrrhoniens.

pour combattre avec plus de ſuccès la foy avec les armes de la critique ? A-t-on trouvé ailleurs, ou des ennemis plus déclarez des miracles & des myſteres que Spinoza, que Hobbez, que l'Auteur *du Chriſtianiſme non Myſterieux*, & que tous leurs adhérans ; ou des partiſans du Socinianiſme plus attentifs à tout infecter de la contagion de leurs écrits, qu'un Epiſcopius (2), qu'un Vorſtius, qu'un Brenius, que l'Auteur du *Platoniſme dévoilé*, que celui de l'*Irenicum irenicorum*, que le *Proteſtant pacifique*, que M. le Clerc, &c. ou des Critiques plus hardis à décider contre la divinité de l'Ecriture

(2) On met en ce rang Epiſcopius, parce qu'il a crû que la foy de la Divinité de J. C. n'étoit pas neceſſaire à ſalut, étant trop obſcurément contenuë dans l'Ecriture : & on peut lui aſſocier Grotius, parce qu'il a affecté d'affoiblir les textes favorables à ce dogme, & qu'il a loüé les chefs des Sociniens, comme Crellius & ſes pareils, qu'il dit *bono ſæculi natos, &c.* quoiqu'on avouë d'ailleurs qu'il a fait un beau Traité de la ſatisfaction de J. C. & qu'il ait dit dans une de ſes Lettres *ad Vallæum*, que les ſectateurs de Socin ne meritoient pas le nom de Chrétiens. Voyez ſur le Socinianiſme de Grotius les deux Inſtructions de M. Boſſuet au ſujet de la verſion du Nouv. Teſt. de M. Simon, & principalement la diſſertation ſur Grotius.

qu'un Tolland, & que l'Auteur d'un *Memoire* impie adopté par M. le Clerc ; ou des libertins plus inſolens à s'élever par principe contre l'immortalité de l'ame, qu'un Médecin Couvart avec ſes pareils, gens déterminez, ce ſemble, à n'uſer de leurs eſprits, que pour ſe réduire, s'il ſe pouvoit, à la condition des bêtes, & pour trouver dans l'eſperance du néant, ſeul appui du libertinage, l'impunité des pechez; eſperance inſenſée autant qu'impie, & que la raiſon déſavouë, malgré la corruption du cœur, qui tâche de s'en flatter.

Rappelons à ce ſujet ce qu'a avancé Grotius aprés les Sociniens, ſur la deſtinée des ames, de celles même des plus ſaints Patriarches, qu'il a crû anéanties juſqu'à la réſurrection qu'opére la nouvelle alliance ; car c'eſt à quoi ſe réduiſent ſes éclairciſſemens ſur divers textes de la Bible (3).

Att
donné
l'imm
lité d
mes,
la réſu
ction
corps.

Mais que penſer de M. Simon, qui débite de ſang froid [4] que *la réſurrection des corps ne ſe peut démontrer par le vieux Teſtament ?* Eh que ſignifient donc ces

(3) *Grotius in Gen. cap. 2. 7. In Job* 34. 14. *In Eccleſiaſtis* 12. 7. *In Luca* 20. 38.

(4) Réponſe à la Lettre de M. de Veil, miſe à la fin de l'Hiſtoire Critique du V. T.

paroles de Jacob mourant : *Seigneur*, (5) *j'attendrai votre Sauveur ?* Quel ſens ont celles de Job : (6) *Je ſçai que je réſuſciterai au dernier jour, & que je verrai dans ma chair Dieu mon Sauveur, &c. Je nourris cette confiance dans mon ſein ?* Par quel ſecret a-t-on fait perdre toute force à la preuve de J. C. tirée des Livres de la Loy au ſujet de la réſurrection : *Je ſuis le Dieu* [7] *d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob* ; à quoi il ajoûte qu'il *n'eſt pas le Dieu des morts, mais des vivans ?* Que veut dire Iſaye [8] par ces mots : *les morts revivent, & ceux qu'on a tué réſuſcitent* ? Que prétent Ezechiel par la parole qu'il adreſſe [9] à des os déja ſecs, auſquels il ordonne de ſe raſſembler, de ſe revêtir de chair, & de ſe ranimer ? A quoi penſoit Daniel, [10] en prédiſant que *viendroit un temps, où ceux qui dorment dans la pouſſiere, ſe réveilleront, les uns pour la vie éternelle, & les autres pour une éternelle confuſion* ? Qu'entendoit Tobie en

(5) *Gen. cap.* 49. 18.
(6) *Job* 19. 26. 27.
(7) *Marci* 12. 27. & *Luca* 20. 37.
(8) *Iſaïæ* 26. 19.
(9) *Ezech.* 37.
(10) *Dan.* 12. 2.

recommandant à ſon fils [11] l'exercice de l'aumône, qui le délivreroit de la mort & de l'enfer ? Mais ſur tout à quoi tendoit cet admirable diſcours du ſecond frere des (12) Machabées à Antiochus : *Cruel, tu nous ôtes la vie preſente ; mais le Maître du monde nous fera réſuſciter, pour joüir d'une vie éternelle, lorſque nous aurons ſouffert la mort pour ſa loy* ? Que veut-on enfin de plus précis que le texte qui porte que (13) Judas Machabée, perſuadé de la réſurrection, fit porter au temple de Jeruſalem douze mille dragmes d'argent, pour être employées en faveur des morts, &c.

Qu'on s'en laiſſe aprés cela impoſer par les airs déciſifs de ces Critiques qui ſe vantent d'avoir vieilli ſur la Bible, & qui n'y ont pas apperçû ce qu'une premiere lecture découvre aux moins éclairez ſur un des plus grands myſteres de nôtre foy. C'eſt à la verité l'honneur de la Religion, de n'avoir eu pour aggreſſeur que de pareils ennemis du bon ſens ; mais c'eſt le malheur de la Critique & de nôtre ſiecle d'avoir accre-

(11) *Tob.* 4. 11. & 12. 9.
(12) *L.* 2. *Machab.* 7. 9.
(13) *Eodem cap.* 12. 43. 44. *&c.*

dité, ſi on l'oſe dire, un uſage ſi pernicieux de l'eſprit, d'où ſont nées tant de profanations des choſes ſaintes.

V.

Danger qu'on court, ſous prétexte de l'utilité de pluſieurs recherches de Critique indifferentes à la foy, d'en venir à d'autres, qui aboutiſſent à ſoûmettre à la Critique, ce qui appartient à la foy.

Qu'on ait gloſé ou encheri ſur les découvertes des anciens profanes, & ſur la vaſte étenduë des choſes [1] que *Dieu a abandonnées à nos diſputes*, rien n'eſt plus dans l'ordre. Que *chacun y ait abondé en ſon ſens*, l'Apôtre [2] le permet. Qu'un ſçavant ſans reſpect pour les adorateurs de l'antiquité profane ſe déclare avec Meſſieurs Perrault [3] & de Fontenelle [4] pour la préference des modernes ; c'eſt un ſentiment, dont la déciſion ne dépend que des goûts bons ou mauvais, ſans tirer à d'autres conſequences. *On*

(1) *Eccleſiaſtis* 3. 11.
(2) *Ad Rom.* 14. 5.
(3) Parallele des Anciens & des Modernes.
(4) Digreſſion ſur les Anciens, par où finit le diſcours ſur l'Eglogue.

n'y riſque tout au plus, dit un bel [5] eſprit, *que d'encourir le reproche inſeparable des opinions ſingulieres.... & plût au Ciel*, pourſuit-il, *que pour l'édification, pour la paix du monde chrêtien, jamais la funeſte diverſité d'opinions ne tombât ſur des matieres plus graves.*

Qu'un Critique exempt de préjugez ne paroiſſe pas plus effrayé de l'autorité d'Ariſtote, pas plus charmé des ouvrages de Platon, pas plus prévenu en faveur d'Horace & de Virgile, que s'ils vivoient encore, ou qu'ils ne fuſſent morts que depuis cent ans, pourquoy l'en reprendre : non plus qu'un autre qui ſe montreroit auſſi zelé admirateur d'un chef-d'œuvre de quelque moderne, que s'il eût vû le jour dés le temps d'Homere ?

Que d'habiles antiquaires s'abſtenant religieuſement de toucher aux dogmes de foy, & à tout ce qui y eſt lié, s'exercent avec retenuë ſur des ſujets mêmes ſacrez, ſoit pour éclaircir la Chronologie de la Bible, & de l'Hiſtoire de l'Egliſe aprés Uſſerius, Scaliger, Cappel, &c. entre les Proteſtans, & aprés

(5) M. de Tourreil dans un Diſcours prononcé devant l'Academie le 31. Janvier 1704. à la Reception de M. le Coadjuteur de Straſbourg.

les Petaux, les Saliens, les Briets, les Labbes, les Bianchinis, &c. entre les Catholiques; ſoit pour expliquer la Geographie, & les animaux de l'Ecriture aprés Bochart, &c. ſoit pour donner les juſtes dimenſions de l'Arche de Noé, aprés Cunæus, Buteo, M. Pelletier, &c. ou celles du Temple de Salomon, aprés Villalpand, Ligfoodt, & le P. Lamy de l'Oratoire; ſoit enfin pour rechercher dans les antiquitez fabuleuſes du Paganiſme les traces des veritez contenuës dans les Livres ſaints, aprés M. Huet, &c. juſques-là qu'y riſque t-on, que l'inutilité au plus de ſon travail à débrouïller ces eſpeces de cahos?

Malheurs qui naiſſent de la licence qu'on prend de pouſſer trop loin ſes recherches.

Mais qu'on ſe ſoit licentié à ſoûmettre à la Critique les ſecrets de la ſageſſe de Dieu, & à livrer aux doutes des incredules les miracles de ſa toute-puiſſance, & les faits de ſa révelation, c'eſt le comble de l'impieté; qu'on ait affecté de rendre ſuſpects les témoignages de l'antiquité les plus favorables au Chriſtianiſme, c'eſt une eſpece d'infidelité: & ç'a été par malheur la pratique de bien des gens qui ſe ſont mêlez de Critique, comme le leur a re-

proché [6] Voſſius ; & de là quels déplorables naufrages dans la foy ? Car au lieu qu'avec de pieuſes diſpoſitions tout tourne en bien, & qu'on ſe forme par les ſciences profanes à celle des Saints, il n'eſt que trop ordinaire qu'avec un mauvais levain de critique, les plus ſalutaires lectures ſe changent en poiſon. On veut paroître ſçavant par l'étalage de certaines recherches, qui ayent échapé à d'autres curieux, & [7] *la ſcience enfle* ; on préſume aſſez de ſes lumieres pour tout ſonder, & on s'éblouït à l'aproche de cette *lumiere* [8] *inacceſſible que Dieu habite* ; on veut tirer les voiles des myſteres, & on s'y envelope, ou l'on en eſt repouſſé par celui [9] *qui réſiſte aux ſuperbes.* Aprés tout, l'homme qui ſe comprend ſi peu lui-même, & à qui tout eſt énigme dans la nature, ne doit que baiſſer les yeux ſur le fonds de la

(6) Iſaac Voſſ. Diſſ. de Sybillis: *Vix ullum*, inquit, *apud antiquos de Chriſto aut vaticinium, aut teſtimonium invenias, quod non complures etiam doctiſſimi viri labefactare, aut etiam penitus evertere ſint conati.* Vide Greſſæum l. 10. rerum variarum. cap. 9.

(7) 1. *Ad Cor.* 8. 2.

(8) 1. *Ad Timoth.* 6. 26.

(9) *Jacobi Epiſt. cap.* 4. 6.

Religion, aprés les avoir ouverts ſur cette foule de prodiges éclatans, qui en démontrent la Divinité ; c'eſt à lui à croire en fidele, & non pas à conteſter là-deſſus en Critique. Or c'eſt pourtant dans ces profondeurs que des Spinoza, des Bayles, des le Clercs, & cent autres moins habiles ſe ſont jettez tête baiſſée.

Exemple de M. Becker, qui s'eſt élevé contre la réalité de la Magie, & ſes ſuggeſtions du Diable.

La ſingularité, par exemple, & l'audace de l'irreligion a plû à un Critique tel que Becker. [10] Il n'en a pas fallu davantage pour lui faire combattre une verité auſſi établie dans l'Ecriture & dans la Tradition, que la réalité de la magie & des ſuggeſtions du démon. Il a traité auſſi-tôt ce dogme catholique de vrai Manichéiſme, qui en donnant à Dieu une eſpece de concurrent, fait entrer le démon en partage de la gloire que le Dieu jaloux s'eſt réſervée. Qu'on oppoſe à la nouveauté impie de ce ſyſtême, l'ancien ſerpent qui tenta Eve (11), & qui eſt qualifié par ſaint

(10) Le Monde enchanté, ou Recherche de la Verité touchant les opinions qu'on a communément des Eſprits, &c. par Balthazar Becker, Docteur en Théologie, à Amſterdam.

(11) *Gen. cap.* 3.

Jean de menteur [12] & de meurtrier dès le commencement : qu'on rappelle les prodiges opérez par ces Magiciens (13) d'Egypte, qui, à l'exemple de Moyſe, changerent les eaux en ſang, & couvrirent la terre de grenoüilles : qu'on repreſente ce fort armé de [14] l'Evangile ; ces eſprits de malice (15) qui ſont dans les airs, & qui ont des traits de feu ; cet ennemi, qui comme un lion rugiſſant, (16) tourne au tour de nous, pour nous dévorer ; ces efforts des [17] puiſſances des ténebres, ces embûches [18] & ces profondeurs de Satan, lequel ôte du cœur de l'homme la parole de Dieu, qui y eſt ſemée : qu'on produiſe des legions de démons dans cette foule d'Energumenes guéris par J. C. & par les Apôtres : vaines difficultez ; tout ſe réduira avec le ſecours de la Critique à de pures allegories, à je ne ſçay quels troubles excitez dans l'imagination, à des pieges d'hommes calomniateurs, & d'une malice diabolique ; & tout ce que raporte ſur ce ſujet la tradition unanime des Peres n'eſt au gré de ce Hollandois, qu'illuſion &

(12) *Joan. cap.* 8. 44. (13) *Exod.* 7. (14) *Luc* 11. 21. (15) *Ad Epheſ.* 6. (16) 1. *Petr.* 5. (17) *Apocal.* 2. 24. (18) *Marci* 4. 15.

que pure charlatannerie. Il oſe même du fonds de ſon cabinet porter en heros un défi dans les formes à ſatan : *Qu'il ſe défende*, dit-il (19), *& qu'il s'en prenne à moi, qui ai renverſé ſes Autels ; &c.* En un mot, le but & le fruit de ſa critique, eſt d'apprendre à ſes lecteurs naturellement fort dociles, à ſe défaire de toute crainte du tentateur, & à prendre tout ce qu'en ont publié de plus terrible les Peres aprés l'Ecriture, pour des contes pareils à ceux des Gnomes ou des Sylphes du Comte de Gabalis & du Cavalier Borry. Il eſt vrai que cela paroît friſer le Saducéiſme, & approcher même d'un Atheïſme un peu déguiſé ; par raport du moins à l'uſage reçû, qui fait dire que des impies ne croyent & ne craignent ni Dieu, ni diable. Mais qu'importe à ce hardi Miniſtre, réſolu comme il étoit à ſe ſacrifier pour une ſi bonne cauſe ? Il a vû de ſang froid les Etats de Hollande, ſi tolerans d'ailleurs, l'exclure du Miniſtere, pour récompenſe de ſon travail.

Autre exemple de M. Van-Dale, qui combat la créance des démons au-

Avant lui M. Van-Dale étoit venu, enflé de ſa critique & de ſon vaſte ſçavoir, réformer le genre humain ſur la créance des démons auteurs des Oracles, & ſur

(19). Préface du Monde enchanté.

celle de J.C. leur deſtructeur (20). Lui ſeul n'y découvre par tout que des fourberies de mains d'hommes; & ſur les plus foibles indices qu'il en donne, cet incredule veut qu'on l'en croye, & qu'on prenne pour autant d'impoſteurs ou de dupes, & payens, & ſaints Peres, & Théologiens, & Proteſtans les plus éclairez, [21] tels que les Dupleſſis-Mornay, les Grotius, les Voſſius, les Epiſcopius, les Abadies, les Crellius même, qui le contrediſent. Il s'émancipe à donner aux textes précis de l'Ecriture les explications les plus détournées pour les amener à ſon point. Et qui ſçait ſi ce Medecin Anabaptiſte ne ſe préparoit pas par cet eſſay une voye à de plus monſtrueux excès, comme on l'en a ſoupçonné ? [22]

teurs des Oracles & de J. leur deſtructeur.

(20) *Ant. Van-Dale, M. D. de Oraculis veterum Ethnicorum Diſſert. duæ.*

(21) Mornay, de la verité de la Religion, chap. 32. *Grot. de verit. Relig. l. 2. cap. 5. & l. 4. cap. 9. & 10. Grot. & Voſſius lib. de Idololatria. Epiſc. Theol. Inſt. l. 3. cap. 19. & 23.* Abadie, de la Verité de la Religion chrétienne, 2. p. Sect. 4. 3. tableau. *Crellius l. de Deo ejuſque attributis, cap. 6.*

(22) Lui-même ſe plaint de ce ſoupçon dans la dédicace du Livre *de ortu & progreſſu idololatriæ. Apologiam*, inquit, *hic nullam ſcribo contra iſtos, qui aut ex errore, aut ex malignitate mihi*

Quoiqu'il en ſoit, le premier Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, charmé de cette découverte de Critique, débuta par l'annoncer au public, ſans cependant oſer l'adopter, [23] quelque peu ſcrupuleux qu'il fût. Mais bien-tôt l'ouvrage, graces à ſa hardieſſe, fut receu à bras ouverts par des demi-ſçavans, auſquels ce ſeul attrait a tenu lieu de toutes les graces & des preuves qui y manquoient. On a pardonné à l'Auteur en faveur de l'agrément du paradoxe ſon ſtyle confus & heriſſé de parentheſes à perte d'haleine, par leſquelles il épuiſe la patience des plus infatigables lecteurs. La mauvaiſe œconomie de ſon Livre, compoſé de parties dérangées

horrendas circa doctrinam dæmoniorum, aliaque ad veram religionem pertinentia mihi aſcribunt opiniones. Les Journaliſtes de Trevoux rendant compte de ſon livre dans un article du mois d'Aouſt 1707. diſent en conformité, qu'on a crû que l'incredule Auteur en vouloit à l'exiſtence des démons.

(23) M. Bayle, A. 1. du mois de Mars 1684. en donne l'extrait, & là il avertit qu'en rapportant ou les raiſons, ou les ſentimens de M. Van-Dale, il n'a pas prétendu déclarer qu'il en fût perſuadé, qu'il agit en hiſtorien, & non pas en homme qui adopte les ſentimens des Auteurs.

&c

& mal aſſorties, a paſſé pour [24] un *deſordre ſçavant*; & il a trouvé un celebre Academicien, qui ravi de profiter de l'érudition qui y eſt étalée, lui a prêté en échange de mille citations mal entenduës ou hors d'œuvre, toutes les fineſſes de ſa plume, ſans ſonger alors qu'il contrediſoit la tradition, & qu'il déroboit, ſans le vouloir, à la Religion une de ſes preuves. Preuve dont à la verité le Chriſtianiſme étoit fort en état de ſe paſſer, en ayant une foule d'autres, autant ou plus éclatantes; mais faut-il ſe permettre de négliger, ou de rejetter ſous ce prétexte, aucun avantage grand ou petit, dés qu'il tourne à celui de la Religion, & qu'il eſt aſſez bien fondé?

C'eſt auſſi en vertu de la demangeaiſon de critiquer, jointe à un travers d'eſprit extraordinaire, que le fameux la Peirere s'eſt fait auteur du ſyſtême extravagant des [25] Préadamites, & qu'il n'a pas rougi d'en chercher les preuves, partie dans ſaint Paul, quoiqu'on ne puiſſe, ſans un renverſe-

Idée extravagante autant qu'impie de l'Auteur du Syſtême des Préadamites.

(24) Preface de l'Hiſtoire des Oracles.

(25) *Præadamita, ſive exercitatio ſuper v. 12. 13. & 14. cap. 5. Epiſt. D. Pauli ad Rom.*

ment de ſens, ſoupçonner l'Apôtre d'avoir penſé qu'Adam ne fut pas le premier des hommes; partie dans un amas de fables Egyptiennes, [26] Caldéennes, Chinoiſes, auſſi abſurdes que les contes des Fées dont on endort les enfans : car voilà les pauvretez qu'il eſt réduit à débiter ſerieuſement avec les rêveries du regne du Soleil & de la Canicule. Et comme la foy de l'univerſalité du Déluge met trop à l'étroit ſon roman, qui n'a d'ailleurs ni verité, ni vrai-ſemblance, il prend le large; & pour ſe ſauver du naufrage, il reſſerre [27] l'inondation de toute la terre au ſeul pays de la Paleſtine, en dépit des textes formels de l'Ecriture confirmez par les plus ſûrs monumens de l'ancienne hiſtoire.

Mais quoi! prétendons-nous par de tels exemples, dira-t-on, impoſer aux Critiques la dure loy de recevoir ſans diſcuſſion, tout ce qu'on leur donne pour conſacré par l'antiquité; & faudra-t-il, pour éviter quelques écueïls qu'on vient de marquer, les réduire à

(26) *Syſt. Theol. de Præadamitis, parte 2. l. 3. cap. 6. 7. 8. &c.*

(27) *L. 4. cap. 7. 8. 9. &c.*

ne plus discerner, ni miracles douteux, ni histoires, ni visions suspectes, ni faux ouvrages des Peres : comme pour punir ces Messieurs, d'avoir détrompé le monde sçavant de tant d'erreurs grossieres, & de faux actes produits sous le nom des Apôtres ; d'avoir démasqué plusieurs faussaires, si dignes de l'horreur publique ; d'avoir même comme accablez sous la multitude de leurs causes de récusation, je ne sçai combien de prétenduës Décrétales des anciens Papes jusqu'à Sirice, & tant de livres faussement attribuez, ou à S. Denys l'Areopagite, où à saint Clement, ou à saint Justin, ou à saint Athanase, ou à saint Augustin, &c.

Non ; on n'a garde d'interdire à cet égard l'usage de la Critique, en tant que c'est celui du bon sens assujetti à la Religion. A Dieu ne plaise qu'on souhaite de voir le 18. siècle se replonger dans la barbarie du 10. faute d'examiner tout, selon l'avis de S. Paul, (28) avec une sage retenuë, pour ne s'attacher qu'à ce qui est bon. *Je vois*, (29)

(28) 1. *Ad Thessal. cap.* 5. 21. *Omnia autem probate, quod bonum est tenete.*

(29) Preface du 1. T. de l'Histoire Eccles.

dit M. Fleury, *que les doctes fables ne ſont pas moins rejettées par ſaint Pierre* (30), *que les contes de vieilles par ſaint Paul* (31). *La donation de Conſtantin*, ajoûte-t-il, *n'eſt pas crue même à Rome, &c.*

L'unique concluſion qu'on tire des abus qu'on entreprend de développer, c'eſt que les Critiques trop licentieux s'inſtruiſent du moins à leurs dépens à ne plus décrier par de frivoles objections un bon nombre de traditions auſſi-bien établies que favorables à la pieté : c'eſt qu'ils reſpectent davantage une longue poſſeſſion, tant qu'ils n'ont que de vains titres à y oppoſer : c'eſt qu'ils ne poſent pas même ſans quelque reſtriction cette maxime, (32) *Que dans une queſtion de fait, qui d'ailleurs n'eſt point de foy, le temps ni l'autorité ne forment point de preſcription legitime ; & que l'on eſt toûjours reçû à la reviſion des*

[30] 2. *Petri*, *cap.* 1. 16. Non enim doctas fabulas ſecuti, &c.

[31] [1. *Ad Timoth.* *cap.* 4. 7. Ineptas autem & aniles fabulas devita.

] 32] Diſſertation de M. Anquetil ſur ſainte Magdeleine, page 3.

pieces ſur leſquelles les anciens ont dû juger, ſur tout quand ces pieces ſubſiſtent, & ſont encore entre les mains de tout le monde; car n'eſt-ce pas trop lâcher la bride à des eſprits déja trop peu retenus ?

Enfin l'eſſentiel eſt d'apprendre que Dieu ayant parlé, ſoit par l'organe de ſes Ecritures, ſoit par celui de ſon Egliſe, à qui il a laiſſé en dépôt ſes veritez; c'eſt aux ſçavans comme aux ignorans à l'écoûter dans le ſilence de l'eſprit & des paſſions, & par conſequent de la Critique : ſans quoi, quel ſacrifice feroient-ils de leur raiſon en raiſonnant de tout, & dans quel labyrinthe d'erreurs ne s'égareroient-ils pas ſous la direction d'un ſi mauvais guide ? *Nous renverſons tout raiſonnement humain*, dit l'Apôtre, (33) *& toute hauteur qui s'éleve contre la ſcience de Dieu :* bien perſuadez des affreux écars où ſont tombez les plus grands genies, à force d'affecter une ſuperbe indépendance, & faute de ſe borner ſimplement à ce qu'il faut croire & pratiquer, à

(33) *Conſilia deſtruentes & omnem altitudinem extollentem ſe adverſus ſcientiam Dei.* 2. ad Cor. cap. 10. 5.

l'exemple de nos peres, qui n'avoient que la foy & les œuvres.

Penchant minant plusieurs itiques rs les in- vations.

Mais quel moyen d'obliger la Critique à ſe contenter de leur ſageſſe, comme de leur terre & de leur ſoleil ? Jalouſe de la liberté de ſes ſentimens, ſouffre-t-elle qu'on l'en prive, pour l'attacher en eſclave à la créance de l'Egliſe, conformément à la régle établie (34) par Vincent de Lerins, *de s'arrêter à ce qui a été crû en tout lieu, de tout temps, & par tous les fideles* ? Idolâtre des nouveautez, que ne leur ſacrifie-t-elle pas ?

On a vû l'Héreſie armée de la Critique, eſſayer de ſaper juſqu'aux fondemens du Chriſtianiſme, ſoit en s'élevant contre les Traditions les plus receuës, ſans autre raiſon que ſon injuſte dégoût, ſoit *en réduiſant l'Ecriture, à force* (35) *de doutes & de pointilles, à ne pouvoir faire de preuves ſolides, & non conteſtées en matiere de Religion.* On l'a vû s'efforcer de ruiner pié à pié tous les dehors de l'édifice de la foy, en

(34) Commonitorii cap. 3. *Id teneamus quod ubique, quod ſemper, quod ab omnibus creditum eſt, hoc eſt etenim verè proprièque Catholicum, &c.*

[35] Lettre de M. de Spanheim ſur l'Hiſtoire Crit. du vieux Teſtament.

traitant de ſuppoſez les écrits & les faits les plus autoriſez : tels, par exemple, que les Actes des Martyrs, & leur grand nombre ; que les témoignages de Joſeph en faveur de J. C. de ſaint Jean-Baptiſte, & de ſaint Jacques ; que celui de Phlegon touchant l'Eclipſe miraculeuſe du Soleil qui ſe rapporte au temps de la Paſſion du Sauveur ; que le conſentement des Peres ſur le voyage & le martyre de ſaint Pierre (36) à Rome ; que les dépoſitions de S. Juſtin, de ſaint Irenée, de Tertullien, ſur des faits, dont ils ſe donnoient pour témoins, & ſur leſquels ils en appelloient à la notorieté publique de leur temps, &c.

La merveille de la Legion fulminante, qui attira par ſes prieres une abondante pluye, & qui ſauva l'armée de Marc Aurele, a eû beau être atteſtée par Tertullien, par Euſebe, par S. Gregoire de Nyſſe, par Dion même, & reſpectée par de ſçavans Critiques, tels que Scaliger, Vitſius, M.

(36) Outre un certain Velenus réfuté par Bellarmin, il a paru un Livre de M. Szattmar intitulé *Epiſtola ſancti Judæ explicata*, dans lequel on fait valoir cet ancien doute que Calvin n'oſa former par reſpect pour la tradition.

de Valois ; on n'a pas laiſſé depuis d'en contredire la verité (37) par de vaines chicaneries, auſquelles la ſeule paſſion de douter de tout, a donné du poids.

Combien d'autres ſaints Monuments qu'une Critique dédaigneuſe a renvoyez parmi les fables, en vertu de certaines conjectures qu'on n'auroit pû appliquer à rendre ſuſpect aucun monument profane, ſans s'expoſer à la riſée publique? *Chacun a rafiné*, dit M. Fleury (38), *ſur les Critiques précedentes, pour ôter quelque fait aux Hiſtoires receuës, & quelques Ouvrages aux Auteurs connus.*

VI.

Un des plus grands dangers de la Critique, c'eſt qu'à force de tout aſſujetir à ſes recherches, elle en eſt venuë naturellement à traiter la Religion, comme une invention humaine, & à remuer plus de queſtions nuiſibles à la foy qu'aucune autre ſcience.

Enfin, on ne peut aſſez déplorer,

(37) *Vide Diatribam de legione fulminante auctore Daniele Larroquano, quæ adjuncta eſt Libris* Adverſariorum ſacrorum *Matthæi Larroquani, Lugd. Batav. 1688.*

(38) Preface du 1. T. de l'Hiſt. Eccleſ.

qu'on

qu'on en ſoit venu par degrez à traiter la Religion comme une ſcience ſoumiſe à la critique ; c'eſt à dire, qu'on ait égalé l'œuvre de Dieu, où l'invention de l'homme n'entre pour rien, à ces foibles productions de l'eſprit, où l'imperfection éclate de toutes parts : comme ſi on pouvoit ſe former à ſon choix des ſyſtêmes de Religion, dans leſquels il ne fût queſtion comme en Phyſique, que d'expliquer les phénoménes à ſa fantaiſie ; ou que, ſelon le langage de Seneque, le temps avec les reflexions pût amener au grand jour, des connoiſſances (1) juſques-là cachées ſur le fond du Chriſtianiſme ; & qu'il fût permis d'ignorer la différence ou l'oppoſition eſſentielle qui diviſe autant (2) la Foi & les Sciences, que le Ciel & la Terre.

(1) Seneca, l. 7. Quæſt. Natur. cap. 25. *Veniet tempus, quo iſta quæ nunc latent, in lucem dies extrahat, & longioris ævi diligentia.*

(2) Comme la Religion Chrêtienne, *dit M. Fleury, Mœurs des Chrêtiens, 1. Part.* n'eſt pas une invention des hommes, mais un ouvrage de Dieu, elle a eu d'abord toute ſa perfection auſſi-bien que l'Univers ; & ce ſeroit une erreur déteſtable de croire, que dans la ſuite des ſiécles on ait trouvé quelque choſe, *&c.*

En effet, les Sciences ſe ſentant toûjours de la baſſeſſe de leur origine, n'acquierent qu'aprés bien du temps & de la culture, quelque degré de perfection accompagné des ténébres du péché, & d'une forte teinture de nos erreurs; au lieu que la foy venuë de Dieu fait d'abord briller la divinité de ſon extraction par tous les caractéres de majeſté & de verité qui l'environnent: en ſorte que tout ce que la critique préſumeroit d'y mettre ou d'en ôter, ſeroit un attentat contre les droits de Dieu, & qu'on ne doit qu'en *recueillir* (3) *le ſacré dépôt* tel qu'on l'a reçû, *fuyant les nouveautez profanes de paroles*, ſelon le commandement de S. Paul, *& tout ce qui porte à faux le nom de Science.*

Excés où l'on eſt tombé, faute d'avoir bié compris l'extrême difference ou oppoſition de la Foy, avec le train des Sciences & de la Critique.

Verité bien mal compriſe & plus mal pratiquée, tant par les Sectaires qui n'ont ceſſé d'innover, que par les Critiques dont l'inquiétude ne s'eſt guéres moins ſignalée en fait de changemens. Verité pourtant ſi inconteſtable, que feu M. Boſſuet l'ayant poſée pour fondement de ſon *Hiſtoire des Variations* (4), il ne s'eſt trouvé que

(3) 1. *ad Timoth.* 6. 20.

(4) On poſe pour principe dès la Préfa-

e Miniſtre Jurieu qui ait entrepris
l'en conteſter l'évidence (5) par cha-
grin de voir ſa Secte, avec toutes les
autres, abattuë de ce ſeul coup. Et
cette entrepriſe, au reſte, lui a ſi mal
éuſſi, qu'il n'a pû l'executer ſans flé-
rir tout l'ancien Chriſtianiſme (6) &
ans être deſavoüé par ſon parti (7);
ien plus, ſans que lui-même ait été
orcé à ſe démentir en renverſant dans
on Tableau du Socinianiſme (8) ce
u'il avoit établi dans ſes Lettres Pa-
orales.

Mais quoi qu'on ait dû reconnoître
ar l'évenement, qu'autant que cet eſ-

:, que les variations dans la Foy ſont une
euve certaine de fauſſeté; parce que la verité
atholique venuë de Dieu, a d'abord ſa perfe-
ion, *&c.*

(5) Dans ſa 6. Lettre Paſtorale du 15. Nov.
88. où il avance que c'eſt là raiſonner en
ayen, & comme feroit le plus grand ennemi
: la Religion, *&c.*

(6) On verra au 4. Livre l'affreux portrait
'il fait des Péres des trois premiers ſiécles.

(7) Voyez l'Hiſt. des Ouvrages des Sça-
ns, *mois de May* 1692. & le Dict. Crit. de
. Bayle au mot *Arius*.

(8) Là il fait voir l'impureté & la fauſſeté
s dogmes Sociniens, par oppoſition à la pu-
té de la Doctrine des Peres de la primitive
gliſe.

prit de critique ſert à l'accroiſſement des Sciences par l'utilité de ſes découvertes, autant il nuit à l'ouvrage de la Foy par la témérité de ſes innovations, s'il n'eſt tenu en bride : quoi qu'on ſçache d'ailleurs que tout ce que l'antiquité Payenne, je dis la plus éclairée, nous a laiſſé de lumieres ſur le fait de la Religion, n'eſt qu'extravagance & impieté dans les Sçavans, que folie & ſuperſtition dans les Peuples ; & que les rafinemens mêmes de la Philoſophie des Gentils ne contiennent, ſelon la remarque de S. Jean Chryſoſtome, que *des jeux* (9) *d'enfans*, en comparaiſon des ſolides veritez de l'Evangile : quoi qu'on ait vû avec frayeur les ravages qu'a cauſez l'Héréſie ſous prétexte de Réforme : la Critique s'eſt-elle moins enhardie à franchir toutes bornes, ſoit en ne s'occupant qu'à contenter la curioſité de l'eſprit, comme pour contredire la Foy qui ne tend qu'à la mortifier ; ſoit en ſe hazardant à retrancher ce qui lui a déplû dans les monumens de l'Egliſe,

(9) *Præf. Comment. in Matth. & in L. de S. Babyla, & contra Gentiles, ubi docet Philoſophos & Rhetores viſos fuiſſe nihil prorſus à nugantibus pueris diſcrepare.*

au hazard de la voir comme livrée en proye aux entrepriſes des incrédules ; ſoit en ne ſuivant par principe que la voye d'un examen malin, & s'écartant toûjours de celle d'une humble ſoumiſſion ?

Quelques Critiques ſe ſont plaints des Scholaſtiques, comme de dangereux Sophiſtes ou Dialecticiens (10), dont l'habileté conſiſte à gâter par de

La Th
logie d
l'Ecole
pas pari
entrepr
nante q

(10) M. Simon dans ſa Préf. de l'Hiſt. Crit. du N. Teſt. blâme la Scholaſtique, comme *capable de faire quelquefois douter des choſes les plus certaines*, & il ajoûte que les ſubtilitez de ces Theologiens ne ſervent ſouvent qu'*à embaraſſer les eſprits, & à former de méchantes difficultez contre les Myſteres de la Religion.* M. Du Pin dit au Chap. 20. du Traité de la Doctrine Chrêtienne, qu'il régnoit dans la Scholaſtique *une vaine ſubtilité & une baſſe chicanne, indigne de la gravité des Ecoles Chrêtiennes* ; paroles qu'il a priſes du P. Mabillon, Traité des Eſt. Monaſt. 2. Part. Chap. 6. M. Godeau avoit dit avant eux dans ſon Hiſt. Eccleſ. que les Scholaſtiques modernes *avoient ruiné l'étude de l'Ecriture, des SS. Peres & des Conciles, débauché les eſprits, & éteint peu à peu dans les ames l'eſprit de pieté.* M. l'Abbé Faydit encherit ſur tous, dans ſon Apologie des SS. PP. ſur la Trinité, pag. 17. 18. 19. &c. Il traite les termes que l'Ecole employe pour expliquer les Myſteres, *de colifichets ſpirituels, qui ne ſont non plus à la mode dans l'Ecole de Paris & en Sorbonne, que les chapeaux poin*

La Critique, ni ſi hardie à tout ébranler.

mauvaiſes ſubtilitez les meilleures cauſes, & à fournir aux Impies mille difficultez dont le contre-coup porte ſur la Religion ; ſemblables à ces Praticiens du Palais, qui ne ſçavent rien mieux que confondre le bon droit ſous un amas de formalitez.

Mais ſans redire ici que les abus d'une Science ne juſtifient pas ceux d'une autre ; ſans examiner même ſi une ſecrette malignité n'a pas exagéré les abus de l'Ecole, abus dont on ſçait que les premieres plaintes (11) ſont venuës de l'héréſie, & dont enſuite un bon nombre d'Auteurs ſuſpects ont été les échos (12) ; ſans mê-

tus & les vertugadins ; & dès la page 2. il témoigne ſa ſurpriſe, de voir que le P. Hugo ſe ſoit ſi fort entêté de la défenſe de la Theologie Scholaſtique, *qui n'eſt dans la verité*, dit-il, *que du ſon bien ſec, & un os bien dur & bien décharné*, &c.

(11) *Luth.* in Confutat. rationis Latomianæ, *docet Theologiam Scholaſticam eſſe ignorantiam veritatis & ſcandalum, paſſimque* in Epiſtolis *adverſus eam debacchatur. Calv.* in Antidoto *Theologos Sorbonenſes carpit, quod poſt Ariſtotelem & omnes Philoſophos rationem in homine dominã conſtituant loco Spiritus Sancti*, &c.

(12) *Janſ. Ypreñ. L. 9. de Hæreſi Pelag. cap.* 23. *Scholaſticam vocat* Sapientiam Verbi quâ evacuatur crux Chriſti. *Eraſm. in Notis ad*

me prendre aucun droit de la préférence que donnoit un habile Protestant (13) au seul Maître des Sentences sur tous les chefs de la Prétenduë Réforme fondus en un ; sans user enfin de récrimination contre les injustes contempteurs d'une science *qu'on ne peut mépriser*, dit M. Peliſſon (14), *sans se rendre mépriſable :* combien plus la Critique a-t-elle répandu d'erreurs & *semé de fables ou de queſtions interminables*, comme parle saint Paul (15), *leſquelles ont plûtôt ſervi à former des diſputes*, qu'à nous édifier dans la Foy ?

A-t-il tenu à elle qu'elle ne renversât les plus forts appuis du Chriſtianiſme, par les doutes impies qu'elle a élevez comme autant de machines

Cap. 1. 1. *ad Timoth. eam ſugillat, & paſſim in colloquiis*, &c.

(13) Franciſcus Stancarus in Apolog. quam refert Micrælius in Syntagmate Hiſtor. Eccleſ. pag. 890. aſſerit *unum Petrum Lombardum plus valere quàm centum Lutheros, ducentos Melanchthones, trecentos Bulingeros, quadringentos Martyres, & quingentos Calvinos ; ex quibus omnibus, ſi in montano conmunderentur, non exprimeretur una uncia veræ Theologiæ.*

(14) Traité de la Tolerance des Religions, ou Réponſe à M. de Libneits, Sect. 4.

(15) 1. *ad Timoth. cap.* 1. *v.* 4.

Traits licentieux de quelques Critiques, sur le fond de la Religion.

pour le battre en ruine ? M. Bayle (16) s'eſt plaint d'un ton moqueur, qu'*on traitoit le Chriſtianiſme comme un vieux Palais, qui a beſoin d'étançons de toutes parts.* Il ſe trompe ; la Religion ſe ſoûtient trop bien pour ne pas deſavoüer quiconque lui donneroit d'indignes appuis empruntez du menſonge. C'eſt une forteresſe bâtie ſur le roc, dont les impies, aidez d'une fauſſe critique, tâchent de ſapper les fondemens : & ſi les promeſſes de Jeſus-Chriſt (17) ne raſſuroient l'Egliſe contre les dangers d'une chute ſi funeſte ; ſi les travers des Critiques ne ſervoient de préſervatifs contre les progrés de leur ſéduction ; que ne craindrions-nous pas des attentats de ces *chercheurs, qui*, comme dit S. Paul (18), *ne parviennent jamais à la ſcience de la verité*, qui ajuſtent à leurs idées bizarres le ſacré comme le profane, & qui ne nous parlent que de bon ſens, où il ne s'agit que de revelation ?

C'eſt ainſi que M. le Clerc, arbitre ſi deſintereſſé & ſi neutre ſur le fait

(16) Diction. Crit. au mot *Acoſta*.
(17) *Matth.* 16. 18. & 28. 20.
(18) 2. *ad Timoth.* 3. 7.

de la Religion, donne à un Hiſtorien qui en traite, cette maxime de Critique, qu'*en qualité* (19) *de Juge équitable de tant de nations diverſes... il faut qu'il ſe renferme dans les idées générales que le bon ſens peut fournir touchant la Religion.* Et afin qu'on reconnoiſſe ſeurement que chez lui *Religion* & *Opinion* ſont même choſe, & que toute créance eſt à peu prés égale, il ajoûte que *ſi un Hiſtorien* (20) *prend parti*, à l'exemple de ceux de l'Egliſe qui à ſon avis ne meritent guéres que le feu, *il expoſe ſa Religion à ſubir la même loy. Car aucun homme ſur la terre*, pourſuit-il, *n'a droit de ſuppoſer des opinions conteſtées, comme indubitables.* Principe qui autoriſe avec toutes les ſectes, toutes les erreurs; & qui les laiſſe joüir de l'impunité auſſi paiſiblement que ſi l'Egliſe étoit un Lycée, & le texte de l'Evangile celui de Platon, d'Ariſtote, ou d'Epicure, auquel il fût libre de ſouſcrire ou de s'oppoſer, & de donner telle interpretation qu'il plaît (21).

(19) Parrhaſiana T. 1. page 184.

(20) Là même. Voyez la Diſſert. de M. Frein du Tremblay, inſerée dans les Memoires de Trévoux, au mois d'Avril 1702.

(21) Le même Remontrant dans ſon Livre

C'eſt ſur cete belle idée de neutralité que M. Lety ſon beau-pere a dreſſé le plan de (22) ſes Hiſtoires, & que le Baron de la Hontan eſt loüé comme *réuniſſant toutes les qualitez d'un bon Narrateur* (23). La raiſon en eſt qu'*il écrit*, dit-on, *comme s'il n'avoit ni patrie ni religion*. Il ne falloit plus que poſer le principe de Spinoza (24) adopté par les Sociniens, que *dans une Republique libre chacun doit avoir la liberté de penſer ce qu'il veut, & de dire*

des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire Critique du vieux Teſtament, *charmé de cette aimable liberté*, dit-il, page 20. *qu'on ne trouve preſque qu'en Hollande*, avance page 40. *que pour être ſauvé il ſuffit de ſe confier en Dieu & d'obéir à ſes commandemens*, & page 42. *que pour ce qui regarde les articles controverſez parmi les Chrêtiens ..... il n'eſt pas neceſſaire de juger de ces Controverſes ..... Que pourveu que nous embraſſions les dogmes poſitifs que tout le monde reconnoit, & que nous vivions conformément à cela, nous ne devons pas craindre qu'il nous condamne.*

(22) On voit dans quelques-unes de ſes Lettres & de ſes Hiſtoires qu'il étoit perſuadé de cette maxime, qu'un bon Hiſtorien ne doit avoir ni Patrie ni Religion.

(23) Préf. de la Relation de ſes Voyages dans l'Amerique ſeptentrionale.

(24) *Tract. Theologico-Polit. cap.* 20.

ce qu'il penſe de la Religion. Ce qui eſt introduire & autoriſer les plus monſtrueuſes erreurs.

Ammien Marcellin paſſe ſur tout pour un modéle de modération, dont nos Critiques ſont enchantez, lui qui a laiſſé en problême s'il étoit Payen ou Chrêtien [25], par l'air d'indifférence qui régne dans ſon Hiſtoire, ſur les affaires de la Religion. Voilà à quels excés quelques-uns ont porté ce qu'ils appellent éxemption de préjugez, commençant par principe à douter des plus claires véritez avec Deſcartes; & bien-tôt n'en doutant plus, mais les combattant avec plus de confiance que n'en a la vérité même; ſe plaiſant ſur tout à remplir les eſprits de défiance, comme s'il ne faloit ſe préſerver que d'une trop legére crédulité; & ſemblant ſuppoſer avec la Mothe le Vayer, que *le ſyſtême Sceptique* [26] *eſt l'un des moins contraires au*

(25) Pierre Pithou & Claude Chifflet l'ont pris pour un Chrêtien; l'Abbé de Billy & la foule des Critiques l'ont crû Payen. Voyez le Dict. Critiq. au mot *Marcellin.* 2. Edit.

(26) De la Vertu des Payens 2. Partie, dans l'art. de Pyrrhon & de la ſecte Sceptique. L'Abbé Foucher, auteur d'une Diſſertation ſur la Recherche de la Verité, prétend prouver de

Chriſtianiſme, & qui peut recevoir le plus docilement les myſteres de notre Religion.

VII.

Rien n'a plus fortifié le penchant naturel à l'incrédulité, que la curioſité intemperante de quelques Critiques; & de là il s'eſt enſuivi un long progrès de ſcandales & de ſéductions.

Cependant une triſte experience a dû nous convaincre, que pour peu qu'on mette l'eſprit humain ſur les voyes de l'incrédulité par quelque apparence de raiſon, l'interêt des paſſions ſe porte là comme naturellement, & rend la pente au libertinage ſi gliſſante, qu'on y eſt entraîné. Que ſera-ce donc, s'il ſe joint à ces diſpoſitifs de ſéduction, ceux qui naiſſent d'une critique hardie à ſe jetter par tout ſans s'arrêter ſur les bords d'aucun abyme? Quel moyen reſtera-t-il de ſoûtenir ſur le penchant une raiſon qui ne tend déja que trop à ſa chûte par le poids de la cupidité? Un Sçavant de nos

même que la maniere de philoſopher des Academiciens eſt la plus utile pour la Religion, &c.

jours a bien remarqué, [1] *Qu'il n'y a point de chemin plus court pour perdre la Foy, que de vouloir trop critiquer la Foy même.*

On dit, & il eſt vray, que l'interêt eſt bien agiſſant, quand il s'anime du zele de religion, ou qu'il ſe couvre de ce beau prétexte : mais l'eſt-il moins quand on veut ſecoüer un joug ſi odieux ? On nous aſſûre que (2) *ſi on a un peu étudié l'eſprit humain, on ſçait quelle force le merveilleux a ſur lui :* mais pour peu qu'on connoiſſe certains Critiques, ignore-t-on que leur penchant dominant eſt de contredire les ſentimens les plus édifians & les plus reçûs ? On diroit que par le même eſprit de paradoxe qui porta Iſocrate à l'Eloge d'Helene & de Buſiris ; Cardan à celui de Neron ; Eraſme à celui de la folie, &c. ils ſe ſoient chargez exprés des cauſes les plus abandonnées, pour donner plus d'éclat, ou à leur érudition par un faux étalage de découvertes ſur l'antiquité, ou à leur critique par une réviſion d'anciennes

Caract
pernicieu
de certai

(1) Le P. Mabillon, Traité des Etudes Mon. 2. Part. chap. 13.

(2) Hiſt. des Oracles, premiere Diſſert. chap. 3.

Critiques obſtinez à rejetter ce qui eſt le mieux établi.

piéces amenées à leur but de gré ou de force.

Qu'on leur propoſe un certain nombre de faits miraculeux, que la tradition a conſacrez, & qui n'ont paru incroyables en nos jours, qu'à (3) *l'homme animal peu capable de comprendre les ſecrets de Dieu*; qu'il s'agiſſe, ſi l'on veut, de croire ſur le rapport des anciens Peres les merveilles operées avec tant d'éclat, ſoit par la vertu des éxorciſmes & du (4) ſigne de la croix, ſoit par celle des reliques des ſaints Martyrs (5); avec quelle affectation feront-ils là-deſſus les difficultueux? Car l'eſprit de l'homme eſt ſi fort ou ſi

(3) 1. *ad Cor. cap.* 2. 14.

(4) *Juſtinus Apol.* 1. *& Dial. cum Tryph. Tert. in Apol. & in L. ad Scapulam. Orig. l.* 7. *contra Celſum. Cyp. L. de Idol. vanitate, & L. contra Demetrianum. Lact. l.* 4. *div. Inſt. cap.* 27. *Min. Fœlix in Octavio. Athan. L. de Incarn. Verbi & in Vita S. Ant. Prudent. in Apotheoſi. Greg. Naz. orat.* 1. *adverſus Julianum, & in carmine ad Nemeſ. Greg. Niſſ. in Vita S. Greg. Thaum. Theodoret l.* 3. *Hiſt. cap.* 3. *&c.*

(5) *Epiſt. Eccl. Smyrn. ad Eccleſias Ponti de Martyrio Polycarpi apud Euſeb. l.* 4. *Hiſt. cap.* 15. *Chryſoſt. Hom. de S. Babyla. Aug. l.* 22. *de Civ. Dei, Cap.* 8. *& l.* 9. *Confeſſ. cap.* 7. *Amb. Epiſt.* 22. *ad Sororem, &c.*

foible, qu'il cherche & qu'il trouve par tout de quoi ſe défendre bien ou mal d'une créance incommode.

Au défaut des raiſons ſolides une vaine conjecture ſuffira ; un paſſage détourné de ſon vrai ſens, le ſilence de quelque ancien, & ſur le tout un trait de plaiſanterie tireront d'embarras. Il ne faudra qu'un *peut-être* tiré du fond de l'imagination, qu'un *cela n'eſt pas croyable*, ſuggeré par l'incrédulité. Souvent l'on ſe tiendra quitte, en oppoſant aux témoignages les plus reſpectables, un ſuperbe dédain, avec la réponſe cavaliere, attribuée au Cardinal Hippolyte d'Eſt (6), *Queſto e buon per la predica :* comme ſi cette défaite qui a un air auſſi impie que badin, tenoit lieu de l'épée d'Alexandre pour couper le nœud des difficultez.

Mais ce qui fait voir dans quelques critiques *double poids & double meſure*, Leur contradiction avec eux-

(6) Cette réponſe eſt employée par M. Simon, pour réfuter l'endroit de la Lettre de M. Spanheim, qui remontroit qu'il eût mieux valu s'employer à la méditation de l'Ecriture, & nourrir ſon eſprit de cette viande & de ce breuvage celeſte, ſelon l'avis de S. Auguſtin, que le nourrir de doutes & de pointilles ſur le ſujet de l'Hiſtoire ou du Texte de l'Ecriture. C'eſt ce qu'il tourne en plaiſanterie.

mêmes, en ce qu'ils adoptent quelquefois des fables pitoyables.

le voici. Donnez-leur à diſcuter des points d'hiſtoire, qui ont à peine comme les Romans, un fond de verité parmi cent fictions. Ramenez-les, par exemple, aux origines fabuleuſes des Grecs & des Romains, aux prétendus miracles de Veſpaſien & d'Adrien, à ceux d'Apollone de Tyane; mettez-les à l'examen des faits qui donnerent lieu à la fauſſe & ridicule accuſation dont on chargeoit les Juifs & les premiers Chrétiens d'adorer la tête d'un âne (7); jettez-les ſur les differentes merveilles contenuës dans l'Hiſtoire de Pline, &c. vous les verrez rentrer dans leur ſerieux, & ſuer ſur l'explication de cent fauſſetez qu'ils n'oſeroient rejetter, tandis qu'ils relegueront hardiment la verité parmi les fables.

C'eſt l'argument qu'oppoſoit ſaint Auguſtin aux Critiques de ſon (8) temps, à propos de l'avanture de Jonas, jetté dans la mer, & englouti

(7) *Tacitus l. 5. Hiſt. & Joſ. l. 2. contra App. &c.*

(8) Aug. Epiſt. 49. *Si hoc quod de Jona ſcriptum eſt Apuleius Madaurenſis, vel Apollonius Thyaneus feciſſe dicerentur, quorum multa mira nullo fideli authore jactitant, non jam in buccinis crearet riſus.*

par

par le poiſſon, puis remis à bord.

Vous en trouverez même qui s'efforceront de rehabiliter par les reſſorts de leur critique, des fables auſſi décriées que celle de la Papeſſe Jeanne, rétablie ſur le ſaint Siege de la main de M. Spanheim (9). D'autres, comme Jurieu (10) & Blomberg (11) remettront ſur la Thiare pontificale, la fameuſe inſcription *Myſterium*, qui ne fut jamais que dans leur [12] imagination.

Bien plus; on verra ce grand Jurieu, déterminé frondeur des anciens miracles, nous cautionner la vérité de quantité de rêveries modernes (13), qu'il oſe mettre en paralelle avec les viſions des ſaints Prophetes. Il nous

(9) *Frider. Spanhemii de Papa fœmina inter Leonem IV. & Bened. 3. diſquiſitio.*

(10) Préjugez legitimes 1. Partie, chap. 7.

(11) *Myſterium in Pontificis Romani corona apertum.*

(12) M. Boſſuet dans ſon Avertiſſement aux Proteſtans qui eſt à la fin de l'Explication de l'Apocalypſe, remarque que cette prétenduë inſcription n'a pour fondement qu'un oüi-dire de Joſ. Scaliger, mépriſé par Druſius, & recueilli par M. Jurieu.

(13) Accompliſſ. des proph. 1. Partie chap. 11. p. 203. &c. Voyez ce qu'en dit M. Boſſuet dans ſa récapitulation de l'Apocal.

vantera des voix récemment entenduës en l'air, & nous donnera pour des vers prophetiques de groſſieres impertinences gravées ſur les habits de quelques femmes fanatiques. Voilà juſqu'où va la ſimplicité de cet eſprit fort qui critique ſi impitoyablement, & ſaint Chryſoſtome ſur ce qu'il nous débite de merveilles opérées au tombeau du ſaint Martyr Babylas; & S. Jerôme ſur les Vies des anciens Moines, qu'il traite *de fables écrites ſans bonne foy & ſans jugement*; & S. Ambroiſe & ſaint Auguſtin, qu'il traduit comme des conteurs de faux miracles, au ſujet des Reliques des ſaints Gervais & Protais.

Tant il eſt vrai que la même irreligion, ou le même travers d'eſprit, qui porte les Critiques à ne pas croire avec les gens ſenſez ce qui mérite le mieux nôtre créance, ſouvent les détermine à croire inconſidérément avec la populace, ce qui n'eſt digne que d'être rejetté avec mépris. Et c'eſt encore icy la réflexion de S. Auguſtin, lequel ajoûte que *ceux qui ſe moquent de l'hiſtoire de Jonas, ne douteront pas de l'aventure d'Arion.* (14)

(14) *Aug. lib. 1. de Civ. Dei, cap. 4.*

Pour nous qui avons ſuccé avec le lait des enfans de l'Egliſe, le reſpect dû aux ſaints Peres, qui ont ſigné de leur ſang, ou enrichi par leurs écrits, ou illuſtré par leurs vertus le Chriſtianiſme ; nous ſouffrirons qu'à cet égard les Critiques regardent en pitié nôtre crédulité ; nous la préférerons, ſans en rougir, à tous les rafinemens d'une critique ſi maligne : bien ſûrs en demeurant dans ces bornes, ſans adopter d'ailleurs tout ce que des Légendaires plus pieux qu'éclairez ont recueilli de miracles peu avérez ; bien ſûrs, dis-je, avec ces précautions, de ne pas encourir le reproche (15) de *légereté de cœur*, en vertu d'une créance trop légérement hazardée.

Dangers qui naiſſent des pretextes que ſaiſiſſent les Critiques pour juſtifier leur incrédulité.

Aprés tout, nôtre ſiécle qui s'eſt ſi fort tourné à la critique, ne ſuit déja que trop ſon penchant au Pyrrhoniſme ſans l'aider, ſous prétexte *que la vérité a aſſez de preuves ſolides* (16) *ſans qu'il ſoit neceſſaire d'en inventer de fauſſes*, &c. *ou qu'on auroit*

(15) *Eccl. cap.* 10. *v.* 4. *Qui credit citò, levis corde eſt, & minorabitur.*

(16) Pref. de La Bibliot. Eccl. de M. Dupin, Tom. 1.

ſujet de ſe défier de [17] *nous, & de prétendre que nous cherchons à triompher par un attrait de ruſes de guerre, qui ne conviennent pas à la milice évangélique,* ou que *nous devons eſtre remplis ſur nôtre religion* [18] *d'une juſte confiance qui nous faſſe rejetter de faux avantages ;* ou *que par le mélange de* [19] *faux actes on décrédite les vrais.* Oüi, s'ils ſont bien convaincus de faux, & que le danger d'en perdre de veritables ne ſoit pas encore plus réel, permis avec ces juſtes égards d'attaquer des erreurs, dont la vérité trop riche de ſon fonds, n'a que faire de ſe parer. A cela près, on convient que la Religion veut être expoſée au jour ſans fard ni ornement emprunté ; & qu'il y auroit de la prévarication à la cacher ſous le boiſſeau,

(17) Dict. Critique de M. Bayle au mot *VVeckel.*

(18) Commencement de l'Hiſtoire des Oracles.

(19) *Lud. Vives, l. 5. de Tradendis Diſciplinis :* Fuêre qui magnæ pietatis loco ducerent mendaciola pro religione confingere : quod & periculoſum eſt ne veris adimatur fides propter falſa ; & minimè neceſſarium, quoniam pro pietate noſtra tam multa ſunt vera, ut falſa, tanquam ignavi milites atque inutiles, oneri ſint magis quàm auxilio.

comme par crainte d'en découvrir le foible.

Mais ſi ſur les ſoupçons d'impoſture les plus mal appuyez, on traite de fables des actes tres-reçûs ; s'il ſuffit qu'une ou deux légéres difficultez arrêtent, pour prononcer que des ouvrages ou des miracles qui autoriſent la foy (20) *ont eſté ſuppoſez par le trop de zele des Chrêtiens, ou trop facilement reçûs par leur crédulité* ; ſi de quelques fraudes particulieres qui ont eu cours dans le ſecond ſiécle, on conclut généralement contre la bonne foy de ce temps-là avec Blondel (21) & M. le Clerc (22) : juſqu'où la critique aprés ces premieres voyes ainſi applanies, ne ſe portera-t-elle pas, par ſa propre inquiétude, & par celle de la pluſpart des lecteurs ? N'eſt-il pas clair qu'avec de ſi belles diſpoſitions, il n'y aura

(20) Hiſtoire des Oracles, 2. Diſſert. ch. 1.

(21) *David Blondel in Epiſt. ad Chriſtoph. Arnoldum, teſtimonium Joſephi de Chriſto ſuppoſitium aſſerens, ait*, ſecundum Chriſtianiſmi ſæculum, ſive impoſturam facientium effrænem audaciam, ſive patientium ſecuritatem plane deplorandam ſpectare libeat, infæliciſſimum fuiſſe, nec ullum unquam fraudes plures pias venditaſſe.

(22) *J. Clericus in Epiſt. 4. Critic.*

plus ni ſuite d'années, ni raiſons de preſcription, ni titre aucun qui tienne contre l'éclat d'une conjecture critique ; & que mille ans de poſſeſſion non interrompuë, & fondée ſur de bons titres, diſparoîtront à la vûë d'une inſcription en faux fondée ſur rien ? *Malheur à celui par qui le ſcandale arrive.* (23)

Cette ſeule conſideration auroit dû faire ſupprimer cent ouvrages de critique qui n'ont ſervi qu'à ſcandalizer, ſi l'on n'avoit mieux aimé faire montre d'une je ne ſçai quelle fleur de bel eſprit qui éblouit le monde, qu'avoir le mérite d'une certaine délicateſſe de religion dont Dieu ſeul tiendra compte.

VIII.

Circonſtances qui rendent la ſeduction de la Critique plus contagieuſe.

On ſçait que ſouvent le ſeul attrait de la nouveauté ſuffit pour tout renverſer ; qu'un mot de raillerie preſque échappé ſans deſſein porte coup, parce qu'il eſt recueïlli par des libertins à qui il tient lieu de démonſtration ;

(23) *Matthæi cap. 18. v. 7.*

qu'à plus forte raiſon l'incrédulité ſe fait une arme offenſive ou un bouclier, d'une autorité de quelque poids, ne fût-ce que d'un paſſage tronqué ou mal compris, que de la diverſité même d'une leçon tirée d'un mauvais manuſcrit, & née de l'ignorance ou de l'infidélité d'un copiſte. En ſorte qu'on pourroit dire à quelques Critiques avec Ciceron (1), *Vous ne m'oppoſez que des bruits vagues*, ou de faux indices de ſuppoſition, *& j'attendois de vous des raiſons déciſives.* Au lieu qu'il faut enſuite plus que preuve & demie pour détromper; & cela parce que tout ce qui favoriſe bien ou mal l'irreligion, a les rieurs pour ſoy. [2]

(1) *Cic. l. 3. nat. deorum.* Rumoribus mecum pugnas, Balbe, ego autem à te rationes requiro.

(2) M. Bayle, Dict. Crit. au mot *Bion*, devoit pratiquer la maxime qu'il établit au ſujet de ce Philoſophe. *L'impudence qu'il avoit*, dit-il, *de tourner en ridicule la Religion, devoit être réprimée: car une réfutation ſérieuſe ne fait pas à beaucoup près tant de mal, que les railleries d'un homme d'eſprit. Les jeunes gens ſe laiſſent gâter par ces ſortes de moqueurs plus que l'on ne ſçauroit dire.* L'Auteur du Traité de la véritable Religion, liv. 1. chap. 4. remarque auſſi que *c'eſt aſſez qu'un impie ſe donne la liberté de plaiſanter ſur la Religion, & de dire*

Certainement il ne paroît que trop par le débit des plus ſcandaleux livres, tels que ceux des Spinoza, des Bayles, des le Clercs, &c. à quel point le libertinage, ſoutenu de la critique, accrédite les paradoxes les plus dénuez de preuves ſolides. Si Spinoza *ſe fût contenté d'écrire ſur la Métaphyſique, on l'auroit laiſſé là comme un extravagant*, dit un Critique [3]; *ce ſont ſes ſentimens hardis ſur l'Ecriture, ſur les miracles & ſur l'inſpiration des Prophetes qui lui ont fait trouver des diſciples . . . , c'eſt par-là qu'il s'eſt fait des adorateurs.* De là cette chaleur & ces grands ſuccés des preſſes de Hollande, d'où il part tant d'ouvrages de ténébres, dont la piété gemit. De-là ce grand air de liberté que reſpirent certains Sçavans, accoûtumez déſormais à ne ſe contraindre ſur rien, pas même ſur cette loy ſi ſagement établie [4] que *quand on com-*

quelque choſe d'extraordinaire, qu'il trouve des admirateurs; qu'on ſe paye des plus mauvais raiſonnemens, pourvû qu'ils ayent ce tour libre & cavalier qui eſt ſi fort à la mode.

(3) De la veritable Religion, l. 1. chap. 1. page 4.

(4) Tillemont, dans ſa Lettre au P. Lamy, page 49. & 50. ſur la derniere Pâque de N. S. à la fin du 2. T. de ſes Memoires ſur l'Hiſt. Eccl.

bat

bat un ſentiment ancien & commun, il ne le faut faire qu'avec de fortes raiſons & beaucoup de modeſtie. Pour eux, plus ils s'émancipent à des déciſions hardies, plus ils ſe tiennent ſûrs de réveiller l'attention par l'agrément de la ſurpriſe.

On eſt en effet bien ſurpris de voir [5] Marsham & Spencer, qui avec un grand appareil d'érudition nous repreſentent les Loix de Moyſe, non pas comme émanées de Dieu par le miniſtere des Anges, mais comme ſorties du ſein de l'idolâtrie d'Egypte. On n'eſt pas moins étonné d'entendre Grotius prononcer froidement [6], que *quelque habile Chrétien a fourré après coup dans le Livre de la Sageſſe, & dans le Texte de l'Eccleſiaſtique, certains ſentimens chrétiens. Ce qu'il avance*, dit M. Boſſuet [7], *ſans preuve, ſans la moindre autorité, & ſimplement parce qu'il lui plaît. Pernicieuſe introduction*, pour-

(5) *Vide J. Marshami Chronol. Canonem Ægyptiacum, & Spenceri Libros de Legibus Hebræorum ritualibus.*

(6) *Grot. Præf. in L. Sap.* Eum Librum nactus Chriſtianus aliquis Græcè non indoctus in Græcum vertit.... & Chriſtiana quædam commodis locis addidit; quod & Libro Sirachidæ, quem dixi, evenit.

(7) Diſſert. ſur Grotius, page 19.

ſuit-il, *qui met en peril les traditions les plus aſſurées, & expoſe le texte des plus anciens livres à la merci des Critiques & de leurs jugemens arbitraires.*

Et qu'on ne diſe pas qu'il ſuffit pour arrêter le cours du mal, de noter ou de proſcrire de pareils ouvrages. Erreur : ce qu'a obſervé Tacite ne convient pas moins à nôtre ſiécle qu'au ſien (8) ; que c'eſt faire naître ou augmenter l'envie de voir certains écrits, que d'en ordonner la ſuppreſſion. Il eſt bien des pays où ce libertinage d'eſprit regne fort, & où les Magiſtrats, quoi qu'aſſez ſages pour dreſſer de fort bons reglemens là-deſſus, ne ſont que trop indulgens pour en abandonner l'éxecution. Ils oublient en faveur du plaiſir préſent qu'ils en tirent, les inconveniens qui en naîtront pour l'avenir.

Cependant les Peres comprenoient bien qu'ayant tous herité d'Adam

(8) *Tacit. l. 14. Annal. c. 5. de Fabric. Vejento ait :* Graviſſimo crimine conflictatum eſſe quod multa & probroſa in patres & ſacerdotes compoſuiſſet.... hos *libros Nero* exuri juſſit, conquiſitos lectitatoſque, donec cum periculo parabantur. *Anten l. 4. cap. 35. de Cremutio Cordo dixerat : Ejus* Libros per Ædiles cremandos cenſuêre patres, ſed manſerunt occultati &c.

l'envie de toucher à l'arbre défendu de la ſcience du bien & du mal, il faloit nous précautionner contre une tentation ſi délicate. De-là venoit leur attention à nous éloigner du commerce de ces ouvrages, dont la contagion paſſe ſi aiſément des yeux au cœur. Que ne dit pas Salvien [9] ſur le reſpect que doit imprimer à tout Ecrivain la majeſté de la Religion dont il traite ? On ſçait même que de ſages Payens n'ont pas balancé à paſſer condamnation [10] contre tout ce qui tendoit à décrier, ſoit ſérieuſement, ſoit en plaiſantant, le culte inſenſé de leurs dieux.

Seroit-ce donc un privilege reſervé à nos Critiques modernes d'inſulter impunément la vraye Religion par les traits les plus indécens ; & de trouver d'autant plus de lecteurs, qu'ils au-

(9) *Salvianus l. de Provid.* Tanta quippe eſt ſacræ majeſtatis & tam tremenda reverentia, ut non ſolum ea quæ ab impiis contra religionem dicuntur horrere ; ſed etiam quæ pro religione nos ipſi dicimus, cum gravi metu ac diſciplina dicere debeamus.

(10) *Cic. l. 2. de nat. deorum in fine* : Mala enim, *inquit*, & impia conſuetudo eſt contra deos diſputandi, ſive ex animo id fit, ſive ſimulatè.

roient bravé Dieu & ſes Saints avec plus d'audace ? Verroit-on ſans émotion (11) *des Critiques judaïſans ... employer toute leur ſubtilité à éluder les Propheties ... & plus dangereux que les Rabins, leur fournir des armes pour combattre les Apôtres, & J. C. même ?* Laiſſeroit-on le champ libre à des Ecrivains enjoüez & brillans, ſûrs d'être lûs & de plaire, ſans éxiger qu'ils s'interdîſſent tout uſage de la plume ſur ce qui regarde la Religion, ou qu'ils ſe fiſſent une loi de n'en écrire qu'avec une reſerve qui ne donnât nulle priſe aux profanes ? Le ſeul exemple de la vogue de M. Bayle mort depuis peu [12] les armes de l'impiété à la main, ne fait-il pas voir avec quelle joye on prend les leçons riantes de tels maîtres, qui parlent ſelon les déſirs du cœur, en des termes & avec des tours trop inſinuans ?

(11) Avertiſſ. de M. Boſſuet ſur l'Explication de la prophetie d'Iſaïe, &c.

(12) Ce Critique celebre mourut le 28. Decembre 1706. en achevant ſes Entretiens de Maxime & de Themiſte, où il eſſayoit de ſoutenir contre les attaques de M. Jacquelot, ce qu'il avoit avancé de plus odieux ſur l'Athéiſme & l'impieté. Voyez dans le mois d'Avril 1707. du Journal de Trevoux, un Memoire ſur la vie & les ouvrages de M. Bayle.

C'eſt à l'égard des auteurs de ce caractere que la défenſe ne ſert qu'à irriter la curioſité.

Ce qui augmente ſouvent le danger, c'eſt que comme on ſuppoſe dans des Critiques d'un mérite déja éprouvé, plus de lumieres & une attention plus ſuivie à éplucher tout juſqu'aux moindres détails ; on n'eſt que trop porté à reſpecter leurs jugemens comme rendus avec connoiſſance de cauſe, & à adopter leurs doutes tant ſoit peu raiſonnables, ceux ſur tout qui ſoulagent l'eſprit du poids d'une créance trop rude.

C'eſt ce qui a mis en bénédiction, même chez les Proteſtans, la mémoire de quelques Critiques catholiques ; entre autres de M. de Launoy, dont les écrits d'ailleurs montrent bien plus d'érudition que de jugement & de ſolidité. Avec quelle complaiſance ne l'a-t-on pas loüé, quoi qu'à faux, de ce [13] *que par ſa critique redoutable au ciel & à la terre il a plus détrôné de Saints du Paradis, que dix Papes n'en ont canonizez ? Il recherchoit*, a-t-on dit, *les Saints les uns aprés les autres*,

(13) Mélange d'Hiſt. & de Litter. T. 1. pag. 266. & 267. Edit. de Roüen.

Raiſon qui a mis en vogue la critique de M. de Launoy.

Ce Critique avoit poſé pour fondement de ſa haute réputation, une grande hardieſſe à attaquer diverſes traditions douteuſes, [14] telles que l'arrivée de Lazare & de Magdeleine en Provence, que l'Apoſtolat de ſaint Denys l'Areopagite dans les Gaules, que l'occaſion miraculeuſe de la converſion de S. Bruno, &c. Il n'avoit épargné ni la Somme de S. Thomas qu'il croyoit fauſſement attribuée au Docteur Angelique, ni la viſion du B. Simon Stoch touchant le Scapulaire, ni la genealogie des Carmes, en tant que deſcendus du Prophete Elie; genealogie qu'il croyoit auſſi fabuleuſe que celle des Grecs & des Romains nez des Dieux de la Fable. Cenſeur impitoyable des priviléges des réguliers, & des écrits de Bellarmin, il s'étoit attiré avec quelques contradictions [15] beaucoup d'applaudiſ-

(14) Voyez le Catalogue que ce Critique a dreſſé de ſes propres ouvrages, & qu'il a inſeré dans le 2. Tome de ſon Hiſt. Latine du College Royal de Navarre, Liv. 3. chap. 117.

(15) Le P. Vincent Baron Dominicain s'eſt attaché à le réfuter ſur quelques-uns de ces Articles dans l'Apologie de ſon Ordre, auſſi-bien que le P. Theop. Raynauld, dans ſon *Hercu-*

ſemens par le choix de ces ſujets, & par ſa liberté à les manier. Il s'enhardit enfin, dit-on, à compoſer le ſcandaleux libelle [16] qui traite de novateur S. Auguſtin, & qui met ſur ſon compte des héréſies touchant la Prédeſtination & la Grace.

Des lecteurs bien guéris de ſcrupules ſont ſi charmez de ces efforts de Critique, qu'ils prêteroient des raiſons à qui en manqueroit. Ils affectent même alors de détourner les yeux des préjugez qui ont pû faſciner un Critique; *en ſorte*, dit le P. Mabillon [17], *qu'il y a beaucoup d'eſprits, auſquels le doute qu'un Auteur tant ſoit peu diſtingué aura propoſé, ſera ſuffiſant pour les porter à décider abſolument.* Un ou deux exemples entre mille acheveront d'en convaincre.

Premierement, il eſt échappé à deux ſçavans auſſi conſommez que le P. Petau [18] & l'illuſtre M. Huet [19], quelques expreſſions dures ſur la ma-

Attention de l'héréſie à profiter d'une ou deux remarques

les Commodianus, Tom. 18. de ſes Ouvrages.

(16) Veritable Tradition de l'Egliſe ſur la Prédeſtination & la Grace.

(17) Traité des Etudes Monaſtiques, 2. Part. chap. 13.

(18) *T. 2. Theol. Dogm. l. 1. de Trin. cap. 3.*

(19) *Origenian. lib. 2. cap. 3. num. 6.*

Critiques du P. Petau & de M. Huet sur les explications Théologiques & Platoniciennes des premiers Peres.

niere peu développée dont quelques Peres des trois premiers siécles ont parlé de la Trinité, avant qu'on fût bien convenu de la valeur des termes propres à fixer l'explication de ce mystere. Aussi-tôt les Sociniens, ravis de se mettre à l'abry de ces noms si respectez, s'en sont prévalus, comme si l'on avoit mis par ce seul fait la Tradition de leur côté.

En vain ce Jesuite celebre avoit crû aller au devant du scandale, en protestant dans sa sçavante Préface, *qui est*, dit [20] M. Bossuet, *le dénouëment de toute sa doctrine*, que la foy des Peres n'avoit jamais varié quant au fond & à la substance : ces Sectaires ont compté pour rien des protestations si précises, & soutenuës d'excellentes preuves, ils se sont obstinez à le compter malgré lui parmi les partisans de leurs erreurs ; & c'est sous ce nom odieux que le docte Bullus [21] a entrepris de le réfuter, & M. Jurieu de le diffamer [22].

(20) 1. Avertissement aux Protestans.
(21) *Georg. Bulli Defens. Fidei Nicenæ.*
(22) 6. Lettre Past. du 15. Novembre 1688. Il se déchaîne avec la même fureur dans le Tableau du Socinianisme, Lettre 6. & 7.

2°. Ce même Jesuite [23] ayant insinué légérement, & M. Huet [24] aprés luy, qu'il paroissoit dans les écrits des anciens Peres, des traits fort marquez de Platonisme, & que ces traits se reconnoissoient à leur maniere d'expliquer certains mysteres, comme celuy de la Trinité ; cette observation jettée en l'air, & donnée sans preuve, n'a pas été recueillie avec moins de scandale par les Critiques du second ordre, qui comme autant d'échos l'ont si bien répetée, que les idées Platoniciennes des premiers Peres ont presque passé en proverbe.

Ils sortoient des Ecoles des Platoniciens, dit M. Jurieu [25] *& rempliſſoient leurs ouvrages de leurs idées, au lieu de s'attacher uniquement aux penſées du S. Eſprit.* C'est dès l'entrée du 2. siécle, immediatement aprés la mort des Apôtres, que l'Auteur du *Platonisme dévoilé* place

(23) *L. 1. de Trinitate cap. 3.*

(24) *Origenian. lib. 2. cap. 3. num. 17. ait:* Platonis quidem disciplinam assectati sunt vetusti PP. quàm plurimi, partim vetustiores Origene, partim eodem recentiores, quicumque præsertim Nicænum Concilium antecesserunt. Origenes verò totam Academiam visus est in Ecclesiam transtulisse.

(25) Premiere Lettre Past. de 1688.

l'époque *fatale, où l'Egliſe perdit ſa virginité ; lors*, dit-il [26] *que le Platoniſme prévalut.* Déciſion prononcée avec autant d'ignorance que d'impiété. On ſçait la malheureuſe attention qu'a euë le Socinianiſme à tirer avantage de ces aveus contre le dogme de la Trinité. Ce qui n'a pû empêcher M. Van-Dale & ſon illuſtre Abbréviateur [27], de nous préſenter comme une remarque de prix, celle du Platoniſme des Peres.

Refutation de la fauſſe idée qu'on a euë touchant le Platoniſme des Peres.

Mais ſans réveiller ici une querelle qui a paſſé pour aſſoupie depuis que l'Hiſtorien des Oracles a ſçû, en galant homme, avoir tort ; & ſans anticiper ſur le ſçavant traité que le Pere Baltus va publier [28], pour vanger là-deſſus les Peres ; qu'a-t-on allegué

(26) Plat. dévoilé, Partie 2. ch. 6. Il avoit déja avancé dans la premiere Partie chap. 18. *Qu'aprés Clement, Hermat & Barnabé, les Peres ſuivans, ſortis tout fraichement de l'Ecole de Platon, & entêtez de ſes principes, ont fait une Philoſophie payenne, &c.*

(27) Hiſt. des Oracles 1. Diſſert. chap. 3. *La conformité*, dit-il, *que l'on trouva qu'avoit le Platoniſme avec la Religion, mit dans cette ſeule Secte preſque tous les Chrétiens ſçavans, &c.*

(28) Il a expliqué ſon deſſein dans la ſuite de ſa Réponſe à l'Hiſtoire des Oracles.

depuis tant de temps que tout retentit du bruit vague de leur Platoniſme ? Par tout les Sçavans ont ſuppoſé ce fait comme démontré, ſans qu'aucun l'ait appuyé de la moindre preuve, ni qu'aucun autre l'ait conteſté. J'en excepte M. le Clerc, qui a mis tout en œuvre pour revêtir ce paradoxe de quelque air de verité [19].

Il a même oſé, pour l'interêt du Socinianiſme, nous repréſenter comme un grand Platonicien, & un copiſte de Philon le Juif, S. Jean l'Evangeliſte [30] pauvre pêcheur de Tiberiade, qui n'eut jamais la moindre teinture de ſcience. Il ajoûte que le grand ſoin des premiers Peres étoit d'accommoder la Religion aux ſentimens de Platon ; & pour S. Auguſtin en parti-

(29) Voyez le 10. Tome de la Bibliot. Univ. dans les articles de Clement d'Axandrie, & d'Euſebe de Ceſarée.

(30) *Artis Critica Tom. 1. parte 2. ſect. 1. cap. 14. & in Epiſt. Crit. 6. & 7.* Il ne débite pas de moindres impietez au T. 10. de la Bibliot. Univ. Il dit dans la Vie d'Euſebe, que pluſieurs des Peres des trois premiers ſiecles ont crû que le ſentiment de Platon & celui des Apôtres étoit le même. Il prétend auſſi que pluſieurs phraſes qui ſe liſent dans le nouveau Teſt. ſont Platoniciennes.

culier, il a admiré que *les Pelagiens* [31] *ne ſçuſſent pas tourner en ridicules ſes ſentimens Platoniciens qu'il tâchoit d'apuyer ſur les écrits des Apôtres, en les tirant par les cheveux.*

Etranges paradoxes, dont ces Anciens, s'ils revivoient, partageroient bien avec nous la ſurpriſe. Car comment, diroient-ils, nous qui déteſtions ſi fort, ou qui ignorions les dogmes de Platon, ſommes-nous devenus, ſans le ſçavoir, ſes adorateurs ? Eſt-ce enchantement ? Eſt-ce mépriſe ? Quoy les maîtres du Chriſtianiſme auroient tranſporté juſques dans ſon ſein, les idées payennes du Platoniſme, pour faire un mélange affreux de la doctrine de J. C. avec celle de Platon, comme de la lumiere avec les ténébres ? En ſorte que le Myſtere de la Trinité, tel qu'on le trouve exprimé dans leurs écrits, ne ſeroit qu'un jargon emprunté de cette fauſſe philoſophie [32]. Où en ſeroit donc la foy ?

(31) Lettre 16. du Livre des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, pag. 358.

(32) C'eſt l'expedient qu'ont imaginé les Sociniens, & que M. le Clerc & l'Auteur du *Platoniſme dévoilé*, ont fait valoir contre ce grand Myſtere.

Ce ne ſeroient plus de ſaints Docteurs, des Juſtins, des Panthenes, des Ariſtides, des Athenagores, &c. qui auroient abandonné leur Secte pour s'attacher à l'Evangile ; ce ſeroient des prévaricateurs, qui comme à deſſein de corrompre la doctrine de Jeſus-Chriſt, ſeroient allez puiſer dans les ſources infectées des Philoſophes, pour en faire ſortir comme du puits de l'abyme *une épaiſſe fumée, qui obſcurcit* [33] *le Soleil.* Quelle idée de la religion des Peres !

Il ne falloit plus que leur faire enſeigner avec Platon la pluralité des Dieux, la Metempſycoſe, la communauté des femmes, l'homicide, le menſonge, & un amas d'autres erreurs infames ou ridicules, priſes de ſes écrits (34). Que n'ajoûtoit-on, que les Apologies dreſſées par ces Peres en faveur du Chriſtianiſme, ne tendoient pas moins à juſtifier & à conſacrer leur Platoniſme, que l'Evangile ?

Fauſſes imaginations d'un accord entre les Peres & Platon, comme entre Jeſus-Chriſt & Bélial ! On a dé-

(33) *Apocal. cap. 9. v. 2.*

(34) On en verra plus bas le détail & les citations.

fié ceux qui ont voulu réaliſer cette chimére, *de nommer un ſeul Pere (35), dont il nous reſte des Ouvrages, & qui n'ait pas fait profeſſion de rejetter Platon & ſa Philoſophie, pour s'attacher uniquement à Jeſus-Chriſt & à ſa doctrine.* On a même joint à ce défi, des piéces qui les juſtifient par avance d'un ſoupçon ſi flétriſſant (36); & la vérité eſt, qu'il ne s'eſt trouvé proprement que des Hérétiques (37) ou des Payens, en qui il ait paru parmi les Anciens un entêtement outré pour ce Philoſophe. Il étoit réſervé à certains Critiques de nos jours, de renouveller l'impudente calomnie de Celſe, qui oſoit s'en prendre à Jeſus-Chriſt & aux Apôtres, comme à des eſpeces de plagiaires de Platon (38).

(35) Réponſe à l'Hiſt. des Oracles, 1. Part. ch. 13.

(36) Voyez là même. Les témoignages d'Euſébe, de S. Juſtin, de Lactance, de S. Aug. *&c.*

(37) Cerinthe, Baſilide, Marcion, Valentin, Tatien, Paul de Samoſate, & enfin Origene, ont été notez comme partiſans de Platon: de là Tertullien au Liv. *de l'Ame*, parle ainſi: *Doleo bonâ fide Platonem omnium Hæreticorum condimentarium factum.*

(38) *Apud Orig. lib. 6. adverſus Celſum.* S. Ambroiſe avoit compoſé un Livre qui s'eſt

IX.

L'union qui a paru entre les Critiques & les Heretiques des derniers ſiècles, eſt un fâcheux préjugé des dangers de la Critique.

Quand nous oublirions ces monſtrueux excès, tous ſortis du ſein de la Critique, ne ſuffiroit-il pas pour la rendre au moins ſuſpecte de ſçavoir l'accord intime qu'on vit entre elle & l'Hereſie au commencement du 16. ſiécle (1) auſſi fameux par le rétabliſſement des Lettres, que par le débordement de tant d'erreurs qui inonderent le Chriſtianiſme ſous le nom de Réforme.

On avoit vû plus de cinq cens ans

perdu, pour réfuter cette viſion impie de Celſe. De là vient que S. Auguſtin écrivant à S. Paulin, le prie de lui chercher cet Ouvrage. Voici comment il parle dans la Lettre 35. de l'ancienne Edit. *Libros Beatiſſimi Papæ Ambroſii credo habere Sanctitatem tuam, eos autem multum deſiderо quos adverſus nonnullos imperitiſſimos & ſuperbiſſimos qui de Platonis libris dominum profeciſſe contendunt, diligentiſſime & copioſiſſime ſcripſit.*

(1) C'eſt la Remarque de M. Bayle, dans ſon Dict. Crit. au mot *Takiddin*.

auparavant, d'innombrables multitudes de Barbares ſe répandre dans tout l'Occident & amener avec eux la barbarie, ſans que la foy en reçût d'atteinte. On vit enſuite refleurir les Lettres, & dès-lors la Critique & l'Héréſie fidéles compagnes, marcher du même pas dans les mêmes routes écartées, franchir avec une égale audace les mêmes bornes, & fouler aux pieds les mêmes Loix de l'Egliſe.

Ces Sçavans du Nord, que François I. reſtaurateur des Sciences attira en ſon Royaume, ne furent guéres moins reconnoiſſables par leur qualité de Critiques, que par celle de Lutheriens; & ils n'inſinuérent leur poiſon qu'à la faveur de cet art. Ces Grecs, que la Barbarie Othomane avoit chaſſez de Conſtantinople en Italie, joints à quelques beaux Eſprits de la Cour de Florence, paſſérent pour Critiques ornez d'une brillante littérature, mais aſſez dégagez de tous ſentimens de pieté: réputation que quelques-uns d'eux ſoûtinrent ſi-bien par leurs écrits & par leur conduite, que l'époque du libertinage renaiſſant fut marquée à la renaiſſance de la Critique & des Sciences, ſelon la remarque d'un Moderne

ne (2), qui prétend par cette raiſon *qu'on ne trouve point d'Athées chez nous avant le regne de François I. ni en Italie, qu'après la derniere priſe de Conſtantinople.*

On n'a garde à la verité de garentir ce dernier fait : car on ſçait que le libertinage de créance, auſſi-bien que de mœurs, a ſa principale ſource dans la corruption du cœur, & que dès-là il peut être de tous les temps. Mais de quoi on ſe ſent redevable à la Critique, c'eſt de ce qu'à un libertinage groſſier & de débauche, elle en a fait ſuccéder un plus rafiné, qui eſt de ſyſtême, & qui dès-là eſt plus ſéduiſant.

Sur quoi la réfléxion de M. Bayle fait trop d'honneur au Proteſtantiſme, pour ne pas trouver ici ſa place. *C'eſt* (3) *qu'en même-temps*, dit-il, *que la plûpart des beaux Eſprits & des ſçavans Humaniſtes qui brillerent dans l'Italie étoient notez, comme n'ayant gueres de religion, la reſtauration des langues ſçavantes & de la belle litterature a préparé le chemin aux Réformateurs,*

M. Bayle s'applaudit de ce que la renaiſſance des Lettres & de la Critique a donné lieu au libertinage & au Proteſtantiſme tout à la fois.

(2) Clavigni de Sainte Honorine, Diſcernement & Uſage des Livres ſuſpects, pag. 82.

(3) Dict. Critiq. au mot *Takiddin.*

comme l'avoient bien prévû les Moines & leurs partisans, qui ne cessoient de déclamer & contre Reuchlin, & contre Brasme, & contre les autres fleaux de la Barbarie. Ainsi, conclut-il, *pendant que les Catholiques Romains ont sujet de déplorer les suites qu'ont euës les études des belles Lettres, les Protestans ont sujet d'en loüer Dieu.*

Ajoûtons, conformément à l'aveu de cet admirable Critique, que les Libertins s'étant trouvez avec les Protestans en cause commune, & de la meilleure intelligence du monde, ils ont eu également raison d'en triompher, tandis que l'Eglise Catholique en gemissoit.

C'est de quoi convenoit un Ecrivain, autrefois attaché à cette Eglise, mais devenu depuis son ennemi, & un ardent zélateur de la prétenduë Réforme. *Les Protestans* (4) *seroient plus loüables*, dit-il, *d'avoir publié de bons Livres, si la Réforme n'avoit pas donné occasion à certains Critiques de débiter leurs sentimens libres & leurs conjectures hardies sur nos Livres sacrez. Ce n'est pas*, poursuit-il, *qu'il n'y eût de*

(4) Préf. du Traité *de la Veritable Religion*, par M. le Vassor.

l'athéïſme & de l'incrédulité avant la Réforme, mais c'étoit un athéïſme plus groſſier & une incrédulité moins raffinée. Depuis que l'on s'eſt mis dans la tête d'examiner tout par ſoy-même, & de ne rien croire que ce qui eſt clairement défini dans l'Ecriture ſainte, on a veu des gens renouveller les blaſphêmes de Paul de Samoſate & de Photin. Il gemit enſuite de ce que les Sçavans n'ont pas reconnu qu'*une Réforme qui a des ſuites ſi fâcheuſes, ne peut venir de l'eſprit de Dieu*, & il comprend combien il eſt difficile *de retenir des eſprits libres, quand on a levé la barriere de la Tradition & de l'autorité de l'Egliſe, qui les arrêtoit.*

Autre penſée bizarre de M. Jurieu, ſur le même ſujet.

C'eſt en ce ſens qu'on peut paſſer à quelques Proteſtans leur remarque, hors de là auſſi fauſſe qu'injurieuſe à la Religion [5]: *Que l'Egliſe Romaine a bien de l'obligation à l'ignorance, mais que l'étude des ſciences lui a été fa-*

(5) M. Jurieu dans *les Préjugez legitimes contre l'Egliſe Romaine*, fait valoir cette Remarque auſſi-bien que Seldenus dans ſon Traité *de Libris varioque eorum uſu & abuſu.* Ce dernier au commencement du ſecond Livre, parlant de Paul II. comme d'un ennemi déclaré des Livres & des Sçavans, ajoûte que les Papes ont tant d'obligation à l'ignorance, qu'ils n'oublient rien pour la maintenir.

tale. Car il eſt vrai que ces Sçavans ſuperbes, tels qu'on en vit pendant & aprés le temps de Luther & de Calvin, vanter leur critique & lever l'étendart de la révolte, n'ont ſervi qu'à former des ſchiſmes; & que l'Egliſe n'a eu que trop de ſujet de s'affliger des ravages qu'ils ont cauſez juſques dans ſon ſein. En effet, à quoi ont abouti leurs recherches téméraires, qu'à autoriſer l'incrédulité, au préjudice de la créance & du reſpect dû à ce qu'il y a de plus ſacré?

X.

Autre préjugé, tiré de l'entêtement des Critiques pour les Ecrits du Paganiſme, & de leur mépris pour les Ouvrages des SS. Peres.

Un Prélat Proteſtant, Anglois, a obſervé à ce propos [1], que nos Déïſtes modernes ſont bien fâchez qu'un auſſi rare Ouvrage que celui des quinze Livres de Porphyre contre le Chriſtianiſme, ſe ſoit perdu. Mais en

(1) Lettre au Docteur Bentlei, ſur la Vie de Pythagore, par M. de Stillingfléed, Evêque de Vorcheſter, qui a mis cette Lettre à la tête de ſon Recueil Chronologique.

verité ces Meſſieurs ont aſſez de quoi s'en conſoler, graces aux Critiques, qui ont ſuppléé abondamment à cette perte. Il s'en faut bien que Celſe, ni Julien l'Apoſtat en ayent ſçû autant qu'eux.

Mais à quoi penſent ces Critiques, de tant regretter des Ouvrages qui le méritent ſi peu ? De quoi s'aviſent-ils de trouver mauvais, qu'on ſe ſoit empreſſé dans le Chriſtianiſme à ſupprimer ce que l'infidelité oppoſoit à nôtre Religion ? Car ne falloit-il pas ôter aux ames foibles cette pierre de ſcandale ? Ignore-t-on d'ailleurs que, par rapport aux Sçavans, les écrits des Payens étoient la foibleſſe même, & que les Chrêtiens, dit S. Chryſoſtome, bien loin [2] de redouter ces Livres, les fouloient aux pieds, comme les plus miſerables inſectes ?

Certainement, à en juger par les morceaux les plus apparens, qu'en ont conſervez & réfutez Origéne, Euſébe, S. Auguſtin, S. Cyrille d'Alexandrie ; on a fait trop d'honneur à de pareils rapſodiſtes de les citer, & cela ne ſert qu'à nous apprendre leur ignorance & leurs folies, avec leurs noms.

(2) *Lib. de S. Babyla, & contra Gentiles.*

» Ayant connu Dieu [3], ils ne l'ont
» pas glorifié ; mais leurs esprits se sont
» évanoüis dans leurs vains raisonne-
» mens, & leurs cœurs insensez ont été
» remplis de ténébres ; d'autant plus fous
» qu'ils se disoient sages, & qu'ils ont
» transferé à l'image d'un homme cor-
» ruptible la gloire qui n'est duë qu'au
» Dieu incorruptible.

Qu'y a-t-il en effet de plus follement imaginé, que leur parallele impie de Jesus-Christ avec Pythagore, avec Apollone de Tyane, avec Apulée ? Quelle comparaison plus indécente & plus insensée, que celle des faux prestiges produits par Celse aux vrais miracles du Sauveur ? Touchons en passant, ces deux points, qui feront juger des autres, & du goût de nos Critiques pour ces écrits impies.

Exemples du mauvais goût des Payés, tirez des paralleles

Premierement, quel spectacle de voir Porphyre [4] & Jamblique presenter leur encens à Pythagore, digne objet de leur adoration ? Voulez-

(3) *Ad Rom. cap. 1. v. 21. 22. &c.*

(4) *Vide Pythagoræ Vitam, Græcè à Malcho seu Porphyreo scriptam, Latinè redditam à Joan. Don. Ferrario. Item Jamblici de Vita Pythagoræ Librum unum, interprete Ulrico Obrechto : & Orig. adversus Celsum, lib. 6. pag. 280. Edit. Spencer.*

vous des marques plus indubitables de la divinité de cette idole, que la longue suite des rares merveilles qu'ils en publient ? Abaris ayant, selon sa coûtume, pris son vol à la suite de sa fléche tirée en l'air, le vint trouver aux Jeux Olympiques, & eut le bonheur de voir, tant en secret qu'en présence de témoins, sa cuisse d'or : quelle faveur de ce Dieu ! Mais quel charme, si Pythagore eût pû lui faire aussi entendre l'harmonie des sphéres celestes, dont le Ciel le régaloit réguliérement ? Le fleuve Nessus se courba devant ce Philosophe à son passage pour le salüer, & lui dit d'un ton fort distinct : *Bon jour, Pythagore.*

ridicules qu'ils ont fait de Pythagore, d'Apollone, d'Apulée, *&c.* avec J. C.

Autres miracles opérez en d'autres temps, avec l'admiration de ceux [5] qui le voyoient, & qui n'hesitoient pas à le traiter de *Fils de Dieu.* Il mania un aigle dont il avoit arrêté le vol ; il prédit la mort d'un ours qu'il avoit apprivoisé ; il détourna un bœuf de toucher à un champ de féves, en lui disant à l'oreille je ne sçay quoy,

(5) *Jambl. Cap. 2. de Pythagora, ait* : Quoscumque aspexerat, sui statim admiratione implebat. Hinc evenit ut multi eum Dei Filium esse meritò asseverarent, *&c.*

que l'animal entendit à demi mot; il ſçavoit comme témoin oculaire, mille particularitez de la guerre de Troye, s'y étant trouvé ſous le nom d'Euphorbe; il ſe fit voir tout à la fois en deux villes auſſi éloignées que Crotone & Metapont; il expoſoit à la Lune des féves qu'il avoit fait boüillir, & il les convertiſſoit en ſang [6]. Peut-on après cela refuſer des autels à un Dieu, qui a ſi-bien fait ſes preuves?

Il eſt vrai qu'il ſemble que ces merveilles ſe ſoient publiées ſans de trop bons garands, &, ce qui eſt de pis, en pure perte, puiſque le monde n'en eſt pas devenu meilleur. C'eſt auſſi la difficulté, ſur quoi Origéne [7], ſaint Chryſoſtome [8], ſaint Eucher [9] preſſoient très-vivement ces conteurs de prodiges du Paganiſme.

Paſſons à Apollone de Tyane, autre ſinge du Sauveur, qu'Hierocles a

(6) Voyez le détail de ces faits que Porphyre & Jamblique ont rapportez, & que Naudé a recueillis dans ſon Apologie pour les grands hommes accuſez de magie, Chap. 15.

(7) *Orig. Lib. 3. & 7. adverſus Celſ.*

(8) *Chryſoſt. Hom. 19. ad Popul. Antioch. &c.*

(9) *Eucher. in Epiſt. ad Valerianum.*

oſé

oſé lui comparer [10]. Que n'en dit point Philoſtrate [11], auſſi ennuyeux qu'infatigable à nous le vanter ? La naiſſance de cet admirable Payen fut accompagnée des plus beaux prodiges. Et faut-il s'en étonner ? Sa mére avoit eu révélation qu'elle auroit pour fils un Démon. Il fit pendant ſa jeuneſſe élection de domicile dans un temple d'Eſculape, où Dieu ſçait les oracles qui lui étoient rendus, & qu'il rendoit durant tout le cours de ſon noviciat Pythagoricien, qui comprenoit cinq grandes années de ſilence. Silence ſi éloquent en lui, qu'il appaiſoit des ſéditions ſans parler. Mais bientôt aprés, comme par dédommagement du paſſé, il ſe mit à parler toutes ſortes de langues dans le long cours de ſes voyages. Il eſt remarquable qu'il entendoit en perfection les oracles qui ſe rendoient par le chant des oiſeaux. Son Hiſtorien l'érige en grand Réformateur, qui non content

(10) *Vide Euſebii Librum in Hieroclem. Antea Lact. 5. Divin. Inſtit. cap. 3. de Hierocle dixerat quod* cum facta Jeſu Chriſti mirabilia deſtrueret, nec tamen negaret, voluit oſtendere Apollonium, vel paria, vel etiam majora feciſſe.

(11) *In Vita Apoll. Tyan.*

de rétablir l'honneur des idoles & des myſtéres ſecrets, fit encore adorer un lion en qui l'ame d'Amaſis, ancien Roy d'Egypte, étoit paſſée. Il en fait même un Saint, qui indigné des crimes de Neron & de Domitien, fit pieuſement tout l'imaginable pour ſoulever contre eux les peuples. Voila cet homme de miracles, dont Philoſtrate a compoſé la légende ſur les memoires de Damis.

Apulée de Madaure eſt le troiſiéme heros [12] mis ſur la ſcéne par les payens, pour être oppoſé à Jeſus-Chriſt. Il ne fit pas à la verité tant d'éclatantes merveilles que les deux autres, ſoit que ſes prôneurs fûſſent moins heureux en fictions, ſoit que ce fût un trop mauvais ſujet pour four-

(12) *De Apuleio Marcellinus ad Auguſt. ſcribit.* Ep. 4. Precator acceſſerim, ut ad ea vigilantius reſpondere digneris, in quibus nihil amplius dominum, quam alii homines facere potuerunt, feciſſe vel geſſiſſe mentiuntur. Apollonium ſiquidem ſuum nobis & Apuleium alioſque magicæ artis homines in medium proferunt, quorum majora contendunt extitiſſe miracula. *Marcellino reſcribit Aug.* Quis autem vel riſu dignum non putet, quod Apollonium & Apuleium cæteroſque magicarum artium peritiſſimos conferre cum Chriſto, vel etiam præferre conantur.

nir bien du merveilleux à ſon Roman. Mais en récompenſe il fit ſa metamorphoſe miraculeuſe de l'Ane d'or, & des vers dignes de la bonne Déeſſe. Si l'on n'avoit en main les preuves de pareils faits, pouroit-on ſe figurer que le paganiſme ſe fût porté à donner ſériuſement au public des impertinences ſi outrées, & que la Critique eût pû y applaudir ?

Comparaiſon inſenſée des miracles de J. C. avec les faux preſtiges que Celſe y oppoſe.

2°. Quel viſionnaire que Celſe, lui pourtant qui, ſelon M. Du Pin [13], *eſt celui de tous les Payens ennemis de la Religion, qui ait fait les objections les plus ſubtiles, & qui les ait propoſées le plus malicieuſement.* Qu'oppoſe-t-il donc aux miracles de Jeſus-Chriſt ? Les guériſons [14] opérées par Eſculape ; les prédictions faites par Apollon ; la merveille de l'apparition d'Ariſtée à Cizique, lors qu'on le croyoit mort à Proconneze chez un foulon ; les courſes miraculeuſes d'Abaris, qui voloit par les airs avec ſa flêche, & qui portoit par tout avec lui ſon Oracle ambulant ; le prodige de la fuite de Cleomede, qui, quoi qu'enfermé dans

(13) T. 1. de la Biblioth. Eccl. dans l'article d'Origene, page 388. de l'Edit. de Paris.

(14) *Apud Orig. lib. 3. adverſus Celſ.*

un coffre, ne reparut plus quand on l'y chercha ; & ſur le tout, l'ordre donné par l'oracle de Delphes, d'honorer des perſonnages ſi puiſſans en œuvres.

Voilà les fables avec leſquelles Celſe l'Epicurien endormoit ſes Lecteurs, & ne prouvoit rien mieux que ſa folie. Peut-on aſſez déplorer la perte de ſemblables Ouvrages remplis, comme on voit, de faits ſi curieux, & de raiſonnemens de même force ? C'eſt bien dommage que la Critique, à qui ils paroiſſent ſi dignes de ſon attention, n'ait pû les déterrer tous pour l'honneur du paganiſme.

Expoſition des idées bizarres qu'ont euës quelques Critiques pleins de mépris pour les SS. Peres, & d'eſtime pour les Payens.

Aprés cela ne ſied-il pas bien à quelques Critiques, de paroître auſſi dégoûtez des Ouvrages des anciens Chrêtiens, qu'épris de ceux des Payens ? On a honte pour M. le Clerc qu'il ſe ſoit déclaré d'un ſi mauvais goût, lui qui affecte en tant d'endroits de mépriſer la plûpart des anciens Péres, *dont nous voyons*, dit-il [15], *de grands*

(15) Lettre 16. des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, page 367. dans la Lettre 14. de la Défenſe des Sentimens, page 361. *Je connois*, dit-il, *une perſonne qui a aſſez lû d'écrits des Peres pour en pouvoir ju-*

volumes in folio pleins de pauvretez, de froides allégories, & de faux raiſonnemens : cependant parce que ces Livres portent le nom de quelques Docteurs fameux, on les regarde avec reſpect, & l'on prend pour des penſées ſublimes ce qu'on appelleroit des bagatelles, ſi on les trouvoit dans quelques auteurs modernes. Par la même raiſon, je ne ſçai quel faiſeur de Remarques qu'il a adoptées, croit que les Payens *ne liſoient pas* même (16) *les livres des Chrétiens, ou par mépris ou par negligence.* En quoi l'injuſtice de ſa critique ſemble fort approcher de celle de Julien l'Apoſtat, qui ſe figuroit le Chriſtianiſme comme un aſſemblage de parfaits ignorans; & l'Evangile, comme également propre à affoiblir l'eſprit & à énerver le courage.

Certainement ſi l'on vient à comparer le merite des auteurs payens avec celui des Chrêtiens leurs contemporains, on ne balancera pas ſur la préference de ces derniers. Car le paganiſme, à le prendre depuis les temps

ger, qui aſſure que pour le bon ſens, ils ne ſont pas même comparables aux bons auteurs, &c.

(16) Biblioth. Choiſie T. 13. dans les Remarques ſur la Diſpute des Oracles.

que le Chriſtianiſme s'annonçoit aux nations, a-t-il fourni des Ecrivains, ou plus élégans que Lactance, ou plus fleuris que S. Cyprien & Minutius Felix, ou plus conſommez en tout genre d'érudition que S. Clément d'Alexandrie, qu'Origéne, qu'Euſébe, que S. Jerôme, que Theodoret; ou plus énergiques & plus ſentencieux que Tertullien, ou plus éloquens & plus ſenſez que S. Jean Chryſoſtome, ou plus nobles que S. Baſile, ou plus délicats en poëſie même que S. Gregoire de Nazianze, ou d'un genie plus pénétrant pour creuſer les profondeurs des myſtéres que S. Auguſtin? Oſeroit-on égaler à des auteurs de ce mérite, des Aulu-Gelles, des Apulées, des Macrobes, des Plotins, des Celſes, des Porphyres, des Libanius, des Jambliques? Plutarque eſt preſque le ſeul, dont la gloire ne ſoit point éclipſée à l'approche de ces grandes lumiéres de l'Egliſe.

Auſſi ſaint Jerôme pour effacer les fauſſes impreſſions qu'avoit fait naître la Gentilité touchant le petit nombre de Philoſophes & d'Orateurs de diſtinction qu'avoit produit l'Egliſe, compoſa ſon livre des Ecrivains Ec-

cleſiaſtiques (17), ainſi qu'il s'en explique lui-même.

Mais ce qui doit confondre la fauſſe délicateſſe de nos Critiques, c'eſt qu'il ne tient qu'à eux de trouver dans les ouvrages des payens même les plus entêtez, plus de juſtice renduë au mérite des anciens Peres. Porphyre ſi envenimé d'ailleurs contre le Chriſtianiſme, parle avec éloge (18) des ouvrages d'Origéne & d'Ammonius. Libanius malgré ſa vanité de Sophiſte & ſon infatuation pour l'idolâtrie, louë avec épanchement (19) les beaux diſcours & les grands talens de S. Baſile

(17) *Hier. lib. de Viris Illuſtr. cum Præf. ad Dextrum.* Diſcant ergo, *inquit*, Celſus, Porphyrius, Julianus, rabidi adverſus Chriſtum canes, diſcant eorum Sectatores, qui putant Eccleſiam nullos Philoſophos, eloquentes nullos habuiſſe Doctores, quanti & quales viri eam fundaverint, extruxerint & adornarint; & deſinant fidem noſtram ruſticæ tantùm ſimplicitatis arguere, ſuamque potiùs imperitiam agnoſcant.

(18) *Porph. apud Euſeb. lib. 6. Hiſt. Eccl. cap.* 19. Voyez cet exemple & les deux ſuivans, rapportez dans la ſuite de la Réponſe à l'Hiſtoire des Oracles, 1. P. chap. 16.

(19) *Libanius in Ep.* 145. *&* 159. *apud Baſilium. Idemque apud Iſid. Peluſ. L. 2. Epiſt.* 42. *ad Joan. Chryſoſt.*

& de S. Chryſoſtome. Longinien (20) & Maxime de Madaure traitent avec de grandes meſures de reſpect ce même S. Auguſtin, que M. le Clerc outrage avec tant de mépris.

Quadrat & Ariſtides [21] ne ſçurent-ils pas s'attirer des applaudiſſemens de l'Empereur Adrien, par leurs Apologies du Chriſtianiſme [21], &, qui plus eſt, appaiſer pour un temps la fureur de la perſécution? Et ſi les admirables défenſes de S. Juſtin, d'Athenagore & de Tertullien ne firent pas tomber les armes des mains des perſécuteurs, à qui doit-on s'en prendre, qu'à la rage dont étoit animé le Paganiſme?

On ſçait qu'au 4. ſiécle les Payens charmez de l'éloquence de Prohæreſius [22] le reconnurent pour leur maître; & que contens de s'étudier à imiter un ſi beau modéle, ils trouverent bon que Julien l'Apoſtat l'exceptât de la défenſe qu'il fit aux Chrêtiens d'en-

(20) *Longinianus in Epiſt. ad Auguſt. & Maximus Madaur. ad eundem, inter epiſtolas Auguſt.*

(21) *Hier. in Epiſt. ad Magnum, & Oroſius lib. 7. Hiſt. Eccl. cap. 13.*

(22) *S. Hieron. in Euſeb. Chronicon. Eunapius de Vitâ Sophiſt.*

ſeigner : honneur que dédaigna cet éloquent Profeſſeur, plus jaloux de la gloire de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt avec ſes fréres, que de la diſtinction qu'on lui offroit parmi les payens.

On n'a garde, au reſte, de mettre au rang de ceux qui ont injuſtement mépriſé les écrits de l'antiquité Chrêtienne, un Critique auſſi ſçavant & auſſi religieux que M. Dacier. Mais les éloges dont il honore les ouvrages de quelques Philoſophes payens, n'ont-ils rien d'outré ? & le deſſein, quoi que loüable, qu'il ſemble s'être propoſé de les chriſtianiſer, n'eſt-il pas preſque auſſi étrange, à la bonne intention près, que celui qu'ont eu d'autres Critiques de faire revivre dans leurs écrits les idées payennes [23], juſqu'à emprunter leurs noms du paganiſme ?

(23) C'a été une bizarre fantaiſie de pluſieurs Sçavans du 16. ſiécle, de quitter juſqu'à leurs noms de Baptême, pour en prendre d'autres tirez de l'antiquité payenne, par exemple, pour *Janus*, *Joannes*. Ces Sçavans devoient apprendre d'un Payen même, à ne pas changer des noms que la Religion a conſacrez. *Illa mutare vetat Religio, & conſecratis utendum eſt.* Quintil. L. 10. Inſt. Orat. cap. 6.

Il dit qu'en donnant au public les Oeuvres de Marc-Antonin, ſon *unique deſſein a été de faire de ce livre un livre de pieté :* c'étoit déja trop. C'eſt bien pis de l'entendre dire [24], *que quand on juge de Socrate par les veritez qu'il a connuës, on ne ſe contente pas de dire qu'il étoit grand Philoſophe ; qu'on eſt preſque tenté d'aſſurer qu'il étoit Prophete, & que Dieu lui avoit révelé des myſtéres qui devoient être accomplis dans les derniers temps.* Il ne falloit plus qu'ajoûter ici avec Eraſme [25] : *Peu s'en faut qu'on ne s'écrie, Saint Socrate, priez pour nous.*

Ce qu'ajoûte M. Dacier en faveur des écrits des Stoïciens, n'eſt guéres moins ſurprenant. C'eſt qu'à peu d'erreurs près [26], *il n'y a rien de plus parfait que leurs maximes ; & qu'après l'Ecriture ſainte, rien ne mérite davantage d'être entre les mains des hommes qui veulent ſuivre la juſtice & faire un bon uſage de leur raiſon*, & que même quelques-unes de ces maximes lui

(24) Préf. ſur les Refl. Mor. de Marc Antonin.

(25) *Eraſm. in Colloq.*

(26) Préf. ſur les Refl. Mor. de Marc Antonin.

ont paru *dignes d'un Evangeliſte.* Eſt-il permis de prodiguer ainſi l'encens à des Philoſophes préſomptueux, dont la prétenduë inſenſibilité a la douleur, auſſi-bien qu'au plaiſir, ne fut jamais qu'une belle chimere jointe à d'affreux égaremens ? Quoi, leurs Ouvrages ſeront égalez & préferez même aux plus beaux traitez des SS. Peres ! A Dieu ne plaiſe, qu'on impute à un auteur ſi ſage un ſentiment ſi peu ſenſé. Non ; les loüanges échapées à ſa plume ne tendent qu'à préparer les voyes dans l'eſprit de ſes lecteurs à une grande eſtime pour les œuvres de Marc-Antonin ; en quoi il a ſuivi la maxime favorite des Commentateurs (27), qui fut toûjours de prôner les auteurs qu'ils ſe mêlent d'éclaircir.

Il n'y a que cette maxime qui puiſſe en quelque ſorte excuſer tout ce

(27) La Réflexion du P. Malbranche L. 2. chap. 7. de la Recherche de la Verité, convient à ce ſujet. *Si on commente Ariſtote*, dit-il, *c'eſt le genie de la nature. Si on écrit ſur Platon, c'eſt le divin Platon. On ne commente gueres les Ouvrages des hommes tout court : ce ſont toûjours les Ouvrages d'hommes tout divins, qui ont été l'admiration de leur ſiecle, & qui ont reçu de Dieu des lumieres toutes particulie-*

qu'il dit à l'honneur de Platon (28), *Philoſophe ſi profond*, dit-il', *dans la ſcience de Dieu.... La plûpart des véritez divines*, continuë-t-il, *qui ont été annoncées par les Prophetes, & qui ſont enſeignées dans l'Evangile, ſe trouvent prouvées dans ſes écrits avec tant de force & tant d'évidence, que l'opiniâtreté la plus ingenieuſe ne ſçauroit leur rien oppoſer.*

Mais ce qui encherit s'il ſe peut, ſur l'admiration, ou plûtôt ſur l'idolatrie de Marſile Ficin pour le divin Platon; c'eſt cette eſpece d'Apothéoſe, par laquelle M. Dacier ſemble conſacrer les Oeuvres de ce Payen, preſque auſſi connu par ſes grandes erreurs, que par ſon grand genie. Il nous apprend qu'en liſant ſes Dialogues *on ne trouve* (29) *par tout que des leçons de verité, de pudeur, de chaſteté, de temperance, de modeſtie, de patience, de douceur & d'humilité; mais des leçons accompagnées de preuves: car il bat en ruine les principes de la mauvaiſe morale, & il n'y a preſque rien dans ſa doctrine, qui ne ſoit digne du Chriſtianiſme.*

(28) Epître Dedicatoire des Oeuvres de Platon.

(29) Diſcours ſur les Oeuvres de Platon.

Quel Maître que Platon, bon Dieu ! ſoit pour la vérité, lui qui permet [30] de mentir au beſoin ; ſoit pour la pudeur, lui qui veut [31] qu'on éleve les enfans, filles & garçons, enſemble, & qu'on éxerce même le ſexe à la lute dans un état de nudité ; ſoit pour la chaſteté, lui qui établit [32] la communauté des femmes, & qui de plus autoriſe de monſtrueuſes infamies ; ſoit pour la tempérance, lui qui nous repreſente Socrate [33] ſon heros comme l'homme du monde qui porte le mieux ſon vin, & qui tient le mieux des propos convenans aux cabarets ; ſoit pour la douceur, lui qui permet [34] l'homicide ; ſoit enfin pour

(30) *Plato in Convivio, ex perſona Pauſaniæ, & in libro 2. de Rep.*

(31) *Idem, libro 5. de Rep.*

(32) *Ibidem.*

(33) *In convivio.* Voyez ſur les infamies répanduës dans les écrits de Platon, *Lactant. lib. 3. divinarum Inſt. cap. 21. 22. &c. Euſeb. lib. 13. Prapar. Evang. Chryſoſt. Homilia 2. in Joannem, &c. Cyrillum Alexand. lib. 6. contra Julian. Theod. Serm. 9. & 12. ad Græcos, &c.* On peut même renvoyer avec Theodoret à d'autres dialogues de Platon, comme au Phedre, au Philebe, aux Rivaux, *&c.*

(34) *Lib. 9. de Legib. Vide Theodoret. Serm. 9. ad Græcos, & Euſ. l. 13. Prep. Evang. c. 21.*

l'humilité, dont il eſt vrai qu'on trouve le nom dans ſes écrits [35], mais vuide du ſens qui y répond, & accompagné de toutes les marques de l'orgueil du paganiſme.

Tout ce qu'on peut démêler d'éxactement vrai dans des éloges ſi outrez, qui ne ſont ſoutenus d'aucune preuve, c'eſt la belle paſſion qu'a eu ce celebre Traducteur, de faire valoir ſon préſent au public. Mais ſon merite déja bien connu portoit avec ſoy une aſſez belle recommandation, ſans qu'il fût beſoin pour y donner du prix, d'élever Platon juſqu'aux nuës. Cependant ce docte Academicien peut abſolument défendre ce qu'a de trop flateur ſon panegyrique, par l'exemple d'un confrere qui a ſemblé encherir ſur lui, & lui enlever la gloire ou le blâme du paradoxe, en avançant que *l'eſtime prodigieuſe* [36] *dont on s'entêta pour Platon dans les premiers ſiécles, fit qu'on le regarda comme une eſpece de Prophete, qui avoit deviné pluſieurs points importans du Chriſtianiſme, ſur tout la ſainte Trinité... Qu'auſſi on ne manqua pas de prendre ſes ouvrages pour des commentaires*

(35) *Libro 4. de Rep.*

(36) Hiſt. des Oracles. Diſſert. 1. chap. 3.

de l'Ecriture. Toute la difference qu'on croit voir dans les discours de ces deux habiles Critiques, c'est que ce dernier se donne plutôt pour inteprete que pour garand des pensées de M. Van-Dale, & qu'il est naturellement peu porté à une espece d'idolâtrie des anciens; qu'ainsi il n'est pas apparemment trop persuadé que Platon meritât tant d'encens: au lieu que le premier paroît l'encenser de la meilleure foy du monde.

XI.

Nouveau préjugé contre la Critique, pris de l'attention qu'elle a euë à justifier l'idolâtrie payenne, & l'infidélité Mahometane.

Encore un moment de réflexion sur l'attention de la Critique à décharger les Gentils du ridicule où on les croyoit tombez, en supposant qu'ils s'abbaissoient jusqu'à adorer le bois & le métal. Elle s'est soulevée avec zele contre cette accusation qui les deshonoroit: & quoique l'Ecriture ait dit expressément [1] *que du bois qu'il a coupé, l'ou-*

(1) Isaiæ 44. 15. *Operatus est Deum, & adoravit; fecit sculptile, & curvatus est ante illud.*

vrier en a fait un Dieu, & l'a adoré; quoiqu'elle appelle les Idoles *des Dieux* [2] *d'or & d'argent, l'ouvrage des mains des hommes*; quoique la folie de la gentilité à y reconnoître je ne ſçai quoi de divin, ſoit marquée trop [3] expreſſément & en trop d'endroits pour être déſavoüée; quoy qu'enfin les plus anciens Peres & les mieux inſtruits [4] ayent publié & réfuté cette monſtrueuſe erreur du paganiſme, le bon ſens de nos Critiques n'a pû s'accommoder d'une imputation ſi flétriſſante. *Les Gentils n'étoient pas ſi fous*, ont-ils dit [5], comme ſi la fatuité des payens

(2) *Pſalm.* 113. Simulacra gentium argentum & aurum opera manuum hominum.

(3) *Exod.* 20. *&* 24. *Sap. cap.* 12. 13. 14. *&c. Jeremiæ cap.* 1. *& cap.* 10. *Dan. cap.* 5. *&c.*

(4) *Athen. in Apol. pro Chriſtianis. Tat. in orat. adverſus Græcos. Juſtin. in Apol.* 2. *Theoph. l.* 2. *ad Autol. Tert. in Apol. Orig. l.* 5. *contra Celſum. Minut. Fel. in Octavio. Arnob. l.* 1. *&* 6. *contra Gent. Lact. l.* 2. *div. Inſt. cap.* 23. *Athan. in orat. contra Gent. Prudentius paſſim, &c.*

(5) L'Auteur des Remarques ſur la diſpute des Oracles, inſerées dans le 13. Tome de la Bibliot. choiſie, parle ainſi: & pluſieurs Critiques avant lui en avoient jugé de même; entre autres le Pere Alexandre dans ſa Diſſert. ſur les Images au ſujet du ſecond Concile de Nicée.

tant

tant ſur la multiplication de leurs dieux, que ſur la groſſiéreté du culte qu'ils leur rendoient, n'étoient pas de ces faits reconnus par toute la tradition, & avoüez de la gentilité même [6], en dépit du rafinement de nos modernes. Au reſte, n'attendez pas qu'ils donnent à vos paſſages d'autre ſolution que celle-là, dictée par leur panchant en faveur des payens.

Injuſti de la Cri que port à tout e cuſer da les Infid les, & à tout con damner dans les Catholiques.

On ſe garderoit bien de ces favorables interpretations, s'il s'agiſſoit des Catholiques pires qu'idolâtres, & qu'il importe de diffamer ſur le culte des images & des reliques. Mais auſſi pourquoi la critique n'auroit-elle pas ſes favoris en qui elle excuſe tout, comme ſes ennemis à qui elle ne pardonne rien ?

Avoüons pourtant à la gloire de l'Auteur des Remarques adoptées par M. le Clerc [7], qu'il fait bien cet

(6) *Horat. l. 1. Satir. 8. Sen. in l. Moral. apud Lact. l. 2. div. Inſt. cap. 2. &c.*

(7) Tome 13. de la Bibliot. choiſie, où le prétendu Arbitre de la diſpute des Oracles, dit qu'il n'eſt pas de ceux qui prétendent que le culte rendu dans l'Egliſe Romaine aux ſtatuës & aux images ne differe en rien de l'idolâtrie des payens : que c'eſt pouſſer les choſes trop loin.

honneur à l'Egliſe Romaine de ne pas confondre abſolument le culte qu'elle rend aux ſtatuës & aux images des Saints, avec l'idolâtrie des Payens. *Mais*, ajoûte-t-il, *quand divers Docteurs Proteſtans lui ont fait ces reproches, elle s'eſt défenduë à peu près comme les Payens dans Arnobe.* Il nous auroit fait plaiſir de nous indiquer, je ne dis pas une Egliſe, mais un ſeul Catholique qui eût allegué à aucun Proteſtant une excuſe approchante de celle des Payens. *Ce n'eſt pas*, diſoient-ils, [8] *l'or, l'argent, ou le bronze que nous adorons, mais les divinitez qui y habitent dès qu'on a conſacré ces métaux.* Pour peu qu'il eût parcouru ou le Concile [9] de Trente,

Voyez ſur cela la ſuite de la Réponſe à l'Hiſtoire des Oracles, premiere Partie chap. 12.

(8) *Apud Arnob. l. 6. contra Gent.* Neque nos æra, neque auri argentique materias.... eſſe per ſe Deos & religioſa decernimus numina, ſed eos in iis colimus eoſque veneramur quos dedicatio infert ſacra & fabrilibus efficit inhabitare ſimulacris.

(9) *Concil. Trid. Seſſ. 25. decernit imaginibus Chriſti, Deiparæ Virginis, & aliorum ſanctorum debitum honorem & venerationem impertiendam; non quod credatur ineſſe aliqua in iis divinitas, vel virtus propter quam ſint colenda, vel quod ab eis ſit aliquid petendum, &c.*

ou nos Catechiſmes, il eût appris que nous ne reconnoiſſons dans les ſimulacres ni divinité, ni vertu, ni aucun ſujet de nous y confier. Mais de quelque ſincerité dont ces Meſſieurs ſe parent ſur tout autre ſujet, il ne leur plaît pas de ſe détromper ſur celui-ci.

C'eſt conformément à cette nouvelle regle d'équité qu'on a fort aprouvé parmi les Proteſtans, le procedé honnête de M. Reland [10], écrivain conſommé dans la ſcience des Langues orientales; lequel s'eſt chargé de juſtifier les Mahometans de quantité d'erreurs, dont il prétend qu'on les charge mal à propos, faute d'entendre l'Arabe comme lui.

On ne ſçauroit [11] *que loüer*, dit M. Bernard, *l'entrepriſe de M. Reland, qui fait voir qu'on a imputé aux Mahometans pluſieurs erreurs dont ils ne ſont pas coupables.* Aprés quoi ce Journaliſte judicieux, à qui il ne manque qu'une meilleure religion & un peu plus de reſpect pour les Peres, ajoûte qu'on

(10) *Adriani Relandi de Relig. Mahumetica lib. duo.*

(11) Nouvelles de la Rep. des Lettres, mois de Sept. 1705. art. 4.

prétend qu'Epiphane [12] *nous en a bien fait accroire au ſujet des héréſies, & que ce bon Pere en a un peu augmenté le nombre, quoiqu'il puiſſe l'avoir fait innocemment.*

Voilà en verité une Apologie bien édifiante pour les ennemis de la Foy; mais c'eſt par malheur une cenſure détournée des Docteurs de l'Egliſe. Il ſeroit difficile de trouver pour le ſervice des Payens, des Mahometans & des hérériques, une neutralité mieux obſervée que celle de ces ſortes de Critiques.

Il eſt pourtant des occaſions où ces maximes de déſintereſſement ne leur ont plus paru pratiquables. Quand par exemple un Prélat auſſi inſtruit de nôtre créance, & auſſi fidéle à l'exprimer que M. Boſſuet, leur a préſenté au nom de l'Egliſe, ſon *Expoſition de la Foy Catholique* conçûë ſelon les decrets & preſque dans les termes du Concile de Trente; ils ont refuſé de l'en croire [13] & lui & toute l'E-

(12) Là-même, après l'éloge du livre de M. Reland, il donne cette baſſe idée de celui de S. Epiphane.

(13) C'eſt de quoi ce ſçavant Prélat a eu rai-

gliſe, parce qu'ils ne pouvoient ſouffrir que cette foy dont on leur avoit fait de ſi hideux portraits, ſe montrât ſans aucune des taches dont ils avoient interêt qu'on la crût ſoüillée.

C'eſt ainſi qu'avec cette prétenduë impartialité dont ils ſe piquent, ils ſe laiſſent ſurprendre ſur le fait de la prévention, dès que leurs interêts les y portent; uſant d'une ſévérité inéxorable à l'égard des meilleurs livres qui combattent leurs préjugez, & ſe plaiſant à épargner ceux qui ne portent qu'un caractere d'infidelité ou d'irreligion, qui ne les bleſſe en rien.

Au reſte, quoique les Ecrivains Anglois ayent fourni du leur, autant ou plus que ceux de toute autre nation, pour groſſir l'amas de tant d'impietez, il ſemble cependant que par repentir d'avoir armé l'incrédulité de mille traits trop capables de percer la Religion, ils ſe ſoient appliquez depuis

ſon de ſe plaindre dans l'Avertiſſement de ſon livre, à la tête duquel il a falu qu'il mît l'approbation du Pape, de quelques Cardinaux & Prélats Romains, pour effacer l'impreſſion des mauvais doutes qu'avoient affecté de répandre quelques Ecrivains proteſtans.

quelques années [14] à publier d'autres livres propres à lui ſervir de bouclier contre le libertinage, appliquant ainſi le remede à un mal que leur critique trop hardie avoit fait naître. On a même remarqué dans les Epiſcopaux de cette ſçavante nation, un reſpectueux attachement pour les Peres, qu'ils ſe ſont appliquez ou à juſtifier, par de ſçavans écrits, ou à éclaircir par des notes, ou à orner de belles éditions; & à quelques erreurs près, ils ont ſemblé s'unir aux Catholiques, pour vanger de concert avec eux la ſainte tradition [15].

Mais par la malheureuſe diſpoſition des eſprits entêtez de nouveautez, la licence d'un ſeul livre de critique achevera de gâter plus de perſonnes, que cent bons ouvrages ne peuvent aider à en convertir. Les préſer-

(14) C'eſt principalement depuis que M. Baïle fonda des prix pour ceux qui défendroient la Religion par des diſcours contre l'athéiſme & le libertinage.

(15) On doit cette juſtice aux travaux des Pearſons, des Pellus, des Hammonds, des Bullus, des Dodwels, des Beveregius, des Caves, &c.

vatifs viennent trop tard, quand le poiſon a gagné juſqu'au cœur.

XII.

Dernier préjugé contre la Critique, tiré de l'attention qu'elle a euë à ſoutenir des cauſes auſſi décriées que celle d'Epicure.

S'il eſt permis d'attaquer encore la Critique par d'autres préjugez, c'en fut un de fort mauvais augure pour elle, de s'être d'abord ſignalée à dreſſer des Apologies pour Epicure, malgré l'infamie dont la perſonne & la ſecte de ce Philoſophe étoient couvertes. Gaſſendi nous apprend [1] *qu'au moment que les belles lettres commencerent à reflеurir, la principale attention des Critiques fut à rétablir en honneur Epicure, qu'on s'étoit plû à diffamer durant la barbarie des ſiécles précedens.* Sur quoi il produit une longue liſte des Sçavans

(1) *Petrus Gaſſ. l. 7. cap. 7. vitæ Epicuri ait.* Cum Epicurus infamis fuiſſet habitus totâ illa pænè ſerie, quâ litteræ bonæ ſepultæ jacuerant, vix tamen libros humaniores pulvere excuſſo rediiſſe in manus ante duo ferè ſæcula, cum omnes pæne eruditi ſymbolam pro eo contulerunt.

les plus diſtinguez [2] qui ſe ſont déclarez pour lui, comme Philelphe, Alexander ab Alexandro, Cælius Rhodiginus, Palingenius, Volaterranus, Jean Pic de la Mirande, André Arnaud, Erick Dupuy, Marc-Antoine Bonciarius, &c.

Multitude de panegyriſtes qu'a trouvé Epicure parmi les Critiques.

Il pouvoit mettre à leur tête le fameux Laurent Valle, qui s'étant acharné à déchirer les auteurs les plus reſpectables, tels qu'Ariſtote, Ciceron, Virgile, s'aviſa de reſpecter Epicure, comme pour contredire le ſentiment commun qui l'avoit proclamé & perdu d'honneur. Depuis ce temps-là quelle foule de panegyriſtes n'a pas trouvé ce grand patron de la volupté [4], un la Mothe le Vayer, un Quevedo, un Sorbiere, un Sarazin, un S. Evremont, un Baron des Coutures, un Chevalier Temple, un du Rondel, &c. Et pourquoi Epicure ſeroit-il demeuré dans le décri faute d'avocat; Lucréce, Pétrone, Apulée, les

(2) *Idem ibidem.*

(3) Voyez le Diction. Critique 2. Edition, où il en eſt parlé en ce ſens-là au mot *L. Valle.*

(4) Chacun de ces Auteurs a pris à tâche de remettre Epicure en honneur, ou par occaſion, ou par des Traitez faits exprés.

plus

plus mauvaiſes cauſes n'en ayant pas manqué ?

XIII.

Inſuffiſance des règles générales & particulieres de la Critique pour parer à tant de dangers, ſi l'on n'en reſerre l'uſage dans des bornes plus étroites.

Laiſſons enfin les préjugez, & ne jugeons de la Critique que par des faits bien marquez. Car c'eſt par les fruits qu'on connoît l'arbre ; & tout (1) bon arbre en produit de bons. Or peut-on s'en figurer de plus verreux, que ceux qui ſont nez d'une Critique intempérante dans ſes recherches ? J'en donnerai un détail fourni d'exemples, quand j'aurai examiné ſi l'on trouve aſſez de préſervatifs dans les regles de la Critique contre tant de dangers ; ou plûtôt s'il ne naît pas de nouveaux dangers de ces regles le plus ſouvent mal appliquées.

Les regles generales pour bien juger & des Auteurs & des livres de l'antiquité (2) ſe réduiſent à quatre Détail ces Régl

(1) *Matth. cap. 7. v. 19. & 20.*

(2) Pluſieurs Auteurs ont donné des regles de critique plus ou moins étenduës ſelon leur

principales, qui en comprennent bien d'autres, toutes tendantes à ne rien laiſſer de l'écorce ni du fond des ouvrages ſans examen ; toutes ſi eſſentielles, que de leur bonne ou mauvaiſe application dépend abſolument la droiture ou le travers de nos jugemens.

La premiere, eſt de conſulter & de conferer avec ſoin les divers manuſcrits, pour régler ſur les plus anciens & les plus corrects, le diſcernement des vrais Auteurs, & la préference des meilleures leçons du texte.

La ſeconde eſt d'examiner le ſtyle,

deſſein. Quelques-uns ſe ſont contentez de recueïllir les marques generales, auſquelles les ouvrages alterez ou ſuppoſez ſont reconnoiſſables, comme Abrah. Scultet, *in Aphoriſmis de fructuoſa lectione Patrum.* And. Hiper. *de Ratione ſtudii Theol. cap.* 4. *cap.* 9. And. Rivet, *in Tract. de Patrum autoritate, cap.* 14. Guill. Cave, *in Praf. Hiſt. Litter. &c.* D'autres ont donné des régles pour le diſcernement des chartres & des manuſcrits, comme le Pere Mabillon, *De Re Diplom. lib.* 3. & dans le Traité des Etudes Monaſtiques, 2. Partie, chapitre 12. & 13. Enfin M. Du Pin a employé à l'explication des régles de la Critique, la ſeconde Partie de ſa Préface ſur le premier Tome de la Bibliot. Eccleſ. & M. le Clerc a crû renfermer en deux Tomes tout l'Art critique, &c.

l'âge, les qualitez, les engagemens de ceux qui ont écrit, auſſi-bien que les faits énoncez dans leurs ouvrages, & comparez avec ceux des ſiécles où l'on prétend qu'ils vivoient, pour appuyer ſur ces indices un jugement fixe.

La troiſiéme, eſt de rechercher parmi les Ecrivains, ſoit contemporains, ſoit plus récens, mais bien informez, ceux qui ont parlé de ces écrits avec connoiſſance de cauſe & de deſſein formé, ou ceux qui ayant eu occaſion & interêt d'en parler, n'en ont dit mot, afin de tirer de ce ſilence telle concluſion qu'il convient, ou de s'aſſurer ſur les dépoſitions des témoins, à proportion de la créance qu'ils meritent.

La quatriéme & la plus eſſentielle ſans contredit, eſt de meſurer le merite de chaque ouvrage ſur les regles invariables du bon ſens, ou de la foy, tant qu'on peut les appliquer ſûrement; & quand la nature ou l'obſcurité des faits ne permettent pas cette application, *la ſouveraine regle*, dit M. Dupin (3), *eſt le jugement d'équité & de prudence, ſuivant lequel on balance les*

(3) Pref. du premier Tome de la Biblioth. Eccleſ.

raiſons de part & d'autre, en ramaſſant enſemble toutes les conjectures qui ſont pour ou contre. Voilà ſans doute des loix ſi bien dictées par la droite raiſon, que qui s'y tiendroit litteralement, ne s'égareroit pas ; ou ſe rendroit fort excuſable, s'il erroit, en s'attachant à ce qui paroît plus ſûr, tout bien éxaminé.

Examen des difficultez qui naiſſent de ces regles de Critique.

Mais premierement remarquons que plus ces regles ſont ſagement établies pour tout diſcuter par le fonds & par les dehors, moins la Critique s'eſt aſſujetie à les obſerver ; ſoit qu'il ſoit bien plus difficile de s'aſtreindre à la pratique de ce détail de devoirs gênans, que d'en diſcourir en l'air ; ſoit que l'enchantement des paſſions ou des préjugez ne manque gueres, en ſe jettant à la traverſe, de faire perdre de vûë les meilleurs principes ; ſoit qu'il ne ſoit pas poſſible que dans des diſcuſſions épineuſes de faits où l'on s'engage, il ne ſurvienne à la longue ni inattention, ni ébloüiſſement.

Exemples d'erreurs aſſez groſſieres en d'habiles Critiques.

On ſçait que les plus précautionnez n'ont pû s'en défendre : témoin entre les Proteſtans le fameux G. Voſſius, qui au lieu de reconnoître pour Fondateur de la Sorbonne Robert Sor-

bon (4), Prêtre d'un merite diſtingué, mais d'une naiſſance fort baſſe, va chercher à cette ſçavante Maiſon, une bien plus éclatante origine dans le ſang de nos Rois, en lui donnant Robert frere de S. Loüis (5); témoin entre les catholiques le ſçavant Dom Mabillon, à qui on a fait remarquer pour la rareté du fait (6) qu'il lui étoit échapé de prendre pour le raiſonnement de S. Baſile, celui que tint le diable au Moine Chilon, & de diviſer (7) en deux ouvrages differens, le ſeul & même traité de Maldonat, ſur le quatriéme livre des Sentences & ſur les Sa-

(4) Voyez Joinville dans la Vie de S. Loüis.

(5) *Ger. J. Voſſius l. 1. de vitiis Serm. cap.* 30. Sorbona demum, *inquit*, ante annos quadringentos, putà anno 1252. à Roberto Divi Ludovici Regis fratre fuit inſtituta. Voyez la remarque de cette bevûë & de pluſieurs autres, dans le *Colloquium criticum de ſphalmatis virorum in re litteraria illuſtrium.*

(6) Traité des Etudes Monaſt. premiere Part. chap. 3. p. 18. Voyez la Réponſe de M. de la Trape page 30. & le modeſte aveu du ſçavant Bened. dans ſes Reſl. ſur la Réponſe.

(7) Le même, dans le Catalogue qui eſt à la fin du Traité pour compoſer une Bibliotheque Eccleſiaſtique art. 10. des Théologiens Scholaſtiques, met, *Joannes Maldonatus in quartum ſententiarum. Ejuſdem opera Theologica de ſacramentis.*

cremens. Quoi qu'à dire vrai, le Catalogue qu'il a donné n'étant pas de lui proprement, mais du P. Delfaut, la bévûë ne roule ſur ſon compte, qu'entant qu'il l'a adoptée ſans nommer ſon garand. C'eſt ainſi que M. Simon (8) avoit pris par une inadvertance aſſez pardonnable, Sunnia & Fretella, deux Officiers Gots, pour deux Dames Allemandes, &c.

2°. L'expérience n'a que trop bien appris l'inſuffiſance de chacune de ces regles priſes à part, pour nous garantir de tout danger de ſurpriſe. A peine trouve-t-on une pleine ſécurité dans l'uſage de toutes jointes enſemble; à

(8) Hiſt. Critique du vieux Teſtament chap. 1. où M. Simon parle de la Réponſe de ſaint Jerôme *à Sunnia & Fretella*, & dit que ce Pere pour écrire à ces Dames ſur les difficultez de critique qu'elles lui propoſoient, avoit plus beſoin d'érudition que d'eſprit. Cependant outre la découverte qu'a fait le P. Martianai de deux manuſcrits, l'un de la Bibliothéque de M. Colbert, l'autre de l'Abbaye de S. Germain des Prez, où cette Lettre porte pour adreſſe, *Sunnia & Fretella fratribus*, il eſt certain que le texte démontre que S. Jerôme écrivoit à deux Officiers endurcis au métier de la guerre. *Digiti ſagittis tractandis aptiores ad ſtylum calamumque molleſcunt, & bellicoſa pectora revertuntur in manſuetudinem Chriſtianam, &c.*

moins que leur accord avec les veritez de la foy, ou leur ſubordination à l'autorité de l'Egliſe, ou leur propre évidence ne les tirent de l'état d'incertitude qui leur eſt propre.

Difficultez à diſcerner les bons manuſcrits.

Car tant de ſagacité & de goût qu'il vous plaira pour le diſcernement des bons manuſcrits, la ſcience d'un Antiquaire ne parvient pas juſqu'au point de le rendre bien certain (9), ni ſur leur âge, dont il n'a preſque jamais d'aſſez indubitables certificats; ni ſur leur autenticité qui ne ſe fonde d'ordinaire que ſur des conjectures; ni ſur le choix des leçons les plus conformes au ſens des Auteurs, en quoy il s'en faut bien qu'on devine toûjours juſte; ni ſur la fidélité des copiſtes dont on ne peut ſe répondre qu'humainement. J'en excepte les monumens que la Providence, attentive au bien de ſon Egliſe, a jugé neceſſaires pour la conſervation du dépôt de la

(9) On produira dans la ſuite quelques exemples d'erreurs qui ſe ſont gliſſées ſur le fait des manuſcrits. Voyez ce qu'a obſervé là-deſſus le P. Germon, *in Appendice Diſceptationis 2. de Veteribus Regum Francorum Diplomatibus*, Cap. 1. & 2. Vide & Artis Criticæ T. 2. de mendis variis quæ irrepſerunt, &c.

Foy (10). Car de les assujetir ces monumens à la destinée commune des autres livres, c'est un attentat manifeste contre la parole de Dieu, comme on le démontrera.

Du reste, il ne faut que réfléchir sur la multitude des mécomptes nez de la varieté des manuscrits, pour reconnoître à combien d'abus est sujet ce seul point à démêler. Aussi le Pere Mabillon, l'homme du monde qui s'y connoissoit le mieux, nous assure que *le jugement doit sur tout présider dans ce choix* (11). Ajoûtons même qu'à cet égard le caractere des plus judicieux Critiques se reconnoît souvent à sçavoir le mieux douter & le moins dé-

(10) On peut se souvenir de l'attention qu'on eut des deux parts dans la dispute de la Diplomatique, à mettre à couvert la verité des exemplaires qui nous ont transmis les faits de la Religion; à marquer même la créance que merite ce grand nombre de manuscrits uniformes qui nous restent des anciens livres, soit profanes, soit Ecclesiastiques, par opposition à des chartres uniques en leur espece, & assez susceptibles de corruption.

(11) Traité des Etudes Monast. 2. Partie chap. 12. où ce Pere donne plusieurs sages précautions pour le discernement & l'usage des manuscrits.

cider aprés de profonds éxamens.

Partag d'opinio sur la p ference c nouvell ou des a ciennes Editions

De-là en effet ce partage d'opinions ſur les manuſcrits ; &, ce qui eſt de plus, ſur les Editions des Peres. Les uns (12), comme M. Cave, ont pouſſé la défiance juſqu'à préferer aux nouvelles Editions les anciennes tout imparfaites qu'elles ſont, parce qu'ils les croyent moins ſuſpectes d'altération, & dreſſées ſur de meilleurs manuſcrits ; ce qui étant poſé ſans reſtriction, prouveroit trop. D'autres en plus grand nombre, ont fait valoir au préjudice des anciennes, les nouvelles, comme revûës avec plus de ſoin, & enrichies de pluſieurs découvertes (13). Un tiers parti ne trouveroit que trop aiſément des écueïls des deux parts : écueïls dans les anciennes Editions, auſquelles il manque toûjours ce que la ſuite des temps & des recherches fait découvrir : écueïls dans

(12) *Hiſt. Litt. Praf. S.* 5. Editiones, *inquit*, SS. Patrum, quò ſunt vetuſtiores, eò ſunt ut plurimum fideliores... quod ex optimis quibuſque manuſcriptis expreſſæ, &c.

(13) C'eſt à prouver ce principe par voye de fait, que tendent les Préfaces de ces ſçavans Benedictins de la Congregation de S. Maur, auſquels le public eſt redevable de tant de belles Editions des Peres Grecs & Latins.

les nouvelles, qui ne laiſſent pas d'introduire quelquefois de nouvelles erreurs.

Témoin ce qui a paru s'être gliſſé dans le nouveau ſaint Hilaire des Peres Benedictins. Car quoique les Critiques éclairez qui l'ont revû, euſſent devant les yeux les Editions de Badius & d'Eraſme, dans leſquelles on liſoit, ſur la foy des plus anciens manuſcrits, *Carnis humilitas adoratur* [14]: cependant ils ont lû par je ne ſçai quelle raiſon ou ſurpriſe *adoptatur* [15]. En quoy, 1°. ils ont donné une odieuſe préference à des manuſcrits très apparemment gâtez par la cabale de Felix d'Urgel, comme Alcuin [16] & Hincmare [17] l'ont remarqué, & comme en fait foy un manuſcrit de Corbie [18], où il paroît des traces de la fraude. 2°. Ils ont, ſans y penſer, don-

(14) *Hilar. l. 2. de Trin. cap. 27.*

(15) *Ibidem, Editionis Benedict.*

(16) *Alcuinus l. 6. contra Fœlicem.*

(17) *Hincm. Præf. l. de prædeſt. & in tract. de non trina deitate.* Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que ces autoritez ſont toutes miſes en œuvre dans la nouvelle Edition, & qu'on ne laiſſe pas de paſſer par deſſus.

(18) La remarque en a été faite par les Editeurs de S. Hilaire, qui ont vû qu'on avoit ef-

né lieu aux hérétiques adoptionnaires de ſe mettre à l'abry d'un auſſi grand nom que celui de S. Hilaire.

Je ne parle pas d'autres manuſcrits tres-ſuſpects, auſquels Gotheſcalque & ſes aſſociez avoient touché, & dont il n'a pas paru que les derniers Editeurs de S. Auguſtin ſe ſoient aſſez défiez [19]. C'eſt déja trop de ces exemples, pour inſpirer une juſte défiance des nouvelles corrections qu'on vante le plus, à moins qu'on n'ait en main de quoy les bien juſtifier.

Incertitude du jugement qui ſe forme ſur le ſtyle des Auteurs.

3°. Le jugement critique qui ſe forme ſur la conformité ou ſur la difference du ſtyle, eſt-il moins ſujet à conteſtation & à réviſion ? Qu'on fonde là-deſſus quelque préſomption plauſible, paſſe ; mais qu'on prononce ſans appel, n'eſt-ce pas s'entêter ? Car qui peut ſe promettre de diſcerner ſûrement le vrai du faux avec cette prétenduë pierre de touche, aprés la diverſité de ſentimens qui a partagé à ce ſujet Origene & Jule Africain ſur l'Hi-

facé *ratur*, & qu'on avoit ſurajoûté aprés coup, *ptatur*.

(19) *Vide appendicem ad diſceptat.* 2. *P. Barth. Germon, de quibuſdam veteribus manuſcriptis codicibus ſancti Aug. capp.* 3. 4. *&* 5.

ſtoire de Suzanne [20]; Eraſme & l'Abbé de Billy, ſur quelques Homelies attribuées à S. Chryſoſtome [21]; le Pere Queſnel & l'Abbé Antelmi [22], ſur pluſieurs ouvrages, qui, ſelon le premier, appartiennent ſûrement à S. Leon; & ſelon le dernier, à S. Proſper.

Autre incertitude qui naît du jugement qu'on forme ſur le ſilence ou ſur les dépoſitions des Auteurs contemporains.

4°. Quel fonds plus ſolide fera-t-on ſur le concours de divers autres indices aſſez fautifs, qu'on fait valoir bien moins à proportion de leur merite, que de la paſſion d'un Critique? Le ſilence des Auteurs n'eſt il pas auſſi ſouvent une marque équivoque, qu'une raiſon déciſive? M. de Launoy [23], dont il a paru un Traité ſur ce ſu-

[20] *Vide Epiſt. Africani ad Origen. & Origenis ad Africanum de Hiſt. Suſanna.*

[21] *Eraſmus in Epiſt. ad Tonſtal, & Jac. Billius Præf. in Homilias quaſdam Chryſoſt. de Actibus Apoſtol.*

[22] *Confer Diſſertationes Paſch. Queſnelii adjunctas Editioni ab eodem adornatæ operum ſancti Leonis, cum Diſſertationib. Criticis Joſephi Antelmi de veris operibus SS. PP. Leonis Magni, & Proſperi Aquitani.*

[23] Joan. Launoii Diſſert. in qua probatur *Negativum argumentum in quæſtionibus ex facto uſu & traditione pendentibus multum habere roboris.* M. Thiers a eu un deſſein tout

jet, ne l'a-t-il pas quelquefois pouſſé trop loin ? M. Du Pin ne s'eſt-il pas prévalu de ce ſilence, pour conteſter des faits auſſi importans que celui qu'a avancé S. Jerôme (24) touchant le Livre de Judith mis au rang des Livres Canoniques par le Concile de Nicée ? Il refuſe d'en croire ce S. Pere (25) parce que ni le Symbole de Nicée, ni les Actes du Concile, ni d'autres contemporains n'en ont fait aucune mention ; comme ſi un Pere de ce merite, qui articule ce fait ſi voiſin de ſon temps, ne ſuffiſoit pas pour le rendre tres-croyable. N'a-t-on pas vû le Miniſtre Daillé abuſer étrangement d'un ſilence ſi équivoque, pour combattre

oppoſé dans ſon Traité de l'Autorité de l'Argument négatif, & le P. Mabillon a tres-ſagement remarqué dans ſon Traité des Etudes Monaſt. Chap. 13. *Qu'il eſt d'une grande conſequence de ne ſe ſervir qu'avec une grande retenuë de l'Argument purement negatif. . . . n'y ayant rien de ſi aiſé que de ſe tromper par une trop grande confiance que l'on a d'avoir tout lû & tout obſervé*, &c.

(24) *Hieron. Præfat. in Lib. Judith* : Hunc Librum Synodus Nicæna in numero ſanctarum Scripturarum legitur computaſſe.

(25) Diſſ. préliminaire ſur les Livres de la Bible, Sect. 2. à la tête du 1. Tom. de la Biblioth. Eccl.

la Confeſſion auriculaire, & l'Extrême-Onction ?

Le témoignage des Hiſtoriens en bien & en mal, n'eſt-il pas ſouvent récuſable, fûſſent-ils même contemporains ? Eſt-il au moins exempt de ſuſpicion en bien des rencontres ? Zozyme eſt déchaîné contre Conſtantin, & Euſébe eſt ſon panegyriſte. Ce dernier eſt favorable aux Ariens, Socrate & Sozomene aux Novatiens, &c. D'autres ont eu des préjugez de parti, auſquels ils tenoient autant par le cœur que par l'eſprit ; & il eſt naturel que leurs Ouvrages s'en ſoient ſentis. Paul Jove avoüoit que ſelon qu'on le traitoit bien ou mal, il ſe ſervoit d'une plume ou d'argent ou de fer. Il eſt des ſentimens d'Ordre qu'on prend avec l'habit, & dont on fait vœu de ne pas ſe défaire, non plus que d'une eſpece de prévention contre tout ce qui s'y oppoſe ; j'en ſupprime par reſpect pluſieurs exemples.

Enfin, trouve-t-on toûjours un fond plus ſeur dans l'uſage des Inſcriptions & des Médailles, ſoit pour garentir certains faits douteux, ſoit pour fixer divers points de Chronologie ? Ne s'y eſt-il pas gliſſé bien des fautes par l'i-

gnorance ou par l'infidélité des Graveurs & des Monétaires, ſans compter qu'il a ſouvent fallu plûtôt deviner que lire des caractéres à demi effacez, déchifrer des mots indiquez par des lettres finales ou initiales, & ſuſceptibles de tres-differens ſens, d'où ſont nez pluſieurs mécomptes (26) ? Les conjectures les plus apparentes n'autoriſent-elles jamais le faux comme le vrai ? Plus on eſt de ſang froid, & habile (27) moins on eſt hardi à juger, à l'exemple des demi-ſçavans, moins on s'éleve ſur tout contre des ſentimens approuvez, ſi l'on n'y eſt forcé par des argumens qui emportent con-

Vanité des conjectures ou d'autres indices, ſur quoi on ſe fonde.

(26) Entre pluſieurs exemples de ces ſortes de mépriſes, il ſuffit de rapporter celle de ces Eſpagnols, qui du temps d'Urbain VIII. trouverent ces lettres gravées ſur une pierre ancienne; *S. Viar*, & crurent avoir découvert un nouveau S. Viar, inconnu à tous les ſiécles; ce qui n'étoit qu'un mal entendu cauſé par la longueur des temps, qui avoit effacé les lettres précedentes qui portoient *Prafectus viarum.* L'auteur du *Colloquium Criticum de Sphaſmatis* &c. rapporte ce fait.

(27) C'eſt en ce ſens que S. Jerôme dit dans ſa Lettre à Evagrius: *Imperitia confidentiam, eruditio timorem creat.* Maxime qu'il emprunte du Liv. 2. de l'Hiſtoire de Thucydide, ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει.

viction : plus même on joint à une capacité étenduë un grand fond de pieté, moins on ſe laiſſe prendre à l'apas d'une nouvelle découverte, en tout ce qui a rapport de prés ou de loin à la Religion.

Enfin on cherche de toutes parts ce que les approbateurs de M. Du Pin ont crû trouver dans ſa Bibliotheque Eccleſiaſtique (28) ; j'entens *une Critique qui toûjours éclairée, prudente & équitable démêle ce qu'il y a de certain d'avec ce qu'il y a de faux ou de douteux, ne précipite jamais ſes jugemens, n'érige point de ſimples conjectures en preuves invincibles, donne à chaque choſe l'autorité qu'elle merite par elle-même ; pour mieux écouter la raiſon bannit les préjugez, n'enviſage dans la recherche de la verité que la verité même, ne condamne que quand elle ne peut excuſer.* Les exemples du contraire ne nous manqueront pas au beſoin, ne fallût-il les prendre que dans le grand Ouvrage de Critique qu'on nous donne pour modele.

(28) T. 3. de la Biblioth. de M. Du Pin, à la tête duquel MM. Hideux & Blampignon ont mis leurs Approbations, conçuës dans ces termes qu'on rapporte.

5°. A l'égard du bon ſens auquel on en appelle, il eſt auſſi ordinaire de s'attribuer un grand crédit à ce tribunal-là, qu'il eſt rare d'y avoir gain de cauſe, quand on préſume trop de ſes lumiéres. La critique abuſe ſouvent du nom & de l'autorité du bon ſens, pour uſurper une eſpece de tyrannie ſur les opinions. Croyez-la, & il n'y aura ni ſeureté ni verité que dans le ſyſtême qu'elle ſera réſoluë de ſoûtenir; tout ce qui s'en écarte, ménera à l'erreur, & ſera condamné. Que s'il ſe trouve dans le parti oppoſé, des Sçavans aſſez hardis pour refuſer de s'aſſujettir à ſon ſens; bien-tôt ce partage dégénérera en faction, & la querelle qui s'échauffera des deux parts aboutira à laiſſer chacun bien perſuadé de ſon droit, & du tort de ſon adverſaire. Car *l'eſprit de Critique*, dit M. Boſſuet, (29) *rend les hommes déterminatifs, & leur fait préferer leur goût & leurs conjectures, qu'ils croyent dictées par le bon ſens, à toute tradition & à toute autorité.*

Bon ſens dont ſe flattent pluſieurs Critiques, & bien ſujet à égarer.

Mais des Lecteurs bien aguerris ne s'effrayent pas de ces airs déciſifs, & ne comptent que ſur la force des preu-

(29) Differt. ſur Grotius, page 18.

ves. Ils ſont même d'autant plus en garde contre les préjugez, qu'ils ſçavent que ce prétendu bon ſens des Critiques eſt ſujet à d'étranges écarts & à bien des variations, ſelon la varieté des canaux par où il paſſe (30); qu'il eſt des Critiques qui ſous ce beau nom ont introduit d'horribles impiétez; & qu'en particulier le caractére du bon ſens Socinien eſt d'abattre tout myſtére, & de renverſer plûtôt tout ſens litteral de la Bible, que de s'élever au deſſus de la raiſon abandonnée à elle-même; qu'enfin il n'eſt pas poſſible d'accorder ce qu'on appelle bon ſens avec une foule d'erreurs ou de paradoxes avancez par des Critiques, qui ſe parent d'un ſi beau titre. Et quant aux jugemens d'équité que la critique nous vante, & dont les plus paſſionnez ſe piquent, la rareté y doit donner le prix.

(30) M. Baſnage dans l'Hiſt. des Ouvrages des Sçavans, Juin, 1688. page 255. remarque plaiſamment ce qu'on dit de ce bon ſens, *Que c'eſt la choſe du monde la mieux partagée; parce que chacun croit en avoir, & que cette opinion en tient lieu à ceux qui n'en ont point* &c.

XIV.

Derniere preuve des dangers de la Critique, pouſſée juſqu'à l'évidence, par l'application de ſes regles aux faits qui concernent l'Ecriture, la Tradition & l'Egliſe.

Ce qui met en évidence les dangers que l'on court en ſe confiant trop aux lumieres de la critique, c'eſt l'expérience des erreurs capitales où elle induit, dès qu'on ne s'en rapporte qu'à ſa ſeule déciſion ſur des points qui ne ſont ni de ſa portée ni de ſon reſſort. S'il falloit, par exemple, qu'indépendamment de tout recours à la Providence ou à l'autorité de l'Egliſe, la vérité des monumens de la foy ſe reconnût & ſe réglât par les oracles de la critique, à quelles incertitudes ſeroit-on livré ? Il ne reſteroit plus, au mêlange de doutes, ni texte authentique de la Bible, ni dépôt inviolable de la tradition, ni Decrets certains des anciens Conciles ; & dès là plus de regles de foy. Car pourquoi diſtinguer ici des faits, dont le récit, quoique divieux, ſert autant à manifeſter l'œuvre de Dieu, qu'à confondre la

fauſſe ſageſſe des hommes ?

Conſiderations ſur le texte de l'Ecriture, par rapport à la critique.

En premier lieu, à ne conſulter que la critique, ſur quoi fonderoit-on l'authenticité du texte & des éditions de la Bible, tant pour l'Hebreu de l'ancien Teſtament que pour le Grec du nouveau ; puiſqu'on n'en a plus que des copies, leſquelles n'ont pû naturellement paſſer par tant de ſiécles & de mains, ſans quelque alteration ? Quel moyen donc de verifier ſeurement les vrayes leçons du Texte original qu'on n'a pas, dans la multitude des manuſcrits differens & preſque tous fautifs qu'on a ; ou d'en démêler le vrai ſens parmi tant d'expreſſions équivoques qui naiſſent du caractére des langues mortes (1) ; ou de décider de la fidélité des Verſions dans cette contrarieté de ſentimens qui diviſe là-deſ-

(1) La verité de cette Remarque ne ſe fait jamais mieux ſentir que dans la langue Hebraïque, ſelon l'aveu même des Hebraïſans. M. Simon Liv. 2. chap. 11. de l'Hiſt. Crit. du V. Teſt. produit S. Jerôme, qui *aſſure que la Langue Hebraïque étoit incertaine, & que les Juifs ne s'accordoient pas entre eux touchant la ſignification d'un grand nombre de mots.* Et au Liv. 3. chap. 2. *On doit*, dit-il, *ſuppoſer comme une choſe conſtante, que la plûpart des mots Hebreux ſont équivoques, & que leur ſignification eſt entierement incertaine.*

ſus nos Critiques : d'autant plus que la ſeule tranſpoſition d'une virgule ou l'omiſſion d'un point, ſuffit pour tout déranger dans la ſuite, ou tout renverſer dans le ſens.

Non, parmi tant de raiſons de douter, l'inquiétude de l'eſprit ne peut acquieſcer qu'à l'arrêt de l'Egliſe, appellée de Dieu à en juger infailliblement en vertu des promeſſes, ſans quoi les diſcuſſions de la critique n'aboutiroient au plus qu'à une demi-clarté très ſujette à conteſtation ; comme on a dû s'en convaincre par une funeſte experience. Où en ſerons-nous (2), dit M. de Cambray, ſi la divinité des Ecritures, & par conſéquent toute notre foi, n'a point d'autre fondement qu'une notorieté purement humaine, dont les Grammairiens & les Critiques ſe joüeront avec mépris ? «

Incertit de la tr tion en les ma des Cri ques.

En ſecond lieu c'eſt encore pis, ſi l'on s'en tient en rigueur à un examen contentieux ſur les monumens de la tradition, ſans recourir ailleurs. Car où trouvera-t-on un fond ſolide pour

(2) 2. Inſtr. Paſtor. pour éclaircir les difficultez propoſées contre la premiere, au ſujet du Janſeniſme, Chap. 11.

la fixer, ſoit dans des textes certains, qui ſont les canaux par où elle nous eſt tranſmiſe; ſoit dans le ſens précis qu'il faut leur donner pour en ſuivre le droit fil (3)? En effet, pour s'aſſûrer là-deſſus, la critique n'a en main que deux moyens. Le premier eſt l'uſage des régles preſcrites pour diſcerner les vrais écrits des Anciens, d'avec ceux qu'on juge alterez ou ſuppoſez par des impoſteurs. L'autre eſt l'attention à ne ſe pas méprendre ſur l'intelligence des textes, dont les auteurs & les temps ſont verifiez. Or quel embarras ſur ces deux points, de ſi bien éclaircir la tradition ou tranſmiſſion des veritez, qu'on force les contrediſans à en convenir?

Ne ſçait-on pas, 1°. à quels excès on a pouſſé le Pyrrhoniſme hiſtorique en nos jours; & que de tant d'écrits

(3) Les Proteſtans n'ont rien omis pour répandre des ténebres ſur la tradition; le Livre de Daillé *de Uſu Patrum* ne tend qu'à ce but, non plus que la troiſiéme Lettre des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, & la quatriéme Lettre Critique de M. le Clerc, *&c.* On n'a pas dû attendre de plus ſeur effet des Recherches pointilleuſes de pluſieurs Critiques Catholiques, qu'une grande incertitude de la tradition.

à la tête deſquels paroiſſoient les noms des ſaints Peres, la critique a ſçû en rendre ſuſpect un tres-grand nombre. 2°. Qu'elle ne s'eſt appliquée à rien tant qu'à mettre en oppoſition les ſentimens tirez de leurs vrais ouvrages, & qu'à notter les mécomptes qui s'y ſont mêlez. 3°. Qu'il eſt vrai auſſi que les erreurs des Millenaires, des Rebaptiſans & des Demi-Pelagiens ſe ſoûtenoient par des autoritez, qui bien que mal entenduës & priſes à contreſens, avoient attaché à leur parti de ſaints & ſçavans Peres : erreurs ſi fortement enracinées, qu'elles n'auroient pû leur être enlevées par les ſeuls efforts de la critique, ſi l'Egliſe divinement inſpirée n'avoit mis fin à des diſputes ſans cela interminables, en portant le flambeau pour découvrir aux Fidéles les traces & le long fil de cette tradition dont on s'éloignoit.

Doutes ſcandaleux des Critiques ſur les Conciles.

En troiſiéme lieu, à quelles marques plus ſûres la Critique feroit-elle reconnoître ou l'Ecuménicité des Conciles au travers des foibleſſes perſonnelles de quelques Evêques qui y aſſiſtoient, ou les Oracles du Saint-Eſprit qui en ſont émanez malgré les intrigues & les paſſions des hommes ? Car

avoüons-le, à la honte de l'humanité, & à la gloire de Dieu; ſi l'on ne regarde qu'avec des yeux critiques les mouvemens qui ont précedé ou ſuivi les Decrets de quelques Conciles, & ſi l'on ne remonte pas à Dieu qui y préſide, & au nom de qui tout s'y décide (4); à quelle tentation d'indocilité ne ſera-t-on pas expoſé? Loin d'honorer dans ces aſſemblées l'organe du Saint-Eſprit, qui y fait ſortir miraculeuſement du milieu des tenebres des paſſions la lumiere de la verité; ne craindra-t-on pas que la cabale ou l'erreur n'y ayent prévalu?

A peine ſe trouvera-t-il un Concile que la critique n'ait pû peindre d'auſſi noires couleurs que celles dont elle a défiguré le Concile de Trente, par les plumes ſatiriques de Fra-Paolo & de Vargas. On ſçait avec quel outrage M. le Clerc a traité dans ſon Art critique toutes ces ſaintes aſſemblées.

(4) *M. de Cambray dans ſa 2. Inſtruction déja citée, dit*: Que l'Egliſe, ſoûtenuë par la Providence de Dieu, ſçaura toûjours autant de cette critique, qu'il en faut pour ne pas confondre d'une maniere nuiſible au dépôt de la Foy, un brigandage avec un vrai Concile; & il en dit autant à proportion des Livres des ſaints Peres.

Il avouë [5] qu'il n'eût oſé trancher le mot, ſi les Mahometans & les Payens euſſent pû l'entendre, &c. Conclüons de là, avec M. de Cambray, *que la foy divine ne pourroit jamais s'exercer, ſi nous n'avions pas une promeſſe ... qui met l'Egliſe, ſoit pour l'Ecriture, ſoit pour les Conciles, & pour les autres monumens eſſentiels de la tradition, au deſſus des ſubtilitez & des diſcuſſions ſans fin des Critiques* (6).

(5) *Artis Critica Parte 2. Sect. 2. Cap. 5.* Non legent hæc Mahummedani nec Ethnici; ſed ii quorum ſcire intereſt, quo fiet ut verum apertè proloquar. Reges, inquam, ignari, nec inter bonos principes annumerandi, convocarunt Græculos, qui linguæ acuendæ per totam vitam operam dederant, rerum ipſarum ignaros, contendendi ſtudioſos, perpetuis rixis inter ſe diviſos, & bardos aliquot homines ex occidente, rudiores illos, ſed non meliores. Iique poſt pudendas contentiones, obſcuriſſima quædam dogmata verbis ſæpè parum aptis, autoritate ſuâ firmant, quæ ſtupidi populi ſine examine adorent quaſi divinitus accepta. Non ficta me loqui norunt, qui Synodorum hiſtorias legerunt. *Tum Eccleſiam repræſentativam ait*, à Gaſp. Scioppio bene definiri mandram ſive gregem, aut multitudinem jumentorum, ſive aſinorum; & bene, *inquit*, atque amicè locutum eſſe dixeris, quod ferarum non dixerit.

(6) Inſtruction, 1. Part. Chap. 14.

X V.

Eclairciſſement & refutation du faux préjugé de quelques gens de Lettres, qui ont crû mal-à-propos que l'étude de la Critique étoit tombée.

A ces réflexions juſtifiées par tant d'exemples, que peut-on oppoſer de plauſible pour raſſurer ſur les dangers de la Critique ? Dira-t-on avec M. Bayle, auteur ſi croyable ſur l'article, *que cette étude* [1] *eſt tombée* : qu'ainſi il eſt inutile d'expoſer les dangers d'un mal, dont on eſt bien gueri ? J'avouë que ſi cette chute de la critique étoit bien avérée, peut-être entraîneroit-elle aprés ſoi celle de ce Traité ; mais n'en déplaiſe à M. Bayle & aux garands qu'il cite [2], nôtre temps eſt autant ou plus fertile en Critiques de toutes les eſpeces que le précedent ; & lui-même frapé de la notorieté de ce fait-là, ſe contredit enſuite. *Le genie critique*, dit un Mo-

(1) Dict. Crit. au mot *Allegambe*, 2. Edit. Voyez ſous le nom de *Meziriac* la décadence de la Critique, expoſée plus au long.

(2) Rapin, Préface de la Comparaiſon de Thucydide & de Tite-Live.

erne [3], *eſt celui de tous les ſiecles, ur tout du nôtre; & de tous les peuples, rincipalement des François. Rien* [4] *'eſt plus à la mode que la critique*, ajoû- : le P. Mabillon; *tout le monde s'en ële, & il n'y a pas juſqu'aux femmes qui s font profeſſion. C'eſt là peut-être une es maladies de nôtre ſiecle.*

Preuves de fait qui démontrent que la critique ne fut jamais plus en vogue qu'aujourd'hui.

Mais quand l'aveu des maîtres de Art, quand tout ce qu'on vient de oſer en fait ne ſuffiroit pas pour con- aincre de faux la prétenduë décaden- : de la critique, il ne faudroit pour ppercevoir la chimére de cette pré- ntion, qu'ouvrir les yeux ſur tant 'Editions récentes, & des SS. Peres : des Auteurs profanes, reveuës ſur anciens manuſcrits, & enrichies de ouvelles Notes critiques. Combien t-il paru en nos jours d'amples *in lio*, où les plus rares monumens des tiquitez Grecques & Romaines ſe ouvent éclaircis? Quand a-t-on vû us de diſcuſſions chronologiques ſur hiſtoire du monde, plus de recher- es pointilleuſes ſur celles de l'Egliſe

(3) L'Auteur de l'Eſprit du Siécle, dans la éface.

(4) Traité des Etudes Monaſt. Partie 2. hap. 13.

& de l'Empire? Combien d'Hiſtoriens, à force de ſcrupules ſur des minuties de critique, laſſent l'attention des lecteurs, en rompant le fil de leur narration?

En quel ſiécle a-t-il paru plus de remarques critiques, tant ſur le texte, que ſur les Verſions de la Bible; plus de rabinage même & de curioſité à entrer dans les rites & les rêveries des Juifs? Ce qui fait voir en paſſant, que la raiſon alleguée par M. Simon pour autoriſer l'impreſſion de ſon Hiſtoire Critique, n'étoit qu'un prétexte. *Comme cette étude*, dit-il (5), *eſt aujourd'hui négligée, & qu'il y a peu de perſonnes qui s'y appliquent avec ſoin; j'ai crû être utile au public, en lui donnant une Hiſtoire Critique du Texte de la Bible.* Cette eſpece d'érudition ne manquoit pas de partiſans, avant qu'il ſe mît à leur tête, & qu'il animât les gens de Let-

(5) Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament, Liv. 1. Chap. 1. La Remarque de M. Simon ne paroît pas mieux fondée à cet égard, que celle de Sixtinus Amama & de Druſius, par rapport aux Prédicans ou Miniſtres de leur temps, qu'ils accuſoient d'une profonde ignorance dans les Langues & dans la Critique, comme s'ils n'euſſent ſçû que leur Catechiſme; car c'étoit tout le contraire.

tres à marcher ſur ſes traces. De quoi on doit lui ſçavoir plus de gré que de cet amas de ſcience qu'il jette à la tête de ſes Lecteurs; c'eſt qu'il convient modeſtement de l'indiſcrétion qu'on a pû lui reprocher *d'avoir (6) écrit ſon Livre en une langue entenduë du peuple.* Revenons.

Vit-on jamais plus d'application à l'étude des anciennes Médailles, des Bas-reliefs, & des Inſcriptions antiques; le tout au profit de la critique, & au grand ennui de ceux qui aprés bien de la peine, n'y apprennent quelquefois rien de ſolide (7). Combien

(6) C'eſt ce qu'avouë M. Simon, dans le commencement de ſa Réponſe à la Lettre de M. Spanheim.

(7) Voyez ce que M. l'Abbé Fleury remarque à ce propos, dans ſa Préface de l'Hiſt. Eccl. Avant lui M. Bayle, dans ſon projet d'un Dict. Critiq. avoit parlé ainſi. *Qu'on ne me diſe pas que notre ſiecle revenu & guéri de l'eſprit critique qui régnoit dans le précédent, ne regarde que comme des pedanteries les écrits de ceux qui corrigent les fauſſetez de fait*, &c. *Car il eſt certain, à tout prendre, qu'on n'a jamais eu plus d'attachement qu'aujourd'huy à ces ſortes d'éclairciſſemens... Pour un chercheur d'Experiences Phiſiques, pour un Mathematicien, vous trouverez cent perſonnes qui étudient à fond l'hiſtoire avec toutes ſes dépen-*

même de demi-ſçavans ſe ſont ruinez, ou privez du néceſſaire, pour remplir leurs cabinets & leurs têtes de ces curioſitez ? Quelle attention ſur tout ce qui aide à fixer les Epoques de mille faits, ou à corriger les mécomptes qui s'y étoient gliſſez ?

Enfin l'art de la Diplomatique ſorti avec tant d'éclat de l'obſcurité des cloîtres, a-t-il manqué depuis peu, ou de maîtres ou d'adverſaires (8) zelez

dences ; & jamais la ſcience de l'antiquariat n'avoit été cultivée, comme elle l'eſt preſentement, &c.

(8) Le P. Mabillon publia en 1681. ſon grand Ouvrage de *Re Diplomatica* ; mais les régles qu'il y établit pour diſcerner ces titres vrais ou faux, ayant paru peu ſeures au P. Germon, ce Jeſuite propoſa ſes doutes au Benedictin, dans le Livre *de Veteribus Regum Francorum diplomatibus, & arte ſecernendi antiqua diplomata vera à falſis.* Là il produit pluſieurs preuves de fait en vertu deſquels il s'inſcrit en faux, tant ſur les principes de la Diplomatique, que ſur pluſieurs titres dont elle s'appuyoit. Le P. Mabillon répond à ſon adverſaire, ſans le nommer, par ſon Supplément à la Diplomatique. Ce docte Jeſuite y ayant répliqué, quelques autres ſçavans, comme les PP. Ruinard & Couſtant, M. l'Abbé Fontanini &c. ſe ſont chargez de la défenſe du P. Mabillon, ſans que le P. Germon ait acquieſcé à leur Critique, qu'il a même réfutée. Il n'y a que l'ouvrage du P. Cou-

& habiles à éplucher critiquement tout ce qui a pû, ou y ſervir, ou y nuire? Ses régles n'ont-elles pas repaſſé ſous la coupe de la plus exacte critique? Feüilles antiques, rouleaux, diverſitez de papiers, de temps, de lieux, de ſouſcriptions, de caractéres, d'orthographe, d'abbreviations, points de faits litigieux, tout s'eſt développé, rien même de ce qui dépend d'un travail méchanique n'y a été omis.

A quels excés on a vû monter par degrez la critique, ſoûtenuë d'une vogue trop univerſelle parmi les Nations.

Diſons plus: la Critique, qui autrefois renfermée dans des minuties de Grammaire n'alloit que terre à terre, & ne s'occupoit que de *diverſes* & d'*antiques leçons* à la maniere des Turnebes, des Lambins, des Manuces, des Gruters, des Murets; enhardie depuis par l'exemple des Centuriateurs & d'Eraſme, n'a-t-elle pas élevé ſon vol juſqu'au trône de Dieu, pour lui demander compte des faits de ſa révélation, & des miracles opérez par la vertu de ſon bras? A-t-elle craint de mettre la main à l'encenſoir (9) comme Oſias, ou à l'Ar-

ſtant, qu'il a laiſſé juſques à préſent ſans réponſe, parce qu'il ne touchoit point au fond de la queſtion.

(9) *L.* 2. 2. *Paralipom. cap.* 26. *v.* 18.

che (10) comme Oza, & de pénétrer dans le Sanctuaire; elle à qui il étoit à peine permis d'entrer dans le veſtibule du Temple? Ce qu'il y a de plus ſacré dans la Religion, a été conteſté par des Critiques *dont la licence*, dit M. de Cambray (11), *étoit effrenée juſques dans le ſein de l'Egliſe.*

Au lieu même de ces ſçavans du premier ordre, entre les mains de qui la critique a pris ſa premiere forme; guides expérimentez, aux lumiéres & à la bonne foy deſquels il ſembloit qu'on riſquât peu à ſe livrer; combien s'eſt-il élevé depuis d'auteurs ſuperficiels, qui ne s'arrêtant qu'à l'écorce des choſes, avec quelque lecture, peu de principes, & beaucoup de préſomption, ſe ſont ingérez ſans vocation ni talent à juger de tout? En quoi, outre qu'ils ont fait preſque autant de détours ou de chutes que de pas, ils ont encore égaré une foule de lecteurs, auſquels leur ton de maître, quoi que dénué de mérite, en impoſoit: *Aveugles, qui* (12) *en*

(10) *L. 2. Regum cap. 6. v. 6. & 7.*

(11) Inſtr. ſur le Livre intitulé, *Juſtification du Silence Reſpectueux*, Part. 4. f. 13.

(12) *Matthæi cap. 15. v. 14.*

conduiſoient d'autres au précipice, en ne reconnoiſſant dans la plus ſainte antiquité, rien de beau ni de vrai, ſans leur lettre d'attache ; & rejettant tout le reſte, qui ne leur plaiſoit pas, comme faux ou ſuſpect.

Ajoûtons qu'encore que le mérite de nos François ſe ſoit aſſez diſtingué dans le petit nombre des Critiques ſages & éclairez ; pluſieurs cependant, nez eſclaves des modes, & vrais ſinges en fait de (13) litterature, ont donné tête baiſſée dans ce genre d'étude, ſans pouvoir encherir ſur les découvertes de ceux qui les avoient précédez, ni ſoûtenir avec honneur le poids d'un travail trop fort pour leur foibleſſe. Rien pourtant ne les a découragez. Au contraire, l'heureuſe hardieſſe de quelques-uns, qui ont obtenu à peu de frais un rang tel quel parmi les Critiques, a fait que d'au-

(13) On a ſouvent remarqué que dès qu'un ouvrage a eu de la vogue en France, il en a paru cent mauvaiſes copies. *Il n'y a pas moyen d'empêcher la demangeaiſon de vous autres Meſſieurs les Copiſtes*, dit M. Gueret dans la Guerre des Auteurs. On peut joindre à pluſieurs exemples qu'il en produit, les fauſſes imitations des caractéres de la Bruyere, & la multitude d'impertinens Livres en *Ana*, que le débit du *Perroniana* & *du Menagiana* a fait éclore.

tres, honteux de leur réſerve & de leur bon ſens, ſe ſont portez à les ſuivre.

Le mal a gagné plus loin parmi les nations qui cultivent les ſciences, & qui n'ont guéres moins excedé, ſoit par la maladie du ſiécle, ſoit par la contagion de l'exemple, *dont* (14) *il n'eſt plus temps*, dit un Ancien, *d'arrêter le cours aprés certains commencemens d'éclat.* Et quels ravages n'ont pas fait ces Critiques dans le vaſte champ qu'ils ſe ſont ouvert, & où ils ont porté leur flambeau à peu prés comme les renards de Samſon (15) dans les champs des Philiſtins ?

Que ſont même tous ces Journaux litteraires qui paroiſſent en France, en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, &c. qu'une critique ſouvent fine & judicieuſe, quelquefois partiale & trop libre des ouvrages ſacrez, auſſi-bien que des profanes ? Les Theologiens même de l'Ecole

(14) *Vell. Paterc. L. 2. Hiſt. Rom. Cap. 3. Non enim, inquit, ibi conſiſtunt exempla, unde cœperunt, ſed quamlibet in tenuem recepta tramitem, latiſſimè evagandi ſibi viam faciunt; & ubi ſemel recto deerratum eſt, in præceps pervenitur.*

(15) *L. Judicum, Cap. 15.*

ont commencé à ſe piquer de critique ; à ne plus puiſer que dans les vrais monumens de la tradition, & non dans des écrits ſuppoſez, ou dans le treſor des poſſibilitez ; à ne ſe nourrir que de faits bien vérifiez & eſſentiels ou utiles au dogme, & non de vaines ſpeculations.

Qu'importe aprés cela qu'on m'accuſe d'avoir ſuppoſé à faux, que l'inclination à la critique regne d'une maniére à avoir beſoin d'être réprimée, puiſque cette paſſion dominante des gens de lettres qui éclate de toute part, fait ſauter aux yeux le faux de cette accuſation ? Ce qui a trompé apparemment ceux qui en jugeoient autrement ; c'eſt que la multitude des auteurs s'étant fort accruë, & comme partagée en differentes claſſes de nouveaux Philoſophes, de Theologiens, d'Orateurs, de Juriſconſultes, d'Hiſtoriens, de Dialogiſtes, de Compilateurs, d'Oeuvres mêlées, d'Ecrivains en *Ana*, ou de diſeurs de rien, ils n'ont pû aſſez diſtinguer dans cette foule les Critiques, quoi qu'en grand nombre. Mais qu'on réfléchiſſe ſur ce qu'on vient de remarquer en général, & on reconnoîtra qu'un traité

des abus de la Critique eſt un fruit de la ſaiſon, pourveu que la méditation l'ait aſſez meuri.

Que nos Critiques, au reſte, ne ſe croyent pas en droit de proteſter de l'incompetence de nos jugemens, ſous prétexte que pour juger d'eux avec connoiſſance de cauſe, nous avons eu beſoin de lumiéres ſuperieures, qui au fond nous manquent. Non, il n'a falu qu'emprunter, au défaut des nôtres, celles de l'Egliſe; puiſqu'il ne s'agit de critique, qu'entant que ſubordonnée & liée à la Religion. C'eſt à la lueur de ce flambeau qu'on a crû découvrir les abymes, où des ſçavans trop hardis, quoique reſpectables d'ailleurs, conduiſoient les fideles, en ſe prévalant d'une fauſſe ſcience. Nous oſons donc, quoi qu'inferieurs en capacité, les combattre au nom du Seigneur. *Il ne faut* (16) *pas croire*, dit M. Boſſuet, *que pour cenſurer les licentieuſes interpretations, par exemple, d'un Grotius, à qui l'on défere trop dans notre ſiecle, il faille ſçavoir autant d'Hebreu, de Grec & de Latin, ou même*

(16) Inſtruct. ſur la Verſion du N. Teſt. de Trévoux, page 124.

d'Hiſtoire & de Critique, qu'il en montre dans ſes écrits. L'expérience a trop fait voir qu'avec tous ces ſecours, il eſt ordinaire de s'égarer, dès qu'on ne ſuit plus le fil de la créance commune des fidelles. Ce qui va en mieux perſuader, c'eſt que la Critique n'a preſque rien laiſſé en entier ſur l'Ecriture, ni ſur la Tradition.

Fin du premier Livre.

ABUS DE LA CRITIQUE EN MATIERE DE RELIGION.

LIVRE SECOND.

Diverſes erreurs, auſquelles la Critique a induit, ſur le fond même de la ſainte Ecriture.

I.

Idée des erreurs que la Critique a introduites par ſes recherches ſur la Bible; & ordre dans lequel on ſe propoſe d'en donner le détail.

CETTE premiere ſuite de réflexions qu'on vient de développer, montre aſſez, que la ſeule voye des régles de critique, en ſeroit une d'er-

reurs, ſi l'on n'empruntoit d'ailleurs des principes de certitude ſur le fait de la Religion. On l'a dit cent fois, chaque particulier a l'Ecriture en main; mais l'expérience des diſſentions de tous les ſiécles, fait voir que la sûre intelligence n'en a été réſervée qu'à l'Egliſe, à qui le Saint-Eſprit a été promis (1) & donné (2).

Sur ce principe ſi peu goûté, & ſi mal entendu par pluſieurs Critiques, mettons à la tête des erreurs, qu'ils nous font déplorer, celles qui roulent ſur l'Ecriture, à laquelle il ſemble que pluſieurs d'entre eux n'ayent touché que pour la profaner. Certainement dés qu'on réflechit ſur la parole de Dieu qui y eſt contenuë, & qu'on eſt pénétré d'un vrai ſentiment de Religion, le nom ſeul de *Critique de la Bible* (3) a je ne ſçai quoi de choquant, qu'on pardonne à peine à la

(1) *Joan. cap.* 14. *v.* 16. *&* 26.

(2) *Joan. cap.* 20. *v.* 22. *& Matth. cap.* 28. *v.* 20.

(3) Ce nom eſt devenu un terme de l'art, ſelon la Remarque de M. Simon, qui a été obligé de s'en ſervir. Il ajoûte que les perſonnes ſçavantes ſont déja accoûtumées à l'uſage de ce terme, par la Critique de Cappel, par les Critiques d'Angleterre, *&c. Preſ. de la Crit. du V. T.*

tyrannie de l'uſage qui l'a établi : & il paroît honteux à un Chrêtien de ſe livrer tellement à cet eſprit de critique dans ſes recherches ſur la Bible, qu'il ne ſonge ni à s'y édifier, ni à s'y régler par la tradition, ni à y ſauver l'analogie de la foy en l'interpretant (4).

Mais cette réſerve n'eſt guéres du goût de nos Critiques ennemis de la gêne, & court riſque d'être expoſée à leur dériſion. Hardis dogmatiſtes, ils décident des difficultez de la Bible avec auſſi peu de ménagement, que s'il s'agiſſoit des vers d'Homere, ſur leſquels ces nouveaux Ariſtarques euſſent à établir de nouvelles corrections. *La Bible*, dit l'un d'eux (5), *n'a pas été plus exempte de fautes que les autres Livres, & il a été toûjours neceſſaire qu'il y eût des Critiques pour la corriger.* Quelle néceſſité de ces reſtaurateurs des

(4) C'eſt la Réflexion qu'on fait dans le Livre 3. de la Veritable Religion Chap. 6. *Des Chrêtiens devroient avoir honte de lire ces Livres ſacrez avec cet eſprit de critique dont on lit les Auteurs profanes & Eccleſiaſtiques : Dieu nous les a-t-il donnez pour cela*, &c.

(5) Lettre à M. l'Abbé P. touchant l'Inſpiration des Livres ſacrez, miſe à la fin de l'Hiſt. Critique du Vieux Teſtament, Edit. de Holl.

ſaints

ſaints Livres, de ces nouveaux Eſdras ? Tout étoit-il perdu ſans eux ? Diſons mieux ; quel opprobre de ſoûmettre ainſi ſans meſure le Texte ſacré à la correction de ces téméraires, qui ne s'attachent ſouvent qu'à examiner en Grammairiens pointilleux les idiotiſmes Hebraïques & Grecs ; qu'à multiplier les diverſes leçons ; qu'à imaginer à tout propos des *deras*, ou ſens ſublimes, pour énerver la force des expreſſions du texte ; & qu'à ſe jetter dans toutes les profondeurs de la lettre qui tuë, ſans penſer à l'eſprit qui vivifie, c'eſt à dire à J. C. *auteur* [6] *& conſommateur de notre foy* ? *Connoît-on mieux Jeſus-Chriſt*, dit un Moderne (7), *depuis que l'on a étudié les Rabins, depuis que l'on a tant fait de Livres de Critique ſur l'Ecriture ſainte* ? Ne ſemble-t-il pas plûtôt que ces ouvrages n'ayent ſervi qu'à le mettre en but, ſelon la (8) prophetie de Simeon, aux contradictions des eſprits contentieux ?

(6) *Ad Hebr. cap.* 12. *v.* 2.

(7) De la Veritable Religion 1. Part. L. 3. Chap. 6.

(8) *Luca* 2. 34. In ſignum cui contradicetur.

Qu'on propoſe à des ſçavans de ce caractére l'exemple des Saints, qui ne liſoient la Bible qu'à genoux avec une humble docilité, tremblans à l'ouverture de ce Livre qui doit les juger; peu s'en faudra qu'ils ne traitent de ſuperſtition Judaïque ce reſpect religieux; bien réſolus de laiſſer aux ames timorées ces ſcrupuleuſes délicateſſes qui leur font pitié. A peine pardonneront-ils à M. Spanheim ce ſentiment (9) auſſi ſenſé que Chrêtien, qui lui donne *plus de peine pour les ouvrages qui peuvent contribuer à réſoudre ſes doutes, s'il en a, ou plûtôt à les prévenir, & ainſi à affermir ſa confiance en cette parole ſacrée, que pour les ouvrages qui la peuvent affoiblir*, tels que les critiques de M. Simon. Je n'outre rien. Et comme il s'agit ici d'auteurs conſtituez en dignité dans la République des Lettres, & d'articuler des

(9) Lettre de M. Spanheim ſur l'Hiſt. Crit. du V. T. Il ſemble ne déclarer qu'en tremblant cette heureuſe diſpoſition où il eſt. *Je ſçay bien*, ajoûte-t-il, *que le parti que je prens n'eſt pas le plus à la mode, ni que l'on juge communément marquer le plus de pénétration & de diſcernement; mais aprés tout je ſuis bien trompé, ſi ce n'eſt le parti du bon ſens & le plus ſeur.*

faits très-flétriſſans ; je ne veux compter que ſur ceux qui ſe trouveront bien démontrez.

On ne prétend faire aucun fond ſur de vagues accuſations.

Ne relevons donc pas les reproches dont on a chargé la memoire de Politien, que (10) l'on a accuſé ſans preuve, au moins ſuffiſante, d'avoir jugé & parlé indignement de la Bible; ſentiment, qui, s'il étoit avéré, ne décrieroit pas moins ſon jugement que ſa Religion. Laiſſons dans l'oubli les paroles mépriſantes, attribuées ſur des oüi-dire [11] au Cardinal Bembe, touchant les Epîtres de ſaint Paul: Epîtres dans leſquelles on ſçait que les Peres, & ſaint Chryſoſtome ſur tout, ne ſçavoient qu'admirer le plus,

(10) *Lud. Vives, Lib. 2. de Ver. Fidei Chriſt.* *Angelus Politianus inquit totam ſacram Lectionem aſpernabatur & Ger. J. Voſſius L. de Poëtis Lat. refert dictum Melanchonis de Politiano*, Semel ſolùm ſacras litteras legiſſe; dixiſſeque nullum ſe tempus pejùs collocaſſe. Mais le même Voſſius, juſtifie Politien là-deſſus, auſſi-bien que M. Bayle dans le Dict. Crit. au mot *Politien*, 2. Edit.

(11) *Lanzius in Orat. contra Ital. de Bembo, ait:* Epiſtolas omnes Pauli palam condemnavit, eaſque deflexo in contumeliam vocabulo *Epiſtolaccias* eſt auſus appellare, cum amico author eſſet ne illas attingeret, vel ſi cœpiſſet legere, de manibus ejiceret, *&c.*

de la profondeur du ſens, de l'élevation des penſées, de l'onction de la charité. Ne faiſons aucun fond ſur ce qu'ont debité en l'air [12] Pontanus & le Poggio contre Laurent Valle, qui ſe vantoit, diſent-ils, d'avoir des fléches dans ſon carquois contre le Meſſie même. Paroles dignes de la folie & de l'endureciſſement d'un Juif. N'inſiſtons ni ſur la critique de M. Baillet [13], qui taxe de ſçavans Religieux d'avoir mieux aimé *dire leur Breviaire en Grec, qu'infecter leur beau ſtyle prétendu par le mauvais Latin de la Bible*; ni ſur ce que M. Du Pin a avancé [14] touchant le mauvais goût de quelques Grammairiens, qui *détournoient les Chrêtiens de la lecture de l'Ecriture ſainte, de peur qu'ils ne corrompiſſent leur ſtyle.*

Quoique pluſieurs Critiques ſe ſoient parez d'un grand reſ-

Ne diſconvenons pas même qu'un bon nombre de Critiques Proteſtans ne ſe ſoient parez d'un fort grand reſpect pour le texte ſacré; & que quel-

(12) Voyez le Dict. Crit. au mot *L. Valle*, 2. Edit.

(13) Jugement des Sçavans T. 1. Chap. 2. des Préjugez des Auteurs Eccleſiaſt.

(14) Proleg. de la Bible L. 1. Chap. 8.

ques-uns, comme les Buxtorfs & leurs partiſans, ne l'ayent porté juſqu'à une eſpece d'excés judaïque (15) par entêtement pour la Maſſore. Mais ajoûtons qu'en cela ils ont eu leurs raiſons d'exceder; parce que ne pouvant s'appuyer ni ſur l'Egliſe dont ils s'étoient retranchez, ni ſur la tradition qu'ils avoient rejettée, il ne leur reſtoit plus de reſſource que ce ſeul texte, *pour bâtir* en quelque ſorte *ſur les fondemens des Apôtres & des Prophetes.*

pect pour la Bible, ils n'ont pas laiſſé de la profaner par leurs innovations en cent manieres.

Mais comme, ſelon Tertullien (16), l'héréſie retient toûjours ſa nature en ne ceſſant d'innover, & qu'à cet égard ſon progrés reſſemble à ſon origine qui eſt une innovation; que pouvoit-on attendre de la conduite & des écrits de ces Novateurs, qu'une longue ſuite de variations, par leſquelles

(15) M. Simon dans ſon Hiſt. Crit. du V. T. liv. 1. chap. 28. page 155. Edit. de Holl. a raiſon de trouver ridicule la fantaiſie *des Chrétiens, principalement parmi les Proteſtans, qui reſpectent cette Maſſore comme ſi elle venoit de Dieu, & qui oſent aſſurer avec les Juifs, qu'elle ſert de haye à l'Ecriture.* L. Cappel s'en moque dans ſon livre de *Arcano punctuationis revelato.*

(16) *Tert. l. de Præſcript. adverſus har. cap.* 42.

ils démentiſſent en cent façons, les apparences de reſpect, dont ils ébloüiſſoient les ſimples ? Or c'eſt ce qu'on va verifier dans leurs livres & dans ceux de leurs copiſtes, qui ſe vantent, mais vainement, *d'avoir puiſé*, comme ſaint Jerôme, *dans les ſources des Hebreux* (17), *ſans s'arrêter aux ruiſſeaux des opinions, ou plûtôt des erreurs dont le monde eſt plein.*

Voici à quoi on réduira ce détail. 1°. On fera ſentir le tort de ceux qui ſe ſont ingerez ſans aveu ni vocation dans la diſcuſſion critique des ſaints livres. 2°. On marquera leur affectation à vanter l'intelligence qu'ils ont des langues & du Rabiniſme, comme ſi tout en dépendoit. 3°. On expoſera les mauvais doutes que quelques-uns ont fait naître ſur l'intégrité du texte ſacré en general. 4°. On découvrira leurs mécomptes ſur le fait des Auteurs de quelques livres de la Bible, & principalement ſur ceux de Moyſe. 5°. On produira à cette occaſion, leurs inno-

Diviſion du ſecond Livre.

(17) *Hieronym. Epiſt. 138. ad Marcellam.* Hæc nos de intimo Hebræorum fonte libavimus non opinionum rivulos perſequentes, neque errorum quibus totus mundus repletus eſt, varietate perterriti.

vations dangereuſes ſur l'origine des loix & des ceremonies Moſaïques. 6°. On notera leurs erreurs ſur le Canon tant de l'ancien que du nouveau Teſtament. 7°. On viendra à l'impieté de leurs innovations en ce qui regarde l'inſpiration des Ecrivains ſacrez.

A l'égard de celles qu'on a avancées ſur l'interpretation de la Loy & des Prophetes, on en reſerve le détail pour la ſuite. Les points qu'on va diſcuter ne ſuffiſent que trop pour démontrer que les Critiques, à force de tout remuer, ont tout ébranlé; & qu'il n'a pas tenu à ces chercheurs inquiets, qui ſont allez comme à la ſappe (18) dans leurs diſcuſſions, qu'il ne reſtât plus pierre ſur pierre de ce ſaint édifice.

(18) C'eſt de quoi ſe plaignoit un Proteſtant Anglois nommé Jean Bois, Præf. collat. vet. interp. cum recent. *Nulla nunc allubeſcit reformatio niſi ubi ſubverſis ad ruta uſque ſubſtructionibus, nova conſurgunt omnia ... novum quintumque, ſi Deo placet, ſpiritus evangelium.*

II.

La premiere erreur d'une Critique licentieuſe, eſt de s'ingerer ſans vocation à juger de la Bible.

Ce qui frappe d'abord, eſt l'audace d'un grand nombre de Critiques à ſonder ces abymes, dont les vrais fidéles n'approchent qu'avec tremblement. Si vous leur demandez ſur quoi ils fondent leur droit prétendu d'examiner les ſaints oracles, & d'en dire leur avis ſans en être requis ; ils demandent à leur tour en vertu de quoi cette eſpece de diſcuſſion ſeroit pour eux un fruit défendu ; & ſi ce n'eſt pas avoir deux poids & deux meſures, de condamner à cet égard dans les modernes, ce qu'on eſt forcé d'approuver dans les anciens.

On ſçait qu'Origene & S Jerôme (1) ont exercé avec l'aplaudiſſement de l'Egliſe une eſpece de critique ſur les ſaints

(1) M. Simon dans ſes Hiſtoires critiques du V. & du N. T. auſſi-bien que dans ſa Réponſe à la lettre de M. Spanheim, tâche de juſtifier la liberté qu'il s'eſt donnée d'exercer ſa critique ſur l'Ecriture, par l'exemple d'Origene & de S. Jerôme.

livres.

livres. Mais nos Critiques ſongent-ils que nul des ſaints Docteurs, dont l'Egliſe ait approuvé le travail, ne s'y eſt ingeré ſans miſſion ; que celle du ſaint Pape Damaſe conduiſit la plume de S. Jerôme en particulier (2) ſur la réviſion des Evangiles ; & que la pieté délicate des paſteurs & des peuples ne laiſſa pas manquer de traverſes ce dernier, dés qu'il parut d'une part rabaiſſer la Verſion des Septante (3) pour relever le texte Hebreu ſur lequel il dreſſoit la ſienne ; & dés qu'on le vit d'ailleurs ſe laiſſer aller à quelques corrections ou interpretations moins reçûës, quoi-

Les Saints ne ſe ſont pas crû permis de toucher à la Critique de la Bible ſans l'aveu de l'Egliſe, & les raiſons qu'ils en ont eu.

(2) C'eſt un fait dont les lettres du ſaint Pape Damaſe à S. Jerôme, & de S. Jerôme au Pape Damaſe font foy, ſur tout la Pref. ſur les Evangiles, où ce ſaint Docteur parle ainſi : *Novum opus me facere cogis ex veteri, ut poſſit tot exemplaria Scripturarum toto orbe diſperſa quaſi arbiter ſedeam... pius labor, ſed laborioſa præſumptio, judicare de cæteris ipſum ab omnibus judicandum... tu qui ſummus ſacerdos es, fieri jubes.*

(3) *Eò ſpectant quæſtiones Hier. plurimæ in Geneſim, & loca Commentariorum in prophetas, maximè in Ezech. cap. 40. ubi ait* : Hæc faſtidioſo lectori ſcio moleſta fore, ſed volui breviter oſtendere quantum temporis longitudine, imò ſcriptorum vitio, & ut apertius loquar, imperitiâ, ab Hebraïca veritate diſcrepet antiqua tranſlatio.

qu'il les eût plûtôt tranſcrites, qu'inventées ou adoptées, comme il s'en explique (4).

De plus, outre qu'il faut diſtinguer les temps dans leſquels le beſoin de ces ſortes de revûës ſur des manuſcrits de choix, en rendoit l'uſage plus néceſſaire ; on trouvera qu'à tout prendre, S. Jerôme s'eſt ſouvent tenu ſur l'Ecriture dans une réſerve peu connuë à pluſieurs de nos nouveaux Dogmatiſtes. Mais ce qui eſt déciſif en ſa faveur, c'eſt que l'Egliſe ſatisfaite de ſes ſervices, l'a compté entre ſes Docteurs pour l'interprétation de la Bible (5).

Or de bonne foy certains Critiques modernes, proteſtans ou catholiques, oſeroient-ils aſſez préſumer du merite

(4) *L. 1. Apol. adverſus Rufin. notat,* ideo tantùm ſe ſecutum eſſe interpretationes Origenis, Didimi, Apollinarii, ut prudens lector, cum diverſas explanationes legerit, & multorum, vel probanda, vel improbanda didicerit, judicet quid verius ſit, & quaſi bonus trapezita adulterinæ monetæ pecuniam reprobet. *Alibi fatetur ſe nunquam in divinis voluminibus, propriis viribus credidiſſe, nec habuiſſe opinionem ſuam.* Vide ejus proemium in cap. 11. Iſaiæ.

(5) *Id conſtat ex oratione uſu Eccleſiæ recepta, qua in exponendis ſacris Scripturis* B. *Hieronymum* Doctorem maximum *vocat.*

ou du ſuccés de leurs ouvrages, pour ſe mettre en paralelle avec ce ſçavant Pere, eux dont les Critiques ſur la Bible, loin d'être autoriſées par l'Egliſe, & marquées de ſon ſceau, ont été ou flétries de ſes cenſures, ou auſſitôt ſupprimées que miſes au jour, & n'ont trouvé de ſûr azyle qu'en des lieux où l'héréſie eſt dominante, & qui ſont comme des places de ſûreté pour toutes ſortes d'erreurs : lieux contagieux, dont ces critiques ne ſe ſont que trop ſenties. Qu'aurions-nous eu à regreter, quand pour éviter les juſtes querelles que l'Egliſe leur a ſuſcitées, ils ſe ſeroient abſtenus de toucher à la Bible ? L'intelligence du texte ne nous auroit pas manqué, mais l'erreur & l'incrédulité ſe ſeroient bien moins répanduës.

Qu'ils apprennent que ſi l'Apôtre défend de s'attribuer (6) l'honneur du miniſtere ſacré, *ſans y être appellé de Dieu comme Aaron* ; & que ſi J. C. ferme expreſſément à tout étranger l'entrée dans ſon bercail (7), voulant que perſonne n'y ſoit admis que par la porte d'une vocation legitime ; la Criti-

(6) *Ad Heb. cap. 5. v. 4.*
(7) *Joan. cap. 10. v. 1.*

que n'a nul privilege pour ſe croire diſpenſée de cette regle, & pour s'autoriſer à citer, ſi on l'oſe dire, le texte de l'Ecriture devant ſon tribunal: qu'au contraire, l'Egliſe dans le Concile de Trente a oppoſé à cette licence qui ne s'étoit que trop débordée de ſon temps, & qui s'eſt bien accruë depuis, la défenſe expreſſe d'interpreter l'Ecriture (8) *contre le conſentement unanime des Peres, & d'imprimer ou de publier aucun livre ſur ces matieres ſacrées, ſans l'aveu* de ceux à qui il appartient d'en connoître.

Néceſſité d'une extrême reſerve ſur ce ſujet; & ſage conduite qu'ont tenuë à cet égard des Critiques catholiques.

S'ériger donc de ſa propre autorité en arbitre du texte ou du ſens de l'Ecriture, ſous prétexte de n'y ſuivre que les regles de la critique, c'eſt un attentat contre les loix de l'Egliſe. Et de là vient qu'un Critique qui ſe glorifie moins de la qualité de Docteur, que de celle d'enfans ſoûmis, doit ſe tenir pour bien averti de ce qu'a obſervé le P. Gretſer (9), que s'il étoit à propos d'admettre quelque changement, & de déterminer entre les diverſes leçons celles qui doivent entrer dans le

(8) *Seſſ. 4. in Decreto de Canonicis Scripturis.*

(9) *Gret. in defenſ. Bellarm. T. 1. col. 171.*

texte, c'eſt à l'Egliſe, & non à des particuliers ſans autorité, à l'entreprendre. De là vient que Luc de Bruges n'offrit ſes corrections de la Vulgate ſur les textes originaux, que ſous le bon plaiſir du ſaint Siege (10). De là Nicolas Zegers (11) crut ne devoir faire paroître les ſiennes que ſous les auſpices de Jules III. De là le ſçavant P. Morin veut qu'on (12) n'apprenne que de l'Egliſe à diſcerner le vray texte, où ſont contenus les divins Oracles : précaution, dont la neceſſité doit paſſer pour démontrée par la multitude des deſordres qui ont donné lieu à l'établir.

En effet, ſi un particulier (13) en vertu de ſon habileté dans la critique, ſe croyoit bien fondé à regler par ſon choix les corrections du texte ; juſqu'où ne s'étendroit pas la licence, qui trouveroit cette large porte ouverte pour introduire ſes penſées, & même ſes héréſies dans le fonds de l'Ecri-

Inconvéniens qui naîtroient, ſi chacun ſe permettoit de toucher à la Bible.

(10) *Lucas Brug. in Epiſt. ad Card. Bellarm. quæ præfixa eſt notis ad N. Teſt.*

(11) *Nic. Zegeri Caſtigationes in N. Teſt.*

(12) *Joan. Morin l. 1. exercit. Bibl. cap. 1.*

(13) Voyez ce raiſonnement pouſſé avec autant de force que de préciſion, dans les obſervations ſur la verſion de Mons, Obſerv. 20. Sect. 3.

ture. L'Eſprit livré à ſa curioſité, & amateur de ſes inventions, s'en tiendroit-il préciſément à ce qui eſt de conjecture, ſans paſſer à ce qui eſt de dogme; & à force d'aller à la découverte, ne s'écarteroit-il pas étrangement des bonnes voyes?

Il ne faut point de meilleures preuves de la réalité de ce danger, que l'experience du paſſé. Car combien de Critiques ont foüillé dans l'Ecriture, & la ſonde à la main en ont examiné les profondeurs, non pour y (14) trouver de quoi nourrir leur foy, mais pour donner un dangereux exercice à leur eſprit, ou pour ouvrir une vaſte carriere à leur ſcience. Avançons.

(14) C'eſt le jugement qu'en a porté M. Boſſuet dans ſa ſeconde Inſtruction ſur la verſion du N. Teſtam. de Trevoux. Page 21. de ſa Diſſ. ſur Grotius il dit, *que les Critiques regardent l'Ecriture comme la plus grande matiere qui puiſſe être propoſée à leur bel eſprit, pour y étaler leur érudition: ainſi ils donnent carriere à leur imagination dans un ſi beau champ, &c.*

III.

Une seconde erreur des Critiques, est d'avoir donné trop de credit à la connoissance des langues & des Rabins pour l'intelligence de la Bible.

Un des avantages sur quoi les Protestans ont le plus affecté de s'applaudir & de nous insulter, est la connoissance des langues sçavantes & des Rabins, avec le secours desquels ils se sont vantez d'avoir perfectionné la critique jusques-là fort négligée parmi les Catholiques. Combien parmi eux d'Atistarques de la literature hebraïque nous ont vanté leurs corrections grammaticales ?

Ecoutons là-dessus l'avis doctrinal de M. Simon, à qui il ne tient pas que nous ne croyons la pluspart des Peres atteints & convaincus d'une profonde ignorance dans l'Ecriture, faute de cette sorte d'érudition. Il nous assure que [1] *la pluspart des Peres n'ont pas eu tous les secours necessaires, ni même assez de temps pour approfondir les grandes difficultez de l'Ecriture.* Et de là vient qu'il preſere sans façon les commen-

(1) Pref. de l'Hist. Crit. du vieux Test.

taires des nouveaux Interpretes aux leurs. La raiſon en eſt claire. *Les Peres*, dit-il, *ont* [2] *négligé entierement le texte Hebreu, & la critique de la Bible*. M. du Pin ajoûte [3] *qu'il y en a eu peu qui ſçuſſent les langues originales, qui conſultaſſent le texte Hebreu, & qui s'appliquaſſent à la Critique*. Et remarquez qu'il leur ſuffit d'articuler ces accuſations, en vertu deſquelles ils poſent en fait, que cent découvertes ont échappé à la ſagacité des Peres. Cependant, depuis l'acquiſition de cette grande connoiſſance des langues, où trouve-t-on la ſolution des difficultez que les Peres ont laiſſées indéciſes ? Ne ſubſiſtent-elles pas ſi bien, qu'aujourd'hui même toute interprétation qui n'eſt appuyée que ſur l'autorité de nos Critiques modernes, peut dés-là paſſer pour ſuſpecte, en portant ſur le front un auſſi mauvais caractere que celui de la nouveauté.

Mais quand nous cederions aux ſectaires cette eſpece de don des langues qu'ils uſurpent ſur nous ſans aucun titre ; quel ſi grand profit leur en revien-

(2) Là-même.

(3) Proleg. ſur la Bible liv. 1. chap. 10. Sect. 5.

droit-il ? Et qu'y perdrions-nous de ſolide ? *La ſûre intelligence de l'Ecriture dépend au fond, non de celle des langues orientales*, auſquelles pourtant on n'a garde d'ôter leur prix, *mais de la tradition univerſelle de l'Egliſe* (4) *qu'on peut ſçavoir parfaitement*, dit M. Boſſuet, *ſans tant d'Hebreu & tant de Grec, par la lecture des Peres, & par les principes d'une ſaine Théologie. C'eſt-là*, ajoûte-t-il, *la vraye ſcience Eccleſiaſtique ; le reſte eſt abandonné aux curieux, même à ceux du dehors, comme l'a été durant tant de ſiecles la philoſophie aux payens.*

L'hon de cet ſorte d' dition partien droit catholi ques, ferable ment proteſt

Mais afin que ces Meſſieurs ne ſe flattent plus d'un vain triomphe, on les prie de ſe ſouvenir ici de ce qu'on ne leur a pas laiſſé ignorer en d'autres occaſions, c'eſt que les Catholiques leur ont diſputé, & même enlevé le principal honneur de leur érudition juïve. Voici comment.

Il eſt certain qu'avant la naiſſance du Lutheraniſme Nicolas de Lyra, Raymond Martin, Porket Salvago, Paul de Burgos, Auguſtin Juſtiniani, &c. & tous les Théologiens Eſpagnols qu'employa le Cardinal Xime-

(4) 1. Inſtr. de M. Boſſuet ſur la Verſion du N. Teſt. imprimé à Trévoux, page 123.

nés pour la Polyglotte d'Alcala furent tres-verſez dans ces langues orientales: & [5] qu'on vit de plus, avant qu'il fût parlé du Proteſtantiſme, d'autres ſçavans ſe diſtinguer par tous ces talens; entre autres l'illuſtre Jean Pic, Comte de la Mirandole en Italie; & en Allemagne le fameux Jean Capnion, ou Reuchlin: qu'enſuite ceux mêmes que les proteſtans regardent comme leurs maîtres en fait de critique juïve, ſçavoir Conrad, Pellican, & Sebaſtien Munſter, avoient excellé dans ces connoiſſances, avant qu'ils apoſtaſiaſſent de l'Ordre de S. François & de l'Egliſe, ayant tres-bien fourni leurs preuves de maîtriſe en hebreu & en rabinage: qu'enfin il n'a proprement paru aucune Bible polyglotte, dont on ne fût redevable aux Catholiques, ſans en excepter celle de Londres, copiée ſur celle de Paris, à la reſerve des Prolegomenes dont M. le Jay ne s'étoit

(5) Voyez ce ſujet plus amplement traité dans le Chap. 2. de la Réponſe de M. Simon, aux ſentimens de quelques Theolog. de Hollande, ſur l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſt. & dans des Remarques ſur la Préface du *Theſaurus Theolog. Philologicus, &c.* qu'on a inſerées dans les Memoires de Trévoux au mois de Janvier 1701.

pas aviſé, & dont Valton a enrichi la ſienne.

Ajoûtons que ces Prolegomenes de Valton ſi eſtimez des ſçavans, contiennent de grands articles pris d'auteurs catholiques, mêmes Jeſuites; & que le Pere Tirin qu'on n'y nomme pas, y a été copié ſi litteralement ſur les Idiotiſmes de la langue Hebraïque, qu'il a falu effacer & modifier par des cartons, ce que l'Anglois en a tranſcrit ſur la ſoumiſſion dûë *à la tradition* [6] *& à l'interpretation de l'Egliſe, à l'autorité des Conciles, & aux decrets des Papes, auſſi-bien qu'au conſentement des Peres*, pour l'explication de l'Ecriture; ce qui ſoit dit en paſſant, ſans déroger au vrai merite de ce ſçavant Editeur.

Si le P. Mabillon qui avoit tant de lumieres, n'eût pas négligé l'examen de ce point de fait ſi aiſé à démêler, il n'auroit pas apparemment adreſſé ſes lecteurs [7] *aux Idiotiſmes de l'Ecriture que Valton a*, dit-il, *renfermé en ſoixante articles*; il s'en ſeroit tenu à la ſource où ce Proteſtant a puiſé. Ce qui auroit épargné à ce ſçavant Benedi-

(3) Traité des Etudes Monaſt. 2. Partie ch. 2. page 155. de l'Edit. de Paris.

ôtin la peine de la précaution qu'il prend là, d'avertir [7] qu'on ne doit pas trouver mauvais qu'il renvoye quelquefois à des proteſtans. Non : pourvû que l'honneur qu'il leur fait, ne nuiſe aux droits ni des catholiques ni de la vérité. Car c'eſt par cette raiſon qu'on parut ſe ſcandaliſer autrefois de ce qu'il luy échapa de faire entrer dans ſon traité des Etudes Monaſtiques [8] l'éloge des Inſtitutions d'Epiſcopius, même avec les correctifs qu'il y mêla. Et ce qui fit un contraſte aſſez choquant, c'eſt qu'il plaça les marques de la haute eſtime dont il honoroit ce Remontrant, auprés du hideux portrait [9] qu'il faiſoit d'un grand nombre de Théologiens catholiques.

Revenons à cette brillante érudition judaïque, que s'attribuënt les proteſtans par préference, & aux catholiques modernes, & aux anciens Peres. Il a paru depuis quelques années un gros re-

(7) Dans le même Traité 2. Part. ch. 6. page 213.

(8) Seconde Part. chap. 6.

(9) Il dit là-même, *depuis S. Thomas la Scholaſtique a beaucoup dégeneré de ſon premier état, & on y a vû regner une vaine ſubtilité & une baſſe chicane indigne de la gravité des écoles chrétiennes, &c.*

cueil [10] de Diſſertations critiques ſur la Bible, où les Lutheriens, auteurs de l'ouvrage, ſont élevez dés la Préface, au deſſus même de la primitive Egliſe : comme ſi Dieu avoit refuſé à cette mere des fidéles, les lumieres réſervées aux nouveaux Evangeliques pour l'éclairciſſement de l'Ecriture. Si l'on en croit ces Critiques, tous les Peres, à la reſerve d'Origene, de S. Epiphane & de S. Jerôme, qui ſçavoient un peu d'hebreu, & apparemment beaucoup de grec, n'entendoient nullement la Bible, parce qu'ils ignoroient la langue Juive [11], *qui eſt*, diſent-ils, *celle du S. Eſprit.* De ſorte qu'à ce compte il faudra que tout Lutherien, femmes, artiſans, gens de guerre, ſçachent l'hebreu, ſous peine d'inhabileté à l'intelligence de l'Ecriture, & par conſequent de privation de toute regle de foy. Quelle prétention inſenſée, ſur tout à des gens qui par [12] prin-

Vanteries mal fondées de quelques Sectaires qui ſe ſont glorifiez d'avoir ſervi de modele aux catholiques, & de l'avoir emporté ſur les Peres mêmes.

(10) *Theſ. Theologico-Philologicus, ſive Sylloge Diſſertationum elegantiorum ad ſelectiora & illuſtriora veteris & novi Teſtamenti loca Edit. Amſtelod.*

(11) *Ibidem in Præfatione.*

(12) On a forcé les proteſtans à adopter en quelque ſorte cette propoſition ſi oppoſée à toute raiſon & religion, que ſelon leurs principes,

cipe admettoient idiots & ſçavans à interpreter l'Ecriture.

En verité il ſied bien à ces Grammairiens, chargez uniquement d'Hebreu & de Rabinage, d'oppoſer aux prétenduës ténébres de l'antiquité, leurs tréſors de lumiéres. Et où en paroît-il dans leur gros Recueil le moindre rayon, qui ait échapé aux recherches des Peres? Car ce qu'un ou deux anciens n'ont pû développer, d'autres l'ont éclairci; ou la difficulté en tout cas qu'ils n'ont pû réſoudre, reſte encore indéciſe. Et qu'ont inventé ou mis de leur fond ces modernes préſomptueux, qu'un bon nombre d'écarts & de minuties, ou que des remarques auſſi rares que leur *régle ruſtique* pour bien entendre le texte, ſans recourir aux Interpretes? Car [13] *par exemple*, dit Samuel Bohlius, *un payſan a perdu ſa vache, en la cherchant il trouve des che-*

chaque particulier, pour ignorant qu'il ſoit, eſt obligé de croire qu'il peut mieux entendre la parole de Dieu, que les Synodes les plus univerſels, & que toute l'Egliſe enſemble. Voyez le Liv. 2. Chap. 6. 7. & 8. de l'Ouvrage de M. Nicole, intitulé, *les P. R. convaincus de Schiſme.*

(13) *Vide Diſſert.* 14. de Regula Ruſtica, *quæ Appendicis loco poſita eſt poſt Diſſerta-*

vaux dans une prairie, il ne s'en embarraſſe pas, c'eſt ſa vache qu'il cherche; *ainſi*, conclut-il ſubtilement, *il ne faut pas qu'un Interprete s'embarraſſe de ſçavoir ce qu'ont dit les Commentateurs.* Qui n'admireroit cette ſublime & fine critique?

On n'y voit rien de comparable, qu'un certain choix d'Hebraïſmes remarquez par M. Simon dans ſes Notes ſur le Nouveau Teſtament, ſoit quand il réduit la qualité de Juſte dont l'Evangile honore S. Joſeph [14] *à celle de bon mary & commode*; ſoit lors qu'il détourne les reproches dont Jeſus-Chriſt accable les Juifs charnels à cette noble expreſſion [15], *Si je diſois cela à un cheval, il le comprendroit*: ſoit lors qu'il fait conſiſter les avantages du celibat, ſelon ſaint Paul [16], *dans la commodité qu'il y a de vivre ſans femme*; & l'aiguillon de la chair, dans [17] l'incommodité *d'une épine aux*

tiones 13. Pro formali ſignificationis in Scripturæ explicatione eruendo.

(9) Note ſur S. Matthieu, Chap. 1. v. 19.

(15) Sur S. Matthieu, Chap. 11. v. 23.

(16) Sur la 1. aux Corinthiens, Chap. 7. 1.

(17) Sur la 2. aux Corinthiens, Chap. 12. v. 7.

pieds : ſoit lors qu'il repreſente ces [18] faux circoncis dont parle ſaint Paul, comme des *gens charcutez* ; ou ces méchans de la lie du peuple [19] marquez dans les Actes, comme des *batteurs de pavé :* ſoit enfin lors qu'il fait conſiſter le trône où étoient aſſis les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypſe (20) en ce que Dieu leur donne le ſofa à la maniere des Orientaux.

Voilà à quoi mêne cette rare connoiſſance des Langues, dont on ſe pare avec tant de faſte, & ſans quoi l'étude de la tradition ni de la Theologie ne ſervent qu'à nous jetter hors des voyes du ſens litteral, ſi l'on s'en rapporte aux Proteſtans, & à M. Simon, en cela leur partiſan, autant qu'ennemi des explications des Peres & des Theologiens.

Mais quoi, ſera-t-il dit que les Catholiques ne ſeront obligez de rien au parti proteſtant ſur le fait de la critique des ſaints Livres ? Car enfin nos

(18) Sur le Chap. 3. de l'Epître aux Philippiens, v. 3.

(19) Sur le Chap. 17. v. 5. des Actes des Apôtres.

(20) Sur l'Apocalypſe, Chap. 4. v. 4.

freres

freres ſéparez veulent abſolument (21) que nous ayons tiré de grandes lumiéres de Druſius, de Mercerus, de Cappel, de Buxtorf, de Grotius, de Bochard, de Louis de Dieu, &c. comme ſi ces derniers n'avoient pas autant ou plus profitez de l'érudition de nos premiers maîtres Hebraïſans, & de celle de Vatable, de Maſius, de Luc de Bruges, de Serrarius, de Villalpand, de Bonfrerius, de Mariana, de Morin, &c.

Les Catholiques n'ont proprement appris des Proteſtans, qu'à abuſer de cette connoiſſance des Langues.

Avoüons, s'il le faut, la dette des Catholiques, quoi que très conteſtable. Oui, ils ſont redevables au parti proteſtant. Et de quoi? D'un bien douteux, & d'un mal certain ſur la critique. Je m'explique.

Ce bien douteux eſt le goût des langues & des ſciences Rabiniques, que les proteſtans ont réveillé ou augmenté parmi nous, en nous provoquant comme à jalouſie. Je dis, bien dou-

(21) Voyez là-deſſus les ſentimens de quelques Theologiens de Hollande, Lettre 2. & la Défenſe de ces Sentimens, Lettre 2. où M. le Clerc vante les travaux des P. Réformez préferablement à ceux des Catholiques, ſur l'Hebreu & ſur la Critique. La Préface du *Theſaurus Theol-Philolog.* roule auſſi principalement ſur cet article.

teux & juſtement ſuſpect, s'il n'eſt joint à une humble docilité : car il fut jugé tel & avec raiſon, dès le temps de Claude d'Eſpenſe [22], temps critique auquel les Hebraïſans du Nord, partiſans des nouvelles opinions, étourdiſſoient toutes les oreilles du bruit de leur Hebreu. Je dis plus ; bien équivoque, même de nos jours, où l'abus n'en eſt guéres moins commun que le bon uſage, parmi ceux qui ſe livrent à cette étude ſans précaution : *car ceux* [23] *qui mettent tout leur ſçavoir à remuer les livres des Rabins*, dit M. Boſſuet, *ne manquent jamais de s'éloigner beaucoup de la verité.*

Le mal certain eſt la licence qu'on verra que ces Critiques ont introduite, en s'ouvrant des routes fort écartées de celles de la tradition, pour la recherche du ſens litteral de la Bible, & la poſſeſſion où ils ſe ſont mis d'en croire plûtôt à leur propre ſens ou aux

(22) On a dit que ce Theologien ſe plaignoit que de ſon temps, *Scire aliquid Græce ſuſpectum, Hebraïcè propè Hæreticum.*

(23) Avis au Lecteur mis à la tête de l'Ordonnance & des Inſtructions ſur la Verſion du N. Teſt. de Trevoux.

viſions des Rabins, qu'au conſentement des Peres. Avec quelle oſtentation ne vantent-ils pas quelque fois les prétendus éclairciſſemens qu'eux ſeuls ont ſçû répandre ſur ces profondes difficultez, que la ſubtilité des Theologiens n'avoit fait qu'envelopper de nouvelles ténébres?

M. Simon ne ſe laſſe point d'en revenir là, comme à un principe qu'il ne faut pas perdre de vûë: & il paroît un digne heritier de ſon eſprit Rabinique, dans le nouvel adverſaire du P. Calmet. Car il ne tient pas à ce Critique (24), qu'on ne croye que *le ſeul & veritable ſens du texte ſacré ſe trouve rarement autre part que dans les Commentateurs Juifs, & qu'il faut avoir le goût un peu dépravé pour en juger autrement.* Il eſt perſuadé qu'*avant que de s'engager dans les routes obſcures de l'Ecriture ſainte, il faut avoir pris quelque Kimchi ou quelque Aben-Eſra pour guide, & avoir fait bonne proviſion de Rabinage; que ſans cela l'on eſt fort en danger de s'égarer bien-tôt, ou de manquer de vivres.*

Mais n'en déplaiſe à ce jeune parti-

(24) M. Fourmont, 1. Lettre ſur le Commentaire du P. Calmet, page 41.

ſan des Docteurs circoncis; il réuſſit mieux à nous perſuader de ſon goût pour ce genre d'étude, que de l'utilité qui en réſulte. Trop d'exemples nous ont appris, qu'il y a bien plus à perdre qu'à gagner dans le commerce des Rabins. On peut s'aſſurer, ſur la parole de M. Simon (25), *qu'il y a très-peu de Livres Juifs, qui ſoient utiles aux Chrêtiens pour entendre l'Ecriture ſainte;* & il vaut mieux l'en croire, & tant d'auteurs très-capables d'en juger, que de riſquer à ne s'en bien aſſurer qu'à ſes dépens. Pourquoi faut-il *qu'une trop grande familiarité avec les Rabins en ait engendré le mépris? J'accorde ſans peine*, dit M. de Tillemont (26), *que leurs inutilitez & leurs fables ne doivent pas les faire mépriſer en tout. Je ne doute pas qu'on n'y trouve diverſes choſes qui peuvent éclaircir l'ancien Teſtament, & le nouveau même*, &c. *Mais donner lieu de croire qu'on ne le pourroit pas bien entendre ſans les Rabins; c'eſt faire injure à*

(25) Hiſt. Critique du V. T. L. 3. Chap. 6. page 381. Edit. de Holl.

(26) Lettre au P. Lamy, Art. 14. à la fin du 2. Tome des Memoires ſur l'Hiſt. Eccleſ. Cappel avoit déja poſé le même principe dans ſon Livre *de Arcano punctuationis, Cap.* 27.

l'Egliſe, qui a ſubſiſté durant quinze cens ans, ſans preſque entendre jamais parler de ces ſortes de Livres. C'eſt prétendre que les Peres n'y ont rien entendu; c'eſt démentir ceux d'entre les Critiques modernes, qui nous ont débité les rêveries des Rabins le plus gravement, comme les Buxtorffs, les Hottingers, les Bartolocci, &c. Enfin ce qui forme contre ces Juifs une eſpece de démonſtration, c'eſt que leurs plus ardens prôneurs n'ont encore rien produit, que nous fuſſions fâchez d'avoir ignoré, ou que nous ne ſçuſſions d'ailleurs. Otez-nous ces *ſciences* (27) *fauſſement nommées*, & permettez-nous de *n'en pas ſçavoir plus qu'il ne faut* (28).

Pour nous, qui découvrons bien mieux les écarts que le droit ſens de leurs ſcholies, gloſes, diſſertations, paraphraſes, &c. nous ne panchons pas moins à condamner les abus, qu'à loüer les ſuccés de leur ſcience Grammaticale. Nous admirons le goût de leurs admirateurs, à qui nous ſouhai-

(27) 1. *ad Timoth.* 6. 10. Falſi nominis ſcientias.

(28) *Ad Rom.* 12. 3. Non plus ſapere quam oportet ſapere.

tons avec moins de préſomption, plus de ſimplicité dans la foy; perſuadez que Dieu ſe manifeſte aux humbles, & ſe cache aux ſuperbes. Convenons, ſi l'on veut, dit un Moderne [29, *que les anciens Peres avoient moins de critique, mais qu'ils avoient en récompenſe plus de bon ſens, & plus de religion que nos liſeurs de Rabins, & nos faiſeurs de notes litterales.*

Ce qui nous confirme encore dans cette mauvaiſe opinion de pluſieurs Critiques Hebraïzans; c'eſt qu'ils ont rempli le monde de Commentaires, où ils ſe jouënt à leur fantaiſie des oracles du Saint-Eſprit, chacun s'y permettant d'innover & de conſacrer ſes inventions, ſans pouvoir s'accorder entre eux, non plus que ceux qui bâtirent la Tour de Babel, d'où vint la confuſion des Langues. Quelques-uns même ſemblent ne s'être propoſé pour but, que de renouveller en nos jours les impietez d'Hierocles [30], par leurs attentions à effacer les caractéres de Divinité qui

(29) L. 3. de la Verit. Relig. Chap. 2.

(30) *Hierocl. apud Euſeb. Lact. L. 5. Div. Inſt. Cap. 2. de Hierocle, tacito tamen nomine, dixerat, eum compoſuiſſe libellos duos,* in qui-

brillent dans l'Ecriture, & à la ſurprendre, s'il ſe pouvoit, en contradiction. Enfin, ce qui eſt déplorable, c'eſt que l'Egliſe a vû de ſes propres enfans, ſourds à ſa voix, & trop dociles à celles des Novateurs, s'ériger comme eux, en Critiques témeraires des Livres ſacrez, & encherir quelquefois ſur la licence de leurs paradoxes.

IV.

Une erreur plus capitale à laquelle les Critiques ont induit, c'eſt à rendre ſuſpect le texte de l'Ecriture, ſoit en lui-même, ſoit dans les Verſions les plus autoriſées par la tradition de l'Egliſe.

Entrons dans la preuve de ces profanations, par le fonds même du Texte ſacré, dont le Saint-Eſprit a laiſſé le dépôt à l'Egliſe, pour lui ſervir de régle. La critique l'a-t-elle plus épargné ce texte, ou moins aſſujetti à ſes nouvelles loix, que celui des auteurs profanes ? Non. Il eſt viſible qu'à s'en tenir aux principes qu'elle a poſez, tout eſt confondu.

bus ita falſitatem Scripturæ ſacræ arguere conatus eſt, tanquam ſibi eſſet contraria, &c.

Car 1°. la Bible eſt réduite au rang commun des Livres que la Providence a abandonnez à leur mauvaiſe deſtinée : en ſorte que l'on pourroit la juger auſſi ſuſpecte d'alteration, même quant à la ſubſtance, que les Livres de l'antiquité profane. Premier paradoxe, également contredit & par les promeſſes divines, & par l'événement qui les a ſuivi, & par les plus graves témoignages des Peres.

2°. La critique, aprés ces premieres avances, s'eſt appliquée à recueillir & à mettre au jour tout ce qui s'eſt gliſſé de changemens réels ou apparens dans les exemplaires de l'Ecriture, laiſſant en doute s'il n'en étoit pas échapé de plus importans à ſes recherches. Deuxiéme attentat contre l'autorité de la Bible, tendant à en décréditer le fond, quoi qu'aprés ce long étalage de diverſitez, la notorieté du fait oblige de convenir, ſelon la remarque de M. Boſſuet, [1] qu'il reſte encore mêmes loix, mêmes prédictions, mêmes miracles, même ſuite d'hiſtoire, même corps de doctrine, ſans nul changement qui donne atteinte à l'eſſentiel,

(1) Diſc. ſur l'Hiſt. Univ. 2. Partie, 13. Réflexion.

ou à l'intégrité du Texte & de la Religion.

3°. La fureur de critiquer a enfin fait naître un partage ſcandaleux d'opinions, ſur la préference ou ſur le décri, ſoit du texte Hebreu, ſoit du Grec des Septante, ſoit de la Vulgate Latine: ce qui a réduit les Proteſtans à ne ſçavoir plus où prendre ſûrement la vraye parole de Dieu. Je dis les Proteſtans; car l'embarras qui réſulte de ces conteſtations ne regarde qu'eux, & nullement les Catholiques. Verifions par des exemples trois points ſi importans.

A l'égard du premier, quel malheur qu'un Critique Catholique, du merite de M. Simon, ait ſemblé prendre à tâche de ruiner la créance dûë à l'Ecriture, en nous faiſant comprendre que Dieu n'a pas plus veillé à garentir des mains des fauſſaires ou des mauvais copiſtes, ſa propre parole, que celle des hommes; & qu'ainſi on ne peut pas mieux ſe répondre de la conſervation du Texte ſacré, que de celle des ouvrages d'Homere & d'Ariſtote. *Ces Livres* [2] *ſont divins*, dit-il, *parce*

Ils ont réduit le Texte ſacré au rang des Livres ordinaires, à la conſervation deſquels la Providence n'a pas veillé. Propoſition étrange de M. Simon là-deſſus, & réfutation de ſes paradoxes.

(2) Lettre à M. P. ſur l'Inſpiration des Livres ſacrez.

qu'ils ont été inſpirez : mais dès lors que les originaux ont été perdus, ils ont été ſujets aux mêmes changemens que les autres Livres. Le ſentiment contraire au ſien lui paroît deſcendre en droite ligne de quelques Juifs ſuperſtitieux, qui ont débité quantité de rêveries. Et ſur ce que Valton avance ſi judicieuſement, que Notre-Seigneur & les Apôtres n'auroient pas cité le vieux Teſtament pour confirmer leur doctrine, ſi les exemplaires de ce temps-là n'euſſent été conformes aux premiers originaux ; M. Simon [3] répond, que *les Apôtres ont cité les Livres de l'Ecriture de la manière qu'ils étoient alors, ſoit qu'ils fuſſent corrompus ou qu'ils ne le fuſſent pas. Leurs citations*, pourſuit-il, *n'y ont apporté aucun changement ; ainſi il faut chercher d'autres preuves que celles-là.* D'où il tire [4] cette conſéquence ſi digne de ſon principe, que *l'Ecriture, ſoit qu'elle*

(3) Hiſt. Critiq. du Vieux Teſt. L. 3. Chap. 22.

(4) Tout le correctif dont il adoucit la dureté de ſa propoſition conſiſte à dire, *que les Heretiques ayant corrompu le texte, les premiers PP. ont conformé aux Exemplaires qui ſe conſervoient dans l'Egliſe, parce qu'ils ne*

ait été corrompuë, ou qu'elle ne l'ait point été, peut être citée comme un acte authentique, lorsqu'elle se trouve conforme à la doctrine de l'Egliſe.

Quel oubli du dogme, dans une mémoire chargée de tant de langues & de rabiniſme ! Ce Maître en Iſraël ignore-t-il donc, ce que ſçait tout Catholique, que l'Egliſe reconnoît pour régle invariable de ſes déciſions le texte de l'Ecriture, qu'il affecte de rendre ſi ſuſpect ; & que dès-là elle ne le croit ni corrompu ni capable de l'être ; qu'au contraire elle tient pour ſeur que la Providence attentive à préſerver d'erreur ſon Egliſe conformément à ſes promeſſes, ne peut livrer à la corruption la parole de Dieu écrite, qui ſert de fondement à ſes définitions ; qu'ainſi l'incorruptibilité du Texte ſacré eſt unie inſéparablement à celle de l'Egliſe, qui en garde le dépôt, & qui le met en œuvre. De là les anciens fidéles étoient ſi pénétrez de reſpect pour ces ſaints Livres, que pluſieurs préférérent la plus cruelle mort à l'indigne lâcheté de les livrer aux payens ; de là les Conciles ont

pouvoient être ſuſpects de corruption, bien qu'en effet ils pûſſent avoir été corrompus.

conſtamment réglé ſur ces divins Oracles les déciſions prononcées au nom du Saint-Eſprit.

Et certainement ſi telle a été, ou pû être la deſtinée de l'Ecriture, que la corruption s'y ſoit gliſſée juſqu'au fond ; comment Jeſus-Chriſt & les Apôtres, loin de nous éclairer ſur ce point capital, nous ont-ils laiſſez dans l'erreur, ou nous y ont-ils induits inévitablement ; ſoit en nous renvoyant (3) aux ſaints Livres, comme à l'Oracle ; ſoit en les citant comme divins (6), ſans reprocher nulle part aux Docteurs de la Loy ni à d'autres, d'y avoir introduit aucune alteration ? A quoi nous fierions-nous, ſi cette Ecriture, qu'on nous ordonne de conſulter, n'étoit qu'un texte fautif & capable de nous manquer au beſoin ; Dieu ayant pû abandonner tous ceux qui l'ont tranſcrit à leur aveuglement, ou

(5) *Joan. Cap.* 5. v. 39. *Scrutamini Scripturas quia vos putatis in ipſis vitam æternam habere, & illæ ſunt quæ teſtimonium perhibent de me.*

(6) On en produira ailleurs les Textes, lors qu'on parlera de l'Inſpiration des ſaints Livres. S. Paul dès le commencement de ſon Epître aux Hebreux, dit : *Multifariam multiſque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis.*

à leur ſens réprouvé, ſans qu'il ſe fût ſervi d'aucune précaution pour nous défendre d'erreurs ?

De plus, en ſuppoſant le fait de cette corruption générale, comment ſubſiſteroit le raiſonnement de ſaint Paul ? *Quel eſt donc*, dit-il, *l'avantage des Juifs, ou de la Circonciſion* (7) ? *Il eſt grand en toutes manieres, principalement en ce que Dieu leur a confié ſes Oracles.* Or à quoi auroit abouti cette confiance, ſi le dépôt du Texte ſacré eût fort bien pû ſe perdre entre leurs mains, faute de Providence qui veillât à ſa conſervation ? Voilà à quels déplorables égaremens ſont ſujets ces grands Critiques, qui avec tant de lumiéres ſur l'acceſſoire, conſiſtant en des érudition Orientales & Judaïques, prennent ſi fort le change ſur l'eſſentiel de la doctrine.

Ce qui étonne même, & ce qui afflige dans M. Simon, c'eſt qu'ayant eu le loiſir de réflechir ſur le ſcandale de ſa Critique, qui lui a attiré ſur les bras tant d'adverſaires Catholiques & Proteſtans ; il perſiſte vingt ans aprés à appuyer ſon ſyſtême ſur ce foible rai-

(7) *Ad Rom. cap. 3. v. 1. & 2.*

ſonnement (8). *Les Peres*, dit-il, *ont ſuppoſé que non ſeulement la Loy, mais auſſi les autres Livres de la Bible ont été perdus, ou au moins alterez dans le temps de la captivité des Juifs, & que les exemplaires que nous en avons preſentement nous viennent de la main d'Eſdras, qui les a rétablis.*

Mais quand nous paſſerions pour indubitable ce fait ſi douteux de la perte de l'Ecriture, dans un temps où elle avoit, & ſes martyrs, comme les Enfans de la fournaiſe; & des dépoſitaires auſſi ſeurs que Tobie & les Prophetes Jeremie, Ezechiel, Baruch, Daniel, &c. quand même nous ſuppoſerions cette perte, auſſi-bien verifiée qu'elle l'eſt mal, ſur la foy d'un Livre apocryphe d'Eſdras [9], qui ne l'inſinuë qu'en termes obſcurs: qu'en concluroit-on; puiſqu'il faudroit toûjours convenir avec les Peres [10], qu'Eſdras inſpiré de Dieu, avoit d'abord rétabli par ſon ordre exprés le

(8) Lettres choiſies de M. Simon, T. 2.

(9) *Eſdra L. 4. cap. 14.*

(10) *Iren. L. 3. contra Hær. cap. 25. Clem. Alex. L. 10. Strom. Tertull. L. 1. de Cultu fœminarum, cap. 3. Baſil. in Epiſt. ad Chilon. Theodoret. Præf. in Pſalm.* &c.

Texte des saints Livres, sans que la Providence ait permis depuis, un semblable malheur, qui demandât un pareil remede? Pourquoi donc imaginer ou faire soupçonner après coup, d'autres corruptions du Texte sacré? Pourquoi les perpetuer, & en répandre le scandale, malgré raison & religion?

Quelles affreuses consequences ne tireroit-on pas de ce principe, contre l'intention même de ce sçavant homme, qui les rejette? Il croit parer à tout, mais à faux, soit en affectant d'élever sur les ruines du Texte de l'Ecriture [11] l'autorité de la Tradition & de l'Eglise, soit en prétendant que sa critique ne touche aux alterations du Texte, qu'avec la réserve & le sage correctif de S. Augustin, *Salva fide* [12] *quæ Christiani sumus*. Mais la plû-

(11) Dès la Préface de l'Hist. Crit. du V. Test. M. Simon pose contre les Protestans ce principe, *Que si la verité de la Religion n'étoit demeurée dans l'Eglise, il ne seroit pas seur de la chercher maintenant dans des Livres qui ont été sujets à tant de changemens, & qui ont dépendu en beaucoup de choses de la volonté des Copistes.* Principe dont il abuse pour rendre la Bible suspecte de mille alterations.

(12) Là même, & dans le 1. Liv. Chap. 1.

part des lecteurs, qui croyent ſur ſa parole qu'en effet il s'eſt gliſſé d'importantes alterations dans la Bible, & auſquels il devient par ce ſeul ſoupçon un trop juſte ſujet de ſcandale, ne s'arrêtent pas même à moitié chemin, & vont juſqu'à l'abyme qu'il leur a creuſé ; d'autant plus qu'il leur en applanit toutes les voyes, & qu'il les y pouſſe [13].

Qu'il ne ſe flatte donc pas que ſes proteſtations vagues d'attachement pour l'Egliſe, ayent pû guérir la playe qu'il fait à l'Ecriture. Il ſuffit qu'on ait expoſé & convaincu d'abus l'atteinte qu'il lui donne. Qu'aprés cela il replâtre, & qu'il [14] modifie ce qu'il

où il s'appuye de l'autorité de S. Aug. *L. 2. de Pecc. Orig. contra Pelag. cap.* 23.

(13) Tous ſe ſont accordez, Catholiques & Proteſtans, à dénoncer les dangers de cette critique, & l'Arrêt du Conſeil d'Etat qui en ordonna la ſuppreſſion en 1678. marquoit ſur l'avis des Docteurs prépoſez pour l'examiner, *combien il ſeroit de pernicieuſe conſequence que ce Livre fût donné au public.*

(14) Il dit dans le Liv. 1. Chap. 1. de l'Hiſt. Crit. du V. T. *Que le peuple qui étoit averti de ces défauts & de quantité d'autres, que la negligence des Copiſtes avoit introduits dans les Livres ſacrez, n'en étoit point ſcandaliſé; & que les Peres les remarquoient avec beaucoup de liberté... Ils étoient perſuadez que ces ar-*

avance ailleurs ſans ménagement : à quoi ſerviront ces variations, qu'à marquer l'inconſtance de l'erreur, qui d'une part ne ſçait jamais aſſez ſauver les contradictions, & qui de l'autre cherche des évaſions pour ſe dérober à la pourſuite des défenſeurs de la vérité ?

En ſecond lieu, la Critique, non contente des principes généraux de corruption qu'elle a crû découvrir dans l'Ecriture, en eſt venuë juſqu'à éplucher, & à étaler dans le plus menu détail, des endroits qu'elle ſuppoſe ou tranſpoſez, ou alterez, ou corrompus. On ſçait à quel point s'eſt ſignalée là-deſſus l'impieté de Spinoſa, dont le ſyſtême porte d'ailleurs à l'athéïſme le plus inſenſé. Car exprés pour ôter à

Quelques Critiques ne s'en ſont pas tenus aux principes généraux de corruption du Texte ſacré, ils ont pris à tâche d'en donner un long détail d'exéples.

teurs ; qui s'étoient gliſſées dans la Bible par le moyen des Copiſtes, n'avoient nul rapport à la foy ni aux bonnes mœurs, & qu'elles n'entroient en nulle conſideration dans le jugement qu'on doit faire en gros de toute l'Ecriture. Ce qui n'empêche pas qu'on ne reconnoiſſe la divine Providence en la conſervation de ce Livre. Tout cela fait dire à M. Spanheim, dans ſa Lettre ſur cette Hiſt. *Que l'intention de M. Simon eſt au moins digne de loüange, qu'elle marque de la ſoumiſſion pour cette divine Ecriture..... le mal eſt*, dit-il, *que l'on a peut-être eu plus d'égard à ſes preuves, qu'à ſes intentions.*

telligent ſemble s'y être peint de ſes plus beaux traits : livres qui ont inſpiré à des payens éclairez tant d'admiration, qu'un de leurs plus habiles Critiques [17] en a propoſé le commencement pour un modele *du Sublime*; auſſi l'inimitable Traducteur de Longin a-t-il bien connu & fait valoir (18) le merite de cette Remarque.

Mais n'eſt-ce pas faire trop d'honneur à un Critique qui en merite ſi peu, que de refuter ſérieuſement des abſurditez ſi palpables, qu'il appuye, comme les autres paradoxes de ſon invention, ſur les plus ruineuſes conjectures? Aprés tout, l'impieté groſſiere de ſa critique ſembleroit porter avec elle un ſûr préſervatif contre la contagion de ſon livre, ſi l'inclination dominante des hommes vers tout ce qui flatte l'incrédulité, & leur averſion contre tout ce qui impoſe à l'eſprit une eſpece de ſujetion, ne leur faiſoit recevoir à bras ouverts les plus pitoyables difficultez. De là vient que Spinoza tout inintelligible qu'il eſt pour le fond de ſon ſyſtême, où l'on ne croit voir qu'une cer-

(17) Traité du Sublime de Longin, ch. 7.
(18) Préface de M. Deſpreaux ſur ſa Traduction de Longin.

velle démontée ; tout ſuperficiel qu'il paroît dans ſes preuves contre l'Ecriture, où l'on n'apperçoit qu'un deſſein formé de la contredire mal à propos, ne laiſſe pas d'être recherché & lû avidement. Il a même trouvé des partiſans entre les Critiques, qui rejettant les conſequences auſquelles il induit, ont ſuivi une partie de ſes principes.

Excés commis par M. Simon ſur le fait des alterations du texte ſacré.

Tel eſt M. Simon : car quoique par l'invention de ſes ſcribes publics, autoriſez *à ajoûter ou diminuer ce qu'ils jugeoient à propos dans leur texte ſacré*, il ſe promette de *répondre* [19] *tres-facilement à toutes les conſequences fauſſes & pernicieuſes que Spinoza a prétendu tirer de ces changemens*, n'eſt-il pas au fond de trop bon accord avec luy, & n'ouvre-t-il pas comme lui à la critique une trop libre carriere ſur la multitude prétenduë des changemens introduits dans le texte ? Il ne ſe contente pas d'en emprunter la preuve [20] du *Correctorium Bibliæ* qu'on garde en Sorbon-

(19) Préface de l'Hiſt. Crit. du V. T. Il établit plus au long ces mêmes principes dans le premier livre de cette Hiſtoire.

(20) Lettre ſur l'inſpiration des livres ſacrez.

ne, ni d'adopter comme un chef-d'œuvre, la *Critique ſacrée* de Capel, toute dreſſée pour repreſenter & multiplier les diverſes leçons; il porte bien au delà le vol de ſa critique. On lui ſçauroit gré de ſa moderation, s'il étoit demeuré dans les termes de cet habile Proteſtant, qui, ſans le vouloir, ſans même y penſer, a tres-bien découvert le foible de la prétenduë Réforme, en montrant [21] par voye de fait, que ſans la garantie de la tradition & de l'Egliſe, il y auroit peu de ſûreté à n'avoir pour regle de foy qu'un texte fautif. On louëroit même

(21) Pluſieurs proteſtans ſe ſont élevez par cette raiſon, contre la Critique de Capel; & entre autres un nommé Mathias VVaſmuth donne de fort vilains noms à l'ouvrage & à l'auteur. *Capellus*, dit-il, *profanus Bibliomaſtix, & ejus critica Atheiſmi buccina & Alcorani fulcimentum publicâ flammâ abolendum.* Cependant Capel dans ſon ouvrage de *Arcano Punctuationis l. 2. cap. 27.* proteſte contre toute mauvaiſe interprétation. *Etſi daremus*, dit-il, *authenticum, tum hebraicum veteris, tum græcum N. T. injuriâ temporum divinâ ſic permittente providentiâ hodie planè intercidiſſe, ſolaſque illius extare, vel græcam 70. interpretum V. T. vel latinam Vulgatam utriuſque tranſlationem; non propterea ſequetur fidem noſtram vacillare, &c.*

M. Simon ſur ce qu'il a ſemblé [22] aller au devant des mauvaiſes interpretations qui peuvent naître du détail de ces diverſitez, s'il n'avoit démenti ces premiers égards de circonſpection par les traits de la plus hardie critique.

Voyez-le en effet exagerer les alterations de l'ancien Teſtament; les prouver par celles du nouveau, & appeller en témoignage de ce fait, & vieux manuſcrits, & critiques récens. Qu'il ſe ſoit gliſſé des fautes dans quelques manuſcrits de la Bible, on n'en diſconvient pas, non plus que du principe de S. Auguſtin [23] touchant la correction des exemplaires défectueux. Mais M. Simon n'outre-t-il pas ces défauts, 1°. lorſqu'il expoſe au déſavantage du texte tout ce qui s'eſt gliſſé de diverſitez dans pluſieurs manuſcrits, [24] ſur tout dans celui de Cambrige

(22) *Hiſt. Crit. du V. T. chap.* 1: *vers la fin.* Les plus habiles proteſtans, dit-il, ne ſe ſcandaliſent point de voir toutes ces diverſitez... ce qui me fait croire que les catholiques ne ſeront pas ſcandaliſez, &c.

(23) *Auguſt. l.* 2. *de doct. Chriſt. cap.* 3: Codicibus emendandis primitùs debet invigilare ſolertia eorum qui Scripturas divinas noſſe deſiderant.

(24) Les premiers chap. de l'Hiſt. Crit

produit par Beze, manuſcrit, s'il en fut jamais digne du feu [25], ou des tenebres dans leſquelles il a été conçû, mais manuſcrit dont nôtre Critique auroit ſcrupule de parler ſi mal. 2°. Il nous cite M. Spanheim, qui à propos de Caïnam qu'il croyoit ajoûté au texte de S. Luc par une eſpece de ſupercherie, avance que dans les premiers ſiecles du [26] Chriſtianiſme les perſecuteurs ôtant aux Chrétiens les livres ſacrez qu'on jettoit au feu, il a été facile d'introduire des fauſſetez dans le peu d'exemplaires qui reſtoient. 3°. Il nous prie de jetter les yeux ſur ce nombre prodigieux de diverſes leçons qui ont été recueïllies ſur le ſeul évangile de S. Matthieu par un (27) Proteſtant d'Allemagne, *qui parle*, dit-il, *de bon ſens & en Critique judicieux. Il fait connoître évidemment*, pourſuit-il, *qu'on ne*

du V. T. & la lettre ſur l'inſp. des livres ſacrez, où il établit ces diverſitez, ne tendent qu'à faire dépendre des regles de la Critique toute la certitude du texte.

(25) Voyez la Diſſert. de M. Arnauld ſur le MS. de Béze.

(26) *Friderici Spanhem. dubia Evangelica.*

(27) *Joan. Sauberti varia lectiones textus Græci Evangelii ſancti Matth. Helmſtadii, 1673.*

doit

doit pas plus attribuer d'infaillibilité aux copiſtes des livres ſacrez, qu'aux copiſtes d'Homere & d'Ariſtote, d'où M. Simon conclut que les livres divins ont été ſujets aux mêmes changemens que les autres livres. 4°. Il produit Nic. Zegers (28), qui trouva tant à défricher dans la correction qu'il meditoit du nouveau Teſtament, qu'il ne crut pas poſſible de rétablir les anciens & veritables exemplaires apoſtoliques.

Ne croiroit-on pas, à entendre ce langage ſcandaleux, que tout eſt perdu ſans reſſource; d'autant plus qu'il s'agit d'une Ecriture armée contre les paſſions, & faite exprés pour en contredire & en redreſſer les vicieux penchans ? Cependant aprés ces grands éclats, tout ſe réduit à des chicanes de grammaire, ou à d'autres legeres diverſitez, qui loin d'entamer le corps & le fond des livres ſaints, en prou-

(28) *Nic. Zeger in prologo ad Caſtig. N. T. tanta eſt paſſim, inquit, in N. T. Codicibus tum Latinis, tum Græcis varietas, diſcrepantia, & corruptela, præſertim in iis quæ ante annos hos 30. vel 40. vel calamo exarati, vel typis ſunt expreſſi, ut non niſi perplexa fuerit difficultatis comprobare ac demonſtrare, quæ in ipſis haberi ac cenſeri debeant pro germanis, integratis & apoſtolicis, &c.*

vent la pureté eſſentielle, & la bonne foy de ceux qui les ont tranſcrits. Auſſi bien comment ſe figurer un accord d'impoſture entre des millions d'hommes ſi differens de mœurs, de nation, de goût, de ſiecles, tous occupez à tirer & à multiplier des copies de ces livres en toutes langues ? C'eſt la réponſe déciſive que S. Auguſtin (29) oppoſoit aux Manichéens, leſquels faiſoient ſonner bien haut les alterations introduites dans le texte du N. Teſtament ; il les défioit de juſtifier par d'anciens exemplaires les faits qu'ils articuloient. Mais ces réflexions qui entrent naturellement dans l'eſprit, & qui ſerviroient de préſervatifs contre le ſcandale, ſont des amuſemens que la critique juge indignes de l'occuper.

Il étoit du moins naturel qu'un ſçavant Catholique qui s'eſt engagé par le choix de ſon ſujet à expoſer ces varietez, ne laiſſât pas perdre de vûë à ſes lecteurs deux principes qui ſauvent

(29) *Aug. l. de utilitate credendi cap.* 3. Nihil mihi videtur ab eis impudentius dici, vel ut mitius dicam, incurioſius & imbecillius, quam Scripturas divinas eſſe corruptas, cum id nullis in tam recenti memoria extantibus exemplaribus poſſint convincere.

tout. Le premier, que l'Eglise assistée par le S. Esprit, & guidée par la tradition, nous répond de l'integrité essentielle du texte, sur quoy elle forme ses decrets : d'autant plus que les vrayes leçons se trouvent presque toutes fixées par les écrits des Peres qui ont précedé nos manuscrits, comme M. Bossuet (30) l'a bien remarqué. Le second est, que ces diversitez indifferentes par elles-mêmes à l'integrité de l'Ecriture, ont de plus leur usage pour autoriser nôtre Vulgate, comme Beze (31) a été forcé d'en convenir. Aussi Clement VIII. a prononcé (32) *qu'il y a lieu de croire que les Auteurs de nôtre Vulgate avoient eu des exemplaires grecs & hebreux plus fidéles que ceux qui se trouvent aujourd'huy.* Et c'est à quoi la réponse du Cardinal Bellarmin [33] à Luc de Bruges est tres-conforme. Mais ce tour n'ayant ni la grace de la nouveauté, ni l'agrément d'une criti-

(30) Premiere Inst. sur la Vers. du N. T. de Trevoux.

(31) *Beza in Præf. annot. ad cap. 8. Lucæ v. 54. vetustiores duos manuscriptos codices reperi*, quorum mirificus est, *inquit*, cum editione vulgata consensus.

(32) *Præf. Bibl. jussu Clem. 8. editorum.*

(33) *Vide Epist. Bell. ad Luc. Brug.*

que aſſez hardie, pouvoit-il plaire à des eſprits déterminez à tout entreprendre ?

Pluſieurs Critiques ſe ſont partagez ſur le texte de l'Ecriture en tant d'opinions, qu'ils ne ſçavent plus où prendre la vraye parole de Dieu. Exemple de ces diviſions, tant ſur le texte Hebreu, que ſur la verſion des 70. & ſur la Vulgate.

En troiſiéme lieu, ce qui ſemble mettre le comble, & à la prétenduë incertitude du texte ſacré, & à la témerité de nos Critiques, c'eſt de les voir s'acharner à mettre en pieces, les uns le texte hebreu comme corrompu dés les premiers temps, d'autres la verſion grecque des Septante, ou la Vulgate latine, comme remplies de fautes énormes ; de maniere que combattant pour & contre le vray texte de la parole de Dieu, ils ne ſe laiſſent dans ce partage d'opinions, qu'un texte douteux qu'ils font tourner comme une giroüette à tout vent, & ſur quoi il n'y a pas plus à fonder que ſur le ſable, ſi on en juge par leurs diſcuſſions.

Il eſt vrai que ſi la diſpute ne rouloit qu'entre les Catholiques, l'Egliſe établie ſur la pierre contre laquelle (34) les erreurs vont ſe briſer, ſçauroit bien par où, & comment finir ces conteſtations. Mais qui fixera les eſprits des Proteſtans dans l'embarras de cette contrarieté de ſentimens qui les

(34) *Matth. cap. 16. v. 18.*

diviſe, ſans qu'ils manquent de part & d'autre ni de raiſon ni d'autorité plauſible. Où eſt parmi eux le Juge ſouverain, qui au milieu des mouvemens qu'excitent ces grands procés, fera acquieſcer les parties à ſes déciſions prononcées autentiquement & ſans appel.

Entendez d'un côté Voſſius (35) & ſes adherans crier, que comme les originaux de la Bible ont été perdus, & que les copies ont paſſé dans les mains des Juifs, plus infidéles que celles des payens mêmes ; le texte hebreu n'a pû parvenir juſqu'à nous, ſans être terni par leur ſouffle impur, & ſans prendre au moins la teinture des canaux empoiſonnez qui nous l'ont tranſmis ; que cette corruption a été d'autant plus facile, que depuis le temps des Apôtres l'hebreu étoit devenu hors d'uſage, en ſorte qu'un tres-petit nombre de Peres s'étoit appliqué à cette langue ; d'où vient que la malice des Juifs a eu toutes les facilitez pour profiter de ces temps d'ignorance, comme on le leur a reproché (36), & que les

Sentiment d'Iſaac Voſſius, favorable à la verſion des 70. ſuivi en partie par le P. Morin, & en tout par le P. Petau.

(35) *Iſaaci Voſſii de 70. Interpretibus eorumque tralatione & Chronologia Diſſertationes.*

(36) *Juſtin. Mart. in dialogo cum Tryph.*

differences eſſentielles de la Chronologie en font foy ; qu'au contraire, la Verſion des 70. portant juſques dans ſon origine des caracteres de divinité, & de l'inſpiration de ſes auteurs, elle a été de plus conſacrée par l'uſage de J. C. & des Apôtres, auſſi-bien que par celui des plus anciens Peres de l'Egliſe ; qu'elle a ſervi de regle durant les premiers ſiecles ; & que toûjours employée ſoit dans les Conciles d'Orient, ſoit par les Peres Grecs, elle s'eſt conſervée ſans tache par une tradition non interrompuë ; qu'elle ſeule a pû réformer les manquemens enormes de l'hebreu ſur la Chronologie, & rappeller cette longue ſuite de ſiecles & d'évenemens ſur leſquels la fraude des Juifs avoit paſſé l'éponge ; entre autres le terme fixe de ſix mille ans, au bout deſquels le Chriſt devoit ſe manifeſter ; & que le texte hebreu reſſerré dans des bornes trop étroites, avoit fait diſparoître.

Sentiment vers lequel il paroît bien que le docte P. Morin (37) a panché

Iren. l. 3. contra har. cap. 24. Orig. Hom. 12. in Iſai. & in Epiſt. ad Afric. Chryſoſt. Hom. 5. & 9. in Matth.

(37) *Joan. Mor. l. 1. Exercit. Bibl. cap. 2.*

de tout ſon cœur, quoiqu'il n'ait oſé rien décider, content de raſſembler une foule d'autoritez propres à ôter toute créance au texte hebreu. Mais ce Critique plus moderé que Voſſius, n'a eu garde de traiter comme lui, les hebraïſans du Nord de demi Juifs (38) & de maîtres baudets, qui portent pour harnois leurs robes de Profeſſeur. Non, ce ſçavant Oratorien s'eſt contenté d'avertir (39) qu'il faut *prendre des mains de l'Egliſe, & rechercher dans ſon ſein & non ailleurs les divins oracles.* Principe digne d'un Critique également catholique & judicieux. C'eſt dans le même eſprit que le ſçavant P. Pezron (40) s'étoit attaché à ce ſentiment, & qu'il l'a ſoutenu par tout ce qu'une érudition conſommée lui a pû fournir de preuves.

(38) *Iſ. Voſſ. l. de 70. Interp. eas vocat* Aſellos togulâ cinctos Profeſſoris, & ſemi-Judæos, pro clipeo geſtantes Biblia mazoretica cum omnibus ſuis punctis.

(39) *L. 1. Exerc. Bib. cap. 1. de Hebræi Græcique textu ſinceritate :* Quæramus ergo, *inquit*, divina oracula in Eccleſia & ab Eccleſia, eaque non de alienigenarum, ne dum hoſtium manibus, ſed de Eccleſiæ peſtophoriis & archivis depromamus.

(40) Antiquité des temps rétablie.

Declaration des deux Buxtorfs, & des Critiques du Nord pour le texte Hebreu.

Voyez dans le camp oppoſé les deux Buxtorfs [41] à la tête de la multitude des Critiques du Nord, combatant pour le texte hebreu qu'ils croyent ſeul autoriſé, ſeul exempt des moindres ſoüillures, la pure ſource de la parole de Dieu, dont les Juifs ſcrupuleux obſervateurs & ſûrs dépoſitaires avoient compté juſqu'aux verſets, aux mots, & aux ſyllabes, aimant mieux imaginer je ne ſçai quel myſtere dans une lettre renverſée, que s'émanciper à la redreſſer: tout le reſte, ſoit verſion grecque des Septante, ſoit Vulgate latine attribuée à S. Jerôme, ruiſſeaux bourbeux qui n'ont ni autorité ni verité, qu'autant qu'ils en empruntent de leur conformité avec le texte original.

L'entêtement même ou l'idolâtrie de ces hebraïzans pour la Maſſore, va juſqu'au point de ne reconnoître que par ſon moyen la divinité de l'Ecriture, dont ils étendent l'inſpiration immediate juſqu'aux ſyllabes & aux points, avec une eſpece de ſuperſtition judaïque.

(41) *Vide Joan.* Buxtorf. *de punctorum & accentuum Hebraicorum antiquitate, ejuſdem Anticriticam & commentarium Maſoreticum, &c.*

Ceux

Ceux qui ont eſſayé comme M. Simon, après L. Capel, de former un tiers parti [42] entre deux factions ſi animées, qu'y ont-ils gagné ? Ils ont tout laiſſé dans une incertitude plus grande que jamais : incertitude d'autant plus inquietante pour les proteſtans, que rien ne peut ni les en tirer, ni les affermir inébranlablement.

Tiers parti formé par quelques Critiques, ſujet à de grands inconveniens.

Car pour pouſſer contre eux le raiſonnement de feu M. de Meaux [43]

(42) Il déclare dés la Préface de l'Hiſt. Crit. du V. T. qu'en *conſervant, autant qu'il lui a été poſſible, l'autorité de l'original Hebreu & des verſions, il ne s'eſt entêté ni du grec, ni du latin, ni de l'hebreu.* Et dans le corps de l'ouvrage, quoiqu'il panche plus vers le texte Hebreu, il y met bien des reſtrictions & des correctifs, comme s'il craignoit qu'on ne le prît au mot. De là vient que M. Spanheim dans ſa Lettre ſur l'Hiſt. Crit. du V. T. marque *qu'en voulant tenir un milieu ... il tombe, ce ſemble, dans la plus grande de toutes les extrémitez, qui eſt de détruire toute certitude & évidence de l'Ecriture ſainte ; & de n'en donner d'autre principe, que celui qui eſt fondé ſur les regles de la Critique.*

(43) Voyez le commencement de la Conférence avec le Miniſtre Claude, où M. Boſſuet éxige avec raiſon, que le fidéle avant que d'ouvrir la Bible qu'on lui préſente, croye que la parole de Dieu y eſt contenuë : verité qu'il établit encore dans ſes deux inſtructions ſur les promeſſes de J. C. à ſon Egliſe.

contre le Miniſtre Claude, & du Pere le Tellier [44] contre M. Arnauld, *il ſeroit impoſſible que l'Ecriture leur ſervît de regle infaillible pour établir un dogme de foy... avant que d'être aſſurez ſi un paſſage ſeroit le vrai texte de la parole de Dieu.* Argument qui revient à celui de S. Auguſtin contre les Manichéens. *Ne m'alleguez pas* [45] *l'Evangile : il n'y en a plus pour moi*, diſoit-il, *ſi l'Egliſe ne m'eſt garand de la vérité de ſes oracles.* Ne devroit-on pas même traiter de vaine ceremonie, la pratique conſtamment ſuivie dans les Conciles generaux, de placer un exemplaire des Ecritures ſur un thrône, comme la regle de foy qu'il faut conſulter ſans ceſſe, pour y conformer les déciſions qui s'y rendent ?

Et qu'on ne diſe pas que cette difficulté inſoluble aux proteſtans n'embarraſſe gueres moins les Catholiques, auſſi partagez qu'eux ſur le choix du

(44) Obſerv. 19. ſur le N. Teſt. de Mons, Sect. 4.

(45) *Aug. l. contra Epiſtol. fundamenti cap.* 5. Evangelium mihi fortè lecturus es... ſi ergo invenires aliquem qui Evangelio nondum credit, quid faceres dicenti tibi : non credo ? Ego verò evangelio non crederem, niſi me Catholicæ Eccleſiæ commoveret autoritas.

vrai texte. Abus. Il nous ſuffit pour fixer nos irréſolutions, de nous en rapporter à l'Egliſe dépoſitaire & interprete infaillible des oracles du ſaint Eſprit (46). Car dés qu'elle aura prononcé ſur le texte qui contient la parole de Dieu, nous acquieſcerons en enfans dociles à la voix de nôtre mere.

Jugement ſur l'authenticité de la Vulgate.

Faut-il même là-deſſus de decret plus formel que celui de Trente, ſur lequel en vain on chicane, & qui prononce que (47) cette *ancienne édition Vulgate, approuvée par un ſi long uſage de l'Egliſe, doit être reconnuë pour authentique*, c'eſt à dire comme repreſentant fidelement le fond & la ſubſtance du texte ſacré : d'où s'enſuit l'obligation de *la recevoir dans les leçons, diſputes, prédications & expoſitions, ſans que perſonne puiſſe la rejetter ſous quelque pretex-*

(46) Obſ. 19. citée plus haut : *Il eſt certain*, dit le P. le Tellier, *qu'il n'y a que nos heretiques qui doivent être embarraſſez de cette diverſité : car pour eux, ne reconnoiſſant point d'autre regle de foy que la parole écrite, il eſt viſible qu'ils n'y peuvent trouver de quoi juger authentiquement ſur deux textes, non plus que ſur deux livres differens, lequel doit paſſer pour la vraie parole de Dieu : au contraire les Catholiques, &c.*

(47) *Trid. Seſſ. 4. in decreto de Canonicis Scripturis.*

te que ce ſoit. Decret qui établit ſi bien ſon autorité, qu'encore qu'on ne doive pas le prendre pour un jugement formel de comparaiſon ni de préference au texte hebreu, ni au grec, dont il n'eſt pas parlé, il en réſulte pourtant que la Vulgate doit tenir lieu d'un inſtrument qui fait foy, d'où lui vient le nom *d'authentique :* & que par conſequent elle exprime en fidéle interprete la parole de Dieu ſans aucune erreur, en ce qui regarde la foy & les mœurs; & de plus, *ſans aucune falſification faite à deſſein*, dit [48] le Cardinal Palavicin; *& ſans nulle difference manifeſte, quelque legere qu'elle ſoit, avec le texte ſacré.* On peut donc en vertu de cette garantie, s'aſſûrer de ſa fidelité ſur l'eſſentiel; & dés-là condamner la Critique témeraire du ſçavant le Fevre [49] d'Eſtaples, dont l'indigne rafinement alla juſqu'à poſer en fait qu'elle fourmilloit de fautes. L'Egliſe y ayant con-

(48) *Hiſt. Conc. Trid. l. 6. cap. 17. num. 9.*

(49) *Jac. Faber Stapulenſis Præf. in N. T:* Vulgata, *inquit*, Editio quæ eſt in Eccleſiarum uſu, adeo multiplici vitio ſcatet, ut non tam fidei græcæ per S. Hieronimum reddita ſit, quam reddi indigeat.

me apposé le sceau de son approbation, l'a mise hors de doute.

Or il ne paroît pas que le texte hebreu ni le grec, par rapport à leur état present, ayent les mêmes marques de distinction, quoiqu'on soit bien éloigné de les placer, comme le Cardinal Ximenés l'a fait, *aux deux côtez de la Vulgate* [50], *qui tient*, dit-il, *le milieu, de même que nôtre Seigneur entre deux Larrons.*

Atteintes données à la Vulgate par Mrs Simon & Fourmont.

Aprés cela, que de hardis Critiques cherchent encore avec M. Simon, à affoiblir ou à éluder la force de ce saint Decret; qu'ils osent le réduire à un pur reglement de [51] police, & qu'ils s'applaudissent [52] de cette dépravation comme d'un beau coup; il n'y a qu'à en gemir, & qu'à oppoſer la clarté des termes du Con-

(50) *Polyglotta Complutenſia in prologo ad lectorem.*

(51) M. Simon, Pref. de la verſ. du N. T. Voyez auſſi l'Hiſt. Crit. du V. T. l. 2. ch. 14. & l. 3. ch. 23.

(52) Réponſe à la Lettre de M. Spanheim, où il eſt dit, *que la maniere dont le P. Simon explique en quel ſens la Vulgate a été déclarée autentique par les Peres du Concile de Trente, paroît un des meilleurs endroits de tout ſon ouvrage.*

cile, à la vaine ſubtilité des détours qu'ils imaginent. *Il ſuffit*, ſelon M. Simon [53], *pour rendre une Verſion autentique, qu'elle ait eſté faite par des perſonnes capables de bien traduire, & qui ne ſoient nullement ſuſpectes de l'avoir vitiée. Le Concile de Trente*, continuë-t-il, *a ainſi déclaré la Vulgate autentique.* Peut-on annuler plus déciſivement, ſous prétexte d'interprétation, un Decret ſi ſolemnel ? La merveille eſt qu'à ce prix-là même, la Verſion de M. Simon ne paſſera jamais pour authentique.

Si le Critique du P. Calmet eût bien réfléchi ſur tout ce qui ſert à autoriſer d'une part la Vulgate, & à ſuſpecter de l'autre le texte hebreu, ou à en balancer l'autorité, il ſe ſeroit apparemment mieux obſervé ſur ce qu'il avance en faveur de l'un au préjudice de l'autre. *Par le texte*, dit-il [54], *j'entens ſeulement l'original, c'eſt à dire l'hebreu pour l'ancien Teſtament.* Et tant qu'on y peut recourir pour l'explication *d'une infinité d'endroits difficiles ; ce n'eſt plus le ſens*

(53) Lettres choiſies T. 2. Celle qu'on cite ici eſt la derniere à M. Spanheim.

(54) Seconde Lettre de M. Fourmont, ſur le Commentaire du P. Calmet, pag. 53.

de l'Ecriture qui doit paſſer pour incertain, c'eſt aux traducteurs que l'on doit s'en prendre, ſoit à cauſe de leur ignorance de la langue hebraïque, ſoit qu'ils ayent manqué de reflexion. Un homme de bon ſens, pourſuit-il, *ne regardera jamais comme irrévocables, les jugemens que l'on porte des livres ſur leurs traductions.* Maxime qu'il applique ſur tout à la Bible. Car *juger du ſens & des beautez de l'Ecriture par ſes Verſions*, continuë-t-il, *c'eſt faire la même choſe que ſi l'on jugeoit d'Homere par les traductions que l'on a de ſes ouvrages. Ne ſeroit-ce pas rabaiſſer infiniment la grandeur de ce divin Poëte*, ajoûte-t-il, *que d'égaler à ſon ſtyle ſi magnifique & ſi raiſonnable, la baſſeſſe & le peu d'exactitude qui regne dans les expreſſions de ſes traducteurs?* Que ces comparaiſons ſont mal placées là, & dans un faux jour!

A la verité M. Fourmont y mêle fort à propos un correctif, en voulant bien *ne pas comparer les anciennes traductions de l'Ecriture, pour leſquelles nous devons*, dit-il, *avoir un reſpect particulier, aux traductions des Poëtes qui n'ont aucune autorité. Il veut dire ſeulement*, pourſuit-il, *qu'une verſion telle qu'elle ſoit, eſt toûjours infiniment au deſſous de*

ſon original. Mais cela même ne fait-il pas à l'hebreu trop d'honneur, & trop peu à nôtre Vulgate ? Paſſe qu'il ne la préfere pas à l'hebreu, toute marquée qu'elle eſt du ſceau de l'Egliſe, ou qu'il affecte de s'en taire pour n'en pas parler mal. Mais que par voye de fait il la mette infiniment au deſſous de ce qu'il appelle l'original, eſt-ce entrer dans l'eſprit du Concile de Trente ? Eſt-ce s'éloigner du ſentiment trop libre de Cajetan, que Palavicin avec la meilleure volonté du monde, ne ſçait comment juſtifier [55]. *Ce n'eſt pas entendre l'Ecriture*, diſoit Cajetan, *que d'entendre l'interprete latin, mais il faut entendre le texte hebreu pour l'ancien Teſtament, & le texte grec pour le nouveau.*

V.

Licence de la Critique ſur les Auteurs de la Bible, principalement ſur Moyſe.

On peut bien juger que la Critique s'étant donnée tant de liberté ſur le texte de la Bible, elle s'eſt autant ou

[55] *Palavic. Hiſt. Conc. Trid. l. 6. cap. 17.* Ce Jeſuite tâche pourtant de ſauver Cajetan du ſoupçon d'hereſie dont Gab. Prateolus l'avoit voulu noircir à ce ſujet.

plus licentiée ſur la recherche des Auteurs qui y ont prêté leur plume & leur nom. C'eſt-là au fond, une de ces queſtions critiques, *dont la déciſion n'importe en rien*, dit S. Gregoire à propos du livre de Job [1], *pourvû qu'on reconnoiſſe que l'inſpiration du ſaint Eſprit en a guidé les Auteurs.* Mais dés que Dieu a expreſſément révelé tel auteur de tel livre, eſt-il indifferent ou permis d'en chercher d'autres, & d'en donner, pour ainſi dire, le démenti au S. Eſprit?

Que Moyſe, par exemple, ſoit auteur du Pentateuque, c'eſt un fait appuyé ſur des témoignages ſi formels tant du vieux que du nouveau Teſtament [2], & atteſté par un conſentement ſi unanime de la tradition ſacrée & profane, qu'il n'y auroit pas moins d'abſurdité que de libertinage à le nier. Tous en ſont convenus, Samaritains & Juifs, quoi qu'ennemis; Grecs

(1) *Quis hæc ſcripſerit, valdè ſupervacuè quæritur, cum tamen author libri Spiritus ſanctus fideliter credatur.* Greg. Præf. in lib. Job.

(2) Voyez le recueil de ces Textes dans les Prolégomenes de M. du Pin ſur la Bible, Tom. 1. chap. 3. & dans une des Diſſ. du P. Alexand, ſur l'ancien Teſtam. Tom. 4.

& Romains ; J. C. & les Apôtres ; anciens Peres & Theologiens modernes ; juſqu'à ce que trois Critiques auſſi religieux que la Peirere [3], Hobbez [4] & Spinoza [5] ſe ſont élevez contre ce ſentiment unanime, auquel ils ont oppoſé les plus foibles ou les plus fauſſes ſuppoſitions, comme ſi elles ſuffiſoient pour contrebalancer tout ce que l'antiquité & la religion ont de plus reſpectable.

Cependant combien ces Critiques ont-ils trouvé d'approbateurs, auſquels les plus minces ſujets de doute ont ſuffi pour décider contre Moyſe, malgré les plus fortes raiſons de ſe déclarer en ſa faveur. Tant la Critique, celle ſur tout qui ſe plaît aux entrepriſes les plus hardies, eſt bien reçûë.

Frivoles indices ſur leſquels la Critique a ôté à Moyſe le Pentateuque.

Sur quoi en effet ces faux ſçavans ont-ils fondé leur paradoxe ? A peine en croit-on à ſes yeux, lorſqu'on trouve que tout ſe réduit à de legers indices qu'on compteroit pour rien par

(3) Hobbez, Leviathan, Part. 3. cap. 23.
(4) *Iſaaci la Peirere, Pra-Adamita l. 4. cap. 2.*
[5] *Tract. Theologico-Polit. cap. 8.*

tout ailleurs. Ici (6) l'on croit voir quelques redites ou tranſpoſitions, qui étant fort du genie de l'hebreu, & y ayant leur grace, n'ont nul beſoin d'être imputées à d'autres qu'à Moyſe même. Là on remarque une particule équivoque ſur le paſſage du Jourdain (7); & on la prend au plus mauvais ſens pour en conclure contre Moyſe, ſans autre preuve. Ailleurs on trouve certains changemens de noms de ville (8), ou la continuation de quelques genealogies qui ne ſervent qu'à éclaircir le texte ſans y rien changer. On voit qu'en plus d'un endroit il eſt parlé du ſaint Legiſlateur en troiſiéme perſonne, à peu prés comme Ceſar en uſe par rapport à lui-même dans ſes Commentaires: qu'il eſt fait mention des Rois d'Edom (9) avant qu'aucun Roy regnât ſur les en-

(6) Voyez ſur cela les Réponſes de M. Boſſuet, dans ſon Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle, 2. Partie, Réflex. 13. Celles de M. Huet dans ſa Démonſtr. Evangel. Prop. 4. Chap. 14. Celles de M. du Pin, dans ſa Diſſert. Prélim. ou Prolegomenes ſur la Bible, Chap. 1. &c.

(7) *Deuter. cap.* 1. *v.* 1.

(8) *Gen. cap.* 14. *v.* 14. *&c.* & *Deuter. cap.* 2. *v.* 12.

(9) *Gen. cap.* 36. *v.* 31.

fans d'Iſraël, ſoit par une eſpece de prophetie, ſoit à deſſein de faire voir par avance la ſuite des évenemens : qu'on y compte comme une merveille, la grandeur du lit de fer d'Og, Roi de [10] Baſan, qui ſe conſerve en monument : & qu'enfin le Deuteronome ſe termine par la mort & l'éloge de Moyſe, que Joſué ou l'auteur du Livre qui porte ſon nom, aura ajoûté par l'ordre de Dieu même.

C'eſt là une partie des conſiderations qui ont déterminé nos Critiques à réformer de leur pleine puiſſance le jugement de tous les ſiécles, & à contredire Jeſus-Chriſt même, qui ayant à expliquer ſes myſtéres commence par Moyſe [11] & par les Prophetes, qui renvoye à la loy Moſaïque [12], & déclare aux Juifs que Moyſe a parlé de lui.

Fauſſes idées de M. Simon là-deſſus.

Cependant ces vaines conjectures ont paru à un eſprit auſſi fort que M. Simon, un poids ſi accablant, que pour s'en ſoulager il a eu recours à la chimere de ſes Ecrivains publics, qu'il appelle Prophetes; & qui dès le

(10) *Deut. Cap.* 3. *v.* 10. *&* 11.
(11) *Luca, Cap.* 24. *v.* 27.
(12) *Joan.* 5. 47. *Luca* 24. 45.

temps de Moyſe [13] à l'exemple de ceux des Egyptiens, étoient prépoſez, ſi on l'en croit, à recueillir & à rédiger en actes tout ce qui ſe paſſoit chez les Hebreux : en ſorte que de la compilation de ces memoires conſervez dans leurs archives ſe ſont formez les Livres de la Loy. Voilà le ſyſtême de ce ſçavant Critique, qui en combattant la créance de tous les temps & l'autorité de tous les anciens, n'a pas de meilleure garentie que ſa parole. Car ni Joſeph, ni Theodoret [14], ni Euſebe [15], ni les autres Peres [16], qu'il prend à témoin, ne dépoſent nullement en ſa faveur, pour les temps ſur tout qui ont précédé ceux où les cinq Livres de la Loy ont paru. Afin pourtant que rien ne manque au paradoxe qu'il a inventé, il accorde liberalement à ces Ecrivains publics de

(13) Hiſt. Crit. du Vieux Teſt. L. 1. Chap. 2.

(14) *Joſeph L. 1. contra Appion. Theodoret. in Joſue, & Præfat. in Lib. Regum.*

(15) M. Simon ne cite d'Euſebe que l'ouvrage *de Præpar. Evang.* en gros, ſans nous ſpecifier aucun paſſage, qu'auſſi-bien il n'auroit pû trouver.

(16) Voyez la Réfutation de tous les paſſages alléguez par M. Simon, L. 1. Chap. 2. des Prolegomenes de M. du Pin.

ſa création, une eſpece [17] d'inſpiration à ſa maniere, tant pour mettre par écrit ces premiers actes, que pour les abréger enſuite, & les refondre par des corrections & additions. Il n'importe que ce ſoit là autoriſer une violation manifeſte de la défenſe exprimée dans la Loy [18] *d'y rien ajoûter ou retrancher:* cela ne l'arrête ni dans le cours de ſa critique, ni dans celui de ſon raiſonnement, auſſi ſubtil que concluant. *Il eſt neceſſaire*, dit-il [19], *que ces additions ayent la même autorité que le reſte de l'Ecriture.* Et pourquoi ? *Parce qu'autrement*, pourſuit-il, *on ſeroit obligé de dire, que tout ce qui eſt dans la Bible n'eſt pas également divin & Canonique.* Et que ſignifie cela, ſinon que d'une premiere erreur il en naît d'autres ? Et qui ne voit qu'employer dans un fait ſi important une maniére de raiſonner ſi peu ſérieuſe, c'eſt ſe joüer de ce qu'il

(17) Dès la Préface il aſſure que les Auteurs de ces additions ou changemens ont été des Prophétes, ce qu'il établit dans l'Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament, L. 1. Ch. 2. mais rien n'eſt plus ruïneux ni moins conclüant que les autoritez ſur quoi il ſe fonde.

(18) *Deuter. cap.* 12. 32.

(19) Préf. de l'Hiſt. Critique du V. Teſt.

y a de plus ſaint ? N'eſt-ce pas auſſi inſulter les ſçavans qui ſe ſont révoltez contre des idées ſi nouvelles, que de venir tant d'années aprés leur produire [20] pour garand & ſectateur de ſon opinion chérie, un Luthérien aſſez obſcur nommé *Libius* ?

Il ne reſtoit plus à M. Simon que d'ajoûter, pour accablement de preuves, que ſon hypothéſe n'eſt pas contredite par ces Theologiens de Hollande, dont on a publié les ſentimens ſur ſon Hiſtoire Critique. Car ils ne font que ſubſtituer avec auſſi peu de raiſon que lui, à la place de Moyſe un nouvel auteur du Pentateuque, non moins chimerique que ſes Scribes. C'eſt *un Sacrificateur* [21] *Iſraëlite, envoyé de Babylone pour inſtruire les nouveaux habitans de la Paleſtine vers la dix-huitiéme année du Roy Joſias :* conjecture en l'air donnée ſans preuve, mais trés propre à prouver que la critique oſe ſouvent tout hazarder, ſans ombre de verité ni de vrai-ſemblance. Auſſi M. le Clerc a ſi-bien reconnu l'illuſion & le danger de cette innova-

Vaines conjectures de quelques Theologiens de Hollande, & paroles licentieuſes de quelques Catholiques ſur le même ſujet.

(20) Lettres Choiſies de M. Sim. T. 3. Lett. 30.

(21) Sentiment de quelques Theol. de Holl. Lettre 6. page 129.

tion, que lui, qu'on n'accuſa jamais de ſcrupule là-deſſus, a crû devoir ſoûtenir le contraire dans ſes Prolégomenes ſur la Geneſe [22]. Mettre en effet ſur le compte de ce Sacrificateur les cinq Livres de la Loy, n'eſt-ce pas ſous-prétexte de réfuter M. Simon, enchérir ſur lui, & donner pour preuve ſa fantaiſie?

Mais ces Théologiens de Hollande ne s'en tiennent pas à des hypotheſes creuſes, ils vont droit à des erreurs qualifiées. Car ayant exclus Moyſe, ils ſe ſont objecté l'autorité de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, *qui citent ſouvent le Pentateuque* [23] *ſous le nom de Moyſe.* A une difficulté ſi preſſante, quelle réponſe? La voïci. C'eſt que *Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres n'étant pas venus au monde pour enſeigner la critique, il ne faut pas s'étonner s'ils parlent ſelon l'opinion commune.* C'eſt à dire, qu'on ſe permettra de compter entre les privileges de la critique, celui de laiſſer en doute la verité des faits avancez par Jeſus-Chriſt & par ſes Apôtres: & qu'on ſuppoſera qu'ils ne ſe ſont

(22) *Proleg. in Gon. Diſſ.* 3.

(23) Sentimens de quelques Theol. de Holl. Lettre 6. p. 126.

pas

pas embaraſſez, ni que nous fuſſions trompez en adoptant l'opinion vraye ou fauſſe qu'ils ont laiſſée dans ſa poſſeſſion, & qu'ils ont même confirmée; ni que nous vinſſions à douter s'il faut les croire ou non, ou s'il ne vaut pas mieux contredire l'Evangile. Avec cette clef, où s'arrêtera-t-on? & juſqu'où la licence des Critiques ne s'étendra-t-elle pas à la faveur d'une ſi belle ouverture?

Il étoit échapé au ſçavant P. Lami de l'Oratoire, une pareille défaite au ſujet des difficultez propoſées contre la ſingularité de ſon ſyſtême touchant la derniere Pâque de Jeſus-Chriſt. *Les Apôtres*, dit-il [24], *n'ont point prévû les difficultez de critique.* Mais M. de Tillemont, dont le zéle s'en eſt ému, lui a répondu avec force: *Eſt-ce* [25] *à nous à donner des bornes à leur lumiere toute divine? Qui nous oblige d'entrer dans cet examen? Le Saint-Eſprit qui les a fait parler a tout prévû, & n'a pas voulu tout éclaircir.... Adorons*

(24) Traité Hiſt. de l'ancienne Paſque des Juifs, page 300.

(25) Lettre au P. Lamy ſur ſon Traité de la Paſque, Art. 65. à la fin du 2. Tome des Memoires ſur l'Hiſt. Eccleſ.

en ce point ſa ſageſſe, révérons ces obſcurités mêmes ; tâchons, ſi Dieu nous y appelle, de les éclaircir par les régles de la tradition ; mais ne nous fermons pas les yeux, pour ne pas voir ce que le Saint-Eſprit nous dit clairement.

Encore un exemple, avant que de perdre de vûë la licence de nos Critiques, ſur le ſaint Legiſlateur des Juifs. Il vient de paroître un écrit de M. Fourmont, où il déclare [26], qu'à la verité *il ſeroit fâché de dire que le Pentateuque n'eſt pas de Moyſe*, même qu'on n'a pas *tort d'appeller incrédules* ceux qui n'en conviennent pas. Mais cet Hebraïſant nous traiteroit de dupes, ſi nous comptions ſur cet aveu, qui eſt combattu par toute la ſuite de ſa Critique. A quoi en effet aboutit-elle ? à conteſter à ce ſentiment la poſſeſſion de trois mille ans, & l'autorité de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, ſoûtenuë du conſentement unanime des Egliſes Juïves & Chrêtiennes. Ces allegations paſſent chez lui pour une *belle figure de Rhetorique, & une petition de principe. On a cru Moyſe auteur du Pentateuque*, dit-il, *ſans examiner le fait dont il s'a-*

(26) Premiere Lettre ſur le Commentaire du P. Calmet, page 14. & 17.

git ; puiſqu'on y rencontre à tout pas des choſes qui ne ſçauroient convenir au temps de ce Legiſlateur. Il nous avertit même en paſſant, *qu'il eſt aſſez probable que le Pentateuque ne porte le nom de Moyſe, que parce qu'il contient ſes loix*, &c. Si tout cela ne ſignifie pas que Moyſe n'eſt point l'auteur du Pentateuque, il ſeroit bien difficile d'imaginer rien de plus propre à l'inſinuer, en y joignant ſur tout cette rare conjecture, en vertu de laquelle on diroit *qu'un honnête homme auroit compoſé le Pentateuque par l'ordre de David.* Et n'eſt-ce pas dreſſer des pieges, que de faire naître tant de doutes là-deſſus, ſans en réſoudre qu'un ſeul, dont encore la ſolution n'eſt pas tant dûë (27) à trois Rabins qu'il cite, qu'à d'autres Interprétes.

Enfin nos Critiques en ſont venus juſqu'à ce nouvel excés, d'envier & Termes de mépris échapez à

(27) Là même, depuis la page 36. juſqu'à la page 47. où il eſſaye d'expliquer le verſ. 6. du Ch. 12. de la Geneſe, *Cananæus autem tunc erat in terra.* Il ſe ſert d'Abeneſra, de Raſchi, de Rabi Nachman ; il ne faloit que lire Peterius ſur cet endroit, pour en trouver une explication autant & plus plauſible que celle des trois Rabins, & confirmée par un texte de S. Paul aux Hebreux, Chap. 11.

quelques Critiques de Hollande, contre Moyſe.

d'ôter, s'il ſe pouvoit, à Moyſe ſa propre réputation, entant que fondée ſur ſes grandes qualitez naturelles. Celle ſur tout d'homme *de grand eſprit*, a paru à ces forts genies une flaterie ſi outrée, qu'il s'en eſt peu fallu qu'ils n'ayent oſé traiter Moyſe de petit genie par envie de contredire. Ils ne l'ont (28) pas jugé du moins un *fort habile homme* pour des raiſons trés-déciſives: *parce qu'il demande à Dieu ſon nom; qu'il témoigne qu'il a la langue empêchée; qu'il ne s'apperçoit pas qu'il ne peut ſoûtenir lui ſeul tout le poids des affaires; & qu'il prie Dieu de luy permettre de voir ſa gloire.* Cela ne s'appelle-t-il pas peſer le mérite au poids du ſanctuaire? Et que faut-il de plus pour nous convaincre tout enſemble & du peu d'habileté de Moyſe, & de l'admirable pénétration de ces Critiques? Parlons ſérieuſement; peut-on ſe figurer de plus déplorables écarts de bon ſens & de religion?

Quelle merveille donc que ces prétendus Theologiens chicannent M. Simon, ſur ce qu'il a avancé aprés les

(28) Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, Lettre 5. pag. 82. & 83.

Peres (29), qu'*en Moyſe ſe rencontroient toutes les qualitez d'un parfait Legiſlateur!* Qualitez neanmoins tres-conformes & au portrait qu'en a fait ſaint Eſtienne, & au jugement de toute l'antiquité Payenne, Juïve & Chrêtienne, & au mérite des cinq Livres de la Loy, où l'on voit briller l'idée de Dieu la plus ſublime; quoi que Spinoza, le digne modéle de ces Critiques, ait traité de faux (30) préjugé l'idée qu'on a de Moyſe & des Prophetes, comme de gens qui ont mieux connu Dieu que d'autres. Je crois pour moi la bizarrerie du goût de ces Meſſieurs aſſez outrée, pour confondre Moyſe avec des Legiſlateurs tels que Solon & Licurgue. Encore ne ſçai-je ſi le corps des Loix Moſaïques pourroit, ſelon eux, entrer en quelque comparaiſon avec la Republique & les Loix de Platon. Pourroit-on mieux reconnoître qu'à des traits ſi déplorables, l'eſprit de vertige auquel ils ſeroient livrez?

Mais que n'ont pas oſé ces mêmes Critiques, & avec quel ſcandale, tant ſur le texte que ſur les auteurs & les

(29) Hiſt. Crit. du V. T. L. 1. Chap. 2.
(30) *Tract. Theol. Polit. Cap.* 2.

temps des autres livres de la Bible? Qu'on conſulte là-deſſus l'ouvrage d'un de nos plus ſçavans Prélats (31), qui s'attache à les convaincre de faux; nous ne les ſuivrons pas dans leurs égaremens ſur cet article; auſſi-bien ils nous méneroient trop loin, & il nous en reſte de bien plus importans à manifeſter.

V I.

Innovations dangereuſes introduites par deux Critiques Anglois, Marsham & Spencer, touchant l'origine des loix & cerémonies Moſaïques.

Certainement il eſt difficile de n'être pas effrayé à la vûë du ſyſtême audacieux du Chevalier Marsham, dans ſon Hiſtoire Chronologique des Egyptiens: Hiſtoire à la verité fort remplie d'une érudition recherchée, mais trés-malignement employée. Car ce Critique en ne diſconvenant pas que Moyſe n'ait écrit les livres de la loy, eſſaye de montrer (1) que la politique

(31) *Petri Dan. Huet. Demonſtr. Evang. Propoſ.* 4.

(1) *Chronologic. Canon Ægyptiacus, ſæculo 9. p.* 182. *Edit. Londin.* Ægyptii, *inquit*, ut

& la religion des Hebreux, à quelques correctifs près, doivent leur origine aux Egyptiens, dans les Ecoles desquels Moyſe avoit puiſé ſa doctrine, ayant été élevé à la Cour de Pharaon, & inſtruit de toute la ſageſſe des Egyptiens (2).

En quoi il ouvre une nouvelle voye pour décrier l'autorité de la Bible, en nous la repreſentant non pas comme émanée de Dieu ſeul, mais comme ayant ſa ſource dans la fauſſe ſageſſe des Egyptiens; ce qui eſt faire ſortir la vérité de la révélation, du ſein même du menſonge. Auſſi le ſentiment de ce Critique, enviſagé dans ce point de vûë, approche fort de l'héréſie des Manichéens, leſquels rejettoient la loi ancienne comme venuë du mauvais principe. Mais creuſons un peu les fondemens ſur quoi il a bâti ſon nouvel édifice.

Diſcuſſion & réfutation des

1°. Il l'appuye ſur l'autorité de Lactance (3), qui admire que Pythagore

πολιτεία, ita & religione gentes cæteras præceſſerunt: eorum ritus ad alios populos tranſlati, etiam ab Hebræis, non ſine emendatione forſan, uſurpati ſunt.

(2) *Act. Cap. 7. v. 22. Eruditus eſt Moyſes omni ſapientia Ægyptiorum.*

(3) *Lactant. L. 4. Div. Inſtit. Cap. 2. So-*

Autoritez dont Marsham abuse, en faveur de son paradoxe.

& Platon soient allez chez les Egyptiens, & non chez les Hebreux, se remplir des plus hautes connoissances. Mais quand on passeroit pour vrai ce sentiment de Lactance, qui est contredit par Joseph (4), par saint Justin, par saint Clement d'Alexandrie, par Origene, par Eusebe, &c. de quel droit en concluroit-il que les loix de Moyse fussent empruntées des Egyptiens? Et pourquoy l'Egypte n'auroit-elle pas plûtôt reçuë les siennes de la postérité d'Abraham? N'étoit-il pas naturel de juger avec Joseph (5), en cela adopté par les Peres, que tout ce que les Egyptiens ont eu de meilleur dans leurs loix, n'a été, ou qu'unvol fait à l'Ecriture, ou qu'un reste de débris de la loy de nature. Car au surplus la fausse antiquité dont l'Egypte s'est vantée en nous comptant la longue

lemus mirari, quod cum Pythagoras & postea Plato amore indagandæ veritatis accensi, ad Ægyptios & Magos & Persas usque penetrassent, ut earum gentium ritus & sacra cognoscerent, (suspicabantur enim sapientiam in religione versari,) ad Judæos tamen non accesserunt, penes quos tunc solos erat.

(4) Marsham rapporte leurs passages dans l'endroit même où il les contredit.

(5) *Joseph. L. 1. & 2. contra Appion.*

suite

ſuite de ſes heros, eſt un tiſſu de fables, dont il eſt étonnant qu'un Critique, auſſi diſtingué que Marsham, ait tâché de ſe prévaloir au préjudice de l'Ecriture. Mais à quelles illuſions n'eſt pas ſujette l'érudition la plus conſommée, entre les mains d'une critique trop licentieuſe ?

2°. Quel fond peut faire cet Anglois ſur l'oracle d'Apollon *(6)* rapporté par Porphyre, où il eſt marqué que cette voye épineuſe & eſcarpée qui méne à la beatitude, eſt venuë de l'Ecole des Egyptiens, plus ancienne que celle des Hebreux ? Quoi ! Ce témoignage rendu par l'eſprit de menſonge paroît-il d'aſſez grand poids à notre Critique, pour l'emporter ſur l'Ecriture & la tradition ? N'a-t-il pas honte de l'alleguer, ſçachant qu'il eſt réfuté là même *(7)* par un Oracle poſtérieur, qui prononce que la vraye ſageſſe ne ſe trouvoit que chez les Hebreux & les Chaldéens, qui adoroient le Dieu éternel ?

(6) De Apollinis Oraculo vide Euſeb. L. 9. Prap. Evang. Cap. 10.

(7) Euſeb. ibid. aliud Oraculum refert quo dicitur: Chaldæi & Hebræi ſoli ſortiti ſunt ſapientiam, numen æternum ſanctè venerantes.

3°. Il n'eſt pas plus recevable à faire valoir cette ancienne Apologie funébre, traduite de l'Egyptien par Euphante. Voici le fait rapporté [8] par Porphyre. Les Egyptiens embaumoient avec ſoin les cadavres des perſonnes de qualité, & mettoient à part les entrailles dans une caiſſe ; puis ils la tournoient au ſoleil ; & alors le maître des cérémonies feignoit que le défunt invoquoit cet aſtre avec les Dieux & les Déeſſes pour eſtre reçu dans leur » compagnie. Je vous ai honoré, diſoit-» il, ſelon l'inſtruction que j'en ai re-» çüe de mes parens ; je les ai reſpectez ; » je n'ai commis ni homicides, ni frau-» des dans les dépôts qu'on m'a confiez, » ni fait d'autre mal que je ſçache ; & » ſi j'ai péché en mangeant ou en bu-» vant avec excés, ce n'eſt pas à moi, » c'eſt à mes entrailles qu'il faut s'en » prendre. Aprés quoi on les jettoit dans l'eau. Ici & dans tout le détail des loix Moſaïques, Marsham eſt charmé de retrouver l'Egypte ; & plein de ſon ſyſtême auquel il raméne tout naturellement, il croit voir un ſi beau rapport entre ces paroles & celles du Décalogue, qu'il eſt prêt d'en conclure

(8) *Apud Porphyr. L. 4. de Abſtinentia.*

que les dix Commandemens de la loy ont été dreſſez ſur ce modéle. Quel éblouïſſement! Quand la merveille de ce rapport ſauteroit aux yeux, il s'enſuivroit au plus que l'Apologie Egyptienne ſeroit bien copiée d'après le Décalogue de Moyſe. Mais la verité eſt qu'en raprochant ces deux monumens, on a bien beſoin des yeux de cet Anglois pour y appercevoir aſſez de reſſemblance.

Mais comment, avec une vûë ſi perçante, n'a-t-il pas pouſſé plus loin ſes découvertes? Ne devoit-il pas, en ſuivant ſon plan, nous repréſenter la plûpart des faits ſurprenans marquez dans la Geneſe, comme ſi Moyſe les eût empruntez de la fable: & trouver dans Eve, ſource de nos malheurs, la boëtte de Pandore; dans le Déluge de Noé, celui de Deucalion; dans l'embraſement de Sodome, celui que cauſa la chûte de Phaëton; dans la conſtruction de la Tour de Babel, l'entrepriſe des Geans pour eſcalader le ciel, &c. Il eſt étonnant qu'un Critique qui aimoit tant, & à prodiguer ſes lectures & à deshonorer Moyſe, en ait negligé une ſi belle occaſion? Peut-être que la crainte du ridicule

l'a arrêté ; mais devoit-elle donc lui permettre les excès où il s'eſt porté, ſur l'origine fabuleuſe des loix Moſaïques ?

Fauſſeté & inconvenient du ſyſtême de Marsham ſur la Circonciſion, qu'il croit empruntée des Egyptiens.

4°. Il croit avec Spencer, que pluſieurs fêtes & ſacrifices établis chez les Juifs, entr'autres la cérémonie de la circonciſion [9] étoient empruntez des Egyptiens : & ce qui l'en perſuade eſt l'autorité d'Herodote (10) & de Diodore de Sicile (11), que Celſe (12) & Julien l'Apoſtat (13) ont adoptez. Mais par quelle régle de bonne critique ſe permet-il de préferer de profanes étrangers, grands conteurs de fables, trés-peu informez de l'état & des mœurs du peuple Juif, & poſtérieurs de pluſieurs ſiecles à Moyſe, de les préferer, dis-je, à Moyſe même, que tout nous oblige de reconnoître pour le premier Ecrivain du monde, & qui, outre les caractéres d'inſpiration qui le diſtinguent, rapporte pré-

(9) *Canon Ægypt. ſac. 5. pag. 72. Edit. Lond.* Apud Ægyptios, *inquit*, circumcidendi ritus vetuſtiſſimus fuit ab ipſo initio inſtitutus, *&c.*

(10) *Herod. L. 2. Hiſt. Cap. 104.*

(11) *Diod. Sic. L. 1. P. 17. Edit. Cantabrig.*

(12) *Celſus apud Orig. L. 10. contra Celſ.*

(13) *Apud Cyrillum Alex. L. 10. contra Julian.*

ciſément ce qu'il a vû, entendu, & ordonné, ou appris de ſes peres, touchant un peuple dont Dieu l'a établi Prophete, Legiſlateur, Hiſtorien.

Or où eſt-il marqué, inſinué même dans le Pentateuque de Moyſe, que la Judée ſoit redevable de tout cela à l'Egypte, auſſi-bien que de l'invention des Sacrifices, de l'Arche d'Alliance, du Tabernacle, de la diſtinction des animaux immondes, des habillemens & du rang des Sacrificateurs; en ſorte que Moyſe n'ait eu qu'à déguiſer & à rectifier les ſuperſtitions étrangéres dans ſes loix? N'y eſt-il pas plûtôt défendu d'agir ſelon les coûtumes du pays d'Egygte (14)? La circonciſion n'y eſt-elle pas ordonnée expreſſément, pour diſtinguer [15] le peuple de Dieu du reſte des nations? Quoi! Dieu impoſe à Abraham ce nouveau ſigne imprimé ſur ſa chair, comme le ſceau de ſon alliance, & le

(14) *Levit. Cap.* 18. *v.* 1. Ego Dominus Deus veſter: juxta conſuetudinem terræ Ægypti, in qua habitatis, non facietis.

(15) *Gen. Cap.* 17. *v.* 11. Circumcidetis carnem præputii veſtri, ut ſit in ſignum fœderis inter me & vos. *Et v.* 13. *additur*, Eritque pactum meum in carne veſtra in fœdus æternum.

gage des benedictions qu'il prépare à ſa poſtérité par préference à tous les étrangers : & il ſe trouvera, ſelon le ſyſtême de notre Critique, que cette marque de diſtinction ſi ſpéciale, ne ſervira qu'à confondre le peuple de Dieu avec les Egyptiens, chez qui la pratique de la circonciſion étoit trés-établie ?

Suivant ce nouveau plan, à quoi ſe réduiroit donc cette ſéparation légale des Juifs [16], ſous laquelle étoient renfermez tant de myſtéres, puiſque le caractére diſtinctif, choiſi exprés pour l'opérer, n'eſt qu'un uſage pris ou imité des nations voiſines de la Paleſtine ? A quelle bizarerie d'opinions ne ſe livre-t-on pas, quand on veut à quelque prix que ce ſoit, s'écarter des voyes de la créance commune ? On ſçait qu'il n'y a dans la plûpart des Hiſtoriens profanes [17] qu'ignorances & pitoyables mécontes ſur les faits

(16) Ce pacte de Dieu avec Abraham, & en ſa perſonne avec toute ſa poſterité, eſt trés-marqué dans ce Chap. 17. de la Geneſe, & ſaint Paul y fait ſouvent alluſion dans ſes Epiſtres.

(17) Voyez les preuves de ce fait dans tout ce qu'ont avancé ſur les Juifs quelques Hiſtoriens-profanes ; Juſtin dans le Liv. 36. Chap. 2. de ſon Abregé de Trogue Pompée, dit qu'A-

Judaïques : & on oſe mettre ces avanturiers en balance avec Moyſe même, & pouſſer l'outrage juſqu'à la préférence de ceux-là ſur lui.

On ſent bien, ſi on n'a perdu avec la raiſon tout ſentiment de religion, que c'eſt faire tomber Dieu en contradiction avec lui-même, de croire qu'il ait formé la loy & réglé les cérémonies preſcrites à ſon peuple ſur le modéle du culte & des mœurs des Egyptiens. Cependant la Critique enchantée de cette belle invention, n'obmet rien pour la mettre dans tout ſon jour, afin qu'il ſoit dit que Dieu, malgré ſa défenſe expreſſe [18], ait aſſervi ſon peuple aux loix d'Egypte ;

braham & Jacob étoient Rois de Damas en Syrie, que Moyſe étoit fils de Joſeph, que les Juifs jeûnent le ſeptiéme jour parce qu'ils avoient traverſé durant ſept jours les deſerts de l'Arabie, fort preſſez de la faim, &c. Tacite au Liv. 5. de ſes Annales dit, que les Juifs vinrent de Crete, & qu'ils adoroient une tête d'Aſne en memoire de l'eau que leur avoit indiquée au beſoin une troupe d'Aſnes ſauvages. Joſeph au Liv. 1. contre Appion, expoſe le menſonge conte de Manethon qui prenoit Moyſe pour un ſacrificateur d'Egypte frapé de la lépre, & chaſſé du pays avec quantité d'autres lépreux.

[18] *Levit. Cap.* 18. *v.* 3.

de cette nation plongée dans le ſein de l'idolâtrie juſqu'à adorer des ſerpens, des chiens, des crocodilles, les herbes même de ſes jardins : afin que Moyſe ſoit convaincu d'avoir tout pris juſqu'à la ſeconde table de la loy ; & de qui ? de gens qui avoient porté l'impudicité, l'inceſte, le larcin, & d'autres crimes aux plus honteux excés, en ſe les croyant permis. Malheureuſe critique, que rien n'arrête, & qui s'eſt licentiée juſqu'à poſer en fait (19) *qu'avant la Loy de Moyſe, il étoit permis à toute perſonne libre de s'abandonner à un autre !* Mais c'eſt qu'il ſuffit que la nouveauté des paradoxes les moins ſoûtenables ſoit applaudie, & ſemble marquer un eſprit qui s'éleve au deſſus des préjugez, pour qu'on en préfere les travers à toute la droiture du bon ſens & de la révélation. N'eſt-ce pas encore une gloſe bien édifiante de ce docte Anglois, qui à propos d'Abraham prêt à ſacrifier ſon fils Iſaac, ſelon l'ordre de Dieu, vient nous ramener à une coûtume plus anciennement établie chez les nations,

(19) *Chronicus Canon Ægypt. pag. 166. Edit. Londin.* Ante legem Hebræis innuptis licitum fuit corporis copiam pro libitu facere.

d'immoler leurs enfans aux idoles (20), afin que Dieu n'ait pas ſur le démon les prémices de nos offrandes ?

Il ſeroit étonnant que M. le Clerc, & ſes amis de Hollande, n'euſſent pas adopté une partie au moins de ces ſentimens ſi hardis. Ils l'ont fait (21), & ils nous renvoyent aux preuves de M. Marsham, pour nous en convaincre avec eux. Ils lui aſſocient le Docteur Spencer (22), qui, ſans aller ſi loin, ne s'égare que trop; car quoi qu'il reſtreigne aux cérémonies tout ce qu'il a crû que les Hebreux ont emprunté des Egyptiens, il y ajoûte de ſon fond tant d'autres nouveautez habillées à l'antique, qu'il ſemble diſputer au

(20) *Marsh. Chron. Can. Ægypt. pag.* 772.

(21) Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, Lettre 1. pag. 13. Edit. de 1685. & dans l'Art Critique, Part. 2. Sect. 2. Chap. 7. M. le Clerc en parle plus fortement en ces termes: *Poſſumus inſtitutores primos ejuſmodi rituum videre & oſtendere eos inanibus verbis plebi impoſuiſſe.* Il renvoye à ſes Notes ſur le Chap. 43. v. 31. de la Geneſe.

(22) Sentimens des Theolog. de Holl. pag. 14. où il eſt dit du Docteur Spencer, *qu'il montre fort nettement dans ſon Traité de Urim & Thummim, qu'une grande partie des ordonnances Moſaïques doivent leur naiſſance aux ceremonies Egyptiennes*, &c.

Chevalier Marsham l'honneur du paradoxe. Voici en deux traits dequoi caractériſer tout l'ouvrage du Docteur.

Fauſſes idées de Spencer, qui avance que les ſacrifices des Juifs n'étoient que des imitations du paganiſme, & n'ont jamais été ordonnez de Dieu, mais ſeulement tolerez.

Premierement, les ſacrifices de la loi qui conſiſtoient à immoler à Dieu des victimes en reconnoiſſance de ſon ſouverain domaine, ne ſont à ſon avis (23), que de vieilles inventions Egyptiennes & des cultes ſuperſtitieux des Gentils, que Dieu par condeſcendance a toleré ou permis aux Juifs; mais qu'il n'a, dit-il, ordonné nulle part; qu'il a même deſapprouvé par l'organe de ſes Prophetes: en ſorte que, ſi quelques textes de l'Ecriture pris à la lettre expriment un commandement de ſacrifice des animaux, comme il eſt forcé d'en convenir; c'eſt, pourſuit-il, que la patience de Dieu s'accommodant à la groſſiereté des Iſraëlites,

(23) *V. Spencerus de Legib. Hebræorum Ritualibus. L. 3. Diſſ. 2. Cap. 1. Sect. 1. ubi docet,* Sacrificia è gentium ruditate dimanaſſe. *Explicans verò locum Iſaiæ Cap. 1. v. 11. ita loquitur:* Non enim dicit Deus ſe non probaſſe Judæorum ſacrificia, ſed ne exegiſſe quidem. *Addit eos,* Sacra ſua non tantùm ſine corde, ſed & abſque lege verè & propriè ſic dicta peregiſſe. *Quod deinceps tota Cap. 1. Sect. 1. 2. 3. & 4. probat.*

leur laiſſoit l'uſage de ces cérémonies qui tiennent ſi fort du paganiſme, pour éviter un plus grand mal. Sentiment dont il a pû prendre l'idée dans Epiſcopius (24).

Voilà le faux rafinement que le docte Spencer a préféré à la ſainte ſimplicité de l'Ecriture. En vain il y a lû que dès les premiers temps les hommes preſſez de ſe tourner à Dieu comme à leur premier principe & à leur derniere fin, ſe ſont accordez à lui marquer leur dépendance, tant par l'offrande des fruits de la terre, que par l'effuſion du ſang des animaux: offrandes acceptées de Dieu même avec un agrément qu'il a fait éclater en cent occaſions, comme il paroît par les exemples d'Abel (25) & des Patriarches. En vain il a remarqué

(24) *Epiſcop. L. 2. Inſtit. Theol. Cap. 5.* Non inquiro hic jam, *inquit*, an ſacrificiorum Deo mactandorum ritus ex naturæ lege ortum habuerit, an ex inſtitutione divina.... neutrum ſolide ex Scriptura demonſtrari poteſt. *Subjungit poſtea*, Credibile non eſſe Deum ſanguine & cæde innocentium animalium delectari; quæ ratio fortè etiam ſufficit, ut credamus ritum hunc ab ipſo Deo imperatum non fuiſſe.

(25) *Gen. cap. 4. v. 4. & ad Hebr. 11. v. 4.*

dans le Texte ſacré des commandemens exprés & réïterez, comme à Abraham de ſacrifier (26) ſon fils, à la place duquel Dieu ſe contenta de l'immolation d'un belier. En vain les livres de la loy portent que Moyſe déclara à Pharaon (27) que le Dieu des Hebreux les appelloit au deſert pour lui ſacrifier, aprés une marche de trois jours; & marquent l'ordre que Dieu preſcrivit aux miniſtres des ſacrifices, ajoûtant [28]: *C'eſt là ce que le Seigneur vous a commandé; faites-le, & ſa gloire vous apparoîtra.* En vain, conformément à cet ordre, tout ſe trouve réglé, & pour le miniſtére de la ſacrificature dont Dieu [29] exclut les incirconcis, & pour les victimes qu'il veut qu'on lui offre dans le temple; ce qui obligeoit les Juifs à venir célébrer la Paſque à Jeruſalem. Tout cela ne rebute pas un Critique accoûtumé à tout faire plier ſous lui. Cependant en quels termes plus précis voudroit-il que l'Ecriture eût expri-

(26) *Geneſ. cap.* 22. *v.* 7.
(27) *Exod. cap.* 8. *v.* 2. *Cap.* 9. *v.* 2. & *cap.* 10. *v.* 4. &c.
(28) *Levit. cap.* 9.
(29) *Ezechielis cap.* 44. *v.* 9.

mé une juſſion formelle de la part de Dieu, de ce Dieu jaloux, qui ne haït rien tant [30] que la rapine dans l'holocauſte ?

Que ſera-ce ſi l'on vient encore à réflechir ſur ce que ſaint Paul & toute la tradition ont reconnu, que Jeſus-Chriſt étoit figuré [31] ou prédit dans tous ces ſacrifices, auſquels devoit ſucceder celui de l'agneau ſans tache, qui en étoit la fin & l'accompliſſement ? Tout cela paſſera-t-il ſous le nom odieux de tolerance de la part de Dieu ?

Qu'oppoſe notre ſçavant Critique à des preuves ſi déciſives ? De grands traits d'érudition [32], mais qu'il jette en l'air, & qui portent à faux ; de longs paſſages, mais mal pris, & plus mal appliquez. Car que Dieu, à qui tout appartient, compte pour peu ces offrandes de victimes ; eh ! qui en doute ? Car que peut, pour l'honorer, une vile créature, l'ouvrage de ſes mains, qui tient tout de lui ? Qu'aprés cela il

(30) *Iſaia cap. 61. v. 8.*

(31) *Ad Hebr. cap. 10. v. 1, 2, 3, &c.*

(32) *Lib. 3. de Legibus Hebr. Ritualibus Diſſ. 2. cap. 1. Sect. 1. & 2.*

déclare dans Iſaye [33], qu'il eſt raſſaſié & dégoûté de cette multitude de ſacrifices qu'on lui offre; qu'il n'aime ni l'holocauſte des beliers, ni la graiſſe des troupeaux, ni le ſang des veaux, des agneaux & des boucs, &c. faut-il s'en étonner? Qu'il s'écrie par la bouche du Pſalmiſte [34]: *Mangerai-je la chair des taureaux, & boirai-je le ſang des boucs?* Qu'il invite les Juifs à lui offrir plûtôt des ſacrifices de loüanges, & à rendre des vœux au trés-haut: que ſaint Paul [35] parlant des Iſraëlites diſe, que Dieu ſupporta leurs coûtumes dans le deſert l'eſpace de quarante ans: que cet Apôtre traite leurs cérémonies *d'aſſujettiſſement aux élemens de ce monde:* à quoi ſert tout cela, qu'à prouver un point dont chacun convient, qui eſt l'inſuffiſance ou l'inutilité de ces cérémonies extérieures, tant que la foy animée par la charité, n'y donne pas de prix? *Dieu qui eſt eſprit, veut être* [36] *adoré en eſprit;* & comme il ſonde les

(33) *Iſaia cap.* 1. *v.* 11. *&* 12.
(34) *Pſalm.* 49. *v.* 13. *&* 14.
(35) *Actor. cap.* 13. *v.* 19.
(36) *Ad Galat. cap.* 4. *v.* 3.
(37) *Joan. cap.* 4. *v.* 24.

eurs (38), il ne peut ſe contenter de uins dehors démentis par un fond gâ-. C'eſt en ce ſens qu'il rejettoit les crifices des Juifs, qui ne prêtoient à urs œuvres de religion que des mains rifiées & des cœurs impurs : con-nts d'égorger des animaux, ſans tou-er à leurs paſſions ; de brûler des rfums, ſans éteindre leur convoi-ſe.

Secondement, un autre point en quoi pencer s'abandonne à la hardieſſe de critique, c'eſt non ſeulement lors u'il s'agit de rechercher l'origine des abits de cérémonie que portoient les rêtres & Pontifes Juifs [39], habits u'il croit faits à la mode de ceux Egypte ; mais c'eſt ſur tout lors qu'il a chercher l'origine de l'*Urim & hummim* dans cette pierre précieuſe uillée en forme d'image [40], que le lus ancien Prêtre d'Egypte portoit ſon col : car il croit que de là eſt

Témérité des conjectures de Spencer ſur l'*Urim* & *Thummim*.

(38) *Pſalm. 7. v. 10.*

(39) *Spencerus L. 3. de Legib. Hebræorum ritualibus.*

(40) *Idem ibid. Diſſert. 7. de Urim & Thummim cap. 2. Sect. 2. oſtendit Urim ejuſdem naturæ generica cum Theraphim fuiſſe, & eorum locum ſucceſſiſſe. Urim autem deſcribit. Inſtrumentum concavum decoré fabrica-*

venu chez les Hebreux ce ſacré ſymbole, placé ſur le pectoral du ſouverain Sacrificateur. Le bel effort d'imagination !

Cet Anglois va plus loin. Car comme Dieu ſe ſervoit de l'Urim & Thummim pour rendre ſes oracles, notre Critique ſoigneux d'établir une parfaite reſſemblance entre les réponſes de Dieu & celles du démon, poſe en fait que les ſymboles que portoit le grand Pontife, étoient de petites ſtatuës parlantes, à l'exemple des Theraphim ou Idoles du paganiſme. De ſorte que toute la difference qu'on remarque ici entre Dieu & le diable, c'eſt qu'on donne au diable la gloire de l'invention, & qu'on ne laiſſe à Dieu que le ſoin d'imiter l'Ange de ténébres, qui eſt pourtant appellé par les Peres (41) le Singe des œuvres de Dieu.

sum, ſimulacrum forte parvulum effigiem humanam referens; Theraphim antiquitus appellatum fuiſſe videtur. Hoc autem reconditum geſtavit Sacerdos intra concavas rationalis plicaturas; & eo mediante Deus, aut Angelus illius vicem & nomen gerens ad Pontificis interrogata reſpondit, eique quid agendum, quid non agendum, quid præſens, quid futurum eſſet, voce formatâ revelavit.

(41) *Tertull. L. de Corona Mil. Cap. 7.*

Au

Au ſurplus, qu'eſt-il beſoin de faire remarquer que ces *Theraphim* ou images des payens, loin d'être de nature à ſe faire copier par l'ordre de Dieu, ſont déteſtées dans l'Ecriture (42) comme autant d'idoles ou de pernicieux inſtrumens qui ſervoient à la magie, & à des divinations ſuperſtitieuſes: telles étoient les idoles de Laban, telles, celles de Michas & du Roy de Babylone, &c. Il eſt vrai qu'Ozée employe ce terme dans un ſens different, lors qu'il dit (43), *Que les enfans d'Iſraël ſeront ſans Roy, ſans chef, ſans ſacrifice, ſans autel, ſans Ephod & ſans Theraphim*; mais cette expreſſion figurée, qui fait alluſion aux idoles des Gentils, n'eſt ici qu'une exception qui confirme la régle.

VII.

Attentats de la Critique contre le Canon des Livres ſacrez.

Que ſi de ces réflexions generales ſur le texte de la Bible & ſur ſes au-

(42) *Gen. cap.* 31. *v.* 19. & *Judic. cap.* 17. *v.* 5. & *cap.* 18. *v.* 14. &c.

(43) *Oſee cap.* 3. *v.* 5.

teurs, nous paſſons à de particulieres ſur le Canon des ſaints Livres; nous n'y découvrirons pas moins d'abus commis par la critique. Commençons par développer ceux qui regardent l'ancien Teſtament, & partageons avec les controverſiſtes le ſoin de combattre là-deſſus les proteſtans, auſquels il a plû de rejetter comme apocryphes, tous les Livres qui n'étoient pas compris dans ce qu'on appelle le Canon des Juifs: comme ſi c'étoit un fait bien prouvé (1), qu'après les vingt-deux Livres autoriſez par le grand Sanhedrin du temps d'Eſdras, il n'eût plus été permis ni à l'ancienne Synagogue, ni à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, d'y en ajoûter d'autres.

Prétention mal fondée des Sectaires, touchant le Canon des Hebreux.

Eh! qui ne ſçait que le Sauveur & les Apôtres ont eu ſi peu d'égard à ce ſeul Canon des Livres Hebreux, qu'ils ne ſe ſont d'ordinaire ſer-

(1) On ne peut nier qu'un aſſez grand nombre d'anciens Peres n'ayent exclu du rang des Livres Canoniques ceux qui n'étoient pas compris dans le Canon des Juifs; mais il n'eſt pas moins vrai que d'autres Peres, ſans y avoir égard, les ont citez comme divins; & que l'Egliſe en conformité les a reconnus pour tels, ayant ſuivi le fil de la tradition la plus autoriſée.

vi (2) que de la Version grecque des Septante ? Qui ne ſçait que l'Egliſe, guidée par le Saint-Eſprit, ne s'eſt déterminée à reconnoître d'autres Livres pour divins, qu'en ſuivant les traces de l'ancienne tradition ? Qu'en un mot ces Livres ſe trouvent (3) ou citez par d'anciens Peres ſous le nom d'Ecriture, ou inſinuez par des paſſages du nouveau Teſtament ; & que de là eſt venu l'accord unanime des Egliſes à les canoniſer, après que celles d'Afrique [4] & de Rome [5] les eu-

(2) C'a été le ſentiment des plus anciens Peres, & de S. Jerôme dans la Préface du Liv. 15. de ſes Commentaires ſur Iſaïe : *Crebro diximus me novi Apoſtolos & Evangeliſtas, ubicumque de veteri Inſtrumento ponunt teſtimonia, ſi inter Hebraicum & LXX. nulla diverſitas ſit, vel ſuis, vel LXX. Interpretum verbis uti ſolitos* : quoique ce ſaint Docteur dans ſa Préface ſur les cinq Livres de Moyſe, ait remarqué quelques paſſages rapportez par les Apôtres, & tirez de l'Hebreu ſeul.

(3) Voyez les témoignages qu'en a cité M. du Pin dans ſes Prolegomenes ſur la Bible, Liv. 1. Chap. 2. Sect. 5.

(4) *Concil. Carthag. 3. an. 397. Item aliud Gaetulg. an. 419. Adde Auguſt. l. 2. de Doct. Chriſt. cap. 8.*

(5) *Innoc. 1. in Epiſt. ad Exuper. Tholoſ. & Gelaſ. Papa in Concil. Rom. anni 494.* &c.

rent autentiquement inſérez dans leurs Canons ?

De quel droit donc l'héréſie vient-elle, armée de la critique, combattre ſur cela le Decret du Concile de Trente, rendu avec tant de connoiſſance de cauſe ; & conteſter à l'Egliſe le legitime fondement ſur lequel elle en a prononcé ? Que bon nombre de Peres, ſi l'on veut, ayent paru juger moins favorablement de ces Livres admis poſterieurement au rang des canoniques ; & qu'en particulier S. Jerôme ſe ſoit borné au Canon des Hebreux, comptant pour apocryphe [6], tout ce qui n'y eſt pas inſeré : qu'en peut-on conclure ; ſinon que ce point pouvoit demeurer indécis, la tradition n'étant pas encore ſuffiſamment éclaircie ? Quoi qu'au fond S. Jerôme n'ait prétendu qu'emprunter le ſentiment & le langage des Hebreux, ſans déclarer abſolument le ſien qu'il fait connoître ailleurs.

Autorité des Livres Deutero-canoniques de l'ancien

Mais préſentement qui arrête les proteſtans, eux qui voyent que depuis plus de douze cens ans, le conſente-

[6] *Hieron. in prologo Galeato ad Paulinum.* Ut ſcire valeamus quidquid extra hos eſt inter apocrypha ponendum, &c.

ient des Eglises a mis, pour ainsi dire, : sceau à cette authenticité : eux qui 'ailleurs ne forment pas ces difficul- :z sur diverses parties du nouveau 'estament, qu'il a été permis de con- :ster pour un temps ; par exemple, ur l'Epître aux Hebreux (7) & sur Apocalypse, dont l'autorité n'a pas té d'abord si universellement recon- ue. Ont-ils pourtant balancé à rece- oir ces saints livres ? Plusieurs même 'ont-ils pas fondé sur les enigmes sa- rées de la révélation de S. Jean, la himere du Pape Antechrist ? M. Ju- ieu, entre autres, digne petit-fils &

Testament, établie sur des principes solides ; & contradictions des protestans avec eux-mêmes sur cet article.

[7] *Caius apud Euseb. l. 6. Hist. cap. 20. 'auli Epistolas tantùm tredecim agnoscit ; ad- tque ibidem Eusebius nonnullas rejecisse Episto- m ad Hebræos. Hier. in Epist. ad Dardanum:* am, *inquit*, Latinorum consuetudo non reci- t inter Scripturas Canonicas. *Idem Comment. cap. 6. Isaiæ.* Pauli quoque idcirco ad He- ræos Epistolæ contradicitur, quod ad Hebræos ribens utatur testimoniis quæ in Hebræis vo- minibus non habentur. *Aug. l. 1. de peccati eritis & remiss. cap. 27. id supponit.* Ad He- ræos quoque Epistola, *inquit*, quanquam nnullis incerta sit, &c. *Quod ad Apocalypsim ttinet, nec in Laodiceno Canone, nec in Cy- lli catalogo continetur. Cajus apud Euseb. l. 3. ist. cap. 28. eam Cerintho tribuit. Amphilo- ius item notat quosdam admisisse Apocalypsim, ures rejecisse, &c.*

heritier de Pierre Du Moulins, n'a-t-il pas bâti ſur ce fondement ſon prodigieux édifice de rêveries & de calomnies, qu'il appelle (8) *l'accompliſſement des propheties* ?

Quel autre principe a donc pû porter le parti proteſtant à rejetter des livres comme ceux de Judith, de Tobie, de la Sageſſe, de l'Eccleſiaſtique, des Machabées, & à s'en tenir au ſeul Canon des Juifs, qu'un ſecret intereſt de parti (9), & que la crainte de lire leur condamnation dans ces livres? On a d'autant plus de droit de le préſumer, qu'aprés tout ils n'agiſſent ni ne parlent conſequemment : car il eſt ſûr que la même diverſité d'avis a auſſi bien partagé quelques Peres ſur les livres deuterocanoniques du nouveau Teſtament, que ſur ceux de l'an-

(8) L'explication de l'Apocalypſe qu'il a donnée ſous ce titre, ne tend qu'à découvrir le prétendu Antichriſtianiſme de l'Egliſe Romaine ; c'eſt à quoy tend l'harmonie des propheties anciennes & modernes ſur la durée de l'Antechriſt, &c.

(9) Les Controverſiſtes ont eû raiſon de remarquer qu'un des motifs qui ont porté les Proteſtans à ne pas reconnoître ces livres, c'eſt qu'on trouve dans quelques-uns de quoi combattre leurs erreurs comme dans le 2. livre des Machabées, &c.

tien. Qu'ils examinent donc, pourquoi en ſe déclarant contre ceux-ci, ils ont adopté ceux-là, maintenant que la chaleur ou l'yvreſſe des premieres diſputes eſt paſſée : & ils reconnoîtront malgré eux, qu'en cela comme en tout le reſte, ils manquent de regles ; qu'ils n'ont même emprunté ici que celle des anciens heretiques, dont la maxime favorite fut de tout temps d'embraſſer ou de rejetter les livres ſaints, ſelon qu'ils ont pû leur ſervir ou leur nuire. Témoin [10] les Cerinthiens, les Marcionites, les Manichéens, &c.

Luther eut-il d'autres raiſons de critique pour renvoyer au rebut l'Epître canonique de S. Jacques, qu'il traita d'*Epître de paille* [11], en comparaiſon de celles de S. Pierre & de S. Paul, & qu'au moins il ne jugea pas digne [12] de l'eſprit apoſtolique, en dépit de l'antiquité chrétienne, à laquelle il

(10) Cerinthe rejettoit les Epîtres de ſaint Paul, auſſi-bien que les Evangiles, excepté celui de S. Matthieu. Marcion rejettoit trois Evangiles, & une partie des Epîtres de S. Paul, &c.

(11) *Luther in Praf. ad vetus Teſtam. Germanicum, ſtramineam hanc Epiſtolam vocavit, ſed hac Prafatio expuncta fuit.*

(12) *In L. de captiv. Babil. T. 2. Oper. Lutheri.*

donnoit en cela un insolent démenti. Sur quel meilleur titre les Centuriateurs [13] la déclarerent-t-ils *fausse, & contenant des heresies ?* Censure à laquelle les protestans de Strasbourg souscrivirent d'abord (14), mais qu'ils retracterent ensuite (15), rehabilitant cette Epître avec l'Apocalypse, & devenant par ce trait de sagesse, les réformateurs de leur Patriarche, & d'eux-mêmes tout ensemble.

Propositions temeraires de M. Du Pin sur le Canon des Hebreux, qu'il préfere à celui de l'Eglise.

Mais autant qu'il est ordinaire d'errer sans fin à la suite des Novateurs, autant il seroit étrange de voir sous les yeux de l'Eglise, certains Critiques prendre, sans y penser, l'esprit & le langage de l'heresie. Il n'a pas paru que M. Du Pin s'en soit assez éloigné, en avançant (16) que l'antiquité » chrétienne a suivi le Canon des Juifs » pour les livres de l'ancien Testament....

(13) *Centuria 2. Col. 71. contrà Paulum & omnes alias Scripturas Epistola Jacobi operibus justitiam tribuit.... sciendum est eam Epistolam esse adulterinam.*

(14) *Ordo Ecclesiæ Argentinensis in cap. de corpore doctrinæ. Edit. Argent. anni 1598.*

(15) *Ordo Ecclesiæ Argent. revisus pag. 7. Edit. Arg. an. 1670.*

(16) Dissert. Prelim. sur la Bible, p. 126. Edit. de Paris.

&

& que les Peres n'ont [17] point reconnu d'autres livres canoniques de l'ancien Teſtament, que ceux qui étoient dans le Canon des Hebreux. Déciſion contradictoire & à la doctrine de l'Egliſe, & à un Canon du Concile de Trente autoriſé par la tradition. Ce qu'ajoûte le même Docteur [18] touchant les ſix derniers chapitres d'Eſther, dont il laiſſe aprés Sixte de Sienne, la liberté de révoquer en doute la canonicité, n'eſt pas moins oppoſé & à la pratique de l'Egliſe, qui les met en œuvre comme canoniques dans ſon office, & au ſentiment des Peres qui les citent comme tels, & aux termes précis du Concile, qui ne ſouffre ni *changement ni reſtriction, par rapport à aucune partie des livres inſerez dans le Canon* [19]. Et c'eſt de quoi il s'eſt bien apperçû [20], aprés y avoir réfléchi plus mûrement.

On ſe ſeroit épargné auſſi-bien qu'à lui, le chagrin de rappeller ici l'idée Sou ſons a fait

(17) Tom. 1. de la Bibliot. Eccl. p. 686.

(18) Diſſ. prelim. de la Bible, dans le dénombrement des livres canoniques.

(19) *Trid. Seſſ. 4. decr. de Canon. Script.*

(20) Dans ſa declaration miſe à la fin de l'Ordonnance de feu M. l'Arch. de Paris contre la Bibliot. Eccleſ.

: à cet
ard con-
: la fin-
rité de ſa
ractatio.

d'une erreur qu'il a déſavoüée, s'il n'avoit paru ſe diſpoſer à revenir de ſon propre déſaveu. Car pour ne rien dire de ſes Prolegomenes ſur la Bible, où il ne ſe rend à la définition du Concile, qu'aprés avoir fourni des armes (21) pour la combattre; ne ſemble-t-il pas renouveller les erreurs de ſa Critique dans un ouvrage plus récent, où il ſe propoſe d'inſtruire à fond de la *doctrine orthodoxe?* Là tout ce qu'il avance à l'honneur des livres qui n'étoient pas compris dans le Canon des Hebreux, » c'eſt (22) qu'on les a toûjours conſide-
» rez comme des livres utiles: que quel-
» ques Egliſes anciennes les ont mis dans

(21). Voyez le 1. livre des Prolegom. ſur la Bible, chap. 1. Seſſ. 6. où il expoſe comment les livres Deutero-canoniques ont été mis dans le Canon des Livres ſacrez. *Il paroit*, dit-il, *qu'on ne les a point mis dans les plus anciens catalogues des Auteurs Chrétiens, & que pluſieurs les ont rejettez hors du Canon, ou du moins en ont douté... Il paroit au contraire certain que la pluſpart des Anciens n'ont point crû que les livres qui n'étoient point compris dans les catalogues qu'ils faiſoient des livres canoniques, le fuſſent veritablement, & qu'ils euſſent une égale autorité avec ceux qui y étoient compris, &c.*

(22). Traité de la Doctrine Chrétienne & Orthodoxe, page 153.

le Canon, & que ce ſentiment l'a enfin emporté. Ce qui ſignifie, par rapport à un Critique ſuſpect, comme il l'eſt, ſur l'article ; que de gré ou de force il a fallu que l'Egliſe univerſelle, entraînée par les avances de quelques particuliers, en paſſât par leur mot : d'autant plus, qu'il aſſûre là-même, que pluſieurs anciens Chrétiens ont marqué que ces livres n'étoient pas reconnus pour canoniques, qu'ils étoient apocryphes, douteux, contredits par des Egliſes, qu'on les liſoit bien comme des livres utiles, mais qu'on ne pouvoit les regarder comme une Ecriture ſainte, ni s'en ſervir pour la preuve des dogmes.

De bonne foy, cette affectation de dépriſer ces ſaints livres, & de ne les montrer, ſi on l'oſe dire, que du méchant côté, n'eſt-elle pas un outrage direct qu'on leur fait, ou une cenſure détournée du jugement de l'Egliſe, qu'il ſemble accuſer de faux, pour avoir mis ces livres dans le Canon, malgré la Tradition qui y répugne, & ſur laquelle le decret du Concile de Trente devoit ſe regler? Auſſi M. Baſnage (23)

(23) Dans ſon Extrait des Prolegomenes de

juge à la maniere froide dont M. Du Pin répond aux objections contre le Canon des Juifs, qu'il y adhere ; *& on peut*, dit-il, *penetrer au travers de ſes raiſons, que ſans l'autorité du Concile de Trente, il les auroit abandonné.* Or, qu'aprés cela, M. Du Pin déclare qu'il ſe ſoumet à ſon decret [24], perſuadera-t-il de la ſincerité de ſa ſoumiſſion à ce decret, qu'il ſemble combattre de front ?

Il eſt vrai qu'aprés avoir trop rabaiſſé les livres Deutero-canoniques de l'ancien Teſtament, il fait en revanche plus de grace ou de juſtice à ceux du nouveau. Mais il eſt malheureux à prendre ſon parti ſur le bien comme ſur le mal. Car n'outre-t-il pas la matiere, en aſſurant que [25] l'Epître aux Hebreux a été reçûë auſſi-tôt qu'elle

la Bible au mois de Juillet 1701. Hiſtoire de ouvrages des Sçavans.

(24) Livre 1. de ſes Prolegomenes, chap. 1. Seſſ. 6. p. 53. de l'Edition de Paris. *Toutes ces raiſons*, dit-il, *& ces conſiderations jointes enſemble, ſont ſuffiſantes pour établir l'autorité de ces livres, dont la définition du Concile de Trente ne laiſſe aucun lieu de douter.*

(25) Diſſ. prelim. ſur les Livres de la Bible, Sect. 2. Dans le jugement qu'il porte de cette Epître de S. Paul. Voyez là-deſſus les Remarques des Peres Benedictins de S. Vannes, T. 2.

à paru, presque par toutes les Eglises du monde ? Mais sa critique péche trop rarement par cet excés, pour lui en faire un crime.

Propositions scandaleuses de M. le Clerc, & de l'Auteur du Memoire qu'il a adopté contre quelques-uns des Livres inserez dans ce Canon.

Le grand scandale est d'entendre les termes de mépris qu'employe M. le Clerc de concert avec l'Auteur d'un Memoire impie, tant sur quelques livres compris dans le Canon des Juifs, que sur le Canon même. Il nous donne entre autres le livre d'Esther, comme celui de Judith [26], pour une histoire faite à plaisir, qui sent l'esprit fabuleux des Juifs, qui ont été depuis ce temps-là de grands faiseurs de Romans. Quelle licence ! & combien opposée à la Tradition ! Grotius avoit déja avancé le même sentiment sur ces saints livres.

Et qu'on n'aille pas objecter à M. le Clerc, que l'Histoire d'Esther, étant dans le Canon des Juifs, doit passer pour consacrée. Erreur, répont-il, « de quelques particuliers qui l'ont ajoûtée à l'Ecriture, parce qu'elle leur plaisoit. Ce n'est pas une heresie, dit l'Auteur favori qu'il adopte [27], de re- «

(26) Sentimens de quelques Theologiens de Holl. Lettre 8. page 164. & 165.

(27) Lettre 11. des sentimens de quelques

» jetter un livre du Canon des Juifs, » comme ce n'en eſt pas une d'en rejetter » un du nôtre. Voilà comme les impietez ſe ſuivent ici de prés. Il ajûte plus » bas, qu'on n'apporte point de raiſon » claire, qui perſuade que ce Canon ſoit » dreſſé par gens infaillibles ou inſpirez, &c. Toutes fauſſetez pleines de blaſphêmes, qu'il avance avec plus de confiance que n'en donne la verité.

Que ſi on le preſſe ſur ce que J. C. a reconnu pour divins ces livres du vieux Teſtament, il en eſt quitte pour répliquer que J. C. les approuve [28] ſeulement en gros, & que ſon deſſein n'étoit pas de nous rendre habiles Critiques. Peut-on ſe joüer plus indignement de la parole de Dieu, que de la livrer ainſi aux entrepriſes témeraires de la Critique? Ne diroit-on pas qu'il eſt donné à ces nouveaux Eſdras de ſuppléer, pour ainſi dire, aux manquemens du texte ſacré; & de prononcer de leur chef ſur ce qu'ils y trouvent indécis? Quoy, au lieu d'adorer dans les livres canoniques le doigt de Dieu,

Theol. de Holl. Memoire de *** page 238. Edit. de 1685.

(28) Lettre 12. Suite du même Memoire, page 378.

ils en conteſteront l'autorité ; & ils préféreront ſur cela les tenebres de leur propre eſprit, à la lumiere pure de l'Eſprit de Dieu ? Mais que devoit-on attendre de mieux de ces Auteurs, l'un Remontrant, & infecté de Socinianiſme ; l'autre pire encore, & tres-ſuſpect de pur Deïſme ; qui tous ne parlent que de bon ſens & de clarté, où il ne s'agit que de ſoumiſſion à la foy.

Doutes impies, publiez par J. Tolland, contre le Canon du N. Teſt.

Enfin, comme il ne manquoit plus à l'audace de certains Critiques, que de s'être élevez directement contre le Canon du nouveau Teſtament, l'Angleterre a fourni un Auteur aſſez hardi pour ſe charger de cette entrepriſe, & pour l'executer par la publication de ſon infame libelle (29) intitulé *Amyntor*. C'eſt-là qu'il fait aller du pair les livres apocryphes avec les canoniques, comme ayant été indifferemment ou adoptez ou rejettez par les anciens. Aveugle, qui refuſe de reconnoître que le conſentement des Peres & des Egli-

(29) Ce libelle impie eſt écrit en Anglois par J. Tolland, & a été refuté dans la même langue par J. Richardſon, qui a compoſé la Défenſe du Canon du N. T. Voyez-en l'Extrait dans le Journal de Trevoux au mois de Juin 1704.

ſes s'eſt toûjours réüni au parti de la verité des livres canoniques ; & que la ſingularité d'un ou deux anciens qui ont pû s'en écarter, ne préjudicie en rien à cette univerſalité.

Ce Critique ne feint pas même au defaut des ſuffrages que lui refuſe l'Egliſe, d'en emprunter du paganiſme & de l'hereſie. Car d'une part il appuye ſon paradoxe ſur une autorité auſſi reſpectable que celle de Celſe (30), qui reprocha aux Chrétiens d'avoir changé & corrompu l'Evangile ; comme ſi une calomnie ſi inſenſée, qu'a fabriqué cet Epicurien, devoit paſſer pour une verité bien reconnuë, ou que les égaremens des anciens heretiques puſſent être mis ſur le compte de l'Egliſe qui les a déteſtez. Il ajoûte pour comble de preuves, que les Manichéens admettoient d'autres Ecritures, & rejettoient les nôtres ; que les Marcionites non plus que les Nazaréens, ne ſe ſervoient pas de l'Evangile de S. Luc, tel que nous l'avons, &c. Il n'avoit plus qu'à groſſir ſa liſte de toutes les fantaiſies des anciens heretiques, qui font honte à la raiſon. En verité il faut s'être bien livré à un ſens reprouvé,

(30) *Apud Origen. l. 2. adverſus Celſum.*

pour debiter de ſens froid des impietez ſi mal entenduës.

VIII.

Hardieſſe des Critiques à conteſter l'inſpiration de la Bible, quoique prouvée inconteſtablement.

Oſerois-je ajoûter que l'irreligion des Critiques s'eſt encore plus ſignalée, s'il ſe peut, à conteſter l'inſpiration de la Bible, & à s'en former de baſſes idées, qu'à en alterer le texte, & à en décrier le Canon ?

En vain ils ont ſçû que la Synagogue y a reconnu un caractere de divinité ; & que de là venoit ce reſpect religieux, qui ne permettoit aux Juifs de toucher qu'en tremblant aux ſaints oracles qui y ſont contenus. En vain J. C. qui y étoit figuré & prédit, en a allegué (1) *la Loy, les Prophetes & les Cantiques* ; & y a même renvoyé [2] les Juifs, pour y trouver les preuves de ſa miſſion,

(1) *Luca cap. 24. v. 49.* Neceſſe eſt impleri omnia, quæ ſcripta ſunt in lege Moyſi, & Prophetis, & Pſalmis de me.

[2] *Joan. cap. 5. v. 30.* Scrutamini Scripturas quia vos putatis in ipſis vitam habere, & illæ ſunt quæ teſtimonium perhibent de me.

& la vie éternelle qu'il leur annonçoit. En vain S. Paul leur a appris [3], que toute écriture divinement inſpirée *eſt utile pour inſtruire :* à quoy ſaint Pierre ajoûte [4], *que les propheties ne nous ont pas été données par la volonté des hommes, mais que c'eſt par le mouvement du S. Eſprit, que les ſaints hommes de Dieu ont parlé.* En vain la Tradition [5] a reçû invariablement, & tranſmis juſqu'à nous cette verité évangelique ; perſuadée qu'elle eſt, que le S. Eſprit a *parlé* [6] *par la bouche des ſaints Prophetes*, & qu'il a conduit les Apôtres *dans toutes les verité* [7], conformément à la promeſſe de J. C. en ſorte que *c'étoit moins eux qui par-*

[3] 2. *Ad Timoth. cap.* 3. *v.* 16. Omnis Scriptura divinitus inſpirata utilis eſt, &c.

(4) 2. *Petri cap.* 1. *v.* 21. Non enim voluntate humana allata eſt aliquando prophetia, ſed ſpiritu ſancto inſpirati locuti ſunt ſancti Dei homines.

(5) *S. Clem. in Epiſt. ad Cor. Juſtin. in Dial. cum Tryph. Iren. l.* 1. *contra har. cap.* 46. *&* 47. *Clem. Alex. in Exhort. ad Gent. Euſ. l.* 13. *Prap. Evang. cap.* 14. *Ambroſ. in Epiſt. ad Juſt. Chryſoſt. Hom.* 37. *in Gen. Aug. l.* 11, *de Civ. Dei, cap.* 2. *&* 3. *Theodoret. præf. in Pſalmos, &c.*

(6) *Luca cap.* 1. *v.* 70.

(7) *Joan. cap.* 14. *v.* 26.

loient [8], *que l'Esprit de Dieu qui parloit en eux.*

Plus ces principes sont inconteſtables en faveur de l'inſpiration de l'Ecriture, plus quelques Critiques ſe ſont efforcez de les obſcurcir, ou de les reſtraindre, ſans autre fondement que celui d'une ſuperbe affectation de ſingularité. Commençons par leurs excés les moins ſcandaleux, d'où ils ont monté par degrez juſqu'au comble de la licence.

C'eſt ainſi qu'Eraſme (9) affoibliſſant d'abord ce reſpect religieux qu'inſpirerent les écrits des Apôtres, dit que *quand il leur ſeroit échapé quelque faute de mémoire, cela ne dérogeroit point à la foy dûë à l'Ecriture, mais ſerviroit plûtôt à l'établir.* Principe tres-pernicieux, d'où naît une concluſion toute oppoſée à la ſienne, & qui ne va pas à moins qu'à ébranler tout l'édifice de la foy. Auſſi

Atteinte du moins indirecte, qu'Eraſme, Epiſcopius, Grotius, Spinoſa, &c. ont donnée à cette inſpiration.

(8) *Matth. cap.* 10. *v.* 20.

(9) Eraſm. in cap. 2. Matth. ita loquitur: *Neque enim continuò fortè vacillet totius Scripturæ auctoritas, ſicubi variant (Evangeliſtæ) vel in verbis, vel in ſenſu.... Fieri potuit ut ſpiritus divinus ſic temperaret organum Apoſtolicæ memoriæ, ut etiamſi quid humano more fugiſſet, id non ſolum non deroget fidei divinæ ſcripturæ, verum etiam fidem arroget, &c.*

a-t-il depuis déſavoüé cette erreur (10) qui approche fort de celle des Anoméens (11).

» C'eſt ainſi qu'Epiſcopius (12) » avance que le Saint Eſprit n'a pas » inſpiré les Apôtres, lorſqu'ils ne rapportoient que de legeres circonſtances, au ſujet deſquelles il vaut mieux, » dit-il, reconnoître en eux quelques » fautes de mémoire, que d'aller recourir » à des interpretations forgées aux dépens » de la verité. En quoi il dégrade la parole de Dieu, comme capable de falſifica-

(10) *Vide Eraſmi Apolog. adverſus Monachos Hiſpanos.* Nunc teſtor, *inquit*, me abhorrere ab ulla oblivione tribuenda Apoſtolis.

(11) *Vide Epiphan. Har. 76. quâ notantur Anomæi, qui Prophetas & Apoſtolos in multis volebant ut homines fuiſſe locutos.*

(12) *Epiſcop. inſtit. Theol. l. 4. cap. 5.* Nihil enim vetat, ut concedamus ſpiritum Dei ſanctum reliquiſſe Scriptores ſacrorum librorum humanæ conditioni & fragilitati ſuæ in narrandis iſtis quæ ad circumſtantiam facti pertinent, ad quæ ſufficiebat ſenſata notitia & memoria, quanquam ea lapſui obnoxia erat, &c. *Tum ſubdit:* ſatius enim, tutiuſque & calumniæ minùs obnoxium fortè eſſet liberaliter lubenterque levem lapſum agnoſcere, quàm abſurdâ nimis interpretatione uti ad lapſuum leviorum excuſationem. Alioquin ſuſpicio lapſus non modò non tollitur, ſed augetur, quia culpa non agnoſcitur.

tion; & cela ſans qu'il en allegue aucune preuve tant ſoit peu plauſible. Mais le penchant d'Epiſcopius alloit toûjours plus à détruire, qu'à édifier.

C'eſt ainſi que Grotius [13] a prétendu qu'à la réſerve des Prophetes, en qui l'inſpiration divine s'eſt trop manifeſtée pour la contredire, il n'étoit pas beſoin que les livres ſacrez, pas même les Evangiles, fuſſent dictez par le S. Eſprit; mais qu'il ſuffiſoit de les croire compoſez par un pieux deſſein. En ſorte que les écrits de ſaint Luc, par exemple, ne tirent leur autorité que de celle de l'Egliſe, ſans qu'ils portent dans leur origine aucun autre trait de divinité. Or à quoi tend ce principe, ſi ce n'eſt à confondre le gros des ſaintes Ecritures, avec des

[13] *Grotius, Votum pro pace Eccleſ. Tit. de Can. Scripturis.* Verè dixi, *inquit*, non omnes libros qui ſunt in Hebræo Canone, dictatos à Spiritu ſancto. Scriptos eſſe cum pio animi motu non nego.... à Spiritu ſancto dictari hiſtorias nihil fuit opus; ſatis fuit Scriptorem memoriâ valere circa res ſpectatas... *Tum poſtquam de Luca dixit*, nullo ipſi dictante afflatu opus; *addit*. Quid ergo eſt cur Lucæ libri ſint Canonici? Quia pie & fideliter ſcriptos & de rebus momenti ad ſalutem maximi Eccleſia primorum temporum judicavit.

ouvrages de pieté que l'Egliſe approuve ? En quoi la Critique de Grotius paroît auſſi pleine de licence, que dénuée de preuve ; & cela dans un ouvrage, où les pas qu'il fait pour ſon retour à l'Egliſe, ſont ſi marquez. Il n'erre pas moins en ſuppoſant [14] qu'on a bien reconnu que S. Paul n'étoit pas inſpiré ſur le Jugement dernier, qu'il croyoit fort prochain, mais à faux, puiſque Dieu s'en étoit réſervé à lui ſeul la connoiſſance [15], comme le Sauveur en fait foy.

Pour Spinoza, il n'a ſurpris perſonne, en décidant [16] que les Apôtres n'ont pas écrit en prophetes, mais en ſimples docteurs attentifs à faciliter à leurs diſciples l'intelligence de leurs inſtructions. Mais il eſt étonnant qu'un Docteur catholique [17] ait oſé ſoute-

(14) *Grot. in Append. ad Comment. de Anti-Chriſto.*

[15] *Matthæi cap. 24. v. 36.* De die autem illa & hora nemo ſcit, neque Angeli cœlorum, ſed ſolus Pater.

[16] *Spinoza, Tract. Theol. polit. cap. 12. Apoſtoli, non tanquam prophetæ, ſed tanquam doctores ſcripſerunt, & viam ad docendum elegerunt quam faciliorem judicaverant fore diſcipulis quos tum docere volebant.*

[17] *Holden. Analyſ. div. fidei, l. 2. c. 5. An*

nir que l'inſpiration des Auteurs ſacrez « ne s'étend qu'aux choſes purement « doctrinales, ou qui ont une liaiſon « prochaine & neceſſaire avec la doctri- « ne. Que dans le reſte qui ſe rapporte « à d'autres vûës, Dieu ne les a aſſiſté « que comme il a aſſiſté d'autres écri- « vains qui ont beaucoup de pieté. Ce « qui réduit l'inſpiration du texte ſacré à des bornes ſi étroites, qu'elles ne le garantiſſent nullement d'erreur en pluſieurs points. Paradoxe déja convaincu de faux par tout ce qu'on a allegué de témoignages tirez de l'Ecriture & de la Tradition ; paradoxe d'ailleurs trop lié avec les principes de Marc-Antoine de Dominis (18).

xilium ſpeciale, ait, *divinitus præſtitum auctori cujuſlibet ſcripti, quod pro verbo Dei recipit Eccleſia, ad ea ſolummodo ſe porrigit, quæ, vel ſint purè doctrinalia, vel proximum aliquam aut neceſſarium habent ad doctrinalia reſpectum, in iis verò quæ non ſunt de inſtituto ſcriptoris, vel ad alia referuntur, eo tantùm ſubſidio Deum illi adfuiſſe judicamus, quod piiſſimis cæteris auctoribus commune ſit.*

[18] M. A. de Dominis, *lib. 7. cap. 2. de Republ. Eccleſ.* poſe ce principe : *Non omnia quæ Scriptum habet, docet, aut narrat, ſunt revelata* : d'où il conclut qu'on peut excuſer des Theologiens qui ont attribué aux Evangeliſtes quelques fautes de memoire, quoi-

IX.

Guerre ouvertement déclarée par quelques Critiques, contre l'inſpiration des ſaints Livres.

Détail d'impietez que contient ſur ce ſujet un Memoire produit par M. le Clerc.

Mais pourquoi nous arrêter à un ſi mince détail, puiſqu'à peine l'eſſentiel a pû ſe ſauver des mains de la critique ? Le ſeul Memoire inſeré dans le Livre des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, encherit ſur tout ce qu'elle avoit juſques alors imaginé de plus licentieux contre l'inſpiration. Et ce qui ne ſe comprend pas, c'eſt le ſang froid avec quoi M. le Clerc nous » produit ce Libelle [1] comme ſoûtenu » de tant de preuves & de raiſonnemens » ſi forts, qu'encore qu'il conçoive ſans » peine, dit-il, qu'on peut le rendre fort » odieux & en tirer des conſequences » trés-malignes, il ne ſçait pas bien par » quels principes on pourroit le détruire. Il eſt vrai qu'on eſt trés-embaraſſé à ſçavoir par où s'y prendre, non pas pour en réfuter les ſophiſmes, ni pour

que lui-même n'oſe articuler aucune faute de cette eſpece dans les Evangiles.

(1) Lettre onziéme des ſentimens, &c. page 245.

en

en montrer le poiſon ; tout cela ſaute aux yeux : mais pour ſerrer de prés un Critique qui prend un eſſort ſi libre. On ne peut le ſuppoſer Chrêtien, que pour le battre par les principes du Chriſtianiſme, qu'il n'oſe ouvertement rejetter. Mais ne l'attaquer qu'en ce qu'il contredit l'Egliſe & la tradition ſur le reſpect dû & rendu de tout temps à l'Ecriture, ce n'eſt s'attacher qu'à quelques branches de ſon incrédulité ; & il eſt queſtion de mettre la coignée à la racine pour découvrir le mauvais fond d'un Auteur à qui il échape tant de traits d'impieté. M. le Clerc qui n'eſt pas ſujet à de ſi malignes interprétations, ſe contente de dire qu'il faut un effort d'eſprit continuel pour débroüiller un ſujet ſi peu connu, & donner des principes clairs ſur une matiere ſi obſcure. Comme s'il y avoit bien du myſtére à entendre ce qu'on trouve décidé en termes ſi clairs: Qu'aprés les Prophetes inſpirez de Dieu, les Apôtres *ont appris du S. Eſprit toute verité* [2], ſelon la promeſſe de Jeſus-Chriſt ; & que l'abondance des lumieres qu'ils ont puiſées dans la ſource, a conduit leurs eſprits, leurs lan-

(2) *Joan. cap. 14. v. 17. Cap. 16. v. 13.*

gues & leur plûmes, quand il s'eſt agi d'inſtruire l'Egliſe de vive voix ou par écrit : n'y ayant eu jamais de plus preſſant beſoin que Dieu manifeſtât & autorizât ſa parole, que quand il a falu amener le monde à la pieté & à la juſtice.

Paroles téméraires contre l'inſpiration des Livres Prophetiques.

Cependant l'auteur du Memoire ne cherche qu'à répandre d'affreuſes ténébres ſur des veritez ſi manifeſtes, par rapport aux Livres mêmes qui portent un caractere de divinité le mieux gravé. Car, 1°. entrant en matiére par les Prophetes, que l'Egliſe a crû de tout temps plus particuliérement inſpirez, il déclare (3) que pour nous » raconter ce qui leur avoit paru dans » leurs viſions, il a falu ſeulement avoir » bonne memoire, & qu'on n'a que faire d'inſpiration pour cela, non plus » que pour rapporter les paroles qu'ils » avoient ouïes, & dont il eſt douteux, » ajoûte-t-il, s'ils ne ſe ſont pas contentez de rapporter le ſens.

Quoi ! à ce compte tout dépendra du hazard de leur memoire, ſans autre garantie qui nous cautionne la verité de leurs rapports. Quelle regle de

(3) Sentim. des Theol. de Holl. Lettre 11. p. 222. & 223.

foy, bon Dieu ! ou plûtôt quel ſujet de doutes ſur la fidelité de ces écrivains naturellement peu éclairez, & dès-là très-ſujets à errer ſans le vouloir, à moins que l'eſprit de Dieu ne les guide ! Et où en ſeroit donc cette ſûre confiance que nous inſpire le Prince des Apôtres (4) *pour les diſcours des Prophetes ?* Que ſçaurions nous, ſi par quelque mal-entendu il ne ſe ſeroit rien gliſſé de faux dans leurs viſions ? Voilà les cruelles incertitudes, où nous jette d'abord cet écrit, ſans aucune raiſon ni autorité.

Mais on remarque, pourſuit-il, « que chaque Prophete a ſon ſtyle par- « ticulier. Pitoyable raiſonnement : Car « Dieu n'a-t-il pas pû, en animant également de ſon ſouffle & Iſaïe & Amos, s'accommoder à la ſublimité du genie du premier, & à la rudeſſe du ſecond, à peu prés comme le ſouffle d'un habile maître s'ajuſte à la bonne ou à la mauvaiſe diſpoſition de l'inſtrument qu'il touche ? N'eſt-ce pas ce qui a fait dire à ſaint Paul (5), que *Dieu*

(4) 2. *Petri cap.* 1. *v.* 19. Habemus firmiorem propheticum ſermonem, cui bene facitis attendentes.

(5) *Ad Hebr. cap.* 1. *v.* 1. Multifariam, mul-

parla autrefois à nos peres par les Prophetes en pluſieurs & différentes manieres?

Autres excés contre la divinité des Pſeaumes, des Proverbes, de l'Eccleſiaſte, du Cantique des Cantiques, de Job.

2°. A l'égard des Pſeaumes, l'Auteur du Memoire eſt d'une conſcience ſi délicate, qu'il ſe feroit un ſcrupule de les croire inſpirez aux endroits où David maudiſſoit ſes ennemis. Ce ſont » des paroles, dit-ce Critique (6), d'un » homme plein d'une exceſſive colere, & » d'une envie extrême de ſe vanger... J'a- » vouë, continuë-t-il, [7] que je n'entends » pas la Religion Chrêtienne, ſi elle per- » met de prononcer des malédictions de » la ſorte, &c. Voilà un Critique bien conſcientieux, de tourner exprés en mauvais ſens, des paroles qui en ont un très-bon, afin de calomnier le Roy Prophete. N'étoit-il pas bien plus naturel de juger que David maudiſſoit bien moins en ſon nom, qu'en celui de Dieu même, à qui *la vangeance* des crimes *eſt réſervée* (8)? Il faloit donc appliquer ici l'interprétation favora-

tiſque modis olim loquens Deus patribus in Prophetis.

(6) Sentimens de quelques Theologiens, page 228.

(7) Là même, pag. 229.

(8) *Deut. cap.* 32. *v.* 41. Mea eſt ultio.

ble, que donna ce ſaint Roi [9] aux malédictions dont le chargeoit Semeï, *laiſſez-le maudire, ſelon l'ordre qu'il en a reçû du Seigneur.* C'eſt apparemment d'aprés un ſi beau modéle que M. Bayle [10] a depuis repreſenté David, *l'homme ſelon le cœur de Dieu*, comme un trés-mauvais cœur, un vindicatif, un ſcelerat & à la vie & à la mort; ce qui eſt contredire avec la plus inſolente impieté, les éloges dont Dieu a couronné ſes vertus.

Il faut tout dire: l'auteur du Memoire veut bien croire que les Ecrivains de divers Cantiques pieux, étoient pleins du Saint-Eſprit quand ils les compoſoient; c'eſt à dire [11] que c'étoit *un eſprit de pieté qui les portoit à travailler à ces ouvrages.* Remarquez bien ici le tour des expreſſions

(9) *L. 2. Reg. cap. 16. v.* 10. Dimittite eum ut maledicat: Dominus enim præcepit ei ut malediceret David.

(10) Dans le Dict. Crit. au mot *David.* Le Conſiſtoire qui avoit pris connoiſſance de cet Article impie, ordonna qu'il ſeroit ſupprimé: mais l'Imprimeur dans la 2. Edition, s'eſt contenté de rejetter l'article condamné, à la fin de l'ouvrage.

(11) Sentim. des Theolog. de Holl. Lett. 12. page 276.

Sociniennes, dont il paroît plus haut [12] des traces ſi marquées dans ce Memoire.

Les Proverbes de Salomon, que ſont-ils au jugement de ce Critique (13) » que des Proverbes populaires, qui ſont » à la verité de bon ſens; mais qui n'ont » rien de divin? Il y a, dit-il, un grand » nombre d'avertiſſemens pour l'œcono- » mie, que les femmes & les payſans » ſçavent par tout ſans révélation. Erreur qui deſcend en droite ligne de Theodore de Mopſueſte, en qui elle fut foudroyée (14). Voilà comme on traite cet excellent Recueil d'avis, dont quelques Peres ont dit, que ſi on les entend bien, on y trouvera une inſtruction continuelle (15) pour régler ſes

(12) *Pag.* 244. On ne peut pas trouver étrange, *dit-il*, que par le Saint-Eſprit, ou l'Eſprit de Dieu, on entende l'eſprit de ſainteté & de conſtance que l'Evangile inſpire; ou une diſpoſition de l'ame, qui eſt l'effet de notre foy. On ſçait que c'eſt une maniere de parler commune, dans le vieux & le nouveau Teſtament, &c.

(13) Lettre 12. page 171.

(14) *In Synodo 5. gener. Act. 4. Refertur porrò hæc Theodori hæreſis à Chryſoſt. in Epiſt. ad Theodorum lapſum, qui creditur fuiſſe Mopſueſtenus.*

(15) *Hier. in Epiſt. ad Lætum de Paula filia Inſtitutione. Baſil. in Proverb. &c.*

mœurs, & pour ſe former à la pieté.

Pour l'Eccleſiaſte, il n'y a pas d'apparence, dit le Memoire (16), que Dieu « ait voulu étaler avec tant de force des « raiſonnemens Saducéens, ou peut être « pires, pour n'y répondre qu'en deux ou « trois mots. D'où vient qu'il ſoupçonne « ſur la foy d'une perſonne qui a, « dit-il, fort étudié la critique de l'Ecriture, que l'auteur de l'Eccleſiaſte a « été dans les ſentimens des Saducéens « touchant l'immortalité de l'ame & la « vie à venir. C'eſt à dire, qu'en dépit des Peres & des Interpretes (17), il accuſe l'Ecrivain ſacré d'avoir porté l'impieté à ſon comble, en ne dreſſant ſon Livre que comme une eſpece d'arc de triomphe à l'impieté. Comme ſi les libertins, qui ſe flattoient de l'eſperance de voir perir l'ame avec le corps, & dont l'Eccleſiaſte rapporte, mais n'adopte ſûrement point les penſées; comme ſi ces libertins, dis-je, n'étoient pas aſſez confondus par cette leçon ſi digne de l'eſprit de Dieu,

(16) Page 172. & 173. des Sentimens, &c.

(17) *Vide Aug. L. 20. de Civ. Dei, cap. 3. & Hieron. præfat. in Eccleſiaſten ad Bleſillam, &c.*

qui parle par la bouche du plus ſage des Rois (18), *que la pouſſiere retourne dans la terre d'où elle eſt tirée, & que l'eſprit retourne à Dieu qui l'a donné:* d'où il conclut (19) que *tout l'homme conſiſte à craindre Dieu & à obſerver ſes commandemens, parce que Dieu jugera de tout ce qui ſe fait de bien & de mal.*

Aprés cela on attendroit en vain que l'auteur du Mémoire nous montrât dans l'allégorie de cet épithalame, qu'on nomme le *Cantique des Cantiques*, l'union admirable de Jeſus-Chriſt avec ſon Egliſe. C'eſt à la verité le ſens de tous les ſaints Docteurs (20) : mais cela fait pitié à notre Critique, qui a bien d'autres lumiéres, & à qui il ſuffit d'y entendre

(18) *Eccleſiaſtis cap. 12. v. 7.* Revertatur pulvis in terram ſuam, unde erat ; & ſpiritus redeat ad Deum, qui dedit illum, *&c.*

(19) *Ibid. v. 13. & 14.* Deum time, & mandata ejus obſerva : hoc eſt enim omnis homo, & cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, *&c.*

(20) *Hier. in Epiſt. ad Paulin. de Cantico Canticorum loquens*, Eccleſiam, *inquit*, jungit & Chriſtum ſanctarumque nuptiarum, dulce canit Epithalamium. *De hoc libro vide Gregor. Nyſſ. Homilias, & Bernardi ſermones.*

groſſiérement

groſſiérement & ſans autre myſtére les amours de Salomon. Tout ce qu'on y croit voir d'allegorique ne vient, ſelon lui, que d'*un tour bizarre d'eſprit, que nos Theologiens ont heritè des Rabins*; c'eſt à dire que depuis les Apôtres juſques à lui, on a rêvé dans l'Egliſe. Il trouve, qui pis eſt, que les comparaiſons dont ſe ſert ce Roy, épris des beautez de l'épouſe (21), *reſſemblent fort à celles qu'Ovide met en la bouche de Polyphéme au* 13. *Livre de ſes Metamorphoſes.* Peut-on profaner plus licentieuſement les choſes ſaintes? & n'eſt-ce pas, ſelon le langage de l'Evangile, les jetter aux chiens ou aux pourceaux? Il ne faloit plus que ramaſſer là avec Grotius, les ordures tirées des anciens Poëtes, & les répandre comme lui avec profuſion ſur ce ſaint Livre; ou déclarer avec Caſtalion (22), que c'eſt une piece ſale, « indigne de trouver place dans le Canon. « C'eſt dommage que Dieu ait ſuſcité ſi tard des Grammairiens de ce merite, pour réformer le jugement de ſon Egliſe.

(21) Sentim. des Th. de Holl. pag. 274.

(22) *Petrus Gallandius in Vita Bezæ.* Le Dict. Crit. 2. édit. au mot *Chatillon.*

Le Livre de Job *n'a rien de Prophetique*, continuë [23] l'Auteur du Memoire, quoique la Prophetie de la reſurrection du Rédempteur y ſaute aux yeux [24], & qu'il y ſoit prédit que ſur le modéle de cette réſurrection ſe fera celle des corps au jour du jugement dernier. Job, pourſuit le Critique, s'y plaint avec une aigreur & une impatience extrême, non ſeulement indigne d'un homme pieux, mais encore indigne d'un payen qui auroit quelque ſageſſe. Et c'eſt pourtant ce Job, que l'Eſprit de Dieu [25] a canoniſé au milieu de ſes maux, & que le conſentement de tous les ſiecles a repreſenté comme un modéle & un miracle de patience, toûjours humble adorateur des ordres de la Providence, malgré le chagrin & la révolte des paſſions; deſavoüant les plaintes que la violence de ſes douleurs lui arrachoit, & ré-

(23) Sentimens des Theologiens de Hollande, pag. 274. Là il eſt dit encore: *C'eſt pécher viſiblement contre le* decorum, *que de mettre dans la bouche d'un homme de bien des paroles ſi emportées, qui reſſemblent fort à des blaſphêmes.*

(24) *Jobi cap.* 19. *v.* 25.

(25) *Jacobi Epiſt. cap.* 5. *v.* 11. Sufferentiam Job audiſtis, &c.

compensé de Dieu même, qui s'étoit plû à le voir malheureux, mais soumis.

Dégradation des Livres Historiques, tant du vieux que du N. Testament.

3°. Au regard des Livres Historiques de la Bible, notre Critique fait bien cet honneur à ceux qui ont travaillé à l'Histoire des Hebreux, & à celle du nouveau Testament, de croire que c'étoient des personnes pieuses [26], qui n'ont écrit ces Histoires que par un principe de pieté. Mais « pour l'inspiration des faits historiques, « on la suppose, poursuit-il, sans aucu- « ne preuve positive. Sans elle cepen- « dant, sur quoi appuyer une ferme créance ? S'il s'agissoit d'une histoire indifferente, permis d'en douter : mais si l'Ecriture, qui nous sert de régle, passe pour susceptible de falsification, à qui aura-t-on recours pour se rassurer ? On dira peut-être, ajoûte- « t-il, que selon ce sentiment, la foy « que nous avons en l'Ecriture n'est qu'u- « ne foy purement humaine. Eh bien, il l'accorde sans façon, ne feignant pas de la dégrader & de l'avilir jusqu'à ce point. Aussi-bien, continuë-t-il, « nous ne sçavons non plus que par une «

(26) Sentimens des Theolog. de Hollande, Lettre 11. pag. 231.

» foy humaine, que le Livre que nous
» appellons l'Evangile de S. Matthieu
» eſt véritablement de lui... de la mê-
» me maniére que nous croyons que l'E-
» neïde eſt de Virgile, & l'Iliade d'Ho-
» mere.

A s'en tenir là, penſons-nous [27] que le fils de l'homme retrouvât quelque veſtige de foy au monde, ſur la divinité de l'Ecriture? Non; cette critique l'aneantit; & il paroît par l'indécence des comparaiſons qu'elle employe, qu'à peine conſerve-t-elle pour la forme, quelque dehors de reſpect. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que jamais perſonne ne s'eſt moins contraint là-deſſus, que l'auteur du Memoire.

Qui s'étonnera aprés ces coups d'eſſai, que montant par degrez au plus haut point du libertinage, il décide
» clairement [28] que les Hiſtoriens de
» l'Ecriture n'ont pas été inſpirez, par
« les contradictions qui ſe trouvent en
» quelques circonſtances de leurs hiſtoi-
» res; contradictions qu'à la verité on a
» eſſayé de concilier, mais d'une manié-
» re ſi violente & ſi forcée, dit-il, qu'on

(27) *Luca cap.* 18. *v.* 8. Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra?

(28) Sentimens, *&c.* pag. 235. *&c.*

ſeroit beaucoup mieux d'avoüer ſimplement ces contradictions ; c'eſt à dire que rien ne lui plaît tant qu'une impieté de bonne foy, & marquée au coin de la ſienne.

Mais puiſqu'en cela il renouvelle l'objection impie de Tryphon, qu'il apprenne la réponſe de S. Juſtin [29] : *Dès qu'on m'objectera de ſemblables paſſages, qui paroîtront ſe contredire ; comme je ſuis tres-perſuadé que l'Ecriture n'eſt jamais contraire à elle-même, j'avoüeray plûtôt que je ne les entends pas.* Auſſi-bien à quoi aboutiroient les promeſſes de l'aſſiſtance du Saint-Eſprit marquées [30] en tant d'endroits, s'il n'a pas même ſauvé de contradiction les écrits Evangeliques ?

Enfin, en examinant les diſcours que nous avons des diſciples de Jeſus-Chriſt, il ſemble à cet Auteur qu'ils ne diſent rien qu'on ne puiſſe « bien dire ſans inſpiration. Il n'y a en « effet perſonne, qui, à ſon avis, n'en dît «

(29) *Juſtin. in Dial. cum Tryph. pag.* 289. C'eſt auſſi ce que répond S. Auguſt. dans le Liv. 2. contre Fauſte, Chap. 5. & dans le 2. Liv. de l'Accord des Evangeliſtes.

(30) *Matth. cap.* 10. *v.* 20. *& cap.* 28. *v.* 20. *Joan. cap.* 10. *v.* 16. *& cap.* 16. *v.* 13. *&c.*

» bien autant que S. Paul [31] ſans inſpi-
» ration. Il croit même voir dans la ré-
ponſe de cet Apôtre au grand Prêtre,
» une marque d'emportement. De ſça-
» vans hommes, dit-il, ont crû que ſaint
» Eſtienne pouvoit bien avoir manqué
» de memoire, &c.

C'eſt trop de cet échantillon pour juger du juſte ſujet de ſcandale qu'a donné toute la piece, où l'irréligion paroît ſans aucun voile. L'Auteur [32] ſe récrie fort enſuite contre ceux qui prétendent que chaque mot de l'Ecriture ait été inſpiré & dicté par le Saint-Eſprit; mais excepté les Juifs, & un certain nombre de Docteurs & d'Hebraïzans, il ſuppoſe à faux que ce ſentiment ſoit un dogme régnant & reçû par tout. C'eſt un phantôme qu'il s'eſt forgé exprés pour le combattre. Il ſuffit de croire que les Auteurs des ſaints Livres ont été tellement dirigez & inſpirez de Dieu, qu'ils n'ont pû ni ſe tromper ni nous tromper [33]

(31) Sentimens, *&c.* page 241. & 243. *&c.*
(32) Lettre 14. page 266. & 267. &c.
(33) Voyez Cornel. à Lapide; M. l'Abbé du Pleſſis d'Argentré (*in Elementis Theol. cap.* 4.) & M. Du Pin dans ſes Prolegom. ſur la Bible, Liv. 1. Chap. 2.

en tout ce qu'ils ont écrit, & qui a été mis au rang des Livres sacrez. Ce qui suffit pour établir leur autorité sur un fondement inébranlable. Car du reste, que la doctrine de Jesus-Christ ait été prêchée & écrite par les Apôtres en differens termes, selon les differens tours de leurs genies, c'étoit toûjours la vraye parole de Dieu, malgré la diversité des expressions que l'Esprit de Dieu laissoit à leur choix.

Fin du second Livre.

ABUS DE LA CRITIQUE EN MATIERE DE RELIGION.

LIVRE TROISIE'ME.

Sentimens licentieux de quelques Critiques, ſur l'interprétation des Livres ſacrez.

I.

Juſte horreur que peut faire naître cette longue ſuite de dépravations qu'on va expoſer, & dont on trace tout le plan.

J'Avoüe d'abord qu'en m'attachant à ſuivre juſqu'au bout dans leurs écarts les Critiques profanateurs de l'Ecriture, je crains fort que le Lecteur le plus patient, s'il a un fond de

religion, n'en ſoûtienne pas aiſément l'horreur; ou que ceux dont je continuë d'expoſer les erreurs n'en ſoient plûtôt aigris qu'inſtruits; ou qu'enfin il ne s'éléve parmi les libertins une ſecrette joye de voir leurs doutes les plus affreux, mis ici au grand jour; quoi qu'à dire vrai le libertinage auroit grand tort, de ſe ſçavoir bon gré d'avoir pû mettre dans ſon parti des dépravateurs auſſi mal concertez que ceux-là.

Seroit-il poſſible, me ſuis-je dit, que l'expoſition de cette longue ſuite d'abus, dont j'ai pris ſur moi la haine, ne ſervît ou qu'à répandre dans le public un ſcandale toûjours déplorable & ſouvent contagieux; ou qu'à ulcérer des auteurs que j'aurai mis trop viſiblement dans leur tort; ou qu'à réjoüir les incrédules par l'étalage des impiétez de leurs pareils? Que je déplorerois le triſte engagement que j'ai pris de dévoiler tant de myſteres d'iniquité, s'il n'en devoit réſulter qu'un ſi mauvais effet; ſans eſperance que la critique, plus attentive à ſe précautionner, dût devenir moins pernicieuſe à l'Egliſe!

Mais auſſi dans quelle oppreſſion gé-

miroit la ſainteté de la Religion, ſi l'on n'oſoit pas manifeſter l'impieté de ceux qui la combattent ; ni oppoſer aux erreurs qui ſe débordent, un mur d'airain ? Que deviendroit la cauſe de Dieu, ſi le libertinage qui s'eſt gliſſé dans tant de livres y trouvoit un ſûr aſyle ? Il faut l'en arracher : dût-il en naître quelque ſcandale. Quitte à ceux par qui il arrive, d'en répondre.

Plan du ſixiéme. vre.

Verifions donc ici ces ſortes d'abus, par des exemples qu'il nous ſera aiſé d'emprunter, 1°. De la préſomption des Critiques, ſur l'intelligence de la Bible ; 2°. De leur mépris affecté des régles établies par l'Egliſe pour en démêler le vrai ſens ; 3°. De leur licence à introduire de fauſſes régles, & à leur donner du crédit au préjudice des ſeules veritables ; 4°. De l'application vicieuſe qu'ils ont faite de leurs régles aux Propheties, à celles ſur tout qui regardent le Meſſie ; 5°. De la paſſion qu'ils ont témoignée d'aſſujettir à un prétendu bon ſens les difficultez de la Bible ; 6°. D'une longue ſuite d'explications fantaſques ou licentieuſes, qu'ils ont inventées ſur pluſieurs difficultez. 7°. Enfin, de leur

audace à innover par raport aux Verſions de la Bible.

II.

La hardieſſe des Sectaires à ſe prevaloir de leur prétenduë intelligence de l'Ecriture préferablement à tous autres, a donné lieu à pluſieurs fauſſes interprétations, que la Critique a autoriſées.

Ajoûtons donc pour comble d'horreur, que ce monſtrueux détail d'abus, tel qu'on l'a déja repreſenté, n'eſt qu'un léger eſſai de tout ce que les Critiques ont attenté contre l'Ecriture, & que leurs erreurs ſur l'interprétation de la Loy & des Propheties l'emportent ſur tout le reſte.

Cependant, à les entendre, le don d'intelligence des ſaints Oracles leur étoit réſervé ; ſur tout les Critiques Proteſtans avoient ſeuls en main la clef pour pénétrer dans ce Sanctuaire fermé juſques-là aux Catholiques ; ſeuls ils pouvoient lever les ſceaux ; juſqu'à eux la Bible, malgré ſa clarté tant vantée, étoit auſſi mal entenduë pour le ſens, que mal pratiquée pour les préceptes. Faut-il s'étonner d'une préſomption ſi inſolente, en des

gens qui s'étoient déclarez [1] *ſuſcitez de Dieu pour redreſſer l'Egliſe tombée en ruine.* Il faloit bien que chacun d'eux juſqu'aux plus groſſiers artiſans, & aux femmes mêmes, démentît l'expérience de ſa propre foibleſſe, & s'aveuglât ſur les ſuites de tant d'oppoſitions de ſecte à ſecte pour ſe croire exempt d'erreurs, & pour en croire l'Egliſe infectée contre la parole expreſſe de Jeſus-Chriſt [2]. Cette préſomption dont il n'étoit pas poſſible que les plus habiles d'entr'eux n'euſſent honte, leur tenoit lieu de principe.

A cette bonne opinion d'eux-mêmes, ils joignoient un parfait mépris des Theologiens. Que n'en diſoient pas les chefs de ce qu'on appelloit Réforme, & qui étoit le comble de la licence? à peine laiſſoient-ils à nos ſages maîtres la raiſon en partage. Rien n'eſt plus outrageant que les contes que débitoient à leurs dépens Melancthon [3] & Robert Eſtienne [4];

(1) Confeſſion de Foy Calviniſte, Art. 31.

(2) *Matth. cap. 16. v. 18. & cap. 28. v. 26.*

(3) *Vide Phil. Melancth. De Arte dicendi Declam. à Rob. Steph. editam anno 1529.*

(4) Voyez ſon Apolog. imprimée en 1552.

à en croire ce dernier, tel de nos Docteurs avoit plus de 50. ans, qu'il ne « sçavoit ce que c'étoit que le nouveau « Teſtament. De là venoit l'affectation « des Sectaires (5) à nous reprocher, que la Bible étoit par rapport à nous un fruit défendu, ou un Livre inconnu; & que nous cachions aux enfans de Dieu le Teſtament de leur Pere.

On ſçait le témoignage que Luther « ſe rendoit avec ſa modeſtie ordinaire. « Je dirai [6], ſans vanité, que depuis « mille ans, l'Ecriture n'a été ni ſi repurgée, ni ſi bien expliquée, ni mieux entenduë qu'elle l'eſt maintenant par moi. « De là venoit le droit qu'il s'attribuoit d'en décider par préference aux Conciles, aux Peres, & aux ſouverains Pontifes. Les autres chefs de Secte, tels que Zuingle, Calvin, Socin, &c.

ſous le titre de *Réponſe aux Cenſ. des Theologiens de Paris.*

(5) Voyez la Déf. de la Conf. des Egliſes Réformées de France, contre les accuſations du P. Arnoux, Jeſuite, où cela eſt allegué.

(6) *Lutherus ad Regem Angliæ, T. 2. Oper. Edit. Lat. Ienn.* Habemus itaque abſque omni controverſia, *inquit*, jus de doctrinis cognoſcendi & judicandi, ſeu probandi eſſe penes nos, non penes Concilia, Pontifices, Patres, Doctores.

quoi que trés-oppoſez entr'eux & avec lui, ſe flatterent par le même droit du même privilege; & tous les peuples fondez ſur le même titre, furent auſſi admis à interpreter l'Ecriture ſelon leurs caprices. Ce fut là de tout temps la prérogative favorite des héréſies; & il n'y en eut jamais de ſi décriée, qui ne ſe ſoit attribuée ce beau droit. Point de Fanatique, qui aprés avoir ſecoüé le joug de l'Egliſe, ne ſe ſoit ſoûtenu par ces principes d'indépendance, avec leſquels on donnera aux plus vieilles erreurs un nouveau crédit égal à celui dont jouïſſent toutes » les ſectes Proteſtantes. Les Héréſies, » dit S. Auguſtin (7), ne ſont venuës » que du mauvais ſens qu'on s'eſt opi» niâtré à donner aux ſaintes Ecritures, » en dépit de l'Egliſe. Reſte à voir ſi la critique n'a pas échoüé contre le même écueil, elle qui par la plus dangereuſe de toutes les illuſions a préferé ſes lumiéres à celles de la plus reſpectable antiquité, comme on le démontrera.

(7) *Aug. Tract. 18. in Joan.* Non natæ ſunt hæreſes, *inquit*, niſi cum Scripturæ bonæ intelliguntur non bene; & quod in eis non bene intelligitur, etiam temerè atque audacter aſſeritur. *Idem docet lib. 7. de Gen. ad Litt. c. 9.* &c.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'y eut jamais de plus preſſante néceſſité de précautionner les fidéles contre l'abus des interprétations de la Bible, qu'en ces derniers temps, auſquels les plaintes de ſaint Jerôme ne conviennent pas moins qu'au ſien. Les ouvriers, dit-il (8), ſe bornent à traiter ce qui regarde leur métier; le ſeul art dont tout le monde ſe mêle eſt l'interpretation de l'Ecriture : une vieille cauſeuſe, un vieux radoteur, un Sophiſte grand parleur, tous ont la préſomption de la mettre en pieces par leurs explications; ils l'enſeignent avant que de l'avoir appriſe, &c.

On ne laiſſe pas de convenir de l'excellence de la lecture de l'Ecriture, ſi on y ſuïvoit

A Dieu ne plaiſe pourtant, que ſous prétexte de ces excés on détourne les fidéles de la lecture & de l'étude des ſaints Livres. Jeſus-Chriſt a dit (9), *Liſez avec ſoin les Ecritures.* S. Paul ajoûte (10), que *tout ce qui eſt écrit,*

(8) *Hier. Paulino.* Tractant fabrilia fabri : ſola Scripturarum ars eſt quam ſibi paſſim omnes vindicant .... Hanc garrula anus, hanc delirus ſenex, hanc ſophiſta verboſus, hanc univerſi præſumunt, lacerant, docent antequam diſcant.

(9) *Joan. cap. 5. v. 39.* Scrutamini Scripturas.

(10) *Ad Rom. cap. 15. v. 6.* Quæcumque

les régles que l'Egliſe ordonne ; mais que la Critique a rejettées.

l'eſt pour notre inſtruction. D'où vient qu'il felicite Timothée [11] *de ce qu'il a été nourri dès l'enfance dans les ſaintes Lettres, qui peuvent l'inſtruire pour obtenir le ſalut. Toute l'Ecriture*, pourſuit-il, *étant divinement inſpirée, eſt utile pour reprendre & pour conduire à la pieté.* De plus, ſaint Pierre nous aſſure [12], qu'ayant *en main les oracles des Prophetes, nous faiſons bien de nous y arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obſcur.* Juſques-là donc tout nous invite à nous nourrir d'une lecture ſi ſalutaire, & il ne s'agit que d'empêcher que par une mauvaiſe interpretation, dit ſaint Jerôme [13], l'Evangile de Jeſus-Chriſt ne ſe change en celui de l'homme, & qui pis eſt, du diable.

enim ſcripta ſunt, ad noſtram doctrinam ſcripta ſunt.

(11) 2. *ad Timoth. cap.* 3. *v.* 15. Ab infantia ſacras Litteras noſti, quæ te poſſunt inſtruere ad ſalutem... Omnis Scriptura divinitus inſpirata utilis eſt ad docendum, *&c.*

(12) 2. *Petri cap.* 10. *v.* 19. Habemus firmiorem Propheticum ſermonem, cui bene facitis attendentes, quaſi lucernæ lucenti in caliginoſo loco.

(13) *Hier. in caput* 1. *Epiſt. ad Gal.* Interpretatione enim perversâ, de Evangelio Chriſti fit hominis Evangelium, aut, quod pejus eſt, diaboli.

Or

Or c'eſt ce que l'experience du paſſé ne fait que trop craindre pour l'avenir; car à combien d'alterations ne l'ont pas expoſée des Critiques téméraires? Jugeons-en 1°. par les regles à part qu'ils ſe ſont preſcrites pour l'interpreter, au mépris de celles de l'Egliſe. 2°. Par l'application qu'ils ont faite de ces regles à differens textes, ſoit des Propheties, ſoit des paſſages les plus importans.

III.

Des fauſſes regles que des Critiques ont ſubſtituées ou ajoûtées à celles de l'Egliſe, pour l'intelligence du Texte ſacré.

Il étoit d'abord capital de bien méditer & de pratiquer l'avis du Prince des Apôtres, qui à propos des Epîtres de ſaint Paul nous dénonce [1] qu'il « y a des endroits difficiles à entendre, « que des hommes legers & ignorans dé- « tournent en de mauvais ſens, & dont « ils abuſent, comme des autres Livres «

(1) 2. *Petri cap.* 3. *v.* 16. In quibus ſunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti & inſtabiles depravant, ſicut & cæteras Scripturas, ad ſuam ipſorum perditionem.

» de l'Ecriture, à leur propre ruine. Sça-
» chons avant toutes choſes, dit-il plus
» haut [2], que nul écrit Prophetique
» ne peut s'entendre ſelon l'interpreta-
» tion particuliere. D'où l'on auroit re-
connu que tout particulier humble de cœur, doit s'en tenir aux paroles de l'Eunuque de la Reine de Candace [3] : *Comment réüſſirois-je à comprendre ce que je lis, ſans le ſecours d'un maître* ? C'eſt ainſi qu'en ont jugé les Peres [4], perſuadez que les Livres divins doivent ſe lire & s'entendre avec le même eſprit qui les a dictez ; qu'alors la Loy de Dieu, toûjours [5] exempte de tache convertit les ames, rend un témoignage fidéle, & inſpire la ſageſſe aux ſimples.

Combien Or qui ne ſçait à quel point la har-

(2) 2. *Petri cap.* 1. *v.* 20. Hoc primum intelligentes, quod omnis Prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit.

(3) *Actor. cap.* 8. *v.* 31. Putas-ne intelligis quæ legis ? & quomodo poſſum, ſi non aliquis oſtenderit mihi ?

(4) *Aug. lib.* 5. *de Gen. ad Litt. cap.* 3. Sic loquitur, *inquit*, ut altitudine ſuperbos irrideat, profunditate attentos terreat, veritate magnos paſcat, *&c.*

(5) *Pſalm.* 18. Lex Domini immaculata convertens animas, teſtimonium Domini fidele, ſapientiam præſtans parvulis.

dieſſe de pluſieurs Critiques s'eſt joüée de ces ſaintes régles, en conſultant les divins Oracles? Car laiſſant aux Peres & aux Myſtiques le ſoin d'édifier, quel autre ſe ſont-ils réſervé, que celui de pointiller? La ſeule vanité qu'ils ont de ſe croire exempts de préjugez, & de ſe donner generalement pour plus exacts obſervateurs du ſens litteral que les Peres, eſt d'un trés-mauvais augure. C'eſt ainſi que M. le Clerc, ſi connu par tant de Livres de ſa façon, & de celle des autres, où il a mis ſon nom & ſes mœurs, s'eſt vanté de chercher la verité dans l'Ecriture avec auſſi peu de préjugez, que s'il étoit le premier qui eût entrepris un ſemblable travail; à quoi il ajoûte [6] ailleurs de beaux vers à la loüange des Péres. Eh que ſignifie cette maxime, ſinon qu'il a apporté à l'étude des veritez de la Religion une pleine indifference? Aveu, qui ſuffiroit au défaut de mille autres preuves qu'on a en main, pour faire ſentir le caractére de

la critique s'eſt écartée des bonnes regles.

[6] Dans la Lettre 14. de la Défenſe des Sentimens de quelques Theolog. de Holl. pag. 361. il fait une parodie des vers d'Horace,

Non equidem inſector delenda volumina Patrum, &c.

ſa témérité, qui l'a jetté dans d'étranges égaremens. On verra bien-tôt que d'autres à ſon exemple ne s'égarent pas moins, *ſous prétexte de cette ſcience*, dit M. Boſſuet [7], *qui rend plûtôt les hommes vains, que ſages & judicieux.*

La régle la plus eſſentielle pour l'intelligence de l'Ecriture, qui eſt la déciſion de l'Egliſe, affoiblie ou violée en elle-même, ou dans ſes conſequences, par les Critiques.

La premiere régle pour bien entendre l'Ecriture, eſt ſans doute de s'attacher au ſens qu'y donne l'Egliſe, guide infaillible, ſous la conduite de laquelle il n'eſt pas poſſible de s'égarer : parce qu'elle a tout à la fois & une foule de marques éclatantes dont Dieu l'a diſtinguée ; & l'inſpiration du Saint-Eſprit de qui elle a appris toute verité [8] ; & l'aſſiſtance de Jeſus-Chriſt, qui demeurera [9] avec elle juſqu'à la conſommation des ſiecles ; & cette chaîne de tradition qui, remontant juſqu'aux Apôtres & deſcendant juſqu'à nous, tranſmet aux fidéles, avec la ſucceſſion des Paſteurs, celle de la doctrine contenuë dans les Livres divins [10]. Sans cette régle

(7) Premiere Inſtruction contre la Verſion du N. Teſt. de Trévoux, p. 125.

(8) *Joan. cap. 16. v. 13.*

(9) *Matthæi cap. 28. v. 26.*

(10) *Vinc. Lirin. in Common. cap. 2.* Idcir-

divinement établie, & fondée auſſi-bien ſur les plus pures maximes du bon ſens, que ſur la coûtume de tout temps obſervée par les Juifs, & par les Chrêtiens; dequoi ſeroit-on ſûr? ſinon de s'égarer ſans fin, & de trouver autant d'interpretations & enfin de religions que de têtes; comme on ne l'a que trop éprouvé dans les lieux où domine le Proteſtantiſme.

C'eſt ſur cette garantie de l'Egliſe que la lettre de l'Ecriture a été receuë & fixée, que le ſens en a été reglé, que les Verſions en ont été autoriſées, & que la forme de la Religion s'eſt maintenuë. Il n'en faloit pas moins pour faire plier ſaint Auguſtin [11] ſous le joug de la foy duë à l'Evangile. C'eſt ſur tout à la déciſion du corps des Paſteurs renduë au nom du Saint-Eſprit [12], qu'on s'eſt arrêté de tout temps pour l'intelligence du Texte ſacré, auſſi-tôt qu'il s'eſt élevé des controverſes ſur le ſens des paroles qui

cò multum neceſſe eſt propter tantos tam varii erroris anfractus, ut Propheticæ & Apoſtolicæ interpretationis linea ſecundùm Eccleſiaſtici & Catholici ſenſûs normam dirigatur.

(11) *Aug. l. contra Epiſt. Fundam. cap. 5.*

(12) *Actor. cap. 15. v. 28.* Viſum eſt Spiritui Sancto & nobis.

appartiennent aux dogmes de la foy. C'eſt donc à cette colomne de la verité qu'il a falu que la Critique s'en tînt, ſous peine de paſſer pour ſchiſmatique ou pour hérétique.

Mais en combien de manieres n'a-t-elle pas eſſayé d'ébranler les fondemens de cette autorité ſainte, ou d'en reſtraindre l'étenduë pour ouvrir à ſes innovations un champ libre ? Tout ce que les Egliſes Proteſtantes ont fourni de critiques, ayant été marqué à ce coin-là, peut nous diſpenſer dés-là d'un détail d'exemples.

Ce qu'on ne comprend pas en eux, c'eſt qu'attentifs à chercher dans l'Ecriture les dogmes eſſentiels, ils ſe ſoient tous arrêtez à une prétenduë clarté démentie par le partage continuel de leurs ſentimens. Ils ont allegué vaguement l'évidence des points neceſſaires à ſalut ; & puis ils ont conteſté ſur la Trinité, ſur la divinité de Jeſus-Chriſt, ſur le peché d'origine, ſur la realité, &c. Ils ont traité unanimement d'idolatrie l'invocation des Saints, ſous prétexte qu'elle eſt condamnée en termes clairs par ce paſſage déciſif [12], qu'*il n'y a qu'un Me-*

(13) 1. *ad Timoth. cap.* 2. *v.* 5. Unus &

diateur entre Dieu & les hommes, qui eſt Jeſus-Chriſt; & on leur a montré que l'ancienne Egliſe dans ſes plus beaux jours [14] a pratiqué ce culte tant déteſté faute d'entendre ce texte ſi clair : on leur a ajoûté qu'ils regardoient comme de grands Saints & de grands hommes ces Peres convaincus d'une idolatrie, ſelon eux, ſi groſſiere.

Mépri d'une aut régle, q eſt le co ſentemen des Pere

Mais comme un des principaux canaux par où l'Egliſe fait paſſer juſqu'à nous le vrai ſens de l'Ecriture, eſt le conſentement des Peres; *& que leur ſeule unanimité*, dit M. Boſſuet [15], *eſt une loy ſouveraine auſſi ancienne que l'Egliſe, que les Interpretes ne peuvent violer* : il eſt à remarquer que la Critique,

Mediator Dei & hominum, homo Chriſtus Jeſus.

(14) Eux-mêmes l'ont avoüé : car 1°. les Centuriateurs de Magdebourg. (*Cent.* 3. *cap.* 4.) diſent, *qu'on voit dans les Docteurs du troiſiéme ſiecle des marques bien claires de l'invocation des Saints*; dequoi ils donnent pour garand Origene. 2°. Daillé dans ſon Traité de l'*Objet du Culte Religieux*, *Chap.* 8. avoüe que dés le quatriéme ſiécle cette pratique étoit établie. *Cum jam cœpiſſet ac in dies gliſceret cæca in divos ſuperſtitio*, &c.

(15) Premiere Inſtruction contre la Verſion du N. Teſt. de Trévoux, page 202.

parmi les Catholiques même, a mis tout en œuvre pour contredire ou éluder cette loy qui la gênoit trop. En vain les Peres du Concile de Trente ont pris à tâche d'oppoſer à ſa témérité la ſageſſe de leur decret [16]. Ont-ils pû empêcher qu'elle ne renverſât ces bornes ſacrées ; & que, loin d'être retenuë par le reſpect dû aux ſaints Peres, elle n'inſultât à leurs interprétations de l'Ecriture, comme détournées & allegoriques ?

Premier exemple pris de Luther.

Paſſe, qu'un Auteur auſſi connu par ſes emportemens que Luther, ſe ſoit porté ſur cela aux plus honteux excès contre ces ſaints Interpretes. *Vantez-nous*, dit-il [17], *les anciens Peres, & fiez-vous à leurs diſcours, aprés avoir vû que tous enſemble ont négligé S. Paul ; & que plongez dans le ſens charnel, ils ſe ſont tenus comme de deſſein formé, éloignez de ce bel aſtre du matin.* Il n'étoit que trop naturel que le gros des Sectaires aprés lui s'écartât des meſures de reſpect qui convenoient à de ſi ſaints dépoſitaires de la parole de Dieu : on re-

(16) *Trid. Seſſ. 4. Decreto de Canonicis Script.*

(37) *Luther. adverſ. Regem Anglia T. 2. operum.*

connoît

connoît à ces traits le caractere des Novateurs toûjours portez à ſe vanger ſur les Peres de ce qu'ils combattent leurs innovations.

Au reſte, il n'eſt pas ſurprenant que parmi les Sectaires ennemis des anciennes interprétations, M. le Clerc ſe ſoit fort diſtingué, ni qu'il ait encheri ſur tous les Proteſtans en invectives contre les Anciens; c'eſt une irrévérence à laquelle il a tâché d'accoûtumer tous les lecteurs faits à la fatigue de ſes livres. Il lui paroît [18] qu'*on acqueroit il y a mille ans de la réputation à bien meilleur marché qu'aujourd'hui; il ne faloit preſque qu'être grand parleur; & l'on recevoit avec admiration les penſées les plus fauſſes du monde.* Ailleurs il dit ſous le nom emprunté de Liberius de ſaint Amour [19], que les anciens Peres

2. Exemple pris de écrits de M. le Clerc & de M. Simon.

(18) Sent. de quelques Theol. de Holl. Lettre 16. p. 367.

(19) *Liberii de S. Amore Epiſt. Theol. cap.* 11. Qui primis ſæculis libros de religione ediderunt, plerique è ſcholis philoſophorum exeuntes ſcripturam parum triverant; ſed audacter, ut ſolet id hominum genus, omnia ex ingenio definiebant. Vide Græcorum homilias & Latinorum ſermones; magnam ubique ingenii oſtentationem invenies, ſed ſimul incredibilem veri genii Chriſtianiſmi, & genuini ſenſus Scripturæ ignorantiam.

» ſortis de l'Ecole des Philoſophes, ne
» s'entendoient gueres à manier l'Ecritu-
» re, mais qu'ils en décidoient par tout
» ſelon leurs fantaiſies. Que trouverez-
» vous, pourſuit-il, dans les Homelies
» des Peres Grecs & Latins, qu'une gran-
» de montre de leur propre eſprit, &
» une ignorance incroyable de l'eſprit
» du Chriſtianiſme ? Eſt-ce-là le langage d'un Critique qui ſauve au moins politiquement quelque dehors de religion, ou plûtôt le déchaînement du plus furieux ennemi du Chriſtianiſme ? Il auroit honte de s'exprimer en termes auſſi inſultans à proportion ſur les auteurs profanes ; & il ſe ſouviendroit de la réſerve qu'a recommandée Quintilien [20], ſous peine de paſſer pour aveugle ou injuſte en condamnant ce qu'on n'entend pas. Et il ne craint pas ici de blaſphemer ce qu'il ignore ?

Mais croira-t-on que M. le Clerc en nous repréſentant (21) le peu d'intel-

(20) *Quintil. Inſtit. Orat. L.* 10. *cap.* 1. Modeſtè tamen & circunſpecto judicio de tantis viris pronuntiandum eſt, ne, quod pleriſque accidit, damnent quæ non intelligunt.

(21) 16. Lettre des ſentimens de quelques Theol. de Holl. page 357. Là il dit : *Le P. Simon paſſe à l'examen des Peres Grecs & Latins. Nos amis ſont de même ſentiment que lui ;*

ligence des Peres ſur les ſens des Ecritures, n'ait prétendu que ſuivre la route que lui a frayée M. Simon ; & qu'en effet ce dernier ait pû traiter les Peres avec aſſez d'indignité, pour s'attirer là-deſſus les loüanges de ce Remontrant & de ſes amis de Hollande ? Qu'on juge ſi c'eſt à tort que ces hardis Sectaires ſe ſont prévalus des expreſſions de l'Hiſtorien Critique.

Dès la Préface de ſon grand Ouvrage, M. Simon admire qu'il y ait « aujourd'hui des perſonnes ſçavantes « qui ſe contentent de recüeillir tout ce « qu'ils trouvent dans les livres des Peres « ſur l'Ecriture ; comme ſi les Peres, dit- » il, avoient mieux réüſſi que les autres « Interpretes de la Bible. Les Commen- « taires des nouveaux Interpretes, ajoûte- « t-il, doivent être préferez en beaucoup « d'endroits à ceux des anciens. Pouvoit- « on attendre un début moins reſpectueux pour les Peres, & plus digne des applaudiſſemens de l'hereſie ?

Mais il ne prétend, dit-il, toucher ici qu'aux faits de Critique (22), & *Vaines excuſes de M. Simon.*

ils trouvent qu'il en juge aſſez bien.

(22) Il dit dans la même Préface, *que c'eſt pour cela qu'il a marqué librement leurs défauts & leurs perfections, ſelon les regles de la*

nullement aux dogmes de foy. Specieuſe, mais vaine exception, à l'ombre de laquelle & lui & ſes pareils étendront, s'il leur plaît, la liberté de leurs interprétations aux derniers excès; & introduiront leurs propres penſées à la place de celles du S. Eſprit, ſi l'Egliſe leur laiſſe l'impunité ſur le mépris qu'ils témoignent pour les Peres. Tout ce que permet à cet égard S. Auguſtin, dont les regles pour entendre l'Ecriture, ſont (23) loüées ma-

Critique, parce qu'il n'eſt pas queſtion dans ces endroits-là de ce qui regarde la créance. Il en raiſonne de même au liv. 3. chap. 10. page 405. de l'Ed. de Holl. *Il ſuffit*, dit-il, *de remarquer en general, qu'ils ſont ordinairement peu exacts dans ce qui regarde la Critique & le ſens litteral de la Bible.*

(23) Dans le liv. 3. de l'Hiſt. Crit. du V. T. chap. 8. page 386. de l'Edit. de Holl. il dit, *qu'on peut trouver dans les ouvrages de ſaint Auguſtin un grand nombre de regles tres-utiles pour l'intelligence du ſens litteral de la Bible*, &c. Il les expoſe enſuite: mais dans le chap. 9. page 397. aprés avoir dit *que S. Auguſtin a tres-bien remarqué . . . les qualitez neceſſaires pour bien interpreter l'Ecriture*, il ajoûte, *que comme il étoit modeſte, il a avoüé librement que la plûpart de ces qualitez lui manquoient; & partant qu'on ne doit pas s'étonner ſi l'on trouve quelquefois peu d'exactitude dans ſes Commentaires.*

lignement par M. Simon, c'eſt de s'exercer devant Dieu, à éclaircir par la lumiere qu'il voudra bien répandre ſur nous, ce qui ſe trouve de plus obſcur. Mais que ne ſe permettront pas des Critiques affranchis de la régle, & dont l'inquietude ne ſera plus tenuë en bride par l'autorité des Peres ni du Concile ?

Je ſçai ce que M. Simon ajoûte (24) que *nous devons plûtôt chercher la Religion dans les interprétations des Peres, que des explications litterales du texte de la Bible.* Mais qu'entend-il par cette oppoſition indéfinie qu'il imagine entre le dogme de la Religion, & le ſens litteral de l'Ecriture ? Comme ſi l'un ne renfermoit pas l'autre, ou que l'intelligence de tout ce que Dieu a révélé, ſoit de vive voix ou par écrit, n'appartînt pas en quelque ſorte à la foy, mais purement à la Critique. On dira donc que hors les dogmes, en partie compris dans les Symboles qu'a autoriſez la tradition, en partie exprimez dans les écrits des Peres, & dans les decrets des Conciles publiez en interprétation des Ecritures, le reſte eſt laiſſé à la liberté des Interpretes ; ce qui

(24) Pref. de l'Hiſt. Crit. du V. T.

étend la licence, dit (25) M. Boſſuet, à un excès directement contraire à l'intention du Concile de Trente.

3. Exemple pris de M. Du Pin ſur les interprétations des Peres, & de M. Simon ſur le même ſujet.

Mais je veux que nos Critiques devenus plus circonſpects, ne ſe permettent d'inventer & d'innover que ſur la ſolution *des paſſages obſcurs que les Peres n'avoient pas bien entendus*, ſelon la declaration de M. Du Pin (26), qui laiſſe tres-volontiers le champ libre *à ceux qui ſont venus depuis, & qui ont été plus éclairez qu'eux dans la connoiſſance des langues, &c.* Quoy? Ne s'agit-il donc que de ne pas alterer directement le dogme, & d'éviter la note infamante d'hérétique? Compte-t-on pour rien d'induire en erreur par le mépris des Peres, & d'encourir les qualifications de téméraires, de ſcandaleux, de contraires à la Tradition, d'amateurs de nouveautez & de ſingularitez dans une matiere ſi délicate, &c.

Mais il ne paroît pas, dit M. Simon (27), *que les premiers Peres ſe ſoient*

(25) Premiere Inſtruct. ſur la Verſion du N. T. de Trevoux, page 199.

(26) Prolegom. de la Bible, l. 1. chap. 10. page 930. Edit. de Paris.

(27) L. 3. de l'Hiſt. Crit. du V. T. chap. 1. page 386. Edit. de Holl.

appliquez à interpreter l'Ecriture selon la rigueur du sens litteral, & ils ont eu en cela les Apôtres pour modelle de leurs allegories. Quelle audace, de notter ainsi d'un seul trait, & Apôtres & Peres, comme des chercheurs de sens mystiques, au préjudice de la lettre qu'ils négligeoient? Et où donc puiser mieux que dans des sources si pures, le sens litteral ou primitif de la Bible? Y a-t-il de meilleure interprétation de la Loy, que celle du Legislateur même, ou de ceux à qui il en a donné par préciput l'intelligence?

Qui ne sçait d'ailleurs (28) que le S. Esprit a eu souvent en vûë le sens mystique, qui se confond avec le litteral; & qu'au moins, comme la lettre bien entenduë sert de fondement aux sens spirituels, les Peres qui en étoient tres-instruits, ont élevé sur ce fond à leurs interprétations allegoriques: en sorte que sans ignorer ni negliger la lettre, lorsqu'il étoit necessaire de l'éclaircir, ils en ont tiré, à l'exemple de Jesus-Christ & des Apôtres, des instructions aussi solides qu'édifiantes;

(28) Lui-même est obligé d'en convenir en d'autres endroits, sur tout dans la Préface de la Version du N. T.

plus ſoigneux d'ailleurs de former les Fidéles à une humble docilité, qu'à une critique pointilleuſe, mais d'ailleurs attentifs à l'explication du vrai ſens de la divine parole ?

Impoſſibilité où s'eſt mis M. Simon en outrant la Critique, de trouver de quoi ſe contenter dans aucune interprétation de la Bible.

Mais pour ne pas quitter M. Simon, à qui nous épargnons ici le dur reproche dont l'a accablé feu M. de Meaux (29), *qu'il cache ſous ſa Critique une ignorance profonde de la Tradition & de la Theologie des Peres :* ch de qui empruntera-t-il donc des lumieres, s'il trouve ſi peu de quoi s'éclaircir dans les Commentaires des anciens Peres, lui dis-je, qui remarque que par tout ailleurs (30) *on n'a point encore aſſez démêlé ni approfondi ce qui regarde la Critique de l'Ecriture ?*

Ira-t-il à ſes chers Juifs ou Rabins comme à ſes oracles ? Mais *les Juifs*, dit-il [31], *qui n'ont conſulté que leurs Auteurs, n'ont eu qu'une connoiſſance fort limitée de l'Ecriture ; & ils ſe ſont contentez d'admirer ce qu'ils n'entendoient pas :* après quoi il n'en nomme aucun qui l'ait ſatisfait [32], tant il eſt d'un goût

(29) Inſtr. ſur la Verſ. de Trevoux, page 30.
(30) Pref. de l'Hiſt. Crit. du V. T.
(31) Là-même.
(32) Dans le livre 3. de ſon Hiſt. Crit. ch.

difficile. On ſçait même que montrant un jour de longs rangs de tablettes garnies de livres hebreux, il diſoit plaiſamment [33], *il n'y a pas là trois lignes de bon ſens.* M. Fourmont nous permettra-t-il d'en croire plûtôt cet oracle d'un homme conſommé dans la lecture des Rabins, qu'un jeune Rabinizant comme lui? Si on ſe mettoit ſur le pied, dit ce dernier [34], de redreſſer pluſieurs de nos Commentateurs, il ſeroit facile de montrer dans quatre ou cinq, plus de contes, ou pour mieux parler, plus de mauvaiſes interprétations, qu'il ne s'en eſt debité parmi les Juifs depuis J. C. Quel exemple d'entêtement, & qu'il eſt digne des applaudiſſemens de la Synagogue & de la cenſure de l'Egliſe?

Revenons à M. Simon. Preferera-t-il aux Rabins les Ecrivains de nôtre temps, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans? Mais il n'en a point encore

5. & 6. où il explique la methode des Juifs & des Rabins pour l'explication de l'Ecriture.

(33) Ce fait eſt rapporté au liv. 3. chap. 6. de la veritable Religion.

(34) 2. Lettre de M. Fourmont, ſur le Comm. du P. Calmet, p. 50.

trouvé [36] *qui fût tout-à-fait exempt de préjugez.* En effet le jugement critique qu'il porte des plus habiles, mêle toûjours aux loüanges quelque trait de cenſure ; entre autres, plûtôt que de ne pas blâmer Pererius, qui de ſon aveu a de l'érudition, *& réſout judicieuſement les queſtions qu'il propoſe* [37], il ajoûte que, *comme il s'applique principalement à rapporter les ſentimens des Peres, la meilleure partie de ſon ouvrage eſt inutile à ceux qui ne cherchent que le ſens litteral.* Reſte donc à nous en remettre à quelque nouvel Hébraïzant qui vienne comme un nouvel aſtre percer les ténébres ſacrées de la Bible.

Mais qui croiroit que l'Egliſe eût attendu de lui ou de ſes pareils, les éclairciſſemens qu'elle n'a pû emprunter d'ailleurs ; & que comme Dieu permit que toute l'Egypte fût couverte de ténébres [38], tandis qu'il éclairoit miraculeuſement les Iſraëlites, il ait de même laiſſé dans l'obſcurité les Docteurs de l'Egliſe au milieu des lumie-

(36) Pref. de la Crit. du V. T.

(37) Livre 3. du même ouvrage, ch. 12. p. 423.

(38) *Exod. cap. 14. v. 20.*

res de ſa revelation manifeſtée aux Critiques modernes ? Non, elle n'attend de leur préſomption que temeritez, que rêveries prononcées d'un ton impoſant, avec un vain étalage de doctrine.

Et pour moi, duſſai-je paſſer pour Critique de mauvais goût, je ſouhaiterois, je l'avouë, qu'il plût à nos modernes de ſe taire là-deſſus, ou de ne s'expliquer que fort ſobrement, & de laiſſer parler ceux de nos anciens à qui Dieu avoit donné le nom d'intelligence de ſa parole. Qu'y auroit-il en effet de plus reſpectable qu'une édition de Critiques ſacrez, dans laquelle au lieu de cette foule de nouveaux Grammairiens habiles, mais entêtez, & peu orthodoxes, tels que [39] des Munſters, des Fagius, des Vatables, des Caſtalions, des Clarius, des Druſius, des Grotius, &c. on vît tour à tour paroître avec choix les principaux des Peres Grecs & Latins, tels que des Origenes, des Chryſoſtômes, des Baſiles, les trois Gregoires, un S. Hilaire, un S. Jerôme, les Ambroiſes, les

Projet d'un nouveau plan de Critiques ſacrez, oppoſé aux idées de Critique moderne

(39) Les Proteſtans d'Angleterre ont publié ſous le nom de *Critiques ſacrez*, les explications de ces modernes hebraïſans.

Auguſtins, &c. tous concourant à développer la lettre & l'eſprit de l'Ecriture ; l'un ſuppléant à ce qui manque à l'autre, ſur les difficultez qui reſtent à éclaircir. Il eſt étonnant qu'un deſſein ſi glorieux à la tradition, & ſi propre ſoit à manifeſter le merite des Peres, ſoit à effacer les mauvaiſes impreſſions de l'héréſie & d'une Critique licentieuſe, n'ait pas été executé. On a eu à la verité ſous le nom de *Chaînes des Peres*, quelques Commentaires [40], mais qui en ont fait deſirer de plus exacts, & c'eſt dommage qu'ils ſoient encore à venir.

On a beau traiter de chimerique ou de peu pratiquable ce projet de Critiques ſacrez. Qu'y peut-il manquer, ſi l'on ſçait bien employer les penſées & les expreſſions des Peres ? Eſt-ce que trop attachez à recueïllir l'onction répanduë dans les ſacrez Livres, ils en ont negligé la lettre comme trop heriſſée d'épines ? Mais où a-t-on pris que des Docteurs, tels que Saint Jerôme, ayent manqué d'une attention conve-

(40) Le venerable Bede, Raban Maur, & d'autres, avoient dreſſé de ces recueïls parmi les Latins : Procope de Gaze, Nicetas, &c. parmi les Grecs.

nable à tout ce détail de minuties de grammaire, dont la critique fait ſon capital; ou que d'autres, comme S. Chryſoſtôme, n'ayent pas bien remplacé ce leger manquement par un grand fond de merite & de reflexions ſenſées? Vous ne rapporterez pas, peut-être, des Commentaires de pluſieurs Peres, la découverte d'une étymologie Hebraïque qui forme un nouveau ſens, ni certaines alluſions à des coûtumes de Phenicie ou de Chaldée, qui donnent lieu à de nouvelles conjectures, ni un grand étalage d'humanitez qui ſervent à prouver qu'on a tout lû. Ils ne ſont pas comme nos Critiques à l'affut des mots, pour ſe remplir de ces riens qui coûtent tant de peine: mais ils n'ont pas auſſi leur ſéchereſſe à traiter les ſujets qui comportent le plus d'onction; mais ils ont puiſé dans la ſource, cette ſcience des oracles du S. Eſprit qui conduit à Jeſus-Chriſt, mais le principal but de toute écriture divinement inſpirée, étant d'inſtruire [41] ſelon S. Paul, ils ont donné à l'inſtruction leurs principaux ſoins. Après tout, on prie nos Critiques de s'accorder avec eux-mêmes. Car quelque ſcrupuleux obſerva-

(41) 2. *ad Timoth. cap.* 3. *v.* 16.

teurs qu'ils paroiſſent de la lettre, quelle facilité n'ont-ils pas à s'en écarter ſous prétexte du langage hyperbolique, populaire, ſymbolique, & nullement exact de la Bible en mille endroits ?

IV.

Abus de quelques autres régles qu'ont établies les Critiques.

La Critique ayant oſé ſe tirer des mains des Peres pour s'abandonner à ſon ſens, quelle meilleure regle a-t-elle donc établie & ſubſtituée à leur autorité ?

Eſt-ce la ſcience & le bon goût des modernes ? Mais qui peut s'y fier ; & qui ne ſçait les ſujets de tenir pour ſuſpecte, toute interprétation qui n'aura que leur autorité pour apui ? M. le Clerc s'eſt [1] contenté, dit-il, *de mettre les interprétations qui ont paru les plus veritables, & de les appuyer dans ſes notes.... tout de même que s'il n'y avoit point de controverſes parmi les Chrétiens.* C'eſt à dire que pour s'ériger en Juge plus déſintereſſé, il a mis à part tout interêt du Chriſtianiſme, & qu'il a merité que les

[1] Pref. de la Verſion du N. T. par J. le Clerc.

purs Deïstes le prissent pour leur interprete favori.

Est-ce l'usage des langues orientales qui servira de guide aux Commentateurs ? A la verité il paroît que M. Simon n'estime les modernes qu'à proportion qu'il les croit plus versez dans la brillante érudition judaïque ; c'est à quoi il réduit le principal merite des Commentateurs. Il ne mépriſe tant les Theologiens, & ne s'éloigne si volontiers des interprétations sur lesquelles ils appuyent les principes de leur Theologie, qu'à cause qu'il les croit hors des voyes du sens litteral, en vertu de l'ignorance des langues & de la Critique dont il les croit atteints & convaincus. Ce qui manque selon lui [2] aux Versions de *M. de Sacy, du P. Amelotte, de Messieurs de Port Royal, des PP. Jésuites de Paris, est une grande connoissance des langues orientales, & de ce qui appartient à la Critique.* Il ordonne à son Libraire de ne faire voir & approuver sa Version du nouveau Testament, que par quelque Theologien habile [3] *qui sçache au*

Vanteries de M. Simon sur son érudition Judaïque ; & mépris qu'il fait des modernes moins versez dans cette science.

(2) Pref. de sa Version du N. T.

[3] Là-même. M. Bossuet dans sa 1. Instr.

moins les trois langues, l'Hebraïque, la Grecque, la Latine.

Fauſſes loüanges données par M. Simon aux interpretes Sociniens, ſur leur critique & leur bon ſens.

Eſt-ce le bon ſens qui eſt l'ame de la Critique ? On n'eſt pas ſurpris que M. Simon en loüe l'uſage dans l'interprétation de la Bible ; mais ce qu'on admire, c'eſt qu'aprés avoir décidé [4] que ſi on prend la methode des Sociniens à la rigueur indépendante de la tradition, *elle va droit à rétablir le Judaïſme*, il ſe répande ailleurs en loüanges des interpretes Sociniens, comme de Critiques fort ſenſez. Il loüe [5] l'application & le bon ſens de Socin, qui cherche, dit-il, les explications les plus ſimples & les plus naturelles. Crellius ne s'arrête préciſément qu'au ſens litteral de ſon texte, il va preſque toûjours à ſon but par le chemin le plus court Grotius, ajoûte-t-il, qui pour ce qui eſt de l'érudition & du bon ſens, ſurpaſſe les autres Commentateurs qui ont écrit devant lui ſur le

contre cette Verſion, page 121 & 122. l'en reprend avec force.

[4] Rép. aux ſent. des Th. de Holl. p. 232.

[5] Critique des Commentat. du N. T. ch. 56. p. 835. &c. il réduit cet éloge aux *points de pure Critique*, mais c'eſt toûjours trop.

nouveau

nouveau Teſtament, avouë que cet Unitaire lui a montré le chemin pour examiner à fond le texte des livres ſacrez, &c.

Caractere pernicieux de ces interpretes.

Peut-on entendre ſans gemir, des éloges ſi faſtueux de ces corrupteurs de l'Ecriture, dont les principes ne tendent qu'à abbattre les hauteurs de la Religion, pour s'en faire une de plein pied ? Injuſtes partiſans de la raiſon humaine, qui, au mépris de la révélation divine, refuſent de reconnoître & preſcience & immutabilité de Dieu, & Trinité, & Incarnation, & péché d'origine, & neceſſité de la grace, & éternité des peines, &c. Voilà les guides à la conduite deſquels M. Simon nous livre, aprés qu'il s'y eſt confié. Il oſe nous vanter le bon ſens de ces interpretes impies, qui ont ſoumis la foy à leurs lumieres, tournant ainſi en régle les plus crians abus, & élevant ſur le ſable d'une raiſon fragile, leurs interprétations, comme autant d'édifices d'inſenſez (6). Les vents des nouveautez profanes ont ſouflé, une pluye de nouveaux Commentaires eſt tombée, il s'eſt fait des debordemens d'erreurs,

(6) *Matthæi cap. 7. v. 26. & 27.*

qui n'ont laiſſé qu'un amas de ruines juſques dans les principes de la Religion. Leur vraiſemblance, reprend ici M. Boſſuet [7], c'eſt qu'ils ſçavent flater les ſens, leur ſimplicité conſiſte à contenter la raiſon humaine par l'excluſion de tous les myſteres, leur bon ſens c'eſt le ſens charnel qui ſecouë le joug de la foy... L'enfer éteint, & la damnation réſervée par ces heretiques aux ſeuls péchez d'habitude, font l'agrément de leur morale; leurs interpretations par rapport au texte ſacré, ſont toutes forcées, abſurdes, incompatibles avec le ſens naturel, & ne paroiſſent coulantes, que parce qu'il eſt aiſé de ſuivre la pante de la nature corrompuë.

V.

Vitieuſes applications que les Critiques ont faites de leurs fauſſes régles aux Propheties.

Sans nous arrêter à l'abus des régles que ces Critiques ſe ſont faites, plûtôt pour s'écarter, que pour s'approcher du ſens de l'Ecriture; deſcendons au détail de leurs applications ſoit aux

(7) Premiere Inſtruct. ſur la Verſion du N. T. de Trevoux, p. 28. & 29.

propheties, soit à des passages importans. Ici quelle longue suite de nouveaux abus se présentent en foule à & qu'y laisser, où qu'y choisir?

1°. Les interpretes Sociniens dont M. le Clerc est l'écho [1], nous mettent en main une belle clef pour entrer dans le sanctuaire des propheties. Car ils posent indéfiniment pour principe, que le style des Prophetes est extraordinairement hyperbolique; de sorte que pour exprimer quelque chose d'assez ordinaire, ils se servent souvent des expressions les plus emphatiques. Aprés quoi suit [2] l'important avertissement de nous garder bien de prendre leurs expressions à la lettre.

Clef socinienne pour entrer dans le sanctuaire des propheties, plûtôt pour les reduire à rien.

Encore si on restraignoit ce principe à un petit nombre d'occasions, où la verité exprimée avec emphase, se manifeste à la lettre par les circonstances, & se réduit à sa juste valeur, passe;

(1) Sentimens de quelques Theol. de Holl. sur l'Hist. Crit. du V. T. Lettre 9. page 194. il donne à sa remarque une étenduë indéfinie, sur la foy de deux ou trois exemples qu'il produit.

(2) La-même page 196. *Ceux*, dit-il, *qui sans sçavoir cette coûtume des Prophetes, se sont mis à lire l'Apocalypse, n'ont rien du tout compris dans le sens de ce livre prophetique, parce qu'ils ont pris trop à la lettre, &c.*

on ſçait, dit S. Jerôme [3], la coûtume de l'Ecriture, d'annoncer les grands évenemens ſous l'enveloppe de certaines figures : mais cette reſtriction éloigneroit des mauvais ſens où l'on veut amener ; & on devine aſſez ſans rafiner trop malignement que le but de cette remarque s'étend plus loin, & va ſur tout à faire paſſer pour autant d'éxagerations, tout ce qu'ont publié & Prophetes & Apôtres, touchant la divinité du Meſſie ; de ſorte que ſur ce pied-là il faudroit autant rabattre de leurs expreſſions, que de celles des Orateurs les plus outrez.

Quelle créance aprés cela meriteroient des Ecrivains à enthouſiaſme, contre l'impétuoſité deſquels les eſprits devroient ſe tenir tellement en garde, qu'ils ne s'y laiſſaſſent pas entraîner ? En vain donc Origene nous aſſureroit [4] qu'il n'eſt point de pareil pro-

(3) *Hier. in Daniel. cap.* 11. *v.* 12. Hic eſt mos Scripturæ ſanctæ, ut futurorum veritatem præmittat in typis.

(4) *Orig. L.* 1. *adverſus Celſum pag.* 34. *Edit. Spenc.* Audite probationes noſtras de Jeſu deſumptas ex lege atque prophetis ; & quod magis mirum eſt, ex demonſtrationibus de Jeſu, quæ habentur in lege prophetiſque, oſtenditur Moſen & Prophetas fuiſſe Dei Prophetas : plena

dige à celui de voir Moyſe & les Prophetes prédire de ſi loin un ſi grand détail d'évenemens tous accomplis en Jeſus-Chriſt. Par ce moyen, dés qu'on voudroit éluder le texte des Prophetes, on ne manqueroit ni d'occaſion ni de prétexte; on en trouveroit principalement dans l'uſage fréquent qu'on leur attribuë de ces *Deras*, ou ſens ſublimes [5], qu'on met en oppoſition avec le litteral, dont on prétend qu'ils s'éloignent; comme ſi l'application qu'ils font des propheties, n'étoit ſouvent qu'un jeu d'eſprit, ou qu'une application accommodée aprés coup à l'évenement.

Admirable moyen pour faper par le fondement, les propheties ſur leſquelles la foy eſt appuyée; ou plûtôt

Danger réfutation de cette fauſſe

eſt autem lex, pleni prophetæ miraculis ſimilibus, &c.

(5) L'affectation de M. Simon à notter dans ſa Préface de la Verſion du N. T. ces ſens myſtiques, comme s'ils n'étoient qu'une application ingenieuſe, a été relevée par M. Boſſuet, dans ſa 1. Inſtruct. page 132. *Il eût fallu*, dit-il, *inſtruire le peuple, que le ſens ſublime & ſpirituel, loin d'exclure le veritable, le contient ſouvent, & que c'eſt même le ſens primitif & principal que le S. Eſprit a eu en vûë.*

déplorable aveuglement de ces Critiques qui s'applaudiſſent ici de leur vive pénétration, ſans s'appercevoir de ce qui ſaute aux yeux ; ſçavoir que Dieu n'ayant ſuſcité des Prophetes que pour déclarer ſes volontez ſur l'avenir, dont la connoiſſance lui étoit réſervée, il n'a pû manquer de revêtir ſes prédictions de caracteres de verité qui les diſtinguaſſent, afin qu'on ne s'y trompât point, par le langage figuré dans lequel il les exprimoient ; & que de là vient que Dieu déſigne d'ordinaire ſes promeſſes ou ſes ménaces par un amas de circonſtances, de temps, de lieux & de noms, auſquelles on en reconnoît ſans peine le vrai ſens, & qui en mettent l'accompliſſement à la portée des plus ſimples.

C'eſt ainſi qu'ayant promis à la poſterité d'Abraham la terre de Chanaam [6], & à ſon peuple la délivrance de la captivité d'Egypte [7], il prépara les eſprits les plus groſſiers à voir ces prédictions ſe verifier à la lettre dans leur temps marqué. C'eſt ainſi que menaçant auparavant les hommes du

(6) *Gen. cap.* 13. *v.* 15. *& cap.* 17. *v.* 8.
(7) *Exodi cap.* 3. *v.* 8.

déluge (8), & Sodome du feu (9), il s'en expliqua ſi nettement, que s'ils n'euſſent fermé les oreilles à ſa voix, ils ſe ſeroient tenus dans l'attente de l'événement, juſqu'à ce que le feu & l'eau deſcendus du Ciel euſſent dégagé ſa parole. C'eſt ainſi que Cyrus deſtiné de Dieu à relever ſon temple, & à raſſembler les diſperſions d'Iſraël, eſt déſigné par ſon nom (10) long-temps avant ſa naiſſance, &c.

Raiſon de l'obſcurité de certaines propheties.

Que s'il a enveloppé d'obſcuritez certaines propheties, ce ſont de légers nuages, qu'il n'a ſemblé élever que pour les diſſiper, & y répandre un plus grand jour. S'il y a des expreſſions accommodées à nos préjugez, c'eſt qu'il a falu que Dieu s'abaiſſât juſqu'à l'homme à qui il deſtinoit ſa révélation. S'il y a des conciliations difficiles ſur certaines prédictions, c'eſt qu'il ne nous eſt plus poſſible à cauſe de l'éloignement des temps & des lieux, d'en ſçavoir qu'en gros l'ac-

(8) *Gen. cap. 6.*

(9) *Gen. cap. 18.*

(10) *Iſaiæ cap. 45. v. 1.* Hæc dicit Dominus Chriſto meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut ſubjiciam ante faciem ejus gentes, &c.

compliſſement dépoüillé des circonſtances qui en marqueroient au juſte le rapport.

Si donc la Critique moderne n'a pas toûjours ſenti la force & la juſteſſe de l'application des propheties, ni l'exactitude des ſens qu'ont donné à divers paſſages les Apôtres ou les Peres, elle n'a droit de l'imputer qu'à ſon ignorance ; & au lieu de prendre pour de foibles preuves, celles qui appartiennent à l'intention manifeſte du ſaint Eſprit, ſon devoir étoit, dit S. Auguſtin (11), de ſe contenter de cette petite meſure d'intelligece qu'il a plû à Dieu de répandre ſur elle, de reverer avec crainte les profondeurs où elle n'entre pas, & de prier pour attirer ſur elle les lumieres d'enhaut.

treprin- : pour antir prophe-

2°. C'eſt par une ſemblable impieté ou illuſion, que M. Jurieu, qui ſans doute ſe connoît mieux en viſions de fanatiqnes modernes, telles que celles de Kotterus, de Chriſtine, de Drabicius, ou en ſonges creux des viſionnaires du Dauphiné & des Ceven-

(11) *Aug. l. 1. de Gen. ad literam cap. 20.* Pro ſuo modulo, *inquit*, eligat quiſque quod capere poſſit ; ubi autem intelligere non poteſt, Scripturæ Dei det honorem, ſibi timorem, &c.

nes

nes (12), qu'en prophéties dictées par le S. Esprit, compare l'imagination échauffée de quelques Prophetes qui ont reçû l'impression d'enhaut (13), à une rouë qui étant mise en branle, ne cesse pas d'aller quand la main cesse de la mouvoir : ce qui signifie que l'imagination d'un Prophete bien mise en mouvement par l'inspiration divine, ne s'arrêtera pas toûjours aux bornes préciſes de la revelation ; mais que poussée au delà, elle en viendra jusqu'à y mêler ses songes, & ensuite à confondre ce qui part de l'ardeur du temperament, avec ce que l'esprit de Dieu a dicté ; en sorte que croyant en faire un fidele rapport, elle aura déguisé & sophistiqué la verité par des exagerations, qui la rendent méconnoissable. Quelle plus extravagante impieté, que ce mélange bizarre d'inspiration & de fanatisme ? Mais pourquoi aussi prétendre qu'une tête sujette à des ver-

(12) Voyez sur cela son *Accompliſſement des Prophetie*s, & ses Lettres Pastorales de 1689.

(13) Jurieu, 20. Lettre Pastor. de 1689. Voyez ce qu'ont écrit contre lui l'Auteur de l'Examen de la doctrine de M. Jurieu & d'autres Protestans, comme M. Bayle dans son Dict. Critique, &c.

tiges continuels, & qui a promené ſur tous les ſujets ſon inquiétude, ſans s'embarraſſer des ſuites ni des contradictions, aît pû ſe ſauver des plus terribles chutes ?

Aneantiſſement des preuves qu'on tire des propheties touchant le Meſſie.

3°. Comme entre les prophéties, celles qui tiennnent le rang le plus diſtingué regardent l'avenement du Meſſie, il ſemble que des Critiques Chrétiens devoient dés là s'appliquer à les éclaircir & à en fortifier les preuves, à l'exemple des Peres (14) & des Theologiens. Mais depuis quand ces hardis Novateurs auroient-ils appris à ſe régler ſur des loix ſi ſacrées ? Et qui ne ſçait que pluſieurs de ces modernes ſe ſont accordez avec les Juifs à contredire ou à aneantir, s'il ſe peut, des veritez ſi odieuſes au judaïſme & au libertinage ? Il eſt certain que Grotius aprés les avoir ſi bien expoſées & ſoutenuës dans le corps &

(14) Outre que S. Paul *ad Epheſ. cap. 2. v. 19.* dit aux Chrétiens, *Eſtis cives ſanctorum & domeſtici Dei, ſuperædificati ſuper fundamentum Apoſtolorum & Prophetarum* ; les Peres ont toûjours bâti ſur ce fondement. *Athenag. Legat. pro Chriſt. ait: eorum quæ novimus & credimus prophetas teſtes habemus.* S. Juſtin & S. Irenée n'en diſent pas moins. *Orig. L. 2. contra Celſum*, appelle la preuve des propheties, *Validiſſimam demonſtrationem*, &c.

dans les notes de ſon excellent Livre de la Verité de la Religion, s'eſt depuis démenti par l'effet de ſon malheureux commerce avec les Sociniens ; & qu'il a avancé aprés Epiſcopius (15) *que les Apôtres n'ont pas prétendu* (16) *combattre les Juifs par ces propheties, comme par des témoignages qui prouvent que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie ; car ils en alléguent peu de cette nature, dit-il,* & elles ont un ſens hiſtorique & litteral bien veri-

(15) Epiſcopius dans ſes Notes ſur le chap. 1. de S. Matthieu, condamne ceux qui tournent en preuves, les explications des propheties de l'ancien Teſtament, employées par les Apôtres. *Id enim ineptum eſt*, dit-il, *& præter mentem eorum, qui ſenſus illos myſticos primi aperuerunt & indicarunt. Contenti illi fuerunt miraculis & reſurrectione J. C. ad probandum eum eſſe Meſſiam... At quibus jam perſuaſum erat Jeſum eſſe Meſſiam, apud hos protulerunt ſenſus illos myſticos.*

(16) *Grot. ad Matth. cap. 1. v. 22.* Notandum eſt, *inquit*, non pugnare Apoſtolos adverſus Judæos his quaſi teſtimoniis, ut probent Jeſum eſſe promiſſum Meſſiam : pauca enim ſunt oracula, quæ in hunc finem uſurpant, contenti cæterum Chriſti miraculis & reſurrectione. Nam... aut hæc ſatis erant, aut nihil erat ſatis ; at quibus jam perſuaſum erat Jeſum eſſe illum Meſſiam, his ſimul oſtenſum voluerunt quomodo tota divina οἰκονομία cætera omnia ad illud inſtar effinxerit. ... ...

fié avant Jeſus-Chriſt : mais contens *d'alleguer en preuve les miracles & la reſurrection de Jeſus-Chriſt même, ils ne ſe ſervent des prédictions que pour appuyer ce qui étoit déja crû :* c'eſt à dire qu'ils ne les employoient qu'à l'ornement de l'édifice de la Religion, par l'application ingenieuſe dont ils les trouvoient ſuſceptibles aprés coup : car c'eſt à quoi ſe réduit ſa doctrine, qu'il ſemble avoir empruntée de Theodore de Mopſueſtie (17), & de Marcion même (18).

Refutation du pernicieux principe de Grotius.

Doctrine également fauſſe, abſurde & impie : fauſſe, puiſqu'à compter les Prophetes depuis Moyſe juſqu'à Malachie, tous s'expliquent ſur la perſonne du Meſſie, avec un détail ſi bien circonſtancié, qu'on en fourniroit comme un corps d'hiſtoire ; & qu'en effet la plûpart de ces prédictions n'ont pû s'entendre que de Jeſus-Chriſt perſonnellement, comme on l'a démontré &

(17) *Eo nomine damnatus eſt Theod. Mopſ. tùm conſtitutione Vigilii Papæ, quæ refertur T. 5. Concil. Edit. Labb. tùm collatione 4. Concilii 5. Gen.*

(18) Tertull. dans le Livre 3. contre Marcion chap. 3. reproche à cet hereſiarque, qu'il enſeignoit que la miſſion de J. C. n'avoit pour preuve que ſes miracles.

de nos jours (19) & anciennement [20]: abſurde, en ce que Jeſus-Chriſt & les Apôtres auroient donc vainement inſiſté ſur l'ancien Teſtament (21), pour établir les myſteres du nouveau; & qu'ils n'auroient pû convaincre de faux l'ancienne Synagogue ſi intereſſée à ne pas reconnoître la force de ces propheties, où elle n'auroit en effet trouvé, à l'exemple des Sociniens, que convenances, qu'alluſions, que jeux d'imagination, & nul ſerieux rapport d'une loy à l'autre: impie enfin, puiſque par ce ſeul coup on ébranle ou l'on abbat des preuves de fait, qui en établiſſant le Meſſie, accablent les Juifs; preuves ſous leſquelles tout l'univers a plié; preuves dont le renverſement ſembleroit entraîner après ſoi celui du Chriſtianiſme.

Voilà à quels dangers expoſe une critique à laquelle ſi on laiſſoit un li-

(19) *Vide Petri Dan. Huetii Demonſt. Evangel. propoſ. 7. 8. & 9.*

(20) *Præter Euſebium qui id multis oſtendit in demonſtratione Evangelica, Juſtinus Martyr in Apol. 2. & in Dialogo cum Tryphone id ipſum probat. Item Iren. l. 1. contra har. cap. 2. Origen. l. 1. adverſus Celſum. Lactant. l. 5. Inſt. cap. 9. Aug. &c.*

(21) *Luce cap. 24. v. 25. & 27. Joan. cap. 5. v. 39. cap. 13. v. 27. & cap. 28. v. 23. &c.*

bre cours, *nous ſerions preſque réduits* (22), dit M. Boſſuet, *à ne bâtir plus avec S. Paul ſur le fondement des Apôtres & des Prophetes.*

Grotius mal défendu par M. Simon.

4°. Le ſeul ſoupçon d'avoir pû favoriſer ces monſtrueux excès, paroît ſi flétriſſant, qu'il eſt bien étrange que M. Simon s'en ſoit ſi mal défendu, & qu'il ait entrepris de juſtifier là-deſſus Grotius (23), qu'il reprend d'ailleurs d'avoir expliqué quelques propheties d'une maniere trop judaïque; comme ſi au fond, ce Commentateur avoit bien réüſſi en tout le reſte; & qu'en détournant les propheties, il eût pris un bon biais pour réfuter les Juifs, qui nous reprochent les contre-ſens par leſquels nous tournons en prophetie, ce

(22) Inſtr. ſur la Verſion du N. T. de Trevoux, page 133.

(23) Hiſt. Crit. des Comment. du N. T. chap. 54. pag. 808. M. Simon défend Grotius, ſur ce qu'on lui reprochoit d'avoir rendu douteux ce qu'il y a de plus clair dans l'ancien Teſtament en faveur du Meſſie. *Ce principe*, dit-il, *lui eſt commun avec les plus doctes Peres, & même avec les plus habiles Proteſtans: il ſe peut faire qu'il l'ait trop étendu; mais on ne doit pas le condamner abſolument, comme s'il appuyoit le judaïſme: c'eſt au contraire la ſeule voye de répondre ſolidement aux objections des Juifs.*

qui n'eſt qu'hiſtoire dans l'Ecriture. Eſt-ce donc que M. Simon jugeroit le reproche de ces impies bien fondé, ſi on refuſoit d'adopter la maxime Socinienne de Grotius dans l'étenduë indéfinie qu'il lui a donnée; & ſuffit-il pour ſon excuſe de poſer en fait, *que ce docte Critique a crû que le ſens myſtique & ſpirituel n'eſt pas moins vrai que le ſens litteral, l'un & l'autre venant de l'eſprit de Dieu?* Car lui conteſte-t-on ce fait-là? Non: le procés qu'on lui intente, roule uniquement ſur l'annulation ou ſur l'affoibliſſement trop viſible des preuves qu'on en tire; & c'eſt en quoi on admire que M. Simon l'ait approuvé.

Mauvais principes de M. Simon, ſur la difficulté de prouver le Meſſie par les livres de Moyſe.

5°. Ce que ce dernier a remarqué de ſon chef, *qu'il eſt difficile de prouver la créance du Meſſie par les ſeuls livres de Moyſe*, eſt un paradoxe qui va preſque du pair avec celui de Grotius. Car dés qu'on ſuppoſe ce principe, il n'eſt guére poſſible de rien fonder ſur les promeſſes, ni de cette ſemence deſtinée à écraſer (24) la tête du ſerpent; ni de

(24) *Gen. cap.* 3. *v.* 15. Inimicitias ponam inter te & mulierem, ſemen tuum & ſemen illius, ipſa conteret caput tuum.

cette posterité d'Abraham (25), par qui toutes les nations seront benites ; ni de ce Messie l'attente des nations (26), qui ne paroîtra en triomphe sur une ânesse, que quand le sceptre aura été enlevé à Judas ; ni de cette étoile (27) qui naîtra de Jacob ; ni de ce Prophete (28) semblable à Moyse, que Dieu suscitera. En effet, quand l'incredulité aidée de la critique, aura fait valoir ses injustes défiances, sur tout ce qui a été prédit du Messie dans les Livres de la Loy, lui sera-t-il plus mal aisé de prendre ou de donner le change sur le reste des propheties, malgré l'évidence des marques qui les distinguent ?

Consequences

En vain donc le temps de la venuë

(25) *Gen. cap.* 12. *v.* 3. *de Abrahamo dicitur :* In te benedicentur universæ cognationes terræ. *Item de Isaaco, Gen. cap.* 26. *v.* 4. Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, &c.

(26) *Gen. cap.* 49. *v.* 10. Donec veniat qui mittendus est, & ipse erit expectatio gentium, &c

(27) *Numer.* 24. *v.* 17. Orietur stella ex Jacob, &c.

(28) *Deuteron. cap.* 18. *v.* 15. &c. Prophetam de gente tua & de fratribus tuis, sicut me, suscitabit tibi Dominus.

du Meſſie que Jacob mourant annonce à ſes enfans (29), & dont il donne par préference la gloire à Juda, a été plus diſtinctement révélé par l'Ange à Daniel (30), avec les circonſtances de la mort du Chriſt, de la reprobation des Juifs, de la converſion des peuples à la foy de l'Evangile, & de l'abolition des ſacrifices de la loy : on y trouvera des difficultez, à force d'en chercher, qui en déroberont aux yeux l'évidence, & par un progrés d'erreurs auſſi rapide que funeſte, on paſſera de l'une aux autres.

dangereuſes qui naiſſent de ce principe par rapport aux autres propheties.

Ainſi en vain la petite Bourgade de Bethléem en Judée, eſt renduë celebre par l'oracle du Prophete Michée[31], comme le lieu où naîtra celui qui doit regner en Iſraël, & dont la génération eſt dés le commencement de l'éternité. En vain Iſaïe inſpiré de Dieu, donne au Roy de Juda pour ſigne d'un grand

(29) *Gen. cap.* 49.

(30) *Danielis cap.* 9. *v.* 24. *&c.* On expoſera & on refutera dans la ſuite, les explications détournées de quelques Critiques ſur ces Propheties.

(31) *Michea cap.* 5. *v.* 2. Et tu Bethleem Ephrata parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui ſit dominator in Iſraël, & egreſſus ejus ab initio à diebus æternitatis.

prodige [32], qu'une Vierge concevra & enfantera un Fils qui ſera appellé Emmanuël. Evenement qu'il exprime enſuite [33] en ces termes pleins d'admiration : l'Enfant nous eſt né, un Fils
» nous a été donné, qui revêtu de l'Em-
» pire, ſera appellé admirable, l'Ange du
» grand conſeil, le Dieu fort, le Pere
» de l'éternité, le Prince de la paix,
» Prince qui ne verra point de fin qui
» borne ſon Empire.

En vain le Meſſie paroît figuré ou annoncé par tout dans l'ancienne Loy, avec les caracteres de grandeur & d'humilité qui lui conviennent ; figuré ſous les noms de Melchiſedech, de Moyſe, de Joſué, de Samſon, de David, de Salomon, &c. annoncé par rapport à tout ce qui s'eſt paſſé d'éclatant, & dans ſa vie & dans ſa mort. En ſorte qu'on voit briller d'une part la gloire du Meſſie, & dans l'étoile qui guide

(32) *Iſaiæ cap. 7. v. 14.* Propter hoc dabit Dominus ipſe vobis ſignum : ecce virgo concipiet & pariet filium, & vocabitur nomen ejus Emmanuel.

(33) *Iſaiæ cap. 9. v. 6.* Parvulus enim natus eſt nobis, & filius datus eſt nobis, & factus eſt principatus ſuper humerum ejus, & vocabitur nomen ejus admirabilis, conſiliarius, Deus fortis, pater futuri ſæculi, princeps pacis.

les Mages [34] à Bethléem, pour y rendre avec leurs hommages, leurs préſens à Jeſus-Chriſt [35]; & dans l'éclat de ſes miracles [36] & de ſes prédications; & dans ſon entrée triomphante [37], ſoit à Jeruſalem, dont il prédit la ruine, ſoit dans le ſecond Temple [38] qu'il remplit de ſa gloire. D'autre part, quelles prédictions mieux accomplies, que [39] la trahiſon de Judas pour trente pieces d'argent; que [40] la cruauté des boureaux à percer ſes mains & ſes pieds; que le partage qui ſe fait entre eux de ſes vêtemens; que ſes ſouffrances pour nos péchez [41] qu'il lave dans ſon ſang; que ſon crucifiement [42] entre deux voleurs; que le [43] vinaigre & le fiel qu'on lui donne pour appai-

(34) *Num. cap.* 24. *v.* 17.

(35) *Iſaia cap.* 60. *v.* 6.

(36) *Iſaia cap.* 42. *&* *cap.* 61. *v.* 1. *&c. Mich. cap.* 4. *v.* 1. *Ezech. cap.* 14. *v.* 15.

(37) *Zach. cap.* 9. *v.* 9. *&* *Gen.* 49. *v.* 11.

(38) *Agg. cap.* 2. *v.* 8. *&* 9.

(39) *Zach. cap.* 11. *v.* 12. *&* 13.

(40) *Pſalm.* 21. *v.* 17. *& ſeq.*

(41) *Iſaia cap.* 53. *v.* 3. *& ſeq.*

(42) *Iſaia cap.* 53. *v.* 12. *&* *Zach. cap.* 13. *v.* 6. *&c.*

(43) *Pſal.* 68. *v.* 22. *&* *Thren. cap.* 3.

ser sa soif ; que l'espece d'abandon où son Pere le laisse [44], &c. Qu'y a-t-il enfin qui consomme mieux l'œuvre des propheties, que sa Resurrection [45] au troisiéme jour ; que son élevation [46] au plus haut des Cieux ; que l'effusion du Saint-Esprit [47] ; que l'établissement de son nouvel empire aussi étendu que le monde ; & que celui de son sacrifice, qui ne finira point, &c.

ncréduli- de quel- ies Criti- ies, plus iniâtre ie celle s Juifs.

Tous ces traits & bien d'autres ausquels Jesus-Christ est si aisé à reconnoître, sont ou défigurez ou effacez s'il se peut par la critique ; & au lieu que les anciens Juifs osoient si peu desavoüer des faits si notoires qu'ils les autorisoient malgré eux, soit en conservant prétieusement le dépôt des Ecritures où ils étoient forcez de lire leur condamnation ; soit en publiant que le Messie étoit prêt à se manifester au moment que Jesus de Nazareth se montroit au monde (48), soit en

(44) *Psalm.* 21. *v.* 1. *&c.*

(45) *Osea cap.* 6. *&c.*

(46) *Psalmo* 46. *v.* 6. *&c. Psalm.* 67.

(47) *Joël. cap.* 2. *v.* 28. *&* 29. *Zach. cap.* 12. *v.* 10. *&c.*

(48) L'accomplissement du terme marqué par les Propheties est un fait dont les anciens

publiant ſa venuë par des démarches d'éclat, comme par leur (49) députation à Jean Baptiſte; par leur recours inſenſé à Herode (50) d'où ſe forma la ſecte des Herodiens; par les diſcours que tint (51) la Samaritaine à Jeſus-Chriſt même; par l'aveu de Joſeph, Juif ſi verſé dans les Ecritures (52) qui en fit ſa cour à Veſpaſien : au lieu que les payens auſſi entêtez que Porphyre, étoient tellement frappez de l'é-

Juifs oſoient ſi peu diſconvenir, qu'ils étoient de toutes parts dans l'attente du Meſſie. Joſeph en parle, mais plûtôt en Politique qu'en Juif, au *Livre* 3. *de la Guerre des Juifs, chap.* 28. & les chefs de la Synagogue ayant refuſé de reconnoître Jeſus-Chriſt, ils ont été obligez depuis de publier que l'avenement du Meſſie étoit differé à cauſe de leurs pechez.

(49) *Joan. cap.* 10. *v.* 19. & 20. *&c.* Toute la ſuite de ce Chapitre marque l'attente du Meſſie. André dit à Simon ſon frere : *Invenimus Meſſiam.* Philippe dit à Nathanaël : *Quem ſcripſit Moyſes in Lege & Prophetæ, invenimus Jeſum*, &c.

(50) *Matth. cap.* 22. *v.* 16. *Marci* 3. 6.

(51) *Joan. cap.* 4. *v.* 25. Scio quia Meſſias venit, *&c.*

(52) *Joſephus Lib.* 7. *de Bello Judaïco, cap.* 31.

clat de ces Propheties, qu'ils (53) les ſoupçonnoient d'avoir été fabriquées aprés coup: au lieu même que c'étoit une perſuaſion trés-établie parmi les Romains, au rapport de Ciceron, de Suetone & de Tacite [54], qu'il s'élevoit alors vers l'Orient un nouveau dominateur ſous le joug de qui tout plieroit; ce qui s'eſt verifié à la lettre en Jeſus-Chriſt, depuis qu'*élevé de terre* [55], ſelon ſa prédiction, *il attira tout à lui*: nos hardis Critiques ne ſe rendent pas à des preuves qui ont confondu l'opiniâtreté Juïve & la Philoſophie payenne.

Ils s'attachent à une réviſion maligne de chacune des prédictions à part, comme à deſſein de les énerver en les deſuniſſant, & de mettre en plein jour

(53) *Vide Hier. Proœmium Commentariorum in Danielem.*

(54) *Cicero Lib. 2. de Divinit. Sueton. in Veſpaſ. cap. 4.* Percrebuerat oriente toto vetus & conſtans opinio eſſe in fatis, ut eo tempore Judææ profecti rerum potirentur. *Et Tacit. lib. 5. Hiſt.* Pluribus perſuaſio inerat antiquis Sacerdotum litteris, contineri eo ipſo tempore fore ut valeſceret oriens, profectique Judææ rerum potirentur.

(55) *Joan. cap. 12. v. 32.* Si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad meipſum.

le moindre foible qu'ils y découvriront. C'eſt ainſi que loin de chercher Jeſus-Chriſt caché ſous les ombres de la loy, ils s'aveuglent exprés pour ne pas le voir reſplandiſſant au milieu de l'éclat des Propheties. Entre pluſieurs exemples d'une dépravation ſi manifeſte, arrêtons-nous à deux des plus importans.

V I.

Nouveaux exemples de la licence des Critiques, dans la dépravation des deux célébres Propheties de Jacob & de Daniel.

1°. De quelles chicanes ne ſe ſont-ils pas aviſez pour eſſayer de réduire à rien la Prophetie de Jacob [1], où eſt marqué l'avenement du Meſſie qui eſt l'attente des peuples, l'Oint du Seigneur, l'accompliſſement de ſes promeſſes, & cela dans le temps que le ſceptre ou l'autorité ſouveraine aura ceſſé en Juda, pour être tranſmis à un étranger tel que fut Herode Aſca-

(1) *Gen. cap. 49. v. 10.* Non auferetur ſceptrum de Juda, & dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus eſt, & ipſe erit expectatio gentium.

lonite ? Car quoi que ces circonſtances réünies & accomplies en Jeſus-Chriſt, ayent manifeſté en lui les deſſeins de Dieu, à qui ſeul il appartient de percer dans un avenir ſi obſcur ; quoi que les Samaritains ſoient convenus avec les Juifs leurs ennemis déclarez que cette prédiction regardoit perſonnellement [2] le Meſſie, ce que la tradition & la paraphraſe Chaldaïque ont confirmé ; quoi qu'au temps de Jeſus-Chriſt la Synagogue avoüât [3] qu'elle ne pouvoit plus faire mourir perſonne, & qu'elle n'avoit plus [4] d'autre Roi que Ceſar, ce qui marquoit l'aneantiſſement de ſa ſouveraineté ; quoi qu'enfin le Talmud de Jeruſalem porte qu'aprés ce terme expiré les Prêtres Juifs revêtus de cilice, & s'arrachant les cheveux s'écrierent

(2) *Grotius in hunc locum ſic loquitur:* Onzelos, Jonathan Hieroſolymitanus, paraphraſtæ Talmudici, Bereſith Rabba, Rabbi Salomon Rabbini omnes Meſſiam hîc indicari conſentiunt. *Cette verité ſe prouve auſſi par le diſcours de la Samaritaine à Jeſus-Chriſt*, Joan. cap. 4. v. 25. *Scio quia Meſſias venit.*

(3) *Joan. cap.* 18. *v.* 31. Nobis non licet interficere quemquam.

(4) *Joan.* 19. *v.* 15. Non habemus regem niſi Cæſarem.

en

en pleurant, *Malheur à nous, car le ſceptre eſt ôté de Juda, & le fils de David n'eſt pas encore venu*; ce qui ſuppoſe qu'au jugement des Juifs, la prédiction de Jacob étoit accomplie dans toute ſon étenduë : ces conſiderations cependant n'ont pû détourner quelques Critiques du deſſein d'arracher au Chriſtianiſme cet avantage.

En effet, outre que certains faux hebraïſans ont voulu (5) qu'au lieu de ſceptre on n'entendît qu'une verge de correction; & que d'autres préferant les chimeres des Rabins aux penſées des Peres, ont prétendu que Jacob n'avoit voulu déſigner que Saül, ou David, ou Jeroboam, &c. ne ſçait-on pas que Scaliger & Caſaubon [6] ont nié ſans preuve, au moins concluante, qu'Herode fut étranger, de peur qu'on ne crût que les Juifs fuſſent de ſon temps dépoüillez de toute leur ſouveraineté, ſelon les termes de la Prophetie? En quoi

(5) *Sic intellexere hunc locum R. Bechai, Aben-Eſræ, R. Levi ben gerſon, &c. teſte illuſtriſſ. Huetio.*

(6) *Joſ. Scaliger in Euſebii Chron. lib. 2. & Caſaub. adversùs Baron. Exercit. 1. ad Apparat. Annal.*

leur critique n'a ſemblé avoir eu pour but que de priver la Religion d'un de ſes argumens.

L'explication ſur tout de M. Baſnage ne ſemble-t-elle pas livrer à l'incredulité des Juifs modernes le texte de cette Prophetie, par le ſens détourné qu'il lui [7] prête. *Le ſceptre*, dit-il, *ne ſera point ôté pour toûjours à Juda, parce que le Meſſie viendra le reprendre.* Parler ainſi, n'eſt-ce pas remettre l'accompliſſement de la prédiction à un terme tout-à-fait indéfini ſelon la prétention des Juifs, & contre les expreſſions préciſes du texte ?

Il ſemble que M. le Cene ait puiſé dans une ſource encore plus corrompuë, le nouveau ſens qu'il imagine pour réduire à rien la prophetie de Jacob. *Le ſceptre*, dit-il, *ne ſortira point de la tribu de Juda, juſqu'à ce qu'elle finiſſe* [8]. Et pourquoi ce changement total dans la prédiction ? Pourquoi, en dépit de la tradition des Juifs mêmes, ceſſe-t-elle de déſigner

(7) Dans ſon Hiſtoire des Juifs.

(8) Projet d'une nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible, par M. Charles le Cene. Voyez les Conſiderations Theologiques & Critiques de M. Gouſſet, contre cet ouvrage.

le Meſſie ? Parce que le mot *ſcilo*, dit ce Critique, ne ſignifie que *fin* ou *deſtruction*, & nullement le Meſſie. Malheureux rafinement de Grammairien, qui ne tend qu'à détruire, & non à édifier. Dieu vouloit par cet oracle de Jacob préparer les Juifs à l'avenement de leur Liberateur ; il vouloit éclaircir ou confondre l'opiniâtreté de nos incrédules, plus aveugle que celle des Juifs : & la Critique vient y répandre des nuages qui en font tout-à-coup diſparoître l'éclat. Une conjecture grammaticale des plus mal fondées, lui ſuffit pour effacer les plus beaux traits d'une prophetie.

2°. On ne s'eſt pas moins élevé contre la célebre Prophetie de Daniel, qui offre à l'eſprit le plus grand ſpectacle du Meſſie & le mieux circonſtantié qu'on vît jamais ; puiſqu'aprés la révolution du temps qui y eſt fixé (9), on voit tout à coup l'expia-

(9) *Danielis cap. 9. v. 24. &c.* 70. hebdomades abbreviatæ ſunt ſuper populum tuum, & ſuper Urbem ſanctam tuam, ut conſummetur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, & adducatur juſtitia ſempiterna, & impleatur viſio & prophetia, & ungatur Sanctus ſanctorum ... & poſt hebdoma-

tion de l'iniquité, & le retour à la grace & à une juſtice éternelle, qu'a operé l'onction du Saint des Saints, la mort du Chriſt, la confirmation de l'alliance nouvelle & la ruine entiere des Juifs avec la ceſſation de l'hoſtie & des ſacrifices. Prophetie qui a l'air d'hiſtoire, tant tout y eſt clair, & apparition de l'Ange, & prédiction du Meſſie, & accompliſſement de ce qu'il doit operer & ſouffrir. Il n'y a qu'un embarras inévitable, en toute viſion prophetique dont l'éclat eſt toûjours temperé par quelque eſpece d'obſcurité. Elle conſiſte ici à bien placer la premiere année où commencent les ſoixante & dix ſemaines, pour trouver d'abord [10] l'édit du rétabliſſement de Jeruſalem, & à la fin la mort du Chriſt; telle qu'on la voit prédite, & ſuivie de l'abolition des ſacrifices, de la ruine du temple, &c. Or c'eſt cet embarras dont les Critiques ont ſçu

des 72. occidetur Chriſtus, & non erit ejus populus qui eum negaturus eſt.

(10) *Ibidem.* Ab exitu ſermonis ut iterum ædificetur Jeruſalem uſque ad Chriſtum ducem hebdomades ſeptem & hebdomades 72. erunt... & poſt hebdomades 72. occidetur Chriſtus, &c... deficiet hoſtia & ſacrificium, & erit in templo abominatio, &c.

profiter, pour enlever au Chriſtianiſme une de ſes preuves les plus éclatantes.

Car en premier lieu, le Chevalier Marsham, dont on a déja repreſenté la ſcience malheureuſement employée à introduire des paradoxes pernicieux à la Religion, s'eſt ici fort ſignalé; aprés avoir établi pour préliminaire de ſa nouvelle explication, un je ne ſçai quel Royaume Medo-Perſique qui paroît de ſon invention, il vient au fait de la prophetie (11) & en hâte la concluſion, afin de prévenir les temps du Meſſie, & de ne pas ſouffrir qu'à la honte des Juifs & des libertins, on en faſſe l'honneur à Jeſus-Chriſt.

De là vient qu'aprés avoir imaginé un ſens complet dans les ſept premieres ſemaines (12), qui comprennent 49. ans à les prendre comme il fait depuis la 21. année de la captivité de Babylone juſqu'à l'édit de Cyrus pour la conſtruction du temple & pour le

(11) *J. Marshami Chronol. Canon Ægyptiacus ad ſæculum* 18. *pag.* 568. *& ſeq. Edit. Lond.*

(12) *Ibidem, pag.* 569. Totius negotii cardo eſt ſeptem harum hebdomadarum epocha, &c.

rétabliſſement du ſacerdoce ; il fixe enſuite la grande Epoque de ſoixante & deux ſemaines (13) en la perſonne d'Antiochus l'illuſtre, profanateur du temple, par où finiſſent les 490. ans. N'importe qu'il n'appuye tout ce nouveau ſyſtême que ſur un arrangement arbitraire de chronologie ; ce qu'il a imaginé doit ſubſiſter malgré l'autorité de Jeſus-Chriſt même (14), qui en marque l'accompliſſement à ſa mort ; & au lieu des ſoixante & dix ſemaines déſignées dans la prophetie comme un total, cet Anglois en diviſe les parties de ſon chef, n'en mettant d'abord que ſept, aprés leſquelles le peché doit prendre fin ; & réſervant le reſte pour l'accompliſſement des principaux

(13) *Pag. 575. Complementum prophetiæ ſic explicat :* Confirmabit pactum multis hebdomada una, *diximus hanc hebdomadam eſſe primum Epiphanis ſeptennium, cum nondum templum profanaverat....* Ceſſare faciet ſacrificium & oblationem. *Loquitur de ceſſatione ſacrificii ab Epiphane illata*, &c.

(14) *Matthæi cap. 24. v. 14. & 15. de hac Danielis explicatione à Chriſto allata Marshamus ſic diſſerit p. 576.* Hæc Danielis verba ad ultimum Jeroſolymorum excidium à Chriſto applicantur..... eſt autem πλεονασμὸς... ejuſmodi alluſiones apud Matthæum occurrunt plurimæ, ſenſu typico intelligendæ.

faits exprimez dans la prophetie ; en ſorte que, ſelon ſon plan, ces mots, *occidetur Chriſtus*, s'expliquent par ceux-ci pris d'Euſebe à contre-ſens [15], *l'onction ſacerdotale ceſſera durant la perſecution d'Antiochus.* Voilà à quoi aboutit la découverte dont il s'applaudit.

De bonne foy n'eſt-ce pas tourner en dériſion les oracles des Prophetes, que de les tordre ſi violemment ? Mais ce qui a plû apparemment à ce Critique Anglois au milieu de la confuſion inexplicable où il s'eſt jetté, c'eſt d'avoir montré beaucoup de lecture, & encore plus de hardieſſe & d'irreligion. Du reſte quel ſens plus favorable au Chriſtianiſme devoit-on attendre d'un ſçavant, qui ne trouve qu'abominations Egyptiennes bien imitées & repurgées dans les loix que Dieu dicta à Moyſe [15], & qui poſe en fait que le ſerpent d'airain élevé par ce ſaint Legiſlateur, & adopté par Jeſus-Chriſt comme une figure de ſon crucifiement, n'étoit qu'une eſpece d'amulette ou de taliſman fabriqué à la

(15) *Euſeb. Hiſt. Eccl. lib.* 1. *cap.* 6.

(16) On a expoſé & réfuté ce ſyſtême, avec celui de Spencer, dans le ſecond Livre.

maniere de ceux d'Egypte [17], pour préſerver le peuple de la morſure des ſerpens. Funeſte effet d'une érudition qui ne ſert qu'à tendre des pieges à la foy !

En ſecond lieu, comme le mauvais exemple de ces explications détournées n'eſt que trop contagieux, il n'eſt pas étonnant qu'il ait trouvé des imitateurs. Il eſt ſûr au moins qu'un Sçavant de nos jours a ſemblé s'en être trop peu éloigné, en rapportant l'accompliſſement de la prophetie de Daniel au meurtre du grand Pontife Onias [18] ; meurtre qui figuroit ce-

(17) *Chronol. Canon. Ægypt. ad ſaculum 9. pag.* 144. Moſes autem ſerpente æneo perticæ impoſito non tam ſerpentes igneos incantabat ne nocerent, quàm eorum venenum extinguebat, &... morſus arte levabat.

(18) *Chronol. Veteris Teſtamenti reſtituta, ubi de 70. hebdomad. Danielis.* Occidendum igitur eſſe Chriſtum, ſive Meſſiam poſt hebdomades ſexaginta duas Danieli prædicitur : atqui revera Onias ſummus Pontifex eo tempore occiſus eſt, uti ex annorum calculo... manifeſtum eſt.... Si ergo poſt hebdomades verè ſexaginta duas Onias occiditur, qui Meſſias illo κατ' ἐξοχὴν non eſt, & illo tamen ipſo tempore Meſſias aliquo modo occidi dicitur, in typo tunc verum Meſſiam dici occiſum intelligi prorſus neceſſe eſt.

lui

lui du Meſſie, & qu'il regarde par cette raiſon comme le premier objet de la prédiction.

Mais puiſque le texte de la Prophetie comparé avec la ſuite des évènemens, paroît ſi clairement n'avoir eu en vûë que Jeſus-Chriſt, qui y eſt déſigné par ſon nom & par ſes caracteres, ſans qu'Onias y entre pour rien; à quel propos l'y fourrer, & imaginer[19] un double ſens, l'un qui s'applique directement à Onias grand Prêtre des Juifs comme figure du Meſſie, l'autre qui retombe par contre-coup ſur Jeſus-Chriſt; en ſorte que par ces paroles *le Chriſt ſera mis à mort*, il faille entendre l'aſſaſſinat commis ſur Onias, ſymbole du déïcide dont la Synagogue ſe rendroit coupable plus d'un ſiecle & demi aprés?

Or s'en tenir à une application ſi forcée, n'eſt-ce pas ôter à la Prophe-

(19) *Ibidem infrà.* Hoc igitur oraculo duo ad litteram prædicuntur: primum eſt Chriſti, ſeu Meſſiæ interfectio, vel necis potius eidem inferendæ imago; alterum, poſt hebdomades ſeptuaginta duas id eventurum ... Quod qui non in Chriſto, ſed in Onia ... eveniſſe ... animadverterent, intelligere eos oportuit ... in typo tunc Chriſtum occidendum dixiſſe ... iccirço Oniam fuiſſe pro typo Chriſti.

tie ſon plus beau luſtre, & à la Religion la force d'une de ſes preuves? N'eſt-ce pas de plus contredire tout à la fois & le conſentement des Interpretes qui reconnoiſſent que cette Prophetie ne convient à nul autre qu'à la perſonne du Meſſie, & la perſuaſion de la Synagogue qui ne pouvoit deſavoüer, non plus que Porphyre, la clarté de tout ce qui eſt prédit par rapport à Jeſus-Chriſt? On peut dire que par une eſpece de vengeance de ce que Daniel a peint ici en des traits trop marquez Jeſus-Chriſt, elle l'a exclu (20) du rang de ſes Prophetes.

Quelle neceſſité enfin de ſe jetter dans une route ſi écartée, comme pour faire perdre de vûë le but de la prédiction, quoi qu'on tâche d'ailleurs de le rapprocher? Faloit-il avec ſi peu de profit, faire tant de dépenſe d'eſprit & d'érudition; & cela ſous prétexte d'éviter un embarras de chronologie, qui

(20) *Hieron. Præfat. in Danielem.* Illud admoneo non haberi Danielem apud Hebræos inter Prophetas, ſed inter eos qui Agiographa conſcripſerunt. *Il ajoûte que Porphyre s'eſt élevé contre cette Prophetie.* Quæ autem ex hoc Propheta, imò contra hunc librum Porphyrius objiciat, teſtes ſunt Methodius, Euſebius & Apollinaris, *&c.*

a partagé les Sçavans, & qui consiste à fixer le commencement des semaines de Daniel (21) ou à l'édit de Darius, ou à l'un des deux d'Artaxerxe, ou à celui de Cyrus, &c. Faloit-il que parce qu'on soupçonnoit je ne sçai quelles suppositions d'auteurs, soupçon qui ne permettoit de reconnoître ni tel Roy ni tel édit ; on vînt ensuite à broüiller tout pour errer consequemment, & à mettre Onias à la place de Jesus-Christ, sans craindre d'anticiper l'accomplissement, & de déranger tout le plan d'une Prophetie si bien circonstantiée ? Il faut en verité que la critique soit d'une trempe bien dure, quand loin d'être frappée ou rebutée de ces inconveniens, elle ne les

(21) *Chron. V. T.* Hoc loco mirari subit non modo incredibilem auctorum inter se pugnantium dissensionem de illius edicti, quod hic comminiscuntur, tempore ; aliis Dario Histaspi, aliis Dario, quem Nothum vocant, hoc tribuentibus ; sed multo magis insignem eorum, ut mihi quidem videtur, hallucinationem, qui ab anno Artaxerxis Longimani vigesimo .... duci initium volunt ... Hoc enim fuisset ei dixisse Gabrielem à tempore edicti per regem nescio quem, anno nescio quo promulgandi numerandæ erunt hebdomades 70. ante novam cladem urbis eventuram nescio, vel nescies ipse quando, *&c.*

ſent pas même, ou qu'elle s'y plaît & s'en ſçait bon gré. Le bouclier dont elle ſe ſert ici pour parer à tout, c'eſt (22) qu'il ne s'agit que d'une queſtion de ſon reſſort & d'une liberté toute entiere ; mais la choſe regardoit de trop prés Jeſus-Chriſt, & le marquoit en des traits trop reſſemblans, pour la mettre au rang de celles que Dieu a livrées à nos diſputes.

VII.

La paſſion que les Critiques ont témoignée d'aſſujettir à un prétendu bon ſens les difficultez de la Bible.

Sans nous engager plus avant avec les Critiques dans le labyrinthe de leurs détours ſur les Propheties, indiquons encore dans la multitude de leurs écrits ſur la Bible quelques prin-

(22) Dés le commencement de l'explication de cette prophetie on prend cette précaution, *Qui novi aliquid in hoc genere excogitavit, dum probabile ſit, ſaltem illius conatum benignè accipi oportere... neque in hujus oraculi interpretatione, ut in Chriſtiana fidei capitibus conſenſum Patrum quarendum vel expectandum eſſe, cum vix duo inter ſe conſentiant, &c.*

cipes generaux des corruptions qu'ils y ont introduites ; car de là ſont nées celles de leurs interpretations particulieres, qu'on ſe contentera de déſigner par le choix d'un petit nombre de paſſages importans.

1°. Une funeſte expérience nous a appris qu'aprés que des Critiques trop curieux & amateurs de nouveautez, ſe ſont mis en tête un ſyſtême hardi ou impie, ils ne feignent plus d'en chercher des preuves juſques dans l'Ecriture, prêts à la tourner en tout ſens pour l'amener au leur ; & quand avec cela ils ont rompu le fil de la tradition & les liens qui les attachoient à l'Egliſe, par où peuvent-ils ſortir des voyes de leurs égaremens ? Il leur coûte peu d'orner leurs paradoxes de cent traits d'érudition, ils en ont des recueils ; mais cette immenſe multiplicité de paſſages à propos & hors de propos, dit M. Boſſuet (1), n'eſt qu'une oſtentation auſſi dangereuſe que vaine ; tout conſiſte à s'attacher aux principes d'une ſaine & préciſe Theologie, dont ces grands Sçavans ne s'aviſent guéres. Ils ne penſent qu'à ac-

(1) Diſſertation ſur Grotius, page 128.

» commoder l'Ecriture au ſyſtême qu'ils » ſe ſont mis en tête.

C'eſt ce qui a paru dans les longs Commentaires des Proteſtans, & principalement dans tout ce qu'a produit l'impieté Socinienne, appliquée à donner la plus violente torture au Texte ſacré, pour y trouver dequoi autoriſer ſes excés qui approchent du Mahometiſme. De là ce principe qu'elle a établi *de la raiſon interprete de l'Ecriture*, ne trouvant rien de plus commode que de livrer la Religion à la conduite d'une raiſon abandonnée elle-même au gré des paſſions. Non que nôtre créance doive manquer de lumieres ou d'appui, ni qu'il faille exclure de l'œconomie de la foy un examen ſuivi (2) des preuves de la Religion. Au contraire, rien ne conduit mieux à la foy que le bon uſage de la raiſon. Qu'elle ſoit donc à la bonne heure, cette raiſon, éclairée, attentive, exacte, pourveu qu'elle ne répugne pas à ſe ſoûmettre, quand Dieu parle. Qu'elle aime à ignorer, diſent les Peres (3), ce qu'il n'eſt

Premier exemple tiré de quelques Critiques, qui ont eſſayé de rejetter des myſtéres.

(2) *Vide* 1. *partem Alnetanarum Quæſt. de Concordia Rationis & Fidei.*

(3) *Tertull. Lib. de Præſcript. cap.* 14. Ignorare melius eſt, ne, quod non debeas, nôris.

pas permis de ſçavoir. Car il ne faut rejetter de ſcience, que celle qui éloigne des voyes de Dieu, & on doit craindre également, ou de prendre les chimères pour des révelations de Dieu, ou les révelations de Dieu pour des chimères.

De là tant de Livres pernicieux, qu'on répand dans le public comme autant d'inventions auſſi courtes que ſûres pour débaraſſer l'eſprit de la créance importune des myſtéres, en pouſſant auſſi loin qu'on veut le libertinage des interprétations. De là une foule d'autres ouvrages, où loin d'en appeller à l'antiquité, comme ayant puiſé plus prés de la ſource la pure intelligence de la Bible, on s'en mocque à l'exemple de M. le Clerc & de ſes amis de Hollande; on s'émancipe même à introduire les ſens les plus éloignez de la lettre, ſans autre régle que celle d'un prétendu bon ſens ſi ſujet à prendre ſes propres rêveries pour les révélations de Dieu; & enfin on ne trouve plus de voile que celui de la

Hier. in Epiſt. ad Euſtochium de Cuſt. Virg. *Melius eſt aliquid neſciri ſecurè, quàm cum periculo diſcere.* Aug. in Enchir. cap. 17. *Sunt quædam quæ neſciri, quam ſciri, ſit melius.*

tolerance univerſelle pour cacher l'horreur de toute ſorte d'impietez.

2°. Comme une orgueilleuſe raiſon ne ſe révolte pas moins contre les miracles que contre les myſtéres, elle n'a pas moins d'attention à en combatre la créance, quoi qu'ateſtée par l'Ecriture. C'eſt par ce principe que pluſieurs Critiques ont affecté de rapporter à des cauſes purement naturelles les miracles les plus averez, à l'exemple de Joſephe, qui contre toute raiſon & religion compare le miraculeux paſſage des Hebreux par la mer rouge ſous la conduite de Moyſe (4), à celui de l'armée d'Alexandre par la mer de Pamphilie.

L'explication de M. le Clerc approche fort de celle-là, ſi elle n'en eſt empruntée. Car tout le miracle qu'il reconnoît ici, conſiſte [5] en ce qu'il s'éleva à propos un grand vent qui

(4) *Joſ. Lib. 2. Antiquit. Jud. circa finem.* Genebrard remarque ſur cet endroit, que *Joachim Vadian a oſé écrire en ſes Commentaires, ut Mela, que Moyſe attendit l'opportunité du temps auquel la mer Rouge devoit monter en l'Ocean, & laiſſer le fond ſec.*

(5) *J. Cler. Diſſert. Crit.* De Rubri maris tranſitu, *quam ſuo in Exodum Commentario attexuit.*

joint au reflux de la mer, laiſſa le fond à gué ou à ſec, pour favoriſer la fuite des Iſraëlites.

C'eſt ainſi que ce même Critique réduit à rien le miracle de la femme de Loth, changée en ſtatuë de ſel (6); & il n'a garde en ce point, comme en bien d'autres, de régler ſa creance ſur la lettre de l'Ecriture; puiſqu'il poſe en fait à cette occaſion, que (7) quand « on devroit un peu tordre les paroles « de l'Ecrivain ſacré, il vaudroit mieux « ſe porter à y donner une dure inter- » prétation, que nous le repreſenter dé- « bitant des abſurditez; d'où il conclut « qu'il eſt bien plus croyable que Moy- « ſe s'eſt ſervi d'une façon de parler im- « propre, qu'il ne l'eſt qu'il ait dit des « impertinences en termes clairs. «

Troiſiéme exemple, de ceux qui

C'eſt ainſi qu'un Philoſophe Critique d'Angleterre (8) bouleverſe tout

(6) *Diſſert. 2. in Gen. de conjuge Loth in ſtatuam ſalis converſa.*

(7) *Ibidem principii loco ſtatuit quod* licet nonnihil torquerentur Scriptoris divini verba, ſatius eſſet duram adhibere interpretationem, quam abſurda ducentem inducere; multò credibilius phraſi minùs propria uſum eſſe Moyſem, quam abſona planis verbis eſſe elocutum.

(8) *T. Burnet, Archæologia Philoſophica, ſive Doctrina antiqua de rerum originibus.*

l'allego- l'arrangement que Moyſe a établi dans
ſ les tex- l'hiſtoire de la création du monde,
les plus ſous prétexte d'en rectifier le deſordre,
ples. & de prévenir tout enſemble les difficultez des gens ſenſez, & les railleries des libertins. Comme ſi le texte de la Geneſe, ſans le ſecours de ſa nouvelle explication, induiſoit en erreur; & qu'il fût appellé de Dieu à réformer ſur le plan de ſon ſyſtême, les imperfections de celui de Moyſe. Tout choque & ſouleve ſa raiſon dans le détail des œuvres des ſix jours : raiſon aveugle à qui tout eſt myſtere, même dans la nature, & qui oſe conteſter avec Dieu ſur le fait de la révélation. Quel renverſement! en ſçait-il plus que les Péres, que les Interpretes, que Moyſe même?

Mais quels Critiques ſe ſont plus exercez que Van-Dale (9) & Becker (10), à faire diſparoître du texte de l'Ecriture tout ce qui y eſt marqué ſur les Demons? Ils poſent en fait que la chimére de ces eſprits malfaiſans eſt une des fatuitez du paga-

(9) *Ant. Van-Dale, de Origine ac progreſſu. Idololatriæ & Superſtitionum*, &c.

(10) Le Monde enchanté, 1. Partie.

niſme, qui érant née chez les Chaldéens, a de là paſſé chez les Perſes & chez les Egyptiens; qu'enſuite la contagion de cette ridicule créance s'eſt répanduë parmi les Iſraëlites, infectant ainſi toutes les religions, & Payenne, & Juïve, & Chrêtienne; qu'aprés tout, le nom de Diable, que les Interpretes du vieux Teſtament ont fourré dans le texte, ne ſe trouve pas dans l'original. Voilà comme les hardis Critiques, en contrediſant la créance de tous les Peres & de tous les temps, plâtrent au moins leur libertinage de quelques dehors de reſpect pour la Bible, & ſe préparent des évaſions dans l'obſcurité du texte Hebreu, ſe mettant peu en peine qu'on diſe que l'Evangile, rempli comme il l'eſt de (11) legions de demons, n'a ſervi qu'à conſacrer une vaine ſuperſtition. Voſſius connoiſſoit aſſez le mauvais fond de cette eſpece d'incredules [12], pour

(11) *Matthæi cap. 4. v. 24. & cap. 7. v. 22. & cap. 8. v. 16. & cap. 12. v. 22. & cap. 17. v. 17. Item Marci cap. 1. v. 32. & 34. & cap. 3. v. 15. & 22. & cap. 6. v. 13. & cap. 9. v. 37. & cap. 16. v. 9. & 17. Item Luca cap. 4. v. 4. & cap. 8. v. 2. 30. 33. & cap. 9. v. 1. & 49. & cap. 10. v. 17. & cap. 11. v. 19. &c.*

(12) *Ger. J. Voſſius in Epiſt. ad J. Bouvres*

n'en avoir que de l'horreur.

Inconvenients affreux qui résultent ces fortes d'interprétations.

3°. Si l'on s'en tenoit aux explications forcées qu'ont inventé plusieurs Critiques pour ôter aux endroits difficiles le merveilleux qu'on est obligé d'y reconnoître, ne rendroit-on pas par cette methode le sens de la Bible tout-à-fait inintelligible à force d'être énigmatique ? C'est là un des écüeils où la multitude des Sectaires, qui n'ont pour guide que la lueur maligne de leur raison, ont échoüé. Tant de clarté qu'on voudra dans le texte, ils ne manquent pas de l'obscurcir & de l'allegoriser, dès qu'un interêt de secte le demande. Que le nouveau Testament dise du Verbe fait chair, qu'il est Dieu [13], le vrai Dieu [14], le

vicium de Pythonissa Saülis differens, qua magicis artibus suscitavit Samuelem, ait : Criticos quosdam non posse in animum inducere ulla esse spiritibus commercia cum homine : ac sæpius mihi cum talibus sermo fuit : sed deprehendi eos, vel admodum negligenter legisse sacras Litteras, vel utcumque dissimularent, Scripturarum auctoritatem parvi facere : toto animo tales abominor.

(13) *Joan. cap.* 10. *v.* 1. Et Deus erat Verbum.

(14) 1. *Joan. cap.* 5. *v.* 20. Hic est verus Deus, & vita æterna.

Dieu beni dans tous les ſiecles [15], égal à Dieu [16], une même choſe [17] avec Dieu; qu'il eſt le Fils du Très-Haut [18], dont le pouvoir auſſi abſolu que celui de ſon Pere, commande ſouverainement & à la vie & à la mort; adoré des Anges [20], obéï des démons, auſquels il ordonne en maître; l'Auteur des ſiecles, & le Sauveur des hommes; en qui ſont réunis tous les caracteres de la Divinité, tous les treſors [21] de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu; tout cela paſſera pour exageration chez les Sociniens; & ces rayons de lumieres qui vont aboutir

(15) *Ad Rom. cap. 9. v. 5.* Ex quibus eſt Chriſtus ſecundùm carnem, qui eſt ſuper omnia Deus benedictus in ſæcula.

(16) *Ad Philipp. 2. v. 6.* Non rapinam arbitratus eſt eſſe ſe æqualem Deo.

(17) *Joan. 10. v. 30. &c.* Ego & Pater unum ſumus... Reſponderunt ei Judæi... tu, homo cum ſis, facis te ipſum Deum.

(18) *Luc. 1. cap. 1. v. 32.* Filius Altiſſimi vocabitur.

(19) *Joan. cap. 16. v. 15.* Omnia quæcumque habet Pater, mea ſunt. *Et cap. 17. v. 10.* Mea omnia tua ſunt, & tua mea ſunt.

[20] *Ad Heb. cap. 10. v. 6.* Et adorent eum omnes Angeli Dei.

[21] *Ad Coloſſ. 2. v. 3.* In quo ſunt omnes theſauri ſapientiæ & ſcientiæ Dei.

au même centre, c'eſt à dire à mettre en évidence la divinité de Jeſus, ne ſerviront qu'à rendre plus coupable l'aveuglement de ſes ennemis.

Qu'y a-t-il de plus illuſoire ou de plus mal concerté que cette longue ſuite de détours myſterieux, qu'ils prennent, & qui ne tendent qu'à dérober aux yeux, des myſteres clairement expliquez dans le Texte ſacré ? En quelle confuſion ne replongent-ils pas un Livre dont ils nous vantoient tant la clarté ? Que ſeroit-ce s'il étoit permis de ſuivre le cours de ces dépravations, depuis le commencement de la Geneſe juſqu'à la fin de l'Apocalypſe ?

VIII.

Détail abrégé des interprétations licentieuſes inventées par les Critiques.

Contentons-nous d'un eſſai d'interprétations fantaſques ou trop libres. Un Philoſophe moins impie que Burnet, & plus viſionnaire, nommé Dickinſon [1], trouve dans l'ouvrage des ſix jours, tel que Moyſe le décrit, l'abregé de ſa nouvelle maniere de phi-

[1] *Edmundi Dickinſoni Philoſ. ex Atomis*, &c.

loſopher ſur les principes du Vuide & des Atomes : & auſſi-tôt il prétend que ce ſyſtême Epicurien, né avec Adam, fut tranſmis à Noé, d'où il paſſa par Sem à Abraham & à Moyſe ; qu'au reſte c'eſt un grand malheur qu'Ariſtote ſoit venu à la traverſe pour broüiller par ſes fauſſes idées le langage clair & précis de ce ſaint Legiſlateur, qu'il nous repreſente de plus comme un tres-grand Chimiſte. La Pereyre entêté de ſa fantaiſie des Préadamites ne feint pas de l'établir comme ſur les ruines de la narration de Moyſe [2]. D'autres ſous prétexte de plaiſanter agreablement ſur la pluralité des mondes [3], & de peupler la Lune & les autres Planetes de nouveaux habitans de leur création ; combien font-ils naître de doutes ſur le plan de la Religion, & du commencement de la Geneſe ?

Quelques-uns à l'exemple du Cardinal Cajetan [4], qui s'en rapportoit à deux hebraïſans, préferablement aux Peres, pour l'interprétation du

(2) *Syſtem. Theologiæ de Præadamitis*, 1. *Parte.*

(3) Entretiens ſur la pluralité des Mondes.

(4) *Cajet. in Geneſ. cap.* 1.

Texte ſacré, ont ſoûtenu que la tentation d'Eve par le demon déguiſé ſous la figure du ſerpent, n'étoit qu'une pure allegorie. L'Auteur du ſyſtême des Préadamites réduit à la ſeule contrée de la Paleſtine [5] le déluge qui ſelon l'Ecriture couvrit toute la terre. M. le Clerc trouve la cauſe de l'embraſement de Sodome, bien moins dans cette pluye de feu & de ſoufre que Dieu verſa miraculeuſement, que dans la nature des terres bitumineuſes & ſoufrées qui étoient ſujettes à prendre feu (6) comme celles du mont Etna: ajoûtez ici les expediens qu'il imagine pour ôter le merveilleux, & de la confuſion des Langues [7] & du changement de la femme de Loth en ſtatuë de ſel, &c.

D'autres Critiques, comme Zebighius [8], marchant ſur les traces de

(5) *De Præadam. l. 4. cap. 7. & ſeq.*

(6) *Geneſis ex Tranſlatione Joan. Clerici, &c. cum Comm. in 1. Diſſert. qua Appendicis loco poſita eſt, de Sodoma.*

(7) Voyez le premier Livre, page 25. & 26. où l'on a rapporté ces licentieuſes interpretations de MM. Simon & le Clerc.

(8) *Godefr. Zebighii de Veſtimentis Iſraëlitarum in deſerto, an per miraculum duraverint, aut creverint.*

M.

M. le Clerc [9], & de Binæus [10], ont contredit les termes les plus clairs, avec lesquels l'Ecriture marque la conservation miraculeuse des vêtemens des Israëlites dans le desert; & cela, sur ce qu'il étoit inutile d'en venir à un miracle, parce que les troupeaux du peuple de Dieu fourniſſoient de la laine & des peaux en abondance pour les habiller; outre qu'il leur étoit facile de ne pas ſe laiſſer manquer d'étoffes, partie en entretenant commerce avec les Iſmaëlites & les Arabes, partie en ſe revêtant des dépoüilles des Amalecites & des royaumes d'Eſebon & de Baſan: comme ſi de pareils raiſonnemens ſuffiſoient pour ſe tirer de l'embaras des textes formels de l'Ecriture [11], qui égalent cette merveille à celle de la Manne; ou que de vaines imaginations, miſes en balance avec des miracles ſi-bien ſpecifiez, pûſſent l'emporter. C'eſt par le même principe qu'il ne paroît pas vrai-ſemblable à M. le

(9) *J. Cler. Comment. in cap. 8. Deuter.*

(10) *Ant. Binæus de Calceis Hebræorum.*

[11] *Cap. 8. Deut. v. 4.* Veſtimentum tuum quo operiebaris, nequaquam vetuſtate defecit, & pes tuus non eſt ſubtritus, en quadrageſimus annus eſt! *Item lib. 2. Eſdræ cap. 9. v. 21.*

Clerc [12], quoi qu'en diſe le Texte ſacré, que Dieu ait voulu en faveur de Joſué arrêter le cours du ſoleil & de la lune [13] : c'eût été bouleverſer la nature & incommoder le genre humain ſans neceſſité ; croyez plûtôt malgré les textes qui expriment ces miracles, que Dieu ſe contenta de produire une lumiere en l'air ou quelque réfraction extraordinaire qui en tint lieu. Car il juge que c'eſt là épargner à la puiſſance divine une dépenſe ſuperfluë, & ramener l'Ecriture à un ſens plus raiſonnable.

C'eſt cet eſprit d'épargne en fait de miracles, qui lui a fait regarder la Pythoniſſe que Saül conſulta, & qui évoqua Samuel par ſes enchantemens [14], comme une eſpéce de joüeuſe de Gobelets ou de Marionettes. M. Van-Dale avoit eu ſes raiſons de mettre avant lui en œuvre cette défaite ;

(12) *J. Cler. Comment. in cap.* 10. *lib. Joſue.*

(13) *Joſue cap.* 10. *v.* 13. *& ſeq.* Steterunt que ſol & luna, donec ulciſcerentur ſe... Stetit itaque ſol in medio cæli, & non feſtinavit occumbere ſpatio unius Dei : non fuit antea nec poſtea tam longa dies, obediente Deo voci hominis.

(14) *J. Cler. in Lib.* 1. *Regum, cap.* 28.

en assurant [15] que tout le manége de cette prétenduë Magicienne n'étoit que charlatanerie, & que par l'apparition d'un spectre imaginaire elle en avoit imposé à ce Roy, qui aussi-bien n'y prenoit pas garde de si prés.

Il n'importe que le Texte sacré n'insinuë rien d'approchant de cette colluſion, dans tout l'appareil de cette Necromancienne, & qu'il ne repreſente dans toute la suite rien que de sérieux & d'effrayant [16]; qu'il marque même la prédiction faite à Saül du funeſte évenement de la bataille dont il arrangeoit le projet; prédiction que [17] la fin du combat ne manqua pas à verifier litteralement; tout cela ne peut retenir ces Critiques dans les bornes de la lettre dont ils ſe montrent ſi jaloux en d'autres rencontres, mais à condition d'y renoncer quand bon leur ſemble. Comme donc ils ſe plaiſent à trouver de la tromperie par tout, de peur de paroître dupes; ils préferent ici le rafinement

(15) *A Van-Dale Diſſert. 1. de Oraculis Ethnicorum, & lib. de Divinat. Idololat.*

(16) *Lib. 1. Reg. cap. 28. v. 15. & ſeq.*

(17) *Lib. 1. Reg. cap. 31.*

qu'ils ont imaginé, à la ſimplicité du texte.

Rien n'eſt auſſi plus commode pour débarraſſer M. le Clerc du poids énorme de la chevelure d'Abſalom [18] que d'imaginer, comme il fait, que le texte eſt fautif, & de le reſtituer ſelon ſon bon plaiſir. Il écarte par le même expedient ce qui l'arrête dans la ſuite des Rois de Juda & d'Iſraël: mais qui n'en feroit autant? C'eſt encore une reſſource toute prête de recourir à un hebraïſme, ou à quelque trait d'érudition orientale, pour juſtifier la ſingularité des interpretations qu'on produit.

Et que dirons-nous de ces admirables explications qui ont paru depuis peu en Hollande ſur un certain nombre de difficultez embarraſſantes, au ſujet deſquelles on ſe permet les plus étranges innovations [19]. On aſſure 1°. Que tout ce qui regarde la prophetie de Baalam s'eſt paſſé en ſonge, & qu'ainſi

(18) *Lib. 2. Reg. cap. 14. v. 26.*

(19) Le titre de ce licentieux libelle, eſt *Aſne de Balaam, Renards de Samſon, Machoire d'Aſne, Corbeaux d'Elie, &c.* Explication qui eſt priſe d'un livre latin de M. Vanderhand, Profeſſeur à Helmſtat, intitulé, *Paradoxa Biblica.*

les avis de Dieu [20] adreſſez à ce faux prophete, le langage de ſon âneſſe à la vûë de l'Ange, & les autres incidens dont Balaam alla par ordre de Dieu rendre compte à Balac, n'étoient qu'un rêve myſterieux : tout cela afin de s'épargner aux dépens du texte ſacré, la créance de quelques faits qui tiennent trop du miracle.

2°. On y poſe en fait que les trois cens renards de Samſon mentionnez au livre des Juges [21], & mis en œuvre pour brûler avec les flambeaux attachez à leurs queuës, les moiſſons des Philiſtins, ne doivent pas s'entendre à la lettre ; mais qu'ils ſignifient l'adreſſe qu'eut Samſon de bien prendre ſon temps, lorſque les bleds étoient coupez & mis en gerbes, pour attacher alors ſans autre myſtere, des flambeaux à ces gerbes, avec des meſures ſi juſtes que le feu pût aiſément ſe communiquer dans toute l'étenduë des champs des Philiſtins : rare & nouveau ſecret de ſe ſauver de l'embarras qui réſulte des paroles trop expreſſes de l'Ecriture.

3°. Nôtre Critique n'eſt ni plus ni

(20) *Numer. cap.* 22.
(21) *Judicum cap.* 15. *v.* 4. 15. *&* 6.

moins heureux à expliquer la merveille de la machoire d'âne [22] dont le même Samſon ſe ſervit pour tuer mille Philiſtins. Car ſuivant ſa remarque, cette hiſtoire ne ſignifie pas que Samſon armé de cet inſtrument eût achevé ſeul cette défaite ; mais qu'ayant par occaſion commencé le combat, & ſoutenu le premier choc, il fut ſecondé par un corps de trois mille Iſraëlites, qui le firent ſortir victorieux. Victoire neanmoins dont l'honneur lui fut tellement attribué, que pour en conſacrer la memoire, le lieu en fut nommé *bataille par une machoire*. Dieu permit qu'alors les Iſraëlites fort preſſez de la ſoif, découvriſſent heureuſement une fontaine entre des rochers ; & c'eſt à quoi ſe réduit, ſelon ce Critique, le miracle de l'eau ſortie d'une dent de la machoire d'âne. Quelle profanation du texte ſacré !

4°. Les corbeaux prétendus qui apportoient à Elie de quoi ſe nourrir (23) n'étoient, ſi l'Auteur en eſt crû, que des marchands d'Oreb touchez de la

(22) *L. Jud. cap.* 15 *v.* 15. *& ſeq.*

(23) *L.* 3. *Reg. cap.* 17. *v.* 5. Corvi quoque deferebant ei panem & carnes mane, ſimiliter panem & carnes veſperi.

miſere de ce Prophete ; & on ne s'eſt aviſé d'atribuer cette merveille à ces animaux-là, qu'à cauſe de l'équivoque du mot *Orebin.* On a beau alleguer que les Septante & la Vulgate y répugnent, il faut bien que le nouvel interprete en ſoit plûtôt crû que les anciens ; car quel moyen, à ſon avis, que des corbeaux euſſent pû trouver, ou porter dans leur bec, ou ne pas manger la nouriture deſtinée à Elie ?

5°. La fin des explications de nôtre Auteur répond tres-bien aux commencemens. Car tout le myſtere de l'Antechriſt dont S. Paul [24] & S. Jean [25] ont tant parlé, ne ſe rapporte plus au Pape, comme ſe l'étoit figuré M. Jurieu, aprés ſon ayeul Du Moulin : le mal même qu'on attendoit du funeſte avenement de l'Antechriſt, s'évanoüit devant nôtre Critique, qui prononce hardiment avec M. le Clerc, que ce nom d'Antechriſt n'eſt donné dans le nouveau Teſtament, qu'au Magiſtrat Juif & à la Synagogue, ſans qu'aucun autre ſoit proprement déſigné pour exercer un pareil miniſtere de ſéduction en cette qualité.

(24) *Paul 2. ad Theſſalon. cap. 2. v. 4. & ſeq.*

(25) *Apocal. cap. 13. & 17.*

Combien d'autres viſions creuſes ne nous débite pas un certain Burnet [26], ſur un nouveau regne de mille ans qui ſuivra l'embraſement du monde? La terre, ſelon lui, purifiée alors par le feu, verra par une ſuite de diſpoſitions toutes naturelles, renaître l'âge d'or. Les habitans de ce ſéjour enchanté, ſeront les juſtes que J. C. reſſuſcitera & comblera de délices, ſans pourtant deſcendre du ciel en terre, pour établir en perſonne ce nouveau regne, & y préſider. A cette ſeule difference prés, l'erreur des Millenaires avec une foule d'autres, ſe trouve ici renouvellée & appuyée ſur l'Ecriture, & ſur une tradition qu'on donne pour apoſtolique.

Mais quel effort ne font pas d'autres Critiques pour lever les difficultez que Dieu a miſes ſous le ſceau? Paſſons l'éponge, & tirons les voiles ſur les ordures qu'a répanduës Grotius ſur le Cantique des Cantiques [27], où il s'eſt plû à entaſſer une foule d'obſcéni-

(26) *Vide T. Burneti L. 4. de Telluris Theoria ſacra.*

(27) Grotius n'a preſque rempli ſon Commentaire ſur ce livre, que d'alluſions à des citations obſcénes de Poëtes Grecs & Latins.

tez

tez tirées des Poëtes profanes pour en ſalir ce ſaint Livre. Avant lui Caſtalion [28] par une affectation auſſi ridicule que ſacrilege, avoit emprunté & imité dans ſa traduction, les tours de Catulle, pour inſpirer des idées profanes de ce ſacré & myſterieux Epithalame. Comme ſi ces Critiques euſſent eu deſſein qu'on jugeât autant au déſavantage de ce livre, que les anciens heretiques rapportez par Theodoret [29] & Philaſtrius [30]. Epargnons aux oreilles chaſtes un détail plus circonſtantié, & aux fidéles une plus longue liſte de falſifications ſcandaleuſes.

(28) M. Simon dans le liv. 2. chap. 21. de l'Hiſt. Critique du V. T. remarque cet air efféminé du ſtyle de Caſtalion, & il produit le jugement de Genebrard, *Præf. in Opera Orig. Verſio Caſtalionis*, dit ce ſçavant Prélat, *eſt affectata, plus habens pompæ & phalerarum, quàm rei & firmitatis, plus oſtentationis quàm ſubſtantiæ, plus fuci quàm ſuci, plus hominis quam ſpiritus, &c.* Beze l'avoit cenſurée plus fortement.

(29) *Theodor. Præf. in Cant.*

(30) *Philaſt. hæret. Fabul. cap.* 133. & 147.

VIII.

Combien la Critique s'eſt enhardie ſur le fait des Verſions de l'Ecriture.

Que ſeroit-ce, ſi nous y ajoûtions ce grand nombre de Verſions infidéles que des Critiques proteſtans ont publiées, & qui ont paſſé pour autant de corruptions de la Bible ? On n'en veut pour juges qu'eux-mêmes, diviſez comme ils ſont ſur tant de textes dogmatiques & capitaux. Car ſi avec cela ils perſiſtent à trouver tant de clarté dans la Bible ſur l'eſſentiel, il faut de deux choſes l'une ; ou qu'ils ſoient gens à ne vouloir douter de rien à force de s'être entêtez, ou que doutant de trop de choſes, ils reduiſent à ſi peu que rien l'eſſentiel de la foy.

Dés que Luther eut fait paroître ſa traduction Allemande, on ſçait avec quel mépris pluſieurs Sacramentaires la rejetterent comme tres-fautive & empoiſonnée. L'endroit entre autres, où Luther fait dire à S. Paul, que nous ſommes juſtifiez par la *ſeule* foy ſans les œuvres de la loy [1], paſſa pour une alteration ſi viſible du texte,

(1) *Rom. cap.* 3. *v.* 28.

qu'elle ſouleva tous les Theologiens. Mais Luther rendit bien le change, premierement à Zuingle & à ſes partiſans, dont il déchira à ſon tour les Verſions ; & qu'il traita d'ânes, de fous, d'antechriſts, &c. Secondement, il ne ſe défendit pas avec moins d'emportement contre les accuſations des Catholiques. Tu es fort ému, dit-il, « de ce que j'ai dit que nous ſommes « juſtifiez par la ſeule foy, bien que ce « mot *ſeule* ne ſe trouve pas dans le texte « de l'Apôtre ; ſi ton Papiſte s'en ſcan- « dalize, dis-lui qu'un Papiſte & un « âne n'eſt qu'une même choſe. Aprés quoi convenant que le mot *ſeule* n'eſt « ni dans le grec, ni dans le latin : Je ne « me répens, continuë-t-il, que de n'a- « voir pas ajoûté à ce paſſage deux autres mots, en traduiſant que nous ſom- « mes juſtifiez par la ſeule foy ſans toutes les œuvres de toutes les loix. « Que les Papiſtes enragent, pourſuit-il, « ils ne m'ôteront pas ce mot qui doit « demeurer dans mon Teſtament. «

Beze, quoique moins emporté, & auſſi intereſſé à faire grace aux autres Proteſtans en faveur de lui-même [3],

(2) *Luth. T. 5. Oper. Edit. Jenn. p. 140.*
(3) C'eſt principalement dans ſes Notes ſur

n'éclate-t-il point avec ſes confreres contre la Verſion de Caſtalion, comme contraire aux penſées du S. Eſprit? Mais Beze avec ſes grands cris, put-il empêcher qu'on n'uſât de repreſailles contre celle qu'il avoit retouchée, & qui donnoit autant ou plus de priſe, lors ſur tout qu'elle parut traduite en Anglois? Car qui ne ſçait que Jacques I. Roy d'Angleterre, dans le Colloque d'Hamptoncourt (4), la jugea de toutes celles qui avoient paru la plus infidéle, & ordonna qu'il s'en fît une nouvelle à laquelle on s'en tint, & qui ne merite pas moins d'être contredite que les autres?

Arrêtons-nous ici, & ſans entrer dans l'examen de pluſieurs traductions plus modernes, ou proſcrites par les

l'Ecriture qu'il invective contre Caſtalion, auſſi-bien que dans l'Epître qui paroît à la tête de la Bible de Geneve en 1559. Là il eſt dit: *Maintenant Satan a trouvé autant de tranſlateurs, qu'il y a d'eſprits legers & outrecuidez qui manient l'Ecriture...* De quoi il donne pour exemple *la Bible latine françoiſe, miſe en avant par Sébaſtien Caſtalion... comme inſtrument choiſi de Satan, pour amuſer tous eſprits volages & indiſcrets.*

(4) Conf. de Hamptoncourt entre les Epiſcopaux & les Preſbyteriens d'Angleterre, pag. 28. de l'impreſſion de Londres 1604.

ſouverains Pontifes, comme (5) celle de Mons ; ou condamnées (6) par de grands Prélats, comme celle de Trevoux ; ou rejettées même par l'ordre exprés des Etats de Hollande, comme (7) celle de M. le Clerc ; contentons-nous de gemir ſur les malheurs de l'Egliſe, & d'en avoir dénoncé les dangers.

X.

Concluſion de tout ce qui a été dit ſur les Abus de la Critique par rapport à l'Ecriture.

Cet eſſai au moins ne fait que trop

(5) Clem. IX. dans ſa Conſtitution en forme de Bref du 20. Avril 1668. la condamna comme témeraire, pernicieuſe, differente de la Vulgate, & contenant des choſes capables de ſcandaliſer les ſimples. Innocent XI. dans la Congregation de l'Indice du 1. Sept. 1679. la défendit.

(6) Monſ. le Cardinal de Noailles donna le 15. Septembre 1702. une Ordonnance contre cette Verſion de M. Simon ; & M. de Meaux aprés l'avoir condamnée le 29. Sept. 1702. publia deux grandes Inſtructions ſur cette Verſion.

(7) Les Etats Généraux ont publié en 1704. un Edit par lequel ils ſuppriment les exemplaires, & défendent la lecture du N. T. publié par M. le Clerc.

voir la neceſſité d'un guide infaillible qui arrête les égaremens de l'eſprit, puiſque ſans cela on ne ſort jamais des conteſtations auſquelles engage l'examen des textes. Plus même la critique eſt ſujette à préſumer de ſes connoiſſances, plus on doit ſe défier de la clarté qu'elle allégue, & qui malheureuſement ſe trouve d'ordinaire traverſée par mille doutes. Ce qui lui paroiſſoit de la derniere évidence, eſt juſtement de quoi on diſpute le plus: & le feu des contradictions répand ſouvent plus de fumée & de broüillerie que de lumieres. C'eſt à la vûë de ces inconveniens, que Tertullien (1)
» ne vouloit plus qu'on en appellât à l'E-
» criture ſeule, ou qu'on la fît ſervir
» comme de champ de bataille, où aprés
» de longs combats, la victoire demeu-
» rât comme en ſuſpens. L'experience lui avoit appris que Dieu ſe plaît à couvrir d'un nuage impenetrable, les veritez dont on cherche l'éclairciſſement dans ſon propre eſprit, preferablement à celui de l'Egliſe.

(1) *Tertull. Lib. 1. de Præſcript. cap. 18.* Non ad Scripturas provocandum, neque in his conſtituendum certamen, in quibus aut nulla, aut incerta victoria eſt, aut par incertæ.

De là en effet que d'illuſions qu'on prend pour des ſens revelez ? Et quel dommage que tant de Critiques pleins de ſagacité & d'érudition, nous forcent à joindre à l'admiration de leurs talens une juſte horreur des écarts où ils ſe ſont jettez. L'Ecriture, dit (2) « S. Jerôme, eſt ce livre myſterieux de « l'Apocalypſe qui eſt ſcellé de ſceaux ; « donnez-le au plus habile dans les ſcien- « ces humaines, & il vous répondra qu'il « n'en peut penetrer le ſens, parce qu'il « eſt ſcellé ; & qu'en effet ceux qui ſe « donnent pour plus éclairez, ne ſçau- « roient l'ouvrir ſans le ſecours de celui « qui tient la clef de David. Ce Livre, « ſelon (3) S. Auguſtin, joint à une ſim- « plicité qui s'abaiſſe juſqu'aux plus pe- « tits, une élevation qui exerce & confond « les plus ſublimes. Ailleurs il dreſſe (4) « une longue liſte d'erreurs nées d'un exa-

(2) *Hieronymus in Epiſt. ad Paulinum.* Liber in Apocalypſi ſeptem ſigillis ſignatus oſtenditur, quem ſi dederis homini ſcienti litteras, ut legat, reſpondebit tibi : non poſſum, ſignatus eſt enim. Quanti hodie putant ſe noſſe litteras ? Tenent ſignatum librum, nec aperire poſſunt ; niſi ille reſeraverit qui habet clavim David, &c.

(3) *Aug. L. 5. de Gen. ad lit. cap.* 3.

(4) *Aug. L. de Fide & operibus cap.* 4.

ment trop curieux. Il ſe compte lui-même entre les principaux errans. Quand (5) je me mis à lire l'Ecriture, dit-il, que trouvai-je ? Un livre auſſi inacceſſible à l'orgueil des ſages du ſiecle, qu'il eſt au deſſus de la portée des enfans ; bas en apparence, mais infiniment élevé & plein de myſteres cachez ſous des figures. J'étois trop enflé pour m'accommoder de cette baſſeſſe apparente ; & je n'avois pas d'aſſez bons yeux pour penetrer ce qu'elle cache de myſterieux. *Ne vous fiez pas* (6) *à un heretique qui s'autoriſe de l'Ecriture*, dit S. Ambroiſe, *puiſque le demon en a employé des textes, pour eſſayer de tromper J. C. même.*

Plût à Dieu, que nos Critiques tenus en reſpect par ces avis, euſſent moins hazardé de conjectures hardies ſur les ſaints Livres. Ils n'auroient pas fait voir par leurs attentats ſur le texte ſacré, l'abyme où méne une critique livrée à ſon ſens réprouvé : on n'au-

(5) *Aug. Conf. L. 3. cap. 5.*

(6) *Ambroſ. L. 4. in Evang. Luca cap. 4.* Non te capiat hæreticus, quia poteſt de Scriptura aliqua exempla proferre : utitur & diabolus teſtimoniis Scripturarum, non ut doceat, ſed ut circumſcribat & fallat.

roit pas tant experimenté combien il eſt difficile juſques dans les ſciences les plus ſaintes de s'en tenir préciſément à ce qui eſt permis ; cette volupté intemperante de la raiſon, qui laiſſe un ſentiment plus vif, plus delicat, plus piquant que celle des ſens, ſeroit moins connuë, & la religion n'en ſouffriroit pas.

Quel bonheur, ſi au moins on avoit pû éprouver ce que le P. Lami (7) a poſé en fait, *que les veritez de la foy, la ſcience de l'Ecriture, la doctrine de la tradition éclateroient davantage, ſi tous les Théologiens ſuivoient les regles les plus ſeveres de la critique.* Car avoüons qu'à juger de l'avenir par le preſent ou par le paſſé, & qu'à conſiderer l'art critique dans le point de vûë où nous l'avons repreſenté ſelon l'uſage trop commun des gens du métier, on pourroit le définir *l'Art de ne rien croire*, en empruntant le titre (8) qu'un certain Du

(7) Suite du Traité Hiſt. de l'ancienne Pâque des Juifs, Art. 7. de la Réponſe à la Lettre de M. de Tillemont.

(8) *Godef. à Valle, de Arte nihil credendi.* Maldonat dans ſon Commentaire ſur les Evangiles, parle de ce livre, auſſi-bien que M. Bayle dans ſon Dict. Crit. au mot *Du Val.* Cet Auteur fut brûlé pour cauſe d'athéiſme.

Val mit à la tête d'un livre impie de ſa façon. Il ſemble même qu'une des regles qu'ont le mieux obſervé certains Critiques, eſt celle de ſouſtraction, qui va du tout au rien. Reſte donc à voir ſi la Tradition eſt plus privilegiée, & plus à couvert des attaques de la Critique, que l'Ecriture.

Fin du troiſieme Livre.

TABLE

DES MATIERES contenuës dans ce premier Tome.

A

Aaris. Son vol à la ſuite d'une flêche pour aller trouver Pythagore aux jeux Olympiques, 95

Adam. Nous avons herité d'Adam, l'envie de toucher à l'arbre défendu de la ſcience du bien & du mal, 75

Anciens. Ouvrages des anciens Chrétiens mépriſez par des Critiques qui idolâtroient ceux des profanes, 100

Angleterre. A quels excés on y a porté l'incredulité, 27

Anglois. Les Epiſcopaux ſur tout ont publié de bons livres, 118

Antechriſt. Chimere du Pape Antechriſt adoptée par M. Jurieu, 261. Quelques Critiques prétendent que ce nom n'eſt donné dans l'Ecriture, qu'au Magiſtrat Juif & à la Synagogue, 383

Antiquaires. Permis à eux de s'exercer ſur des ſujets même ſacrez, pourvû qu'ils le faſſent avec retenuë, 33

Antiquité. On n'oblige pas à recevoir ſans diſcuſſion tout ce qu'on nous donne pour conſacré par l'antiquité, 44

Apologies du Chriſtianiſme publiées par les anciens Peres, combien eſtimées, 104
Apollone de Tyane. On l'a comparé à J. C. 96. Les faux miracles qu'on en raconte, 97
Apulée de Madaure. On a voulu oppoſer ſes miracles à ceux de J. C. 98
Argument negatif. Il eſt ſujet à cent exceptions, & fort dangereux entre les mains des Critiques, 11. Il a été pouſſé trop loin par pluſieurs Critiques, 133
Art Critique. On s'eſt attaché à le perfectionner, & pourquoi, 1. 2. Quelles en ſont les régles générales, & s'il faut trop compter ſur ces régles, 121. 124. Voyez dans la Préface le but, l'utilité, l'origine & les progrés de cet Art.
S. Auguſtin. Ce qu'il conclut en admettant cette fauſſe ſuppoſition, que le Chriſtianiſme ſe fût établi ſans miracle, 21. Sa réponſe aux payens qui refuſoient de croire l'hiſtoire de Jonas, 64. 66. L'Egliſe ſeule peut lui garantir l'authenticité de l'Evangile, 218. D'où ſont venuës ſelon lui les héréſies, 302. Ce qu'il raconte de luy-même, quand il ſe mit à lire l'Ecriture, 392

B

M. *Bayle.* Ses principaux égaremens, 12. Une de ſes railleries ſur la Religion, 56. Il eſt mort en compoſant un livre impie, 76. Il s'applaudit de ce que la Critique a donné lieu au Proteſtantiſme, en même temps qu'il avouë que ceux qui excelloient dans la critique n'avoient gueres de religion, 89
M. Baillet. Quelle eſt ſa vûë dans ſon Diſcours ſur la Vie des Saints, & ce que les Proteſtans en ont penſé, 16. Il accuſe des Religieux d'a-

voir dit leur breviaire en grec, pour ne point infecter leur beau latin, 164
Balaam. Quelques Critiques assurent que tout ce qui regarde la prophetie de Balaam s'est passé en songe, 380
M. *Basnage.* Comment il explique la prophetie de Jacob touchant le Messie, 354
Becker. Il s'éleve contre la réalité de la magie & des suggestions du Diable, 36. 370
Bembe. Ce qu'on fait dire à ce Cardinal sur les Epîtres de S. Paul, 163
Béze. Il avouë qu'il a vû des manuscrits qui autorisent fort nôtre Vulgate par leur conformité avec elle, 211. Sa Version de l'Ecriture condamnée par Jacques I. Roy d'Angleterre, 388
Bible traitée avec aussi peu de respect par les Critiques, que les livres les plus profanes, 159. 160. Voyez *Ecriture.*
Blondel. Il tire de quelques fraudes particulieres, une conclusion generale contre la bonne foy des anciens Peres, 69
M. *Bossuet*, Evêque de Meaux, cité, 25. 50. 73. 76. 80. 137. 156. 177. 186. 211. 308. 311. 320. 330. 342. 365.
Du *Bourdieu.* Ce Ministre s'inscrit en faux contre le martyre de la légion Thébéenne, 15
Burnet. Ce Philosophe Anglois ne suit point ce que Moyse a écrit de la création du monde, 369. Il se figure un nouveau regne de mille ans qui suivra l'embrasement du monde, 384
Buxtorf. Les deux Buxtorfs relevent infiniment le texte Hebreu aux dépens de la Version des 70. & de la Vulgate, 216

C

Caietan. Ce qu'il dit contre les Verſions latines de la Bible, 224. Sur la tentation d'Eve par le ſerpent, 376
M. l'Arch. de *Cambray.* Ses Inſtructions Paſtorales citées, 11. 141. 145. 152
Cappel. Sans l'Egliſe on concluroit de ſa Critique ſacrée, que le texte de la Bible eſt tres-fautif, 206
Caſtalion. Il parle indignement du Cantique des Cantiques, 289. Dans la traduction qu'il en a faite, il a imité les tours de Catulle, 385. Béze invective contre lui, 368
Celſe. Les fauſſetez qu'il oppoſe aux miracles de J. C. 99. Il reproche aux Chrétiens d'avoir corrompu l'Evangile, 272
M. le *Céne.* Son explication de la prophetie de Jacob touchant le Meſſie, 354
Chrétiens. Les écrits des premiers Chrétiens ſont préférables à ceux des payens de ce temps-là, 101. Les Payens eux-mêmes ont eſtimé les écrits des Chrétiens, 103
S. *Chryſoſtome* décrié par M. Jurieu, au ſujet des miracles de S. Babylas, 66
M. le *Clerc.* Le caractére de ſes ouvrages, 13. Maxime impie qu'il donne à un Hiſtorien qui traite de la Religion, 57. Il s'efforce de prouver que les ſaints Peres, & même ſaint Jean l'Evangéliſte, ont été Platoniciens, 83. Il traite avec mépris les SS. PP. 100. 307. 313. 314. Les Conciles, 145. Il attribuë avec les Theologiens de Hollande, le Pentateuque à un Sacrificateur Iſraëlite, 231. Il adopte une partie du ſyſtême de Marsham, 247. Il s'approptie un Mémoire qui contient des propoſitions impies ſur les Livres d'Eſther &

de Judith, 269. Sur l'inſpiration des Prophétes, 282. Sur les Pſeaumes, 284. Sur les Proverbes, 286. Sur l'Eccléſiaſte, 287. Sur le Cantique des Cantiques, 288. Sur le livre de Job, 290. Sur les livres hiſtoriques, 291. Il ſe vante de chercher la vérité dans l'Ecriture ſans préjugez, 325. 326. Comment il explique le paſſage miraculeux du Jourdain, 368. Le changement de la femme de Loth en ſtatuë de ſel, 369. La conſervation des vêtemens des Iſraëlites dans le deſert, 377. Le ſoleil arrêté en faveur de Joſué, 378. Samuel évoqué par la Pythoniſſe, 378. Le poids de la chevelure de Salomon, 380. Sa Verſion du N. T. défenduë par les Etats généraux, 389

Conciles. A écouter la Critique, on conteſtera leur autorité & leur œcuménicité, 143

Créance. Moyens inventez par la Critique pour ſe débaraſſer d'une créance incommode, 63. Le même travers d'eſprit qui porte à refuſer ſa créance à ce qui eſt bien atteſté, détermine à croire ce qui devroit être rejetté avec mépris, 66

Crédulité. Les Critiques regardent en pitié la crédulité des fidéles, 67

Critique. On lui permet de s'exercer ſur des matiéres indifférentes à la foy, 32. 43. Elle ne doit rien innover dans la Religion, 50. Ce qui donne tant de vogue aux livres de Critique, 78. Il eſt ſouvent inutile de les vouloir ſupprimer, 74. Quelles ſont les régles générales de la Critique, 121. Que ces régles ne ſont pas ſuffiſantes pour garantir de tout abus, 126. Il eſt aiſé qu'elle ſe trompe ſur le ſtyle des Auteurs, 131. Elle ne peut

s'aſſurer ni ſur le ſilence, ni ſur le témoignage des hiſtoriens, 133. 134. C'eſt ſouvent à tort qu'elle croit ſuivre les lumieres du bon ſens, 137. S'il eſt vrai que l'étude de la Critique ſoit tombée, 146. A quels excés on a vû monter inſenſiblement la Critique, 151

Critiques. Ils refuſent de croire d'autres miracles que ceux de J. C. & des Apôtres, 22. L'Angleterre & la Hollande en ont produit un grand nombre ſans religion, 27. Ils rejettent les faits & les écrits les plus autoriſez en matiére de religion; 47. Ils reçoivent au contraire les fictions du paganiſme, 64. Leur grande liaiſon avec les hérétiques, dès le temps de François I. 87. Pour combattre leurs erreurs par rapport à la Religion, il n'eſt pas beſoin d'en ſavoir autant qu'eux, 156. Ils n'ont éclairci preſque aucune difficulté de l'Ecriture, que les ſaints Peres n'euſſent pû réſoudre, 182. Nouveau plan de Critiques ſacrez, 323

D

M. *Dacier.* Le deſſein qu'il paroît avoir de chriſtianiſer les Philoſophes payens, 105. Loüanges exceſſives qu'il donne à Marc Antonin, 106. à Platon, 108. Si l'on peut l'excuſer ſur ce point, 110

David indignement traité par l'auteur d'un memoire impie, 184

Deluge. Reſſerré au ſeul païs de la Paleſtine par la Peirere, 42

Demons. Tout ce que l'Ecriture & la tradition en rapportent, ſuivant certains Critiques, reſſemble aux fables des Sylphes & des Gnomes, 38

M. *Deſpreaux.* Remarque ſur Longin, 104

Dickinſon. Cet Anglois veut établir ſa Philoſophie Epicurienne ſur le commencement de la Genéſe, 374

Diplomatique. Avec quel ſoin on s'eſt attaché à l'art de la Diplomatique : ſes partiſans & ſes adverſaires, 150

M. *Dodwel.* Ce qu'il dit ſur le nombre des Martyrs, 14

M. *Du Pin.* Ce qu'il dit de Celſe, 95. du livre de Judith, 133. Loüanges que lui donnent les Approbateurs de ſes livres, 136. Il accuſe la pluſpart des ſaints Peres d'avoir ignoré le ſens de la Bible, faute d'avoir ſçû les langues originales, 176. Il préfére le Canon des Hebreux à celui de l'Egliſe, 264. Il ne paroît pas avoir ſincérement retracté cette erreur, 266. Ce que les Proteſtans ont penſé de ſa retractation, 268. Il ſe trompe en ce qu'il dit de l'Epître aux Hebreux, 268. Il accuſe les SS. PP. de n'avoir pas entendu les paſſages obſcurs de l'Ecriture, 318

E

Ecriture ſainte. Si l'on ne conſulte que la Critique, l'Ecriture n'aura preſque plus d'autorité, 140. Il n'y a que l'Egliſe qui en ait l'intelligence, 159. 308. On ne doit pas ſans vocation s'ingérer à en juger, 168. Nul particulier n'a droit de faire des changemens dans le texte ſacré, 173. Le texte ſacré n'a pû être corrompu, 195. Suivant les Critiques on ne ſçaura plus à quoi s'en tenir, ni à l'Hébreu, ni aux Septante, ni à la Vulgate, 217. &c. En quel ſens & avec quelles prérogatives la Vulgate eſt declarée authentique par le Concile de Trente, 219. L'Egliſe reconnoît d'autres livres de l'Ecriture, que

ceux qui ſont dans le Canon des Hébreux, 258. J. C. & les Apôtres employent d'ordinaire la Verſion des Septante, 259. Preuves de l'inſpiration de l'Ecriture, 273. Les atteintes que les Critiques ont données à cette inſpiration, depuis 275. juſqu'à 294. On doit lire avec ſoin l'Ecriture, 303. Il y a des endroits difficiles à entendre, dont on peut abuſer, & qu'on ne ſauroit concevoir de ſoi-même, 305. Dés-là que l'Egliſe n'eſt pas nôtre régle pour l'interprétation de l'Ecriture, on ne peut s'appuyer, ni ſur la ſcience & le bon goût des Modernes, 326. ni ſur l'uſage des langues Orientales, 327. ni ſur le bon ſens, 328. Différentes Verſions de l'Ecriture, qui ont été condamnées, 389

Editions. Quelques-uns préferent les vieilles éditions des SS. PP. aux récentes, & d'autres les récentes aux vieilles, 129

Egliſe. Il n'eſt pas permis ſans ſon aveu, de s'ingerer dans la critique de la Bible, 169. Il faut ſur tout s'attacher au ſens de l'Egliſe, 308

Elie. Les corbeaux qui lui portoient à manger, étoient ſelon quelques Critiques, des marchands d'Oreb, 282

Epicure. Combien de Critiques ſe ſont érigez en défenſeurs & en panegyriſtes de ſa perſonne & de ſa philoſophie, 119

S. Epiphane. M. Bernard l'accuſe de nous en avoir fait accroire au ſujet des héréſies, 116

Epiſcopius. Il a crû que la foy de la divinité de J. C. n'étoit pas neceſſaire à ſalut, 28. Comment il parle des ſacrifices de l'ancienne Loy, 251. Il dit que le S. Eſprit n'a pas toûjours inſpiré les Apôtres, 276. Que les Apô-

tres n'ont point allégué les prophéties en preuve de l'avénement du Meſſie, 339
Eraſme. Il dit que les Apôtres ont peut-être manqué de mémoire, 275. Il a retracté cette erreur, 276

F

M. *Fleury*, cité, 44. 48. 49
M. de *Fontenelle.* Il écrit d'après Van-Dale contre les Oracles, 41. Il a ſçû en galant homme avoir tort, 82. Loüanges qu'il donne à Platon, & ſi elles ſont bien ſincéres, 110. Ses entretiens ſur la pluralité des Mondes font naître bien des doutes ſur le commencement de la Genéſe, 375
M. *Fourmont.* Ce qu'il dit en faveur des Rabins, 187. contre la Vulgate, 222. Il paroît croire que Moyſe n'eſt pas auteur du Pentateuque, 233. On lui oppoſe M. Simon, ſur l'eſtime qu'il fait des Rabins, 321
Foy. Danger de la perdre où ſe ſont jettez pluſieurs Critiques, 7. Difference entre la foy & les ſciences, 49. Expoſition de la Foy catholique qu'on a refuſé de croire, & pourquoi, 116

G

Grammairiens pointilleux, caractere de pluſieurs Critiques, 61. Quelques-uns d'eux détournoient les Chrétiens de la lecture de la Bible, 164
Grotius. Ce qu'il dit ſur l'état de l'ame ſeparée du corps juſqu'à la réſurrection, 29. Ce qu'il avance des livres de la Sageſſe & de l'Eccleſiaſtique, 73. Il dit qu'excepté les prophéties, il n'étoit pas beſoin que les livres ſacrez, pas même les Evangiles, fuſſent dictez par le S. Eſprit, 277. Que les Apôtres [illegible]

point employé les prophéties qui regardent le Meſſie, comme des preuves de ſon avénement, 339. Réfutation de ce ſentiment, 340. Il eſt mal défendu par M. Simon, 342. Il a rempli de citations obſcénes, ſon commentaire ſur le Cantique des Cantiques, 384

H

Hereſie. Elle a employé la Critique à ébranler les fondemens du Chriſtianiſme, 46
S. Hilaire. Nouvelle leçon que les PP. Bénédictins ont miſe dans leur édition de ſaint Hilaire, 130
Hippolyte d'Eſt. Plaiſanterie attribuée à ce Cardinal, & adoptée par M. Simon, 63
Hobbez. Il nie que le Pentateuque ſoit de Moyſe, 226
Le Baron de la *Hontan.* Il eſt loüé pour avoir écrit comme s'il n'avoit ni patrie ni religion, 58
M. *Huet*, Evêque d'Avranches, cité, 79. 81. 227. 238.

I

M. *Jacquelot.* Ce qu'il penſe des miracles, 23. Il rejette tous les oracles du paganiſme, 24
Janſeniſme réduit à une pure queſtion de critique, 17
S. Jérôme. Il n'entreprit de revoir les Evangiles que par l'ordre exprés du Pape Damaſe, 169. On trouva mauvais qu'il parût rabaiſſer la Verſion des Septante pour relever le texte Hébreu, 169. En quel ſens il regarde comme apocryphes tous les livres qui ne ſont pas contenus dans le Canon des Hébreux, 260. Il ſe plaint que toutes ſortes de gens

veüillent interpréter l'Ecriture, 305
Images. Quelle difference il y a entre le culte des images parmi les catholiques, & celui des idoles parmi les gentils, 114
Joſephe. Repris ſur ſon explication du paſſage de la mer Rouge, 368
M. *Jurieu.* Propoſition impie de ce Miniſtre ſur l'établiſſement du Chriſtianiſme, 20. Il avance que l'Egliſe a pû varier & innover ſur les matiéres de foy, 51. Il débite les fables les plus abſurdes, 65. Il veut faire paſſer le P. Petau pour Socinien, 80. Il accuſe les SS. PP. d'avoir été Platoniciens, 81. En quel ſens on peut lui avoüer que l'étude des ſciences eſt fatale à l'Egliſe Romaine, 91. Ses rêveries ſur l'Apocalypſe, 262. Il compare l'imagination des Prophétes à une roüe miſe en branle, 337
S. *Juſtin.* Il ſe contente d'avoüer qu'il n'entend pas les paſſages de la Bible dont il ne peut concilier les contradictions apparentes, 293

L.

LE P. *Lamy* de l'Oratoire, relevé par M. de Tillemont, 233. Il croit que les veritez de la foy éclateroient davantage, ſi les Theologiens ſuivoient les régles les plus auſteres de la Critique, 393
M. de *Launoy.* Ce qui a fait la vogue de ſes livres, 77. On l'a loüé d'avoir plus détrôné de Saints que dix Papes n'en ont canoniſez, 77. Diverſes traditions qu'il a attaquées, 78
Legion. Miracle de la legion fulminante, combattu par de vaines chicaneries, 48
Libertinage. Nôtre ſiecle n'y eſt que trop porté, ſans l'aider par la Critique, 63

Luther. Ce qu'il dit de la Scholaſtique, 54. Comment il traite l'Epître de S. Jacques, 263. Il ſe vante de n'avoir pas ſon égal pour l'intelligence de la Bible, 301. Le mépris qu'il a pour les Peres, 312. Les Sacramentaires rejettérent ſa Verſion Allemande de l'Ecriture, 386. Il déchira à ſon tour leurs Verſions, & s'emporta vivement contre les Catholiques, 387

Lutheriens. Devenus reformateurs de leur Patriarche, & d'eux-mêmes, 264

M

LE P. *Mabillon*, cité, 61. 79. 125. 128. 147. *Manuſcrits.* Difficultez à les bien diſcerner, & à bien établir la préférence des leçons diverſes, 127

Marsham. Il eſſaye de montrer que la Religion des Hebreux doit ſon origine aux Egyptiens, 238. Il ſe fonde en cela ſur l'autorité de Lactance, 239. ſur un oracle d'Apollon, 241. ſur une Apologie funebre, traduite de l'Egyptien par Euphante, 242. Il croit que la circonciſion étoit venuë d'Egypte, 244. Fauſſeté de cette opinion, 245. Il dit qu'avant la Loy de Moyſe il étoit permis à toute perſonne libre de s'abandonner à une autre, 248. Il explique tres-mal la prophetie de Daniel touchant le Meſſie, 357

Maſſon. Il veut que le temple de Janus fût ouvert à la naiſſance de J. C. 14

Martyrs. Ce qu'en dit M. Dodvvel, 14. Le Miniſtre du Bourdieu, 15

Metaphyſique. Si Spinoza ſe fût borné là, on l'auroit laiſſé comme un extravagant, 7

Le P. *Morin*, cité, 173. 214. 315

Moyſe. Quelques Critiques ne croyent pas que

le Pentateuque ſoit de lui, 226. Raiſons ſur leſquelles ils ſe fondent, 227. Comment ils répondent aux objections qu'on leur fait là-deſſus, 232. Ils ont voulu rabaiſſer ſon mérite perſonnel, 236

N

Nouveauté. Son ſeul attrait ſuffit ſouvent pour induire à tout renverſer, 70. Ce qu'opere la malheureuſe diſpoſition des eſprits entêtez de nouveautez, 118

O

Onias. Mis ſans raiſon à la place de J. C. dans l'explication de la prophetie de Daniel, 361

P

Paradoxe. Eſprit de paradoxe qui domine dans pluſieurs Critiques, 61

Payens. Croyoient que leurs Dieux reſidoient dans le bois & dans le métal, 112

Peres de l'Egliſe, taxez comme des conteurs de faux miracles, 14. 24. 66. Outragez comme de pauvres interpretes de l'Ecriture, 313

La *Peyrére.* Son ridicule ſyſtême des Préadamites, & les abſurditez qu'il avance pour l'établir, 41. 42. 375. 376. Il croit que le Pentateuque n'eſt point de Moyſe, 226

Platon. Les SS. PP. ont été accuſez par les Critiques d'avoir accommodé la Religion aux ſentimens de Platon, 80. Défenſe des SS. PP. ſur ce point, 84. Loüanges exceſſives que donne M. Dacier à Platon, 188. Détail des principales erreurs de Platon, 109

L'Auteur du *Platoniſme dévoilé.* Erreurs qu'il ſoutient, 81

Politien. On l'accuſe d'avoir mal parlé de la Bible, 163

Polypheme. Mis en parallele avec l'Epoux des Cantiques, 289

Prophéties. Leur ſtyle, dit M. le Clerc aprés les Sociniens, eſt ſouvent hyperbolique, 331. Dangers & réfutation de cette opinion, 333. Raiſons de l'obſcurité de certaines prophéties, 335. Comment M. Jurieu les anéantit, 336. Les Critiques tâchent ſur tout d'affoiblir celles qui regardent le Meſſie, 338. Détail de l'accompliſſement de ces prophéties, 344. 347. Les Juifs s'arrêtoient à ces prophéties, & les payens en ont parlé, 348. 350. Mauvaiſes explications de la prophétie de Jacob touchant le Meſſie, 353. 354. Deux Critiques ont auſſi mal expliqué celle de Daniel, 357. 360.

Proteſtans. Ils ſe vantent mal à propos d'avoir eu les premiers une grande connoiſſance de l'Hébreu, 175. Beaucoup de Catholiques s'étoient diſtinguez par cet endroit avant eux, 177. Ils rejettent certains livres deuterocanoniques, tandis qu'ils en reçoivent d'autres, 264. Ils croyent ſeuls avoir l'intelligence de la Bible, 299

Pythagore. On a oſé le comparer à J. C. 94. Faux miracles qu'on a publiez de ce Philoſophe, 95

R

Rabins. L'étude des Rabins peut nuire beaucoup, 186. Ce que M. Fourmont dit en leur faveur, 187. M. Simon les juge au contraire peu utiles, 188

Raillerie. Le mauvais effet des railleries ſur la Religion, 70

M. de

M. de *Rancé*, Abbé de la Trape, cité, 6. 7.
M. *Réland*. Il a entrepris de juſtifier l'idolatrie Mahométane, & il en a été loüé par les Proteſtans, 115

S

Samſon. Comment les Critiques ont expliqué ce que l'Ecriture raconte des Renards, à la queuë deſquels il attacha des flambeaux; & de la machoire d'âne qui lui ſervit à tuer mille Philiſtins, 381. 382
Joſeph *Scaliger*. Ce qu'il dit ſur les Actes des anciens Martyrs, 18. Il nie qu'Herode fût étranger, 353
Scholaſtiques. Comment les Critiques ont parlé de la Théologie de l'école, 53. 180. 300. 301
M. *Simon*. L'idée qu'il donne de la Critique, 5. Comment il entend le miracle du changement de la femme de Loth en ſtatuë de ſel, & la couſuſion des langues qui commença parmi les architectes de la Tour de Babel, 25. S'il eſt vrai, comme il le dit, que la réſurrection des corps ne ſe puiſſe démontrer par le vieux Teſtament, 29. Il s'eſt groſſiérement mépris, 126. Il dit fauſſement qu'on néglige à preſent la Critique, 148. Il avouë qu'il a eu tort d'écrire ſa Critique de la Bible en françois, 149. Il dit que la Bible n'a pas été plus exempte de fautes que les autres livres, 160. 195. Il a perſiſté à le croire, 197. Ce qu'il dit ſur la Maſſore, 165. Il dit que les Peres ont manqué des ſecours neceſſaires pour approfondir les difficultez de la Bible, 175. Qu'ils ont negligé le texte hebreu, & la critique de la Bible, 176. Hebraïſmes qu'il a remarquez dans le nouveau Teſtament, 183. Ce qu'il dit contre

les Rabins, 188. 220. 321. Comment il prouve les prétenduës altérations du texte ſacré, 207. Il décrie la Vulgate, 221. Il dit que ce ſont des Ecrivains publics qui ont fait les livres de la Loy, 229. Que les nouveaux interprétes ſont préférables aux ſaints Peres, 315. Quel les ſaints Peres n'ont point ſongé à expliquer la Bible litteralement, 317. 319. L'eſtime qu'il fait des langues Orientales, 327. Loüanges qu'il a données aux Interpretes Sociniens, 328. Il défend mal Grotius, 342. Il croit qu'il eſt difficile de prouver la créance du Meſſie par les ſeuls livres de Moyſe, 343

Spencer. Il prétend que les ſacrifices de l'ancienne loy ſont des cérémonies ſuperſtitieuſes & venuës d'Egypte, 250. Preuves du contraire, 251. Ses conjectures téméraires ſur l'Urim & Thumim, 255. Il dit que les ſymboles que portoit le grand Pontife, étoient des ſtatuës parlantes, 256

Sociniens. Le mauvais tour qu'ils ont donné à ce qu'avoient dit le P. Petau & M. Huet, ſur la maniere dont quelques Peres ont parlé de la Trinité, 80. Loüanges que M. Simon donne à leurs Interpretes, 328. Ce qu'ils penſent du ſtyle des Prophétes, 331. Ils ne veulent que la raiſon pour interprete de l'Ecriture, 366. Ils allégoriſent tous les textes qui prouvent la divinité de J. C. 372. 373.

Spinoza. Il veut que le Tolerantiſme régne dans une République libre, 58. Il s'eſt figuré qu'on a fait des changemens dans la Bible, 202. Son mépris pour les livres de la Loy, 203. Pourquoi il eſt lû & recherché, 205. Il nie que Moyſe ſoit auteur du Pentateuque, 226

T

LE P. Le *Tellier*. Ses Obſervations ſur le Nouveau Teſtament de Mons, citées, 173. 218. 219.
Theraphim. Ce qu'il en faut penſer, 257
Tolland. Les doutes impies de cet Anglois ſur le Canon du Nouveau Teſtament, 271

V

LAurent *Valle*. L'eſtime qu'il faiſoit d'Epicure, 120. Il ſe vantoit d'avoir des flêches dans ſon carquois contre le Meſſie, 164
Valton. Ses Prolégoménes contiennent des articles pris du P. Tirin Jeſuite, & on en a retranché aprés coup ce qu'il avoit tranſcrit ſur la ſoumiſſion dûë à l'Egliſe, 179. Il parle judicieuſement de l'integrité du texte de la Bible, & en eſt mal repris, 194
Van-Dale. Il ne croit pas les Démons auteurs des oracles, 38. Ce qu'il dit du Pentateuque, 203. Il nie que la Pythoniſſe de Saül ait évoqué Samuel, 378
M. le *Vaſſor*. Son Traité de la véritable Religion, cité, 71. 72. 90. 160. 161. 190.
Gerard *Voſſius*. Sa mépriſe touchant le Fondateur de la Sorbonne, 124. Son horreur pour les Critiques qui nient ce que l'Ecriture raconte des Démons, 371
Iſaac *Voſſius*. Reproche qu'il fait aux Critiques, 35. Ce qu'il dit de la Verſion des Septante au déſavantage du texte hebreu, 213

Fin de la Table des Matiéres.

ERRATA.

PAge 90. *ligne* 3. Braſme, *liſez*, Eraſme.
P. 118. *l.* 23. Baïle, *liſ.* Boyle.
P. 235. *l.* 1. reconere, *liſ.* rencontre.
P. 249. *l.* 24. *videre*, liſ. *ridere.*
P. 275. *l.* 14. inſpirerent, *liſ.* inſpirent.
P. 407. *l.* 14. mœurs, *liſ.* erreurs.
P. 323. *l.* 13. nom, *liſ* don.
P. 364. *l.* 5. & d'une liberté, *liſ.* & dès-là liberté.
Dans la Préface, *p.* xxij. *l.* 16. égremens, *liſ.* égaremens.
Dans la Permiſſion, 6. de Janvier 1701. *liſ.* 6. de Janvier 1710.